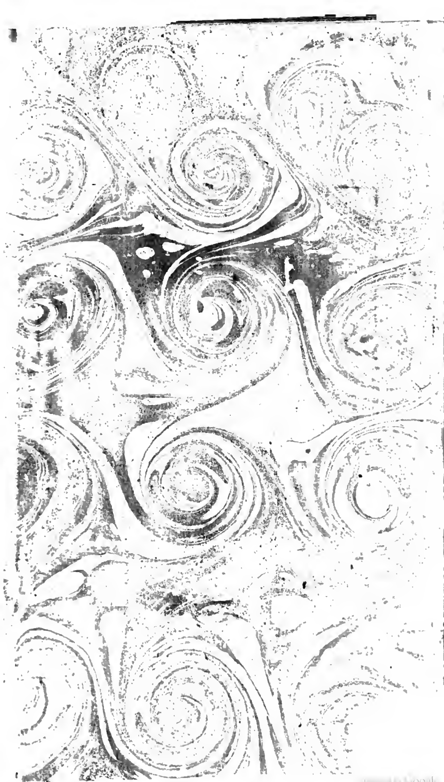
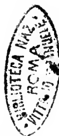



BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
18 B
26







HISTOIRE

DE LA VIE

DE HENRI IV;

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

TOME II.

HISTOIRE
DE LA VIE
DE HENRI IV,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE;

DÉDIÉE

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

PAR M. DE BURY.

TOME SECOND.





A PARIS,

Chez SAILLANT, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis du College.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



HISTOIRE
DE LA VIE
DE HENRI IV.

QUOIQUE la conduite que le Roi avoit tenue depuis son avénement au Trône lui eût procuré les succès les plus favorables, & dût lui en promettre encore de plus grands, cependant ils étoient arrêtés par la situation critique où il se trouvoit. 1590.

Il manquoit d'argent pour payer ses troupes, les Provinces ne lui en fournissant presque point, parceque les deniers Royaux étoient enlevés par les Ligueurs & par ceux de son parti, pour y soutenir les guerres particulieres qui s'y faisoient. Les rançons qu'il imposoit aux Villes

forcées & les deniers de tailles ne
1590. ſuffiſoient pas pour entretenir ſes troupes. Quand elles l'avoient ſervi pendant quelques mois, il étoit obligé de les renvoyer dans les Provinces, où elles ſubſiſtoient aux dépens des Peuples, ce qui occaſionnoit de très grands déſordres ſur leſquels il étoit forcé de fermer les yeux.

D'un autre côté, la jalouſie qui regnoit entre les Catholiques & les Huguenots de ſon Parti cauſoit des mécontentemens, qu'il avoit beaucoup de peine à modérer; ce n'étoit qu'à force de ſoins, de ménagemens & de careſſes, qu'il pouvoit venir à bout de les contenir. Les Catholiques même entr'eux avoient des vues d'ambition & d'intérêt, qu'on voyoit s'échapper au travers de la ſoumiſſion & de l'obéiſſance qu'ils paroiſſoient avoir pour leur Souverain. Il faut auſſi convenir que, parmi ceux des deux Religions qui ſuivoient ſon Parti, il y en avoit un grand nombre qui lui étoient ſincerement attachés, & qui le ſervirent avec tant d'affection & de dé-

ſintéreſſement, qu'ils lui aiderent beaucoup à venir à bout de ſes entrepriſes. 1590.

Cependant elles n'auroient peut-être jamais réuſſi ſi le Duc de Mayenne n'eût pas encore eu de plus grands embarras que lui. Il avoit beaucoup de peine à ſe démêler des intrigues des Eſpagnols & de faction des Seize, qui faiſoient tous leurs efforts pour diminuer ſon autorité & le rendre dépendant d'eux; mais il ſe conduiſit avec tant de dextérité, qu'il ſe rendit le maître: & il eſt étonnant, qu'avec le peu de ſecours qu'il reçut des Eſpagnols, il pût continuer ſi long-tems la guerre. Avant de commencer les opérations de l'année 1590, où nous allons entrer, il avoit éludé la propoſition qui lui avoit été faite par les Agens d'Eſpagne, de faire déclarer leur Roi protecteur de la France, en répondant que le Pape ne trouveroit pas bon qu'un autre que Sa Sainteté prît le titre de Protecteur de la Religion Catholique. Il fit encore un coup d'autorité qui lui fut très utile par la ſuite.

1590. Dans le tems qu'il avoit été nommé Lieutenant Général de l'Etat, la faction des Seize s'étoit rendue maîtresse absolue dans Paris. Comme ceux qui la composoient étoient des hommes peu instruits, & qui n'étoient guidés que par leur fureur & par leur attachement pour l'Espagne, il avoit eu le secret de les unir en corps de Conseil, dans lequel il avoit fait entrer des personnes de mérite, & qui lui étoient dévouées; on le nommoit le Conseil des Quarante. Mais, voyant que malgré cela il n'étoit pas assez maître des délibérations, il fit part du dessein qu'il avoit aux plus sages & aux principaux de ce Conseil, ensuite il l'assembla, & dit, qu'y ayant un Roi (c'étoit le Cardinal de Bourbon, dont il étoit Lieutenant Général), il n'avoit plus besoin d'un si grand nombre de Conseillers; qu'une telle assemblée ressembloit trop à une République; que son emploi & la situation des affaires, l'obligeant de quitter Paris pour se mettre à la tête des armées, son Conseil devoit l'y suivre; que par l'autorité Royale

qui lui avoit été confiée en l'absence du Roi, il en formeroit un moins nombreux, & que dès ce moment il cassoit celui qui avoit subsisté jusqu'alors. Cet ordre fut un coup de foudre pour les Seize & pour leurs partisans ; mais le Duc avoit si bien pris ses mesures, qu'ils n'oserent s'y opposer. Il forma un nouveau Conseil ; il fit Garde des Sceaux l'Archevêque de Lyon, qui, moyennant une rançon de quinze mille écus, étoit sorti de la prison où Henri III l'avoit fait mettre ; il créa quatre Secrétaires d'Etat, & par ce moyen, il se rendit seul le maître de toute l'autorité Royale, & se mit en état de continuer la guerre. 1590.

Dès la fin de l'année précédente, il s'étoit emparé du Château de Vincennes & de la Ville de Pontoise ; & au commencement de celle-ci, il avoit formé le siege de Meulan, qui empêchoit la communication de Paris avec la Normandie.

Le Roi étoit dans cette Province, où il avoit passé l'hiver, pendant lequel il avoit soumis plusieurs Villes à son obéissance. Ayant investi celle

1590. de Falaiſe, il fit ſommer le Comte de Briſſac, qui en étoit Gouverneur, & qui, ſe confiant ſur les fortifications qui étoient aſſez bonnes, s'y étoit retiré avec ſes effets les plus précieux. Briſſac répondit, » qu'il » avoit juré ſur le S. Sacrement, » que de ſix mois il n'entendroit à » aucune capitulation ». Mais le Roi, ſe mocquant de cette bravade, lui fit dire, « que c'étoit un ſerment ri» dicule; qu'il étoit obligé en conſ» cience de l'en abſoudre malgré lui, » & qu'il convertiroit ſes mois en » journées ». Le Roi lui tint parole. Le canon ayant ruiné deux tours, les ſoldats monterent à l'aſſaut ſi courageuſement, que la Ville fut forcée & ſaccagée, & Briſſac, enfermé dans le donjon, contraint de ſe rendre priſonnier, à condition qu'il auroit la vie ſauve. La priſe de Falaiſe fut ſuivie de la reddition de Domfront, Bayeux, Lizieux, Ponteau-de-Mer & Verneuil. Honfleur fut défendue pendant huit jours par le Chevalier de Crillon, frere du brave Crillon qui étoit dans le parti du Roi. Ce Prince étoit de-

vant cette Place, lorſqu'il apprit que le Duc de Mayenne aſſiégeoit Meulan ; auſſi-tôt qu'il eut pris Honfleur, il ſe mit à la tête de huit cens chevaux & de mille arquebuſiers à cheval, & marcha en diligence vers Meulan, après avoir donné ordre à ſon armée de le ſuivre le plus promptement qu'il ſeroit poſſible. A ſon arrivée le Duc leva le ſiege, & paſſa la Seine avec tant de précipitation, que les Aſſiégés, ayant fait en même-tems une ſortie, lui enleverent beaucoup de bagages & de munitions. Le Roi, ayant renforcé la garniſon, retourna ſur ſes pas juſqu'à Breteuil au-devant de ſon armée ; & auſſi-tôt qu'il fut parti, le Duc revint encore attaquer Meulan, mais la bravoure des Aſſiégés donna au Roi le tems de venir à leur ſecours. 1590.

Ce Prince, qui avoit autant de confiance en ſes troupes, que de mépris pour celles du Duc de Mayenne, après les avantages qu'il avoit obtenus ſur elles l'année précédente, faiſoit tous ſes efforts pour l'engager à une bataille. Il le trouva ſi bien retranché, qu'il ne jugea pas

qu'il fût de sa prudence de l'attaquer ; mais pour le déterminer à
1590. changer de position, il résolut d'assiéger Poissy, espérant que l'envie de conserver ce passage important sur la Seine, obligeroit le Duc de décamper, & donneroit lieu à une action. Le Baron de Biron, par ordre du Roi, attaqua la Ville, & la prit par escalade : ceux de la garnison qui purent se sauver, s'étant retirés dans un petit Fort situé sur le milieu du pont, se défendirent jusqu'à l'arrivée du Duc & de toute son armée. Celui-ci fit dresser une contrebatterie du côté opposé aux Royalistes, mais il ne put les empêcher de se rendre maîtres du Fort en sa présence.

Après la prise de cette Ville, le Duc de Mayenne, craignant que le Roi ne vînt l'attaquer, comme il y étoit résolu, fit rompre trois arches du pont pour l'empêcher de passer la Seine, & se retira précipitamment vers la Picardie, pour aller recevoir les troupes Espagnoles qui venoient le joindre, sous la conduite du Comte d'Egmont. Ce secours

1590.

étoit plutôt l'effet du succès des armes du Roi que de la bonne volonté du Roi d'Espagne pour le Duc de Mayenne, dont il étoit très mécontent, à cause du refus qu'il avoit fait de lui donner le titre de Protecteur du Royaume de France, de lui livrer quelque Ville sur la Frontiere, & de la menace qu'il avoit fait faire sous main à l'Ambassadeur d'Espagne de s'accommoder avec le Roi s'il n'étoit promptement secouru.

Le Roi, qui avoit aussi été informé de l'arrivée du secours étoit résolu de faire tous ses efforts pour forcer le Duc à combattre. Pour cet effet il avoit envoyé des ordres à toutes ses troupes de le venir joindre ; & ayant rassemblé la plus grande partie de son armée, il se rendit devant la Ville de Dreux dans le dessein d'en former le siege. A peine avoit-il commencé ses attaques, qu'il apprit que le Duc de Mayenne, renforcé par les troupes Espagnoles, venoit au secours : il leva le siege ; & ayant fait assembler ses principaux Officiers, il leur dit : *Mes Compagnons, il faut effacer*

1590. *la honte de lever un siege par le gain d'une bataille : avec des hommes de votre courage & de votre expérience, je ne doute pas que nous ne remportions une victoire signalée. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage ; allons à l'Ennemi.* Il alla loger à Nonancourt, où, ayant dressé lui-même le plan de la bataille, il le montra à ses Officiers ; ils le trouverent si beau, & fait avec tant d'habileté, qu'ils jugerent qu'il n'y avoit rien à changer. Il les pria de ranger leurs troupes, & de les faire marcher dans l'ordre qu'il venoit de leur faire voir, afin qu'elles fussent prêtes à combattre aussi-tôt que l'occasion se présenteroit ; il donna copie de son plan au Baron de Biron, qui devoit faire la fonction de Maréchal de Camp Général, & à Dominique de Vic, dit le Capitaine Sared, Mestre-de-Camp, qui devoit faire celle de Sergent de bataille, & qui, quoiqu'il eût une jambe de bois, étoit un des plus alertes, des plus expérimentés & des plus braves Capitaines de l'armée Royale.

Bataille d'Ivry.

Le Duc de Mayenne s'étant avan-

ré jusqu'à Ivry, Bourg sur la riviere
le Seine, apprit, par ses coureurs, 1590.
que le Roi avoit fait plus de la moitié
lu chemin pour venir à sa rencontre.
Les deux armées se trouverent si
proches dans un Pays ouvert, qu'il
n'étoit pas possible qu'elles se séparassent sans combattre.

Le Roi avoit si bien instruit son armée, qu'au moindre mouvement
de l'Ennemi, elle pouvoit se ranger
toute seule, chacun sachant le poste
qu'il devoit occuper; elle étoit composée de vieux soldats, qui, depuis
près de vingt ans, avoient toujours
les armes à la main. Elle manquoit
des choses les plus nécessaires; mais
l'union regnoit entre le Général, ses
Officiers & ses soldats.

L'armée ennemie étoit presque
toute composée de nouvelles levées
peu aguerries, & sans expérience
militaire, mais pleine d'orgueil &
d'arrogance, qui lui donnoient beaucoup de mépris pour celle du Roi.

Le Duc de Mayenne, qui connoissoit la valeur des troupes Royales, dont il avoit fait l'épreuve à
son détriment, n'étoit pas d'avis d'ex-

1590. poser aux hazards d'une bataille sa fortune & son honneur. Mais les reproches de ses Généraux & des Parisiens, les instances de la cabale Espagnole, qui, quoi qu'il arrivât, se promettoit de grands avantages, & la honte enfin d'avoir perdu plus de quatre-vingts Places en six mois, sans en avoir secouru aucune, lui fit prendre la résolution de combattre.

Le Comte d'Egmont ajoûtoit aux raisons qu'on donnoit au Duc pour le déterminer, que le Roi Catholique n'avoit pas dégarni ses Provinces de gens de guerre, où il en avoit si grand besoin, pour les envoyer se promener en France, mais pour y rendre promptement quelque signalé service à la Ligue. Il protestoit que si le Duc refusoit d'attaquer les Hérétiques, il les chargeroit avec ses seules troupes. Le Duc de Mayenne, ne pouvant résister aux reproches qu'on lui faisoit, prit le parti de livrer la bataille, quoique ce fût contre son sentiment. Le Comte d'Egmont, aussi content de ce que son avis avoit prévalu que s'il eût remporté la victoire, se mit à crier, en

ortant du Conseil : Bataille, batail-e ; & une heure après il passa la ri- 1590.
riere d'Eure sur le pont d'Ivry, à la ête de ses Espagnols, suivi des Fran-:ois qui marchoient assez en dé-ordre.

L'armée du Roi étoit de huit mille iommes de pied & de deux mille :hevaux, avec trois cents Gentils-iommes qui arriverent sous la con-luite du sieur d'Humieres, sur le mi-ieu du combat. Elle avoit quatre vieces de canon & deux coule-rrines.

L'armée de la Ligue étoit de dou-.e à treize mille homme de pied & le quatre mille chevaux, & n'avoit que quatre pieces d'artillerie.

Celle du Roi étoit rangée pres-qu'en ligne droite, excepté qu'elle ıvançoit un peu par les extrêmités les aîles. Le Maréchal d'Aumont :ommandoit la gauche à la tête de rois cents chevaux & de deux Régi-nens d'infanterie Françoise ; il étoit ıccommpagné du Duc de Montpen-ier, avec un pareil escadron, cinq :ents Lansquenets, & un Régiment Suisse ; & devant les escadrons de

1590. Montpenſier & d'Aumont, étoient deux troupes de cavalerie légere, qui faiſoient quatre cents chevaux, l'une commandée par le Comte d'Auvergne, Grand Prieur de France, & l'autre par Givry, Maréchal de Camp. A leur gauche étoit placée l'artillerie, & un peu au-delà le Baron de Biron avec deux cents cinquante chevaux en même rang que la cavalerie légere; le ſieur de Vic faiſoit l'office de Sergent de bataille.

Le Roi conduiſoit l'aîle droite à la tête d'un eſcadron de cinq rangs de Gendarmerie de cent vingt Gentilshommes chacun; il avoit à ſa gauche un Régiment de Griſons & un de Suiſſes, & à ſa droite deux autres Régimens Suiſſes. Le reſte de l'aîle étoit compoſé du Régiment des Gardes, de celui de Brigneux, de ceux de Vignoles & de S. Jean, avec un Régiment de Reîtres de deux cents cinquante chevaux, & deux Régimens d'infanterie Françoiſe. Le Maréchal de Biron, un peu reculé derriere le centre de la ligne générale de l'armée, étoit à

a tête de cent cinquante chevaux, 1590.
:ntre deux Régimens d'infanterie,
& faisoit le corps de réserve.

L'armée du Duc de Mayenne pa-oissoit sur le penchant d'une petite :minence, rangée comme celle du Roi, excepté que les deux pointes les deux aîles avançoient davantage. Le Duc étoit à la tête de son aîle gauche, opposée à la droite le celle du Roi; il étoit suivi de es meilleures troupes, & entr'autres de treize cents lances Espagnoles, que commandoit le Comte d'Egnont; & à côté, en tirant vers le centre, étoient les escadrons des Ducs de Nemours & d'Aumale; au centre, & à l'aîle gauche commandée par le sieur de Rosne (1), étoit

[1] Chrétien de Rosne, Gentilhomme Lorrain, cadet de la Maison de Savigny, Seigneur de Rosne, au Duché de Bar. On le regardoit comme le meilleur & le plus expérimenté Général, tant pour ranger & conduire une armée, que pour assiéger des Villes. Il donna des preuves de sa bravoure en 1581, lorsqu'il enleva un quartier de l'armée des Reîtres. Après la prise des fauxbourgs de Pa[illegible] par le Roi, il défendit la Ville, & donna le tems au Duc de Mayenne de venir

1590. le reste de la cavalerie, partagée en autant d'escadrons qu'en avoit l'aîle de l'armée Royale qui lui étoit opposée, & chaque escadron étoit pareillement soutenu par deux corps d'infanterie.

Avant qu'on donnât, le Roi, à cheval, parcourut tous les rangs; & montrant aux soldats son casque, surmonté d'un panache blanc, leur disoit, avec un visage sur lequel l'assurance & la gaieté étoient peintes: » Mes Compagnons, si vous » courez aujourd'hui ma fortune, je » cours aussi la vôtre; je veux vain- » cre ou mourir avec vous. Gardez- » bien vos rangs, je vous prie; si la » chaleur du combat vous le fait quit- » ter, pensez aussi-tôt au ralliment: » c'est le gain de la bataille: vous le

au secours. Le Duc, pour le récompenser, le fit Maréchal de la Ligue. Après la réduction de Paris, il se retira chez les Espagnols, qui lui fournissoient depuis long-tems deux mille écus par mois, pour favoriser leurs desseins contre la France. Il fit en leur faveur, contre son Pays, de belles actions, & causa de grands dommages au Roi, comme on le verra par la suite. Il mourut en 1596.

ferez entre ces trois arbres que vous voyez là-haut à main droite. 1590.
Si vous perdez vos Enseignes, Cornettes ou Guidons, ne perdez point de vue mon panache ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la victoire (1) ».

Le 14 Mars, entre dix & onze heures, le Roi, voyant que les Ennemis ne faisoient aucun mouvement, ordonna au sieur de la Guiche, Grand Maître de l'Artillerie, de faire tirer son canon, qui fut servi avec tant de promptitude & de justesse, qu'il causa beaucoup de désordre dans les troupes ennemies, pendant que celui du Duc, mal placé, ou mal pointé, faisoit très peu d'effet. Après plusieurs décharges de part & d'autre, le sieur de Rosne, qui commandoit l'aîle droite, & que le feu du Roi incommodoit beaucoup, commença la charge. Le Maréchal d'Aumont, après avoir détaché deux escadrons de cavalerie légere pour la garde du canon, se présenta à la tête de trois cents hommes & fondit sur la cavalerie lé-

[1] Perefixe.

1590. gere ennemie avec tant de vigueur, qu'en un moment il la rompit, & la pourſuivit juſqu'à l'entrée d'un petit bois, où il s'arrêta pour rallier ſa troupe, & revint ſe mettre à ſon premier poſte. Dans le même tems, & du même côté, un eſcadron de Reîtres, s'avança pour s'emparer de l'artillerie Royale. Il fut arrêté par la cavalerie légere qui la gardoit; il ſe contenta de faire le coup de piſtolet ſans charger, & ſe retira. Mais un autre eſcadron de lances Valones, qui ſuivoit les Reîtres, étant ſurvenu, enfonça la cavalerie légere. Elle courut riſque d'être miſe en déroute, & de laiſſer perdre le canon, ſi le Duc de Montpenſier & le Baron de Biron n'y fuſſent accourus. Le combat fut vigoureux; Biron y fut bleſſé au bras, & le Duc de Montpenſier renverſé par terre, ſon cheval ayant été tué ſous lui; mais en ayant remonté un autre, il rompit l'eſcadron, le diſſipa, & conſerva le canon.

Dans le tems que le Duc de Mayenne faiſoit charger par le ſieur de Roſne à ſon aîle droite, il s'ébranla avec toute ſa gauche, & vint fon-

e sur la troupe du Roi, qui, s'é-
nt mis au premier rang, s'avança 1590.
ɔur le recevoir. Il essuya de vingt
ıs la décharge de quatre cents ca-
biniers à cheval, qui, s'étant ou-
ɛrts, firent place aux treize cents
nces du Comte d'Egmont, & à
ı gros escadron de Reîtres. Le Ba-
n de Rosny, qui accompagnoit le
ɔi, dit, dans ses Mémoires, que
s Reîtres, la plupart Protestans,
rrêterent à trente pas de l'esca-
on royal, & ne voulurent point
mbattre contre un Prince de leur
ligion : qu'ils tirerent, pour la
ıpart, leurs pistolets en l'air, &
ırnerent tout court pour aller se
ettre à la queue de l'armée.

Cependant le Comte d'Egmont &
Espagnols qu'il conduisoit firent
e terrible charge sur l'escadron du
ɔi sans pouvoir l'entamer. On se
ttit en cet endroit avec beaucoup
courage ; mais le Comte d'Eg-
ɔnt ayant été tué par un nommé
ınslebon, qui lui cassa la tête d'un
up de pistolet, les Ennemis com-
ençoient à reculer, lorsque Henri
t-de Rodes, qui portoit la Cor-

1590. nette du Roi, ayant reçu dans les yeux une bleſſure qui l'aveugloit, & la bride de ſon cheval ayant été rompue, fut emporté hors de la mêlée, & fut ſuivi par un jeune Seigneur, qui portoit un panache ſemblable à celui du Roi. On crut que c'étoit ce Prince qui ſe retiroit du combat, & pluſieurs le ſuivirent. Le Roi, averti de ce déſordre, courut de rang en rang avec beaucoup de danger, pour diſſiper cette erreur. Dès qu'on le vit, le courage de la Nobleſſe ſe ranima ; elle fit de ſi grands efforts qu'elle enfonça les Ennemis, & les mit en déroute au point de les obliger de prendre la fuite ; de ſorte que les Ducs de Mayenne, de Nemours & d'Aumale, ne ſe trouvant plus accompagnés que d'environ trente Gentilshommes, ſans pouvoir rallier les fuyards, furent obligés d'abandonner le champ de bataille ; car leur infanterie, ayant vu la déroute de la cavalerie, s'étoit auſſi-tôt débandée, preſque ſans rendre de combat. On perdit pendant quelque tems le Roi de vue dans la mêlée, où il ſe

se trouva seul avec douze ou treize Gentilshommes au milieu des Ennemis... Il tua de sa main l'Ecuyer du Comte d'Egmont. *Il faut jouer du pistolet*, dit-il à sa troupe; *plus d'Ennemis*, *plus de gloire.* (1) 1590.

Il ne restoit de troupes en corps dans la campagne qu'un gros bataillon Suisse, auquel s'étoient joints plusieurs François; il se retiroit en bon ordre & faisoit bonne contenance, lorsque le Maréchal de Biron fit avancer du canon pour le rompre plus facilement. Mais le Roi, qui avoit dans son armée des troupes de cette Nation, se ressouvenant des marques d'affection qu'elle lui avoit données lors de son avénement au Trône, voulut lui témoigner sa reconnoissance, en conservant ce bataillon; il lui envoya un Trompette lui offrir bon quartier. Les Suisses l'accepterent; &, ayant mis les armes bas, ils consentirent de passer à son service. Le Roi, par la suite, manda cette nouvelle à M. de Sillery son Ambassadeur en Suisse, pour

[1] Mathieu, Tom. 2. Liv. 1.



1590. l'annoncer aux Cantons, qui lui en firent faire leurs remercimens (1).

Le Roi, ne voyant plus d'Ennemis sur le champ de bataille, rallia la plus grande partie de sa cavalerie : il en composa trois corps pour aller à la poursuite des fuyards ; il en donna un au Baron de Biron, un autre au Grand Prieur, & se mit à la tête du troisieme, accompagné du Prince de Conty, des Ducs de Montpensier & de la Trimouille, du Maréchal d'Aumont, du Comte de S. Paul, de plusieurs autres Seigneurs, & de trois cents Gentilshommes qui étoient arrivés pendant le combat sous la conduite du sieur d'Humieres.

Le Duc de Nemours, Bassompiere & le Vicomte de Tavannes se sauverent du côté de Chartres. Le Duc de Mayenne & le plus grand nombre prirent la route d'Ivry, où ils passerent la riviere d'Eure, dont le Duc fit aussi-tôt rompre le pont. Cette précaution ne l'auroit pas mis en sûreté, si les habitans de Mantes

(1) Lettre du Roi à M. de Sillery, du 14 Mars 1590.

avoient perſiſté dans la réſolution de lui fermer leurs portes : mais il leur fit tant d'inſtances & de prieres ; il les aſſura ſi fermement que le Roi avoit été tué, que la perte étoit égale des deux côtés, qu'ils le reçurent dans leur Ville. Le Roi, ne pouvant ſe procurer un paſſage aſſez prompt ſur la riviere abandonna la pourſuite, & vint le ſoir même coucher à Roſny. 1590.

La victoire fut complette ; le canon, tout le bagage & tous les drapeaux tomberent en la puiſſance du Vainqueur. De toute cette armée, qui étoit de plus de ſeize mille hommes, il ne s'en ſauva pas le quart ; le reſte fut tué ou fait priſonnier. Le Roi viſita le champ de bataille, &, voyant le corps du Comte d'Egmont tout ſouillé de ſang & de fange, il en eut pitié : mais on lui dit que cette mort n'étoit que trop glorieuſe pour celui qui portoit les armes en faveur des meurtriers du feu Roi qui étoit ſon proche parent, & avec les Eſpagnols, qui avoient fait mourir ſon pere, dont il déshonoroit la mémoire par une lâche ambition de faire fortune. Henri jettant enſuite la

vue sur les soldats Espagnols qui
1590 avoient été tués avec le Comte d'Egmont, il dit en riant à ceux qui l'accompagnoient : *Ah ! pour le coup, le Roi d'Espagne doit me reconnoître pour Roi de France ; je lui ai donné une bonne preuve que je le suis, en guérissant des écrouelles un si grand nombre d'Espagnols.*

Le Roi perdit dans cette bataille environ cinq cents hommes, du nombre desquels furent vingt Gentilshommes. Les principaux étoient Clermont d'Entragues, Capitaine de ses Gardes, qui fut tué proche de lui ; Longaunay, Gentilhomme de Normandie, âgé de soixante-douze ans ; de Crenay, Cornette du Duc de Montpensier, & Feuquieres.

Parmi les blessés furent le Baron de Biron, blessé au bras & à la tête ; le Marquis de Nesle, qui, quoique Capitaine d'une compagnie de Gendarmes, voulut combatre à la tête des Chevaux Légers, le Comte de Choisy, les deux freres d'O, Montlouet, la Vergne, le Comte du Lude & le Baron de Rosny. Celui-ci, qui accompagnoit le Roi & combattoit

dans son escadron, eut deux chevaux tués sous lui; & quoiqu'il eût reçu six blessures de feu, de lance & d'épée, il fit prisonniers les sieurs de Chantelou, Sigogne, la Chataigneraye & d'Amfreville, & il s'empara de la Cornette Blanche du Duc de Mayenne. Le Roi fit tous ses efforts pour épargner le sang de ses Sujets; il fit crier dans la déroute: *Sauvez les François, & main-basse sur l'Etranger.* Il traita les prisonniers, & surtout les Gentilshommes, avec beaucoup d'humanité. Il avoit fait avant la bataille une action bien capable de lui concilier les cœurs de tous ses Officiers (1). 1589.

Le Colonel Theodoric Schomberg, Commandant de plusieurs compagnies de Reîtres, avoit été forcé la veille de la bataille, par les cris de ces brutaux, de lui demander ce qui leur étoit dû de leur paie, & de lui représenter que sans cela ils ne vouloient pas combattre. Le Roi, tout encolere d'une pareille demande, lui répondit: *Comment, Colonel,*

(1) M. de Perefixe.

1598. *eſt-ce le fait d'un homme d'honneur, de demander de l'argent quand il faut prendre les ordres pour combattre?* Le Colonel ſe retira confus ſans rien repartir. Mais le lendemain, comme le Roi eut arrangé toutes ſes troupes, il ſe ſouvint qu'il avoit maltraité Schomberg, il alla le trouver, & s'avançant vers lui, il lui dit: *Colonel, nous voici dans l'occaſion; il ſe peut faire que j'y demeurerai, il n'eſt pas juſte que j'emporte l'honneur d'un brave Gentilhomme comme vous. Je déclare donc que je vous reconnois pour un homme de bien, & incapable de faire une lâcheté.* Cela dit, il l'embraſſa: & auſſi-tôt le Colonel, la larme à l'œil, lui répondit: *Ah! Sire, me rendant l'honneur que m'aviez ôté, vous m'ôtez la vie; car j'en ſerois indigne, ſi je ne la mettois aujourd'hui pour votre ſervice: ſi j'en avois mille, je les voudrois toutes répandre à vos pieds.* Effectivement il fut tué dans cette bataille.

Le ſoir même de cette mémorable journée, comme le Roi ſoupoit au Château de Roſny, ayant été averti que le Maréchal d'Aumont venoit lui

rendre compte de ce qu'il avoit fait : il ſe leva pour aller au-devant de lui, & l'ayant étroitement embraſſé, il le convia à ſouper, & le fit aſſeoir à ſa table avec ces obligeantes paroles : *Il eſt bien raiſonnable que vous ſoyez du feſtin, puiſque vous m'avez ſi bien ſervi à mes nôces.* 1590.

Le Roi fut redevable de cette victoire à ſon expérience, ſon courage & ſon intrépidité : il ſe portoit partout où il croyoit ſa préſence néceſſaire ; il reçut pluſieurs coups dans ſes armes, & ſon caſque fut tout briſé. Il fut admirablement ſecondé par le Maréchal d'Aumont, par le Duc de Montpenſier & par le Maréchal de Biron. Celui ci ne combattit pas ; mais ſe préſentant à propos avec ſon corps de réſerve dans tous les lieux où ſa préſence étoit néceſſaire pour y porter du ſecours, il contribua plus qu'aucun des autres Généraux au gain de la bataille. La ſeule choſe qu'on pût reprocher au Roi, fut d'avoir trop expoſé ſa Perſonne. Après la bataille le Maréchal de Biron lui dit : *Sire, vous avez fait aujourd'hui le devoir du Maréchal de*

Biron, & le Maréchal de Biron a fait
1590. *ce que devoit faire le Roi.* Mais ce qui fait le plus d'honneur à ce Prince, c'eſt, comme nous l'avons dit, qu'il avoit dreſſé lui même l'ordre de la bataille, qui fut exécuté par ſes Officiers & ſes ſoldats avec beaucoup d'exactitude & de préciſion.

Le fruit de la victoire d'Ivry fut la reddition de Mantes & de Vernon, qui le rendirent Maître de tous les ponts ſur la Seine entre Paris & Rouen.

Cette nouvelle étant répandue dans les Provinces à la ſuite des avantages qu'il avoit remportés l'année précédente, y porta l'allégreſſe, & releva le courage de ſes Partiſans, qui en conçurent les plus grandes eſpérances.

Après une ſi éclatante victoire qui avoit preſqu'anéanti les forces de la Ligue, le ſeul parti que ce Prince avoit à prendre étoit de faire le ſiege de Paris, & de forcer, s'il étoit poſſible, les habitans à rentrer ſous ſon obéiſſance. Il ſéjourna quinze jours à Mantes, tant pour donner quelques repos à ſes troupes, qu'à cauſe

des pluies considérables qui survinrent & l'empêcherent de mettre son armée en campagne; mais le beau tems étant revenu, il décampa le 30 Mars pour se rendre aux environs de cette Ville. 1590.

Il s'étoit flatté que sa victoire & l'approche de son armée auroit jetté la consternation dans le cœur des Parisiens; mais lorsqu'il arriva, il trouva que les Chefs de la Ligue, par leurs manœuvres, avoient beaucoup diminué les allarmes des Bourgeois.

Avant que la nouvelle de la défaite fut portée à Paris, les Seize avoient fait semer dans la Ville que le Béarnois avoit perdu cinq cents hommes à un assaut devant la Ville de Dreux, & qu'ensuite, en ayant levé le siege, il avoit été tué ou blessé à mort dans un combat. Après avoir prévenu les esprits par ces faussetés, ils employerent l'adresse & l'éloquence de leurs Prédicateurs, qui insinuoient au Peuple que Dieu permettoit que ses Elus fussent éprouvés par des adversités. Ensuite, ne pouvant plus cacher la vé-

rité de la défaite de leur armée, & la
1590. perte qu'ils avoient faite à Ivry, qu'ils diminuoient néanmoins considérablement, ils avoient exalté les moyens qu'on avoit de s'en relever, particulierement par l'espérance d'un grand secours qu'on attendoit des Pays Bas. Ces discours calmerent si bien les esprits, qu'on n'y reconnoissoit qu'une très légere altération.

Cependant le Duc de Mayenne, qui redoutoit les reproches, les plaintes de ceux auxquels il avoit fait de si magnifiques promesses, & les brocards des Politiques, n'osoit s'exposer aux regards de cette grande Ville; il s'arrêta à Saint-Denis pour apprendre ce que les Parisiens pensoient de lui. Le soir même de son arrivée, le Légat accompagné de l'Archevêque de Lyon, de Villeroy, & de Mendoze, Ambassadeur d'Espagne, vinrent le trouver; &, l'ayant consolé sur sa disgrace, lui promirent toute assistance de la part du Pape & du Roi Catholique.

Le Commandeur de la Morée fut dépêché sur-le-champ au Duc de Parme, qui commandoit dans les

Pays-Bas, afin de le presser d'envoyer du secours ; & deux jours 1590
après, le Duc de Mayenne se rendit à Soissons, pour être plus à portée de traiter avec les Espagnols. Avant de partir, il écrivit dans les Provinces à tous ceux de son Parti pour tâcher de les rassurer par les espérances d'une prompte ressource ; il écrivit aussi au Pape & au Roi d'Espagne des Lettres très pressantes pour les engager à lui procurer de prompts & puissants secours, sans lesquels il ne pourroit retenir dans le devoir les Peuples, & principalement la Ville de Paris.

Mais parceque les secours qu'il attendoit de Rome & des Pays-Bas, & les troupes qu'il vouloit lever en France, ne pourroient être sur pied de quelques mois, il convint, avec les Chefs de la Ligue, de faire des propositions de paix, afin de rallentir les progrès du Roi, & d'avoir le tems de fournir Paris de munitions. Pour cet effet Villeroy écrivit à du Plessis-Mornay, qui étoit son ami, pour lui demander une conférence ; elle fut effectivement tenue de l'a-

grément du Roi au Château de
1590. Suindre, près de Mantes. Villeroy,
témoigna dès l'abord une si grande inclination de la part du Duc de faire la paix, qu'on se flatta d'y réussir ; mais le Roi, s'appercevant que ses Ennemis vouloient traîner l'affaire en longueur, partit de Mantes le 30 Mars. Le Légat, voyant une armée victorieuse si proche de Paris, essaya lui-même de redoubler l'artifice, pour gagner du tems ; &, feignant de se porter avec sincérité à un accommodemeet, demanda au Cardinal de Gondy, que le Roi estimoit beaucoup, s'il n'y avoit pas moyen de pacifier les troubles qui affligeoient la France ? Le Cardinal ayant répondu que ce soin étoit digne d'un Légat du S. Siege, en fit rapport au Roi, qui consentit à une nouvelle conférence. Elle fut indiquée à Noisy, Village près de Paris, où le Maréchal de Biron, nommé par le Roi, se trouva avec Givry, & de Revol, Secrétaire d'Etat. Le Légat s'y rendit ensuite, accompagné du Cardinal de Gondy, de quelques Prélats Italiens, de Vil-

Ieroy, & du ſieur de Belin. Il propoſa d'abord d'aſſembler les Etats 1590.
Généraux, afin de pourvoir à la paix du Royaume & à la ſûreté de la Religion. Le Maréchal de Biron, auſſi habile Négociateur que grand homme de guerre, répondit que, dans la conjoncture où étoient les affaires, cet expédient étoit auſſi inutile qu'impoſſible. Enſuite le Légat propoſa une Treve pour travailler à une paix finale; mais cette demande ne fut pas mieux reçue que la premiere. Il fit encore quelques autres ouvertures qui n'agréerent pas davantage. Il falloit que ce bon Légat fût un imbécille, pour n'être pas inſtruit que les Députés du Roi étoient les hommes de tout le Royaume les plus difficiles à être trompés, & les plus affectionnés à la perſonne du Roi. Il s'attacha à Givry, & déploya ſon éloquence pour l'exhorter à changer de Parti; & voyant qu'il n'y gagnoit rien, il lui remontra qu'au moins, pour faire voir qu'il étoit bon Catholique, il devoit demander, pour avoir ſuivi le parti d'un Prince Hérétique, l'ab-

solution au S. Pere, ou à son Légat.
1590. Givry, feignant d'être touché, de respect & de repentance, se jetta à genoux aux pieds du Légat, & demanda pardon des maux qu'il avoit faits aux Parisiens ; mais, après qu'il eut reçu la bénédiction, il resta quelque tems encore dans la même posture ; & le Légat lui disant de se relever, Givry ajoûta qu'il attendoit aussi l'absolution des maux qu'il prétendoit leur faire à l'avenir. Le Légat, confus de ce qu'on se mocquoit ainsi de lui, & voyant que sa ruse avoit mal réussi, se retira le même jour à Paris.

Ces conférences n'empêchoient pas le Roi de continuer à resserrer la Ville. Son armée étoit de quatorze mille hommes de pied & de quatre mille chevaux : quoiqu'elle ne fût pas suffisante pour en former régulierement le siege, cependant elle l'étoit assez pour la tenir étroitement bloquée. S'étant rendu maître de toutes les Places au-dessus de cette Ville, comme il l'étoit de celles au-dessous, il fit avancer ses troupes aux environs ; il fit cons-

truire un pont vis-à-vis de Conflans, d'où il envoyoit des Partis courir la 1590.
campagne vers Gentilly, Issy, Vaugirard, & les Villages circonvoisins, ensorte que les vivres ne pouvoient, en aucune façon, venir par terre. On plaça sur le haut de Montmartre, & sur la butte de Montfaucon, quelques pieces d'artillerie pour intimider les Parisiens.

Cependant le Duc de Nemours, Gouverneur de Paris, avoit pris les plus justes mesures pour se précautionner contre tous les événemens qu'il pouvoit avoir à craindre. Il fit réparer les bréches des murailles, élever des terrasses & des cavaliers en divers lieux, remplir de terre quantité de tonneaux pour faire des barricades au besoin, planter des barrieres & des pieux à toutes les avenues. Il fit fondre & monter soixante-cinq pieces de canon de différens calibres, qu'il plaça sur les remparts; & pour empêcher les surprises par la riviere, il fit tendre deux grosses chaînes de fer, l'une du quai des Céléstins à celui de la Tournelle, & l'autre de la porte de

1589. Nesle à la Tour du Louvre, soutenues sur des estacades & des bateaux, avec des corps-de-gardes aux deux bouts & au milieu dans de grands bateaux, sur lesquels on avoit placé des pieces de canon. Il logea les Suisses dans le Temple ; il confia aux Lansquenets la garde des murailles, depuis la porte Neuve jusqu'à l'Arsenal. Il laissa la Bastille à Bussy, & ne mit aux postes les plus importans pour y veiller, que ceux qui étoient intéressés à le faire exactement, par le désespoir d'obtenir leur pardon si la Ville étoit prise.

A l'égard des vivres, on fit la recherche la plus exacte du bled, & de toutes les especes de grains : on en pourvut assez abondamment ceux qui avoient le plus de crédit sur le Peuple ; tels que les Seize, les Capitaines des Quartiers, les Prêtres, les Prédicateurs, pendant qu'on n'en donnoit qu'avec la plus grande économie, qui étoit d'une livre de pain par jour, aux autres habitans.

Les Duchesses de Montpensier, de Nemours, d'Aumale, & plu-

ſieurs autres Dames, eurent auſſi leurs fonctions, qui furent de donner en public aux autres femmes, 1590. l'exemple de la ſobriété, de la conſtance & de la fermeté, & d'employer dans les occaſions, les careſſes, la libéralité, & toutes ſortes d'artifices.

On joignit à cela la crainte des ſupplices pour intimider les Politiques, c'eſt-à-dire, ceux qu'on ſoupçonnoit de favoriſer le Roi; & ſur le moindre ſoupçon, on les arrêtoit, on leur faiſoit payer de groſſes rançons, & l'on faiſoit pendre ceux qui n'avoient pas le moyen de ſe racheter. Avec tant de précautions, les Ligueurs trouverent le ſecret de faire durer le ſiege pendant quatre mois, & d'attendre l'arrivée du ſecours.

Cependant les Bourgeois auroient été obligés de ſe rendre ou de mourir de faim, ſi le Roi eût été bien ſervi; mais ſes Officiers & ſes Soldats étoient les premiers à laiſſer paſſer des vivres, parcequ'ils les vendoient exceſſivement cher aux habitans. Le ſieur de Gi-

1590. vry, qui commandoit au Pont de Charenton, laissa passer un convoi considérable moyennant quarante-cinq mille livres ; les Commandans des autres postes en faisoient de même. Le Roi, dont le cœur étoit extrêmement tendre & compatissant, instruit des miseres que le Peuple souffroit, fermoit les yeux à toutes ces manœuvres. D'ailleurs, comme il avoit beaucoup de partisans dans la Ville, il aimoit mieux attendre l'effet de quelque sédition, ou de quelque conspiration, qui éclateroit en sa faveur. La plus considérable fut celle d'un nommé Vigny, Receveur de la Ville & beau-frere du Président Brisson, qui avoit fait le complot de livrer au Roi une porte de la Ville ; mais sur le point de l'exécuter, il fut découvert par un Prêtre. Tant de personnes puissantes y avoient part, que le Duc de Nemours n'osa pas l'approfondir ; il se contenta de faire sortir de la Ville Vigny, après que la Chapelle-Marteau, Prévôt des Marchands, lui eut fait payer une rançon de trente-six mille livres, & l'on fit

pendre cinq ou ſix perſonnes des moins accréditées. 1590.

Il ne ſuffiſoit pas aux Ligueurs d'intimider les Politiques, pour les empêcher d'introduire le Roi dans la Ville, il falloit encore entretenir, dans une obéiſſance aveugle, une populace indocile & changeante, qui pouvoit revenir de la haine qu'on lui avoit inſpirée contre ſon Roi.

Pendant qu'on employoit pour cet effet le prétexte de la Religion, dont on faiſoit des uſages tantôt ſérieux & tantôt ridicules, on apprit la nouvelle que le Cardinal de Bourbon étoit malade. Le Légat & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne engagerent le Prévôt des Marchands, les Echevins & pluſieurs des principaux Bourgeois, de propoſer à la Sorbone trois queſtions en forme de cas de conſcience, pour les examiner & en donner la déciſion.

1°. On demandoit, ſuppoſé que le bon Roi Charles X mourût, ſi les François pouvoient, en ſûreté de conſcience, reconnoître pour Roi Henri de Bourbon, ou tout autre Prince fauteur d'Hérétiques,

1590. même après qu'il auroit été absous des censures qu'il avoit encourues.

2°. Si celui qui travaille à procurer la paix avec ledit Henri, ou qui le permet pouvant l'empêcher, peut être réputé suspect, ou fauteur d'hérésie ?

3°. Si cela regarde le droit divin, & peut être approuvé par un Catholique sans péché mortel, & sans mériter la damnation ; & enfin si de s'opposer audit Henri de toutes ses forces, est une chose méritoire, & si de lui résister jusqu'à répandre son sang, peut être appellé un martyre ?

Ceux qui proposoient ces questions étoient bien sûrs qu'elles seroient approuvées par la Sorbone, qui n'étoit qu'une troupe de Prêtres & de Moines corrompus, qu'on entretenoit dans l'abondance, pendant que le Peuple mouroit de faim.

Voici donc quelle fut la décision : » Il est défendu, par le droit divin, » à tous Catholiques de reconnoître » pour Roi un homme Hérétique ou » fauteur d'Hérétiques, ennemi no» toire de l'Eglise, & plus encore,

» relaps & excommunié par le Pape.
» Quiconque agit pour l'élever 1590.
» ſur le Trône, ou permet qu'il
» parvienne à la Couronne, le pou-
» vant empêcher, viole les ſacrés
» canons, eſt juſtement ſuſpect d'hé-
» réſie & pernicieux à la Religion &
» à l'Egliſe.

» Comme donc Henri de Bourbon
» eſt Hérétique, fauteur d'Hérétiques, relaps, & nomément excommunié, les François ſont obligés en conſcience, quand même il obtiendroit ſon abſolution, de ne le pas reconnoître pour Roi, & d'empêcher qu'on ne faſſe la paix avec lui; & il faut être perſuadé que ceux qui lui réſiſtent juſqu'à verſer leur ſang, en recevront une récompenſe éternelle, & obtiendront la palme du martyre, en qualité de défenſeurs de la Foi ». Cette déciſion fut donnée le 7 Mai 1590 dans la grand'Salle du College de Sorbone, tous les Docteurs y ayant été appellés.

Ce Decret fut publié dans les Chaires par les Prédicateurs, qui firent d'amples Commentaires ſur la

nécessité où les Peuples étoient de
1590. ne jamais reconnoître ni obéir à un
Prince Hérétique.

Lorsqu'on les eut imbus de ces détestables maximes, on fit une procession générale, qui se rendit aux Augustins, où, après une Messe solemnelle & un sermon sur la constance que tout Catholique doit avoir pour la défense de la Religion, le Légat, revêtu de ses habits pontificaux, tenant le Livre des Evangiles ouvert, reçut un nouveau serment de tous les Princes, Princesses, Prélats, Seigneurs, Chefs de tous les Corps, Colonels, Capitaines, par lequel ils promirent de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour maintenir la Religion Catholique dans le Royaume, défendre Paris & les autres Villes de l'Union, & de ne se soumettre jamais à un Roi Hérétique. Le même serment fut ensuite prêté par le Peuple entre les mains des Chefs des Quartiers, & l'on envoya des ordres dans les Provinces d'en faire de pareils dans toutes les Villes liguées, après y avoir publié le De-

cret de la Sorbone ; & pour donner [redacted]nt à sa décision 1590.
qu'au nouveau serment, le Parlement de la Ligue rendit un Arrêt conforme à l'un & à l'autre, par lequel il étoit défendu de parler de paix avec Henri de Bourbon sous peine de la vie, & enjoint d'obéir en tout au Duc de Nemours, Gouverneur de l'Isle de France.

Les auteurs de cette cérémonie, ne la croyant pas suffisante pour tenir le Peuple dans les chaînes du fanatisme & de la séduction, en imaginerent encore une autre, dont la bisarrerie & l'extravagance font connoître quels moyens on employoit pour confirmer les Peuples dans la révolte, & qui marquoit plutôt le déréglement de leur esprit & leur fureur, qu'un véritable attachement pour la Religion.

Ce fut une autre procession, dans laquelle parurent, au nombre d'environ seize cents, des Moines choisis de toutes les Communautés Religieuses, & particulierement des Capucins, Cordeliers, Jacobins, Carmes, Augustins, Minimes &

Feuillans ; car les Bénédictins, les
1590. Chanoines Rég[illegible]
& autres Communautés rentées ne s'y trouverent pas. Ils étoient la plupart armés sur leurs frocs ; les uns avoient le casque en tête, la cuirasse lur le dos, l'épée au côté, la pique ou la hallebarde sur l'épaule, d'autres portoient des mousquets. Ils marchoient rangés quatre à quatre, ayant à leur tête le sieur Roze, Evêque de Senlis (1), por-

(1) Guillaume Roze nâquit à Chaumont en Bassigny. Il étoit grand Maître du College de Navarre, & Prédicateur du Roi Henri III, qui le nomma à l'Evêché de Senlis en 1582. Il fut un des plus séditieux Prédicateurs de la Ligue ; il justifia dans un de ses sermons le parricide commis par Jacques Clément. Il fit imprimer en 1512 un Livre qu'il intitula : *De justa Reipub. Christianæ in Reges impios & hereticos animadversione*. Tout autre Prince que Henri IV auroit fait châtier un si méchant fou ; car il avoit de tems en tems des accès de folie ; mais il se contenta de le renvoyer dans son Diocèse. Il n'en devint pas plus sage. Ayant été convaincu d'avoir tenu des discours séditieux à l'occasion de l'Edit de Nantes, & d'avoir mis des notes au Livre de l'Avocat d'Orléans, intitulé : *Le Banquet du Comte d'Arete*, il fut cité

tant

tant un Crucifix d'une main & de l'autre une longue pique. Hamilton, 1590.
Ecossois, Curé de S. Côme, & plusieurs de ses Confreres faisoient l'office de Sergens. La procession s'arrêtoit de tems en tems pour se reposer & faire des salves de mousqueterie entremêlées d'Hymnes & de Cantiques. Ce spectacle pensa être funeste au Légat. Ayant rencontré la procession au bout du Pont Notre-Dame, il fit arrêter son carosse pour la voir passer. Elle voulut lui faire honneur par une décharge générale de ses armes; mais quelque mal adroit ou mal intentionné, dont le fusil étoit chargé à balles tua son Secrétaire à côté de lui, ce qui l'obligea de se retirer, & l'empêcha de jouir plus long-

au Parlement. Il eut la hardiesse de s'y présenter en habits pontificaux; n'ayant pas voulu s'en dépouiller, on l'obligea de se rétracter, & de faire, tête nue, réparation dans la Grand'Chambre; il fut encore condamné en cinquante écus d'amende envers les prisonniers, & défenses lui furent faites de prêcher d'un an, ni d'approcher de Senlis pendant ce tems-là. Il mourut en 1602.

tems de cette ridicule revue, craig-
1593. nant que quelque Politique ne fût plus adroit : comme il falloit figne de la main de cesser de tirer, ces Moines crurent qu'il leur donnoit des bénédictions, & redoublerent leurs salves ; ce qui l'obligea de dire à son cocher de se retirer au plus vîte. C'étoit par de pareilles manœuvres qu'on avoit trouvé le secret de faire prolonger le siege pendant trois mois, sans que le Roi vît aucune apparence de pouvoir réduire les Parisiens. Ils étoient soutenus par les libéralités de l'Ambassadeur d'Espagne, des Princes & Princesses de la Ligue, & du Légat, qui s'épuiserent pour soulager la misere des particuliers, à quoi le Duc de Nemours avoit aussi employé l'argenterie des Eglises, les joyaux & les meubles de la Couronne, pendant qu'il agissoit avec une activité infatigable pour empêcher les surprises & arrêter les complots des Politiques.

Cependant l'armée du Roi augmentoit considérablement. L'espérance qu'on avoit de le voir bien-tôt

maître de sa Capitale lui procuroit tous les jours de nouveaux secours. 1590.
Ceux qui étoient restés neutres & dans l'irrésolution, prenoient le parti pour lequel la fortune paroissoit se décider ; d'autres y étoient attirés par l'appas du pillage d'une Ville, qui, par son opiniâtreté, couroit à sa ruine ; d'autres enfin, sincerement attachés au Roi, s'empressoient de contribuer à le rendre maître de son Royaume, & le faire triompher de ses Ennemis. Le Prince de Conty, après la prise de Châteaudun, lui avoit amené les forces du Poitou, de la Touraine, du Mans & de l'Anjou. Le Vicomte de Turenne, encore tout languissant d'une longue maladie, s'étoit fait apporter au camp du Roi dans une litiere à la tête de mille chevaux & de quatre mille fantassins. Le sieur d'Humieres qui avoit resserré le Duc d'Aumale dans les Villes de Picardie après l'avoir battu, envoya deux Régimens & trois cents chevaux. Mais il n'y eut personne dont l'arrivée fût plus agréable & plus utile au Roi que celle de Louis de

Gonzague, Duc de Nevers, qui
1590. s'étoit enfin hautement déclaré pour
lui. Ce Seigneur étoit un des plus honnêtes hommes du Royaume & des plus vertueux ; il aimoit la Religion & l'Etat. Ayant reconnu que la Ligue ruinoit l'une & l'autre, il l'avoit quittée, mais sans prendre de parti, & s'étoit retiré dans ses terres, où, ayant médité sur tous les moyens possibles d'engager le Roi à changer de Religion, il avoit jugé qu'il n'y en avoit point de meilleur & de plus chrétien que de lui avouer une entiere obéissance. Comme il avoit beaucoup d'esprit il voit fait de sérieuses réflexions sur tout ce qui s'étoit passé, sur la conduite sage & courageuse du Roi, qu'il savoit n'être point entêté sur l'article de la Religion, & il s'étoit flatté de le voir rentrer dans le sein de l'Eglise. D'ailleurs il avoit considéré qu'il pouvoit avoir de fortes raisons de retarder sa conversion, dans la crainte d'indisposer les Huguenots, qui lui étoient nécessaires pour se soutenir contre ses Ennemis ; & pour montrer qu'il donnoit à son

amour pour la paix ce qu'il avoit [redacted] instantes re- 1590. cherches du Roi, non-seulement il refusa les récompenses que le Roi voulut lui donner, mais il lui offrit généreusement ses grands biens, dont il employa la meilleure partie pour le service de son Prince. L'exemple du Duc de Nevers ramena aussi beaucoup de Noblesse; ensorte que le Roi se vit en état de pousser ses Ennemis & de les réduire.

Mais il étoit arrêté par des circonstances auxquelles la bonté de son cœur ne pouvoit résister. Au commencement du siege, il avoit accordé la permission de passer au travers de son camp à une infinité de vieillards, de femmes & d'enfans que le Duc de Nemours avoit mis hors de la Ville, comme bouches inutiles. Il étoit presque sûr, avec son armée, de se rendre Maître de la Ville; mais il appréhendoit, si elle étoit forcée, de la voir au pillage, & souffrir tous les excès auxquels sont exposées les Villes prises d'assaut. Il étoit instruit de

l'extrêmité à laquelle elle étoit ré-
1590. duite ; elle avoit épuisé jusqu'aux nourritures les plus viles & les plus dégoûtantes. Les chevaux, les ânes, les chiens, les chats, les rats, & jusqu'aux cuirs de ces animaux, avoient servi d'alimens à ces malheureux citoyens. On a même écrit que les horreurs du siege de Jérusalem avoient été renouvellées dans cette occasion, & que des femmes avoient mangé leurs enfans. Paris en étoit effectivement l'image, étant réduit à cette extrêmité par une troupe de scélérats ambitieux, de Prêtres forcenés & corrompus, de citoyens perdus de crimes, & qui avoient mérité les plus rigoureux châtimens. Il se fit plusieurs complots que le Duc de Nemours arrêta par la rigueur des punitions qu'il fit faire. Cependant la crainte qu'il eut de succomber à la fin, l'obligea de faire faire une exacte perquisition dans les Maisons Religieuses : on en trouva plusieurs qui étoient fournies de vivres pour plus d'un an. Ils furent distribués au Peuple ; mais quoique ce fût avec

la plus grande œconomie, à peine purent-ils suffire pendant quelques 1590. jours pour le grand nombre de ceux qui avoient besoin ; & l'on compte que pendant le dernier mois du siege il mourut plus de quatorze mille personnes.

Cependant le Roi s'étoit emparé de tous les fauxbourgs ; & s'il avoit suivi le conseil de ses principaux Officiers, il auroit fait attaquer la Ville, & peut-être l'auroit-il prise d'assaut ; mais il voulut encore temporiser. Il écrivit au Duc de Nemours la Lettre suivante, pour l'engager à prévenir la ruine à laquelle Paris étoit sur le point de succomber.

„ Mon Cousin, vous avez fait „ assez paroître votre valeur & gé„ nérosité en la défense de Paris „ jusqu'ici ; mais de vous opiniâtrer „ davantage sous une vaine attente „ de secours, il n'y a aucune appa„ rence : & si vous me contraignez „ de tenter la force, vous pouvez „ penser qu'il ne sera lors en ma „ puissance d'empêcher qu'elle ne „ soit pillée & saccagée. Encore,

„ quand le secours que vous atten-
1590. » dez viendroit, vous savez qu'il
» ne peut passer jusqu'à vous sans
» une bataille, laquelle devant que
„ me donner ni me présenter, votre
„ frere se souviendra de la derniere ;
» & quand Dieu me défavoriseroit
» tant pour mes péchés, que je la
» perdisse, votre condition seroit
„ encore pire (pour n'avoir voulu
„ reconnoître votre Roi légitime &
» naturel), de tomber sous le joug
„ & domination des Espagnols, les
» plus fiers & cruels du monde. Par-
„ tant je vous prie de vous souvenir
» de ce qui s'est passé, & jetter les
» yeux sur ce qui peut avenir, &
„ me reconnoître pour tel que de-
„ vez, votre Roi & bon ami. *Signé*,
» HENRI».

Le Duc de Nemours ne répondit point au Roi ; mais il écrivit à un des deux Maréchaux de France, & le pria de dire au Roi de Navarre : » Qu'encore qu'il fût son » serviteur, il l'étoit plus de la Re- » ligion Catholique & de la Foi, » qui ne lui permettoient pas de le » reconnoître, à cause de sa fausse

» Religion ; mais qu'embrassant la
» véritable, & se faisant Catholi- 1590.
» que, il seroit le premier qui tra-
» vailleroit à le faire reconnoître,
» à faire la paix, & obliger les Pa-
» risiens à lui ouvrir leurs portes ;
» mais autrement qu'ils étoient dé-
» libérés de mourir plutôt tous, &
» lui avec eux, que de contrevenir
» à ce qu'ils avoient promis authen-
» tiquement ».

Cependant le Duc de Nemours ne put empêcher que le Cardinal de Gondy ne fît une tentative pour engager le Roi à faire la paix. Il se rendit avec quelques autres personnes à l'Abbaye de S. Antoine pour faire des propositions : mais elles furent si vagues, que le Roi s'apperçut bien qu'elles n'étoient pas sérieuses, & qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser. Il étoit accompagné de sa principale Noblesse. La foule étoit si grande, qu'il avoit de la peine à se retourner ; & comme il vit qu'elle étonnoit le Cardinal, il lui dit en riant : *Cette Noblesse me presse bien autrement dans un jour de bataille.*

1590. Enfin on apprit la nouvelle véritable & certaine, mais preſque toujours fauſſement débitée, du ſecours tant de fois promis aux Pariſiens. Le Roi, depuis la bataille d'Ivry, avoit toujours douté, avec raiſon, que le Roi d'Eſpagne oſât diminuer les forces qu'il étoit obligé d'entretenir contre les Provinces-Unies qui lui faiſoient une rude guerre, pour les envoyer en France; & d'ailleurs le Duc de Mayenne, depuis ſa défaite, étoit hors d'état de former une armée capable de tenir la campagne. Il étoit en Picardie, où il avoit bien de la peine à raſſembler les débris de ſa défaite d'Ivry. Il étoit ſi mal accompagné, que le Roi en étant informé, s'étoit mis à la tête d'un gros corps de cavalerie pour l'aller joindre. Il avoit fait dix-ſept lieues d'une traite, & il enveloppoit le Duc, ſi l'on ne l'eût aſſez tôt averti pour ſe jetter dans la Ville de Laon, d'où il étoit allé à Condé s'aboucher avec le Prince de Parme, Général des troupes Eſpagnoles dans les Pays-Bas. Farneſe étoit bien fâché de les quit-

tér pour porter du secours à la Ligue. Il appréhendoit d'exposer la 1590.
réputation qu'il avoit acquise, contre un Prince dont la valeur & l'expérience étoient si généralement reconnues, & qui avoit gagné trois batailles en moins de deux ans & demi, contre des armées supérieures aux siennes ; mais Farnese fut forcé d'exécuter les ordres de son Maître. Il reçut Mayenne avec beaucoup de hauteur & de fierté ; il lui fit essuyer toutes sortes de désagrémens, & il affecta de les augmenter encore, piqué du refus formel que fit le Duc de lui livrer aucunes Places pour assurer sa retraite & pour gage des grandes dépenses que le Roi d'Espagne faisoit pour la Ligue. Il lui promit enfin du secours ; mais il lui dit qu'il ne lui confieroit pas ses troupes, & qu'il les commanderoit lui-même : ce qui déplût fort au Duc. Le Prince se mit effectivement bientôt en marche avec douze mille hommes de pied, & trois mille chevaux, qui étoient l'élite de son armée des Pays-Bas, des munitions, & un équipage d'ar-

tillerie suffisant pour une armée
1590. beaucoup plus grande que la sienne.

Il partit de Valenciennes le 6 Août pour entrer en France, dans le plus bel ordre & avec le plus magnifique appareil de guerre, faisant observer à ses soldats la plus exacte discipline, marchant à petites journées, se retranchant par-tout où il campoit, comme s'il y eût voulu demeurer plusieurs jours : enfin il arriva le 22 à Meaux, sans avoir rencontré aucun obstacle sur sa route.

Cependant le Roi fut extrêmement étonné lorsqu'il apprit que le Prince de Parme étoit avec son armée sur les frontieres, prêt à entrer dans le Royaume. Il avoit aussi-tôt écrit au Cardinal de Gondy & à l'Archevêque de Lyon par Dandelot, qui, étant prisonnier du Duc de Nemours, avoit la liberté de venir au camp, pour continuer les propositions d'accomodement, dont le Duc de Mayenne avoit fait amuser le Roi. Il les prioit d'aller trouver le Duc, comme ils lui avoient proposé dans la derniere entrevue,

& leur envoyoit des passeports & carte - blanche pour traiter de la 1590.
[redacted]ts allerent à Meaux trouver le Duc, qui leur répondit qu'il desiroit ardemment la paix, les pria d'en trouver les moyens, & de faire les propositions convenables pour y parvenir; mais en même-tems il dépêcha un Secrétaire à eux inconnu, qui entra dans Paris avec leur suite, & porta des Lettres aux principaux Chefs, par lesquelles il leur mandoit de n'être point inquiets sur les propositions de paix qu'il avoit entamées, parceque ce qu'il en faisoit n'étoit que pour amuser le Roi, donner au secours le tems d'arriver, & d'en avertir les Parisiens. Le Cardinal de Gondy découvrit cette duplicité; il en fut si outré que dès le moment il en donna avis au Roi, lui marqua qu'il quittoit Paris pour n'y rentrer qu'avec lui, & se retira en sa Maison de Noisy, après avoir fait de sanglans reproches à l'Archevêque de Lyon, qu'il avoit reconnu pour être de moitié de la tromperie, & qui resta dans Paris.

Lorſque le Roi eut appris l'arri-
1590. vée à Meaux de l'armée combinée du Prince de Parme & du Duc de Mayenne, il vit bien qu'il feroit forcé de lever le fiege, & que s'il différoit à le faire, il feroit enfermé entre l'armée ennemie, auſſi forte que la ſienne, & cinquante mille hommes qui pourroient ſortir en armes & attaquer tous ſes quartiers. Il retira toutes ſes troupes, & vint camper auprès de Clayes. Il aſſembla ſon Conſeil. La Noue & le Vicomte de Turenne furent d'avis de conſerver ce poſte, qui étoit le chemin de Meaux à Paris, où les Eſpagnols avoient des rivieres & des forêts à paſſer, & où, par cette raiſon, on pourroit les attaquer avec avantage dans leur marche ; mais le Maréchal de Biron jugea qu'il feroit plus avantageux de ſe porter à Chelles, au-deſſous de Lagny, où l'on feroit maître de la Marne, & où l'armée s'étendant à gauche vers la forêt de Livry, boucheroit le paſſage aux Ennemis, qui ne s'engageroient pas aiſément & impunément à paſſer par cette

forêt pour aller à Paris. Le Roi s'en tint à cet avis ; & ayant quitté 1590. Clayes, il vint camper dans la plaine de Bondy.

Tout le monde convint que c'étoit la faute du Roi, s'il ne s'étoit pas rendu maître de Paris, pour n'avoir pas poussé le siege avec plus de vigueur, & avoir eu la facilité de permettre à ses Officiers & à ses soldats de fournir aux Parisiens des vivres pour de l'argent. Mais ceux qui connoissoient la bonté de son cœur, disoient qu'il n'avoit pas voulu détruire une Ville qui étoit le plus beau fleuron de sa Couronne, & faire périr non-seulement grand nombre de personnes qui tenoient son Parti, mais encore une infinité d'autres qui étoient tyrannisés par des Maîtres barbares & cruels, qui souffriroient peut-être le moins de la désolation de cette Ville. Il s'en expliquoit même assez ouvertement en disant qu'il se présenteroit quelqu'occasion favorable d'y entrer sans répandre de sang, & qui lui seroit procurée par la désunion qui regnoit parmi les Chefs de ses Enne-

mis, comme cela arriva par la suite.

1590. Son armée étoit composée de dix-huit mille hommes de pied & de sept mille chevaux, parmi lesquels il y avoit quatre ou cinq mille Gentilshommes; car, sur la nouvelle de l'arrivée des Espagnols en France, il en étoit venu un très grand nombre joindre le Roi.

Aussi-tôt que l'armée Royale eut abandonné le camp de Clayes, le Prince de Parme vint s'y loger; & de-là tournant à gauche, il marcha vers Chelles. Déja les Maréchaux de Camp des Ennemis y marquoient leurs logemens, lorsque les coureurs du Roi, conduits par Lavardin & Châtillon, les en chasserent, pendant que d'un autre côté le Prince de Parme & le Duc de Mayenne, à la tête d'un corps de huit cents chevaux, s'avancerent pour reconnoître le terrein & les environs. Le Roi ne put les souffrir si près, & les chargeant avec trois cents chevaux seulement, les repoussa jusqu'à leurs logemens, à deux lieues de-là.

Le Roi brûloit d'ardeur d'en venir à une bataille; il avoit fait toutes

les diſpoſitions pour la donner; mais ce n'étoit pas l'intention du Général 1590. Ennemi, ſur-tout lorſqu'il eut reconnu que l'armée Françoiſe étoit auſſi forte que la ſienne : il en fit même des reproches au Duc de Mayenne, qui l'avoit aſſuré que le Roi n'avoit pas dix mille hommes. Pendant ſept jours que les deux armées furent ſi proches, le Prince de Parme permit bien que ſes ſoldats ſe livraſſent à quelques eſcarmouches pour tâter la valeur des troupes du Roi, mais il ne permit jamais qu'ils en vinſſent à une action générale : & ſur ce qu'un Trompette, qui étoit venu à ſon camp de la part du Roi pour la lui offrir, lui avoit dit *que ſon Maître n'eſquivoit jamais une bataille*. *Pour moi*, repartit-il, *j'eſquiverai à ſes dépens celle qu'il me préſente, & quiconque m'y forcera, en ſaura plus que moi*. Il étoit campé à quelque diſtance de Chelles ſur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle étoit un marais qui en rendoit l'accès très difficile, & il étendit ſes troupes ſur les der-

rieres de ſon camp juſques aſſez près
1590. des fauxbourgs de Lagny.

Le Roi étoit fort en peine de pénétrer quel étoit le deſſein de ce Général. On crut le ſeptieme jour qu'il en vouloit venir aux mains ; il rangea ſon armée ſur le penchant de la montagne ; il l'étendit dans le terrein qu'elle auroit occupé s'il avoit donné la bataille ; il la fit avancer très lentement dans la plaine ; il mit vingt pieces de canon en batterie ; il parcourut toutes les files ; il vint ſe mettre à la tête de ſes troupes ; puis tout-à-coup tournant à gauche, il rabattit du côté de Lagny & parut à la vue de cette Ville dans des retranchemens auxquels il faiſoit travailler pendant le tems qu'il rangeoit ſon armée. Ce mouvement fut ſi prompt, que le Roi, qui, de ſon côté, avoit mis ſon armée en ordre pour combattre, ne put le ſuivre, à cauſe du marais qui étoit entre les deux camps, qu'on ne pouvoit paſſer ſans prendre un détour & ſans défiler. Il s'apperçut trop tard du deſſein du Prince

de Parme, qui étoit de se saisir de Lagny & dominer par ce moyen 1590.
la Marne pour conduire des vivres à Paris. Cependant le Roi résolut de conserver sa position, d'envoyer assez de troupes pour renforcer la garnison de Lagny, & empêcher la prise de cette Ville, malgré le mauvais état où elle étoit. Il y fit passer deux Régimens, escortés par le Maréchal d'Aumont, avec quelques autres troupes. Mais la Ville fut attaquée avec tant de promptitude & de vivacité, que l'Ennemi s'en rendit maître au second assaut. Ceux qui se trouverent sur la bréche furent taillés en piéces, le reste se sauva par les portes, & fut recueilli par le Maréchal d'Aumont, qui étoit sur le point d'y entrer. Tout fut mis au pillage, & la plupart des habitans passés au fil de l'épée. Le Prince de Parme fit crier qu'on épargnât les Eglises & les Prêtres. Heureux qui, pour sauver sa vie, pût trouver une soutane ou un surplis. Quelques Capitaines de Religionnaires se sauverent sous cet habit sacré, & entr'autres le Capi-

taine Saint-Jean, de la Maiſon de
1590. Montgommery, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, qui fut trouvé avec un ſurplis, un Crucifix à la main, à genoux auprès de Laffin, Gouverneur de la Ville, couché par terre, bleſſé d'un coup de canon, comme voulant l'exhorter à la mort. Il fait bon quelquefois d'avoir de la préſence d'eſprit, ſurtout à la guerre, où il arrive tous les jours les événemens les plus ſinguliers.

Le chagrin que le Roi reſſentit de voir évanouir en un inſtant les eſpérances qu'il avoit conçues de triompher de ſes Ennemis par la priſe de la Capitale de ſon Royaumes, fut encore augmenté par le découragement qui ſe jetta parmi ſes troupes. Elles n'étoient point payées, les ſoldats étoient preſque nuds, la diſette des vivres étoit très grande; à peine les pourvoyeurs du Roi avoient-ils de quoi garnir ſa table, pendant que celle du Surintendant d'O étoit ſplendidement ſervie. C'etoit un mécontentement général dans l'armée; ces

mêmes Officiers, qui avoient beaucoup gagné pendant le ſiege à vendre cherement des vivres aux Pariſiens, étoient les premiers à crier ; joint à cela que les principaux Seigneurs Catholiques rejettoient ſur le Roi la faute de ce déſordre, par ſon obſtination, diſoient-ils, à ne pas quitter ſa Religion. 1590.

C'eſt en cette occaſion que Henri paroît véritablement grand, par la conſtance & la fermeté qu'il fit paroître. Il ne ſe laiſſe point abattre par l'adverſité ; il eſt toujours maitre de lui-même ; & quoiqu'il connoiſſe que la plupart de ceux qui l'environnent ont peu d'attachement pour ſa perſonne, quoiqu'il ſache qu'ils ſont, pour la plus grande partie, cauſe des chagrins & des peines qu'il eſſuie, il n'en témoigne aucun reſſentiment ni mauvaiſe humeur. Il careſſe les uns, il conſole les autres ; il leur donne des louanges ſur leur courage & leurs belles qualités ; il leur fait les plus grandes promeſſes ; il n'accuſe que la Fortune des malheurs qui lui arrivent ; il cherche tranquillement les moyens

d'arrêter les fuites fâcheufes qui
1490. peuvent en réfulter, & de les faire
tourner à fon profit.

Son courage, qui ne l'abandonne jamais, lui fait concevoir l'idée de tirer avantage de la fécurité à laquelle il efpere que les Parifiens fe feront abandonnés dans la joie de fe voir délivrés d'un fiege fi fâcheux, & raffurés par le voifinage de l'armée Efpagnole.

Il détache pour cet effet le Comte de Châtillon avec une partie de fon infanterie, & le fuit avec un corps de cavalerie. Châtillon arrive fur les onze heures du foir dans le fauxbourg S. Jacques, à la proximité des murs de Sainte Genevieve. Comme tout le monde, jufqu'aux Prêtres & aux Religieux, montoient la garde, les Jéfuites étoient dans cet endroit, qui eft dans le voifinage de leur College, ils entendirent quelque bruit, ils donnerent l'allarme & les Bourgeois accoururent fur le rempart. Châtillon fait halte, & ordonne à fes gens de garder un profond filence. Les Parifiens, n'entendant plus rien, croient

que c'est une fausse allarme, & se retirent chez eux. Sur les quatre heu- 1590.
res du matin, Châtillon fait descendre ses gens dans le fossé, ils gagnent le pied de la muraille sans être apperçus, ils y appliquent sept ou huit échelles, justement au quartier que les Jésuites gardoient, & où l'un d'eux étoit en sentinelle avec Nicolas Nivelle, Libraire, & Guillaume Balden, Avocat Anglois. A la vue du premier soldat qui parut au haut d'une échelle, le Jésuite crie aux armes; & allant à lui, lui casse sa hallebarde sur la tête, & le renverse dans le fossé. Trois autres sautent aussi-tôt sur le rempart; ils sont culbutés par le Jésuite, secondé du Libraire & de l'Avocat. Les corps-de gardes voisins accourent de toutes parts; on jette des bottes de paille allumées dans le fossé pour éclairer ce qui s'y passe; en peu de tems les murailles sont remplies de défenseurs. Châtillon, ne voyant plus d'espérance de réussir, fait sonner la retraite; & le Roi, qui l'accompagnoit, est obligé de rejoindre son armée.

Ce Prince, voyant les projets de
1590. sa campagne évanouis, prit la résolution de séparer son armée. Il en fit plusieurs détachemens qu'il envoya sous les ordres de ses principaux Officiers dans les Provinces où son Parti se soutenoit avec le plus d'avantage. Il ne retint de tous ses Généraux que le Maréchal de Biron, avec un corps assez considérable de troupes, pour se porter où sa présence seroit nécessaire, harceler les Ennemis dans leur marche, leur couper les vivres & les fatiguer tellement, qu'ils fussent forcés de retourner aux Pays-Bas : & afin de faire voir à la Ligue qu'il étoit encore en état de faire des conquêtes, il mit le siege devant Clermont en Beauvoisis, qui se rendit par composition après quelque résistance.

Cependant le Prince de Parme, content d'avoir fait lever le siege de Paris ; & d'y avoir fait entrer deux convois considérables, ne pensa plus qu'à rendre les rivieres de Marne & de Seine assez libres pour faire venir de nouvelles provisions & se retirer ensuite en Flandre. Il se rendit incognito à Paris avec le Duc de Mayenne pour

pour voir cette grande Ville, & conférer avec le Légat, l'Ambassadeur 1590.
d'Espagne & les Chefs de la Ligue; de-là ils retournerent à la tête de leur armée, avec laquelle ils se rendirent maîtres des Ponts de Saint-Maur & de Charenton, &, remontant la Seine, ils allerent mettre le siege devant Corbeil, où le sieur de Rigault, Mestre-de-Camp, arrêta l'armée Espagnole pendant trois semaines, malgré le mauvais état de la Place; mais ayant été tué d'un coup de canon, elle fut emportée d'assaut; la garnison fut taillée en pieces, & les habitans, quoique Ligueurs, traités avec la derniere inhumanité, pour venger la perte d'un grand nombre d'Officiers & de soldats, sur-tout du Marquis de Renty, un des plus habiles Généraux Espagnols, & de plusieurs autres personnes de qualité de cette Nation.

Ce fut à cette Ville que le Prince de Parme borna ses conquêtes: il reprit, au mois de Novembre, la route des Pays-Bas, & il eut le chagrin d'apprendre, quatre jours après son départ, que les sieurs de Givry, de

Marivault & de Parabere, qui étoient
1590. à Melun avec un corps de troupes Royales, avoient repris Corbeil & fait main-basse sur tous les Espagnols, & sur deux cents Lansquenets qui y étoient en garnison.

Il fut plus inquiété dans son retour qu'il ne l'avoit été lors de son entrée dans le Royaume. Le Roi & le Maréchal de Biron, qui le suivoient avec un corps de cavalerie & d'infanterie, harceloient continuellement ses troupes, les obligeoient de marcher toujours serrées sans oser s'écarter de leur gros, & de camper avec beaucoup d'incommodités. Ils chargerent même l'arriere-garde, sur le chemin de Marle, où il y eut un combat assez sanglant, suivi de la perte de plusieurs bagages. Il y eut encore une action considérable au passage de la riviere d'Aine, où le Baron de Biron, fils du Maréchal, se trouva si fort engagé dans les bataillons ennemis, que si le Roi, qui courut à sa défense, n'eût fait un puissant effort pour l'en retirer, il couroit risque de perdre la vie ou la liberté. Lorsqu'il eut conduit le Prin-

ce de Parme jusques sur les frontieres [illegible] de le poursui- 1590.
vre, & vint faire son entrée dans la Ville de Saint-Quentin, qui, de son plein gré, étoit rentrée sous son obéissance; il y apprit le 10 Décembre la nouvelle de la prise de Corbie sur la Ligue par les sieurs d'Humieres, de la Boissiere & de Parabere, qui fut la derniere expédition importante de cette année.

Dans le mois de Septembre précédent, ce Prince avoit donné à Philippe Huraut, Comte de Chiverny & de Limours, Chancelier de France, une belle marque de l'estime qu'il avoit pour lui, & du cas qu'il faisoit de son mérite.

Chiverny avoit été Chancelier de Henri III dès le tems qu'il n'étoit que Duc d'Anjou; il avoit accompagné en Pologne ce Prince, qui, de retour en France, l'avoit nommé Chancelier, en l'année 1583, après la mort du Cardinal de Biragues; mais il lui avoit ôté les Sceaux en 1588, après la journée des barricades. Comme il étoit l'homme du Royaume qui avoit le plus d'intégrité & de capa-

cité, le Roi lui envoya ordre de se
1590. rendre auprès de lui. Lorsqu'il fut arrivé à Aubervilliers, ce Prince, qui étoit alors à la tête de ses troupes, lui rendit les Sceaux, en présence des Princes & des principaux Officiers de l'armée, en lui disant : » Voilà, Monsieur le Chancelier, » deux pistolets, desquels je desire » que vous me serviez, lesquels je » sais que vous pourrez fort bien » manier ; vous m'avez, avec eux, » bien fait du mal plusieurs fois, » mais je vous le pardonne ; car » c'étoit par le commandement & » pour le service du feu Roi mon » frere. Servez-moi de même, & je » vous aimerai autant & mieux que » lui, & croirai votre conseil, car il » s'est trouvé mal de n'avoir voulu » le suivre ». Alors M. de Chiverny, ayant baisé la main du Roi, ce Prince lui dit encore : » Aimez-moi je » vous prie, comme je vous aime ; » & croyez que je veux que nous » vivions comme si vous étiez mon » Pere & mon Tuteur ». Puis, se tournant vers les Princes qui étoient présens : » Messieurs, ces deux pis-

» tolets que j'ai baillés à M. le Chan-
» celier ne font pas tant de bruit
» que ceux de quoi nous tirons tous
» les jours vous & moi ; mais ils
» frappent bien plus fort & de plus
» loin : je le sais par expérience,
par les coups que j'ai reçus (1) ».

1590.

Il devient amoureux de Gabrielle d'Estrées.

Sur la fin de cette année, & pendant le plus grand tumulte des armes, Henri prit de l'attachement pour Gabrielle d'Estrées, fille de Jean d'Estrées, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, Chevalier de l'Ordre du Roi (2). Quoique l'Amour se plaise davantage dans le sein du repos & des plaisirs, ce fut néanmoins pendant le tems où la guerre se faisoit en France avec le plus d'animosité, que notre Prince devint sensible aux graces & à la beauté de Gabrielle. Il y avoit près de trois semaines que, sans quitter les ar-

(1) Journal de Henri IV.

(2) Elle porta successivement les noms de la Belle Gabrielle, Madame de Liancourt, la Marquise de Monceaux & la Duchesse de Beaufort. Elle avoit épousé Nicolas d'Amerval, Seigneur de Liancourt, dont elle fut séparée.

mes, & toujours à cheval, il suivoit, avec la plus grande activité, le Duc de Parme dans sa retraite, lorsque le hasard l'ayant conduit dans le Château de Cœuvres pour y prendre quelque repos, il y fut reçu par cette Dame avec les empressemens & la joie que lui inspiroit la présence d'un Héros dont les grandes actions retentissoient par toute la France, & lui promettoient les plus grands avantages. Elle le félicita sur ses victoires, elle le combla de louanges; & le plaisir qu'elle eut de voir un si grand Prince, donnant encore un nouveau lustre à sa beauté, Henri ne put résister à ses charmes, ni s'empêcher de donner des marques de l'impression qu'ils avoient faite sur lui. Cependant la Gloire, qui l'appelloit ailleurs, ne lui donna pas le tems de développer les sentimens qui venoient de naître si subitement dans son cœur. S'il donna dans l'instant, en quittant cette Dame, la préférence à la Gloire sur l'Amour, ce ne fut pas sans se faire une extrême violence, qui lui fit connoître que le trait qui l'avoit

1590.

blessé, avoit pénétré fort avant dans son ame. Les efforts qu'il fit pour guérir cette blessure furent apparemment trop foibles, puisque sa passion, croissant de jour en jour, il aima cette Dame, & il en fut aimé avec une tendresse qui ne souffrit, tant qu'elle vécut, aucune altération ni partage; & par la suite, lorsqu'il l'eut perdue, il ne reconnut aucunes traces de cet amour dans les engagemens que son cœur, naturellement tendre, lui fit contracter, & qui la lui firent souvent regretter. 1590.

Avant d'entrer dans le détail de ce qui se passa pendant l'année 1591 nous sommes obligés de tourner nos regards sur l'état où se trouvoient les Provinces pendant l'année précédente.

Le Duc de Nevers, auquel le Roi après la levée du siege de Paris, avoit donné le Gouvernement de la Champagne, s'y conduisit avec tant de prudence & de courage, que, quoique cette Province fût presque toute ligueuse, il sut la conserver, en plus grande partie, sous l'obéissance du

Roi, en ayant chaſſé le Duc de
1590. Lorraine, qui s'étoit emparé de quelques places, après l'avoir obligé de lever le ſiege de Sainte-Menehoult.

Le Poitou étoit preſqu'entierement ſous l'obéiſſance du Roi, par la ſage conduite du Maréchal d'Aumont, qui commandoit dans cette Province, où les Huguenets avoient toujours été les plus forts.

Pendant le mois d'Octobre précédent, Marguerite d'Ailly, femme de François de Coligny, qui étoit alors dans l'armée du Roi, fit une action héroïque qui mérite de trouver ici ſa place. Salard, Marquis de Bouron, Gouverneur de Montargis pour la Ligue, aſſiégea cette Dame dans ſon Château de Châtillon ſur Loin. Il s'étoit déja ſaiſi du Bourg & de la Baſſe-cour du Château, lorſque cette femme courageuſe, ſe mettant à la tête de quelques ſoldats qu'elle avoit pour ſa défenſe, fit une ſortie tellement à propos ſur les aſſaillans, qu'elle en tua une partie, chaſſa les autres, recouvra le butin, déja chargé ſur

des charrettes, & fit Salard lui-même prisonnier, auquel elle fit payer une forte rançon. 1590.

Philippe Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, étoit cantonné en Bretagne à la tête de la Ligue, où les principales Villes & la Noblesse tenoient son Parti. Il s'étoit mis en tête de se faire Duc de Bretagne, sur des idées chimériques qu'il avoit réveillées, prétendant que Marie de Luxembourg sa femme étoit de la Maison de Penthièvre, branche des anciens Ducs de Bretagne. Il avoit de son chef, & sans la participation du Duc de Mayenne, demandé du secours au Roi d'Espagne, qui lui avoit envoyé cinq mille hommes, pour quoi il lui avoit livré le Port de Blavet, aujourd'hui Port Louis. Ce secours, avec les troupes de la Province qui lui étoient dévouées, lui avoient assujetti toute la Bretagne.

Les prétentions du Duc de Savoie ne tendoient pas moins qu'à envahir la Provence & le Dauphiné, pour les joindre à l'usurpation qu'il avoit déja faite du Marquisat de Saluces.

Il avoit trouvé beaucoup de facilité dans la Provence pour la réussite de ses projets. Dès la fin de l'année 1589, il avoit envoyé deux mille hommes de pied & mille chevaux pour soutenir le sieur Dampierre, la Comtesse de Sault & le Parlement d'Aix, qu'il avoit mis dans ses intérêts. Ils avoient fait tenir à Aix, sous l'autorité du Parlement, une Assemblée des Etats de la Province, dans laquelle il avoit été résolu de députer au Duc, pour le prier d'en venir prendre le Gouvernement & la protection. Il avoit reçu cette offre avec toute la joie que lui inspiroit son ambition. Il vint à Aix, où il alla descendre chez la Comtesse de Sault, qui le régala splendidement; il coucha au Palais Archiépiscopal, & sortit de la Ville le matin suivant pour laisser faire les préparatifs de son entrée. Elle se fit avec une magnificence dont un Roi de France auroit été content. Il eut cependant la modestie de refuser le dais, disant que cet honneur n'étoit dû qu'à Dieu & au Roi. Quelques jours après il

1590.

vint au Parlement, où, s'étant assis à la droite du Premier Président, il 1590. [redacted]mmé, par un Arrêt solemnel, Gouverneur & Lieutenant Général de la Province sous la Couronne de France.

Cette conduite du Duc de Savoye, loin d'être préjudiciable au Roi, lui fut avantageuse ; car elle diminua le parti de la Ligue dans cette Province. Le Comte de Carces, qui en étoit Gouverneur pour le Duc de Mayenne, s'en voyant dépossédé, forma un tiers Parti, & empêcha le Duc de Savoye d'y affermir son autorité, qui ne fut pas de longue durée, comme nous le dirons par la suite.

Ce Prince ne trouva pas tant de facilité dans le Dauphiné ; il y eut affaire à Lesdiguieres, qui, bien loin de lui laisser prendre qulqu'avantage, battit ses troupes dans toutes les occasions qui se présenterent, lui prit plusieurs Places, & l'obligea de se contenir dans les bornes de ses Etats. Ce Gentilhomme, qui s'étoit acquis, à juste titre, la réputation d'un Guerrier très expéri-

menté, rendit de grands services
1590. au Roi dans cette Province, qu'il contint sous son obéissance, après en avoir chassé ou assujetti tous les Ligueurs; & s'étant emparé de la Ville de Grenoble, il l'obligea de reconnoître le Roi pour son Souverain. Lorsqu'il s'en fut rendu le maître, il envoya Saint-Julien, son Secrétaire, pour porter au Roi cette nouvelle, & lui en demander le Gouvernement, qu'il lui avoit promis un an auparavant, s'il pouvoit la prendre. Le Roi avoit grande envie de lui tenir parole; mais il appréhendoit de trouver de l'opposition de la part des Catholiques. Il dit à Saint-Julien de prendre patience, qu'il alloit assembler son Conseil, & l'instruisit de ce qu'il devoit répondre au cas qu'on le refusât. Effectivement lorsqu'on eut lu la Lettre de Lesdiguieres, la plupart des Catholiques, & sur-tout d'O, s'y opposerent avec beaucoup de vivacité, alléguant que dans le Traité fait entre le Roi & les Seigneurs Catholiques, qui l'avoient reconnu après la mort de Henri III, il étoit

expressément porté, que les Gouvernemens des Villes qui seroient 1590.
prises, ne seroient donnés qu'à des Catholiques; ensorte que le Roi & le Maréchal de Biron, étant les seuls de leur avis, Lesdiguieres fut refusé. Saint-Julien fit une profonde révérence, & se retira : mais étant revenu un moment après : » Messieurs, dit-il, votre réponse inespérée m'a fait oublier un mot : » c'est que puisque vous ne trouvez » pas à propos de donner à mon Maître le Gouvernement de Grenoble, vous pensiez aux moyens de » le lui ôter ». Et, sans rien ajoûter, il sortit. Le Maréchal de Biron qui, parmi les belles qualités qu'il possédoit, avoit encore celle de n'être point envieux du mérite d'autrui, & qui savoit les intentions du Roi, dit qu'on étoit dans des circonstances particulieres; que le Roi avoit promis à Lesdiguieres le Gouvernement de Grenoble dans un tems où il n'y avoit pas d'apparence qu'il la pût prendre; que, tout Huguenot qu'il étoit, il n'y avoit pas parmi les Catholiques qui étoient

présens un seul homme qui eût rendu
1590. de si grands services au Roi, & qu'il n'étoit pas juste de le priver de la récompense qui lui étoit due. L'autorité du Maréchal, qui avoit lui-même signé le Traité, empêcha qu'aucun ne répliquât., & l'on fit sur-le-champ expédier le Brevet.

La levée du siege de Paris avoit été sur le point de causer quelques mouvemens dans la Guyenne, où le parti de la Ligue avoit voulu lever la tête; mais le Maréchal de Matignon assoupit tout par sa prudence. Il s'étoit rendu fort puissant dans cette Province, où il avoit ménagé parmi la Noblesse un parti considérable. Il étouffa les cabales qui se formoient dans le Parlement de Bordeaux; il gagna la plupart des Présidens & Conseillers, & les engagea d'envoyer une députation au Roi, pour le supplier avec respect de se faire Catholique. Ils vinrent le trouver à Senlis, où il leur fit beaucoup de caresses, & se justifia par les mêmes raisons que le Maréchal de Matignon avoit alléguées au Parlement, & dont il avoit donné avis au Roi;

ensorte que tout fut tranquille dans la Province. 1590.

A tous ces événemens de l'année 1590, se joignit celui de la mort de Sixte V, arrivée le 27 Août. Ce Pape, élevé du sein de la poussiere au Trône Pontifical, étoit un des plus grands hommes qui eussent porté la Tiarre. Il commençoit à revenir des préventions qu'on lui avoit inspirées contre Henri IV en faveur de la Ligue; il avoit pénétré les desseins artificieux, les vues intéressées & l'ambition de ceux qui en avoient été les auteurs, & de ceux qui la soutenoient; il avoit conçu la nécessité qu'il y avoit d'empêcher dans l'Europe l'élévation de la puissance de Philippe II sur les débris de la France, seule capable d'arrêter les projets ambitieux de ce Monarque. Il s'étoit expliqué peut-être trop ouvertement, pour son malheur (car on a dit qu'il avoit été empoisonné) sur le chagrin qu'il avoit témoigné de voir les Espagnols en possession du Royaume de Naples, & sur le dessein qu'il avoit de les en chasser. Il avoit beaucoup

1590. d'estime pour Henri, ainsi que pour la Reine Elisabeth (1), & les regardoit, conjointement avec lui-même, comme les trois plus grands Princes de l'Europe, dignes de former un triumvirat pour abaisser la puissance de l'Espagne. Dans le fond du cœur il détestoit la Ligue, & il lui avoit donné dans plusieurs occasions des marques du mépris qu'il avoit pour elle, sur-tout pour les Seize, ainsi que de la résolution où il étoit de ne leur donner aucun secours. Après avoir mûrement réfléchi sur la sage conduite de Henri IV & sur l'imprudence de celle des principaux Chefs de la Ligue, il avoit reconnu que ceux-ci devoient nécessairement succomber; il avoit témoigné au Duc de Luxembourg, Ambassadeur de France auprès de lui, qu'il étoit résolu de faire tous ses efforts pour pacifier les troubles dont cette Monarchie étoit agitée. Sa mort prématurée causa beaucoup de chagrin

(1) Il disoit de cette Princesse : *Che era un gran cervello di Principessa.*

au Roi (1), qui comptoit ſur les bonnes diſpoſitions de ce Pape à ſon égard ; pendant que les Ligueurs témoignerent publiquement la joie qu'ils avoient de ſa perte. Leurs Prédicateurs l'annoncerent au peuple, comme ſi c'eût été une victoire remportée ſur le Roi. Aubry, Curé de S. André-des-Arts, étant monté en Chaire, dit à ſes Paroiſſiens : *Dieu nous a délivrés d'un méchant Pape & Politique. S'il eût vécu, on eût été bien étonné d'ouir prêcher contre lui dans Paris, mais il l'eût fallu.* 1590.

L'année 1591 commença par une action d'éclat & de vigueur, qui fut avantageuſe au parti du Roi, & très honorable pour Dominique de Vic, Seigneur d'Ermenonville, ſurnommé le Capitaine Sarred. Cet homme brilloit entre les principaux Officiers du Roi, par ſa bravoure, ſon habileté dans l'Art Militaire, & ſon attachement pour la perſonne de ſon Maître. Trois ans auparavant 1591.

(1) Lorſqu'il apprit ſa mort, il dit : Voilà un tour de la Politique Eſpagnole, ils m'ont enlevé un Pape qui étoit tout à moi.

1591. il avoit été bleffé à la jambe d'un coup d'arquebufe; cette bleffure l'avoit déja fait languir pendant près de fix mois, fans efpérance d'en voir la guérifon, lorfqu'un jour, s'entretenant avec le Préfident de Thou (1) du défefpoir où il étoit de ne pouvoir accompagner fon Prince dans fes expéditions Militaires, celui là lui confeilla de fe faire couper la jambe. De Vic prend fon parti fur le champ, fe fait faire cette opération; & fi tôt qu'il eft guéri, il monte à cheval, & va trouver le Roi, qui lui fit les plus grands accueils. Il faifoit, comme nous l'avons dit, à la journée d'Ivry, les fonctions de Sergent de bataille, dont il s'acquitta avec la fatisfaction du Roi & de toute l'armée; & enfuite ce Prince lui confia le Gouvernement de S. Denis, pofte important, dont les fortifications, qui étoient en mauvais état, avoient befoin, pour les défendre, de l'habileté & du courage de de Vic.

Le Chevalier d'Aumale, Seigneur

(1) M. de Thou.

hardi & entreprenant, que la Ligue appelloit son bras droit & son lion 1591.
rampant pour quelques actions de bravoure & de férocité qu'il avoit faites, résolut de surprendre S Denis, dont le Gouverneur, malgré sa jambe de bois, étoit continuellement à cheval, & enlevoit tous les convois que les Parisiens faisoient venir. D'Aumale avoit, quelques mois auparavant, pillé l'Abbaye de S. Antoine, où il avoit commis les plus horribles excès, enlevé les vases sacrés & les ornemens d'Eglise, que Henri IV & les Huguenots avoient conservés pendant le siege de Paris. Ayant communiqué son dessein aux Chefs de la Ligue, les Prédicateurs eurent ordre d'exhorter, dans leurs sermons, les Parisiens d'offrir à Dieu leurs prieres pour la réussite d'une importante entreprise, sans la désigner. Les Dames de Guise & de Montpensier, accompagnées des principales Bourgeoises de Paris, allerent passer la nuit dans l'Eglise de Sainte Genevieve, la veille de la Fête de cette Sainte, jour destiné pour cette ex-

1591. pédition, & où il faisoit un très grand froid. Le Chevalier d'Aumale, & le sieur de Belin Gouverneur de Paris, sortent à deux heures du matin avec deux cents chevaux & huit cents hommes de pied. Ils observent un si grand silence dans leur marche & dans leur attaque, que cent vingt hommes passant sur la glace du fossé, & franchissant la muraille sans obstacle, gagnent la porte du côté de Paris, la brisent, baissent le pont-levis, & introduisent le reste de leurs gens, qui se répandent dans les rues, en criant : Tue, tue ; vive Aumale. De Vic, éveillé par le bruit, se jette à bas de son lit avec sa jambe de bois, qu'il ne quittoit jamais, & à demi nud, monte à cheval ; car il en avoit jour & nuit deux de sellés dans son écurie pour les événemens imprévus. Il sort, accompagné seulement de dix ou douze Gendarmes, de ses domestiques armés, & d'un Trompette, & va se poster devant l'Abbaye, où il est joint par quelques Bourgeois du voisinage. Il ordonne aux Lansquenets, qui faisoient partie de la

garnifon, de couler le long des murailles vers la porte de Paris, 1591.
pour tâcher de la reprendre; enfuite il marche avec fa petite troupe où il entend le bruit de l'Ennemi, & commande au Trompette de fonner la charge, comme s'il eût eu un efcadron entier. Les premiers qu'il rencontra furent ceux que conduifoit le Chevalier d'Aumale, dans une petite rue aboutiffante à l'Abbaye; il les charge vigoureufement, les met en déroute, & les oblige de prendre la fuite. Le Chevalier d'Aumale eft tué dans cette occafion fans être connu. Pendant ce tems les Lanfquenets, avec le refte de la garnifon, ayant attaqué la cavalerie Parifienne, l'arrêterent par une décharge faite de fort près, lorfqu'elle entroit trompettes fonnantes, comme dans une Ville prife; ils l'obligerent de reculer & de fortir de la Ville. L'infanterie fe voyant abandonnée fe débande pour fe fauver avec la cavalerie. De Vic furvenant, fait tirer fur eux quelques coups de canon pour précipiter leur fuite, fe rend maître de la porte, & fait faire

main-basse sur les plus paresseux, 1591. dont il y eut environ quatre cents de tués, sans que de Vic eut perdu trois hommes. Le Roi, ayant appris cette agréable nouvelle, donna pour récompense à de Vic l'Abbaye du Bec, que possédoit le Chevalier d'Aumale.

Le François, suivant son inclination ordinaire pour la plaisanterie, même dans les choses les plus sérieuses, ne manqua pas de tourner en ridicule cette expédition. » Sainte » Genevieve, disoient les Politi- » ques, est trop bonne Françoise » pour écouter les prieres des Pari- » siens révoltés contre leur légitime » Souverain. Ce brave Chevalier » d'Aumale croyoit trouver aussi » peu de résistance à S. Denis qu'à » l'Abbaye de S. Antoine, & s'em- » parer aussi facilement du Trésor; » mais il y a trouvé pour le défen- » dre un dragon, qui est un autre » diable de Vauvert (1), & qui lui » a bien donné son vin. Le Capitaine

(1) Expression dont on se servoit alors communément.

» Sarred eſt un drôle qui ne ſe mou-
» che pas de la main d'un poltron. 1591.
» On a vu à côté de lui pendant le » combat S. Denis qui lui frottoit ſa » jambe de bois pour la fortifier, » & S. Antoine, pour venger le » pillage de ſon Egliſe, & les vio- » lences faites à ſes filles, mettre » le feu aux poudres pour épouvan- » ter les Pariſiens ». On fit même une ſixain qui, quoiqu'il ne ſoit pas des meilleurs, peut trouver place ici, pour la ſingularité, & faire connoître le goût du tems.

Saint Antoine, pillé par un Chef des Unis,
Alla, comme au plus fort, s'en plaindre à S. Denis,
Qui lui dit à ce tort, la vengeance eſt promiſe.
Puis, quelque tems après, ce Pillart entreprit
De prendre S. Denis; mais S. Denis le prit,
Et vengea deſſus lui l'une & l'autre entrepriſe (1).

Cependant le Roi, qui n'avoit pas diſcontinué, depuis la levée du ſiege de Paris juſqu'au mois de Janvier de cette année, d'être à la tête de ſes troupes, étoit revenu à Senlis de la pourſuite du Duc de

(1) Voyez la Satyre Menippée.

1591. Parme. Après avoir donné quelques joursde repos à son armée, il la conduisit à Paris, où il avoit une intelligence pour lui faciliter la surprise de cette Ville, sous prétexte d'y introduire un convoi de farines; mais l'entreprise ayant été découverte, pour s'en consoler il en exécuta une autre qui lui réussit mieux.

Ce fut le siege de Chartres, Ville fort utile au Roi pour ôter aux Parisiens les convois de bled qui leur venoient de la Beauce. Il falloit, pour en venir à bout, empêcher les Ligueurs d'y jetter du secours; car elle n'avoit qu'une garnison bourgeoise. Le Roi marcha du côté de la Brie, faisant semblant d'attaquer Provins, où les Ligueurs jetterent aussi-tôt six cents fantassins & deux cents chevaux. De-là il se rendit aux environs de Troyes & de Sens pour inquieter ces Villes, en attendant les troupes que lui amenoit de Normandie le Maréchal de Biron, avec un convoi d'argent, de poudres & de munitions que la Reine d'Angleterre lui avoit envoyé. Ensuite il fit courir le bruit qu'il alloit

à

ì Tours, au ſujet d'un différend ïurvenu entre les Cardinaux de 1591 Bourbon & de Lenoncourt ; & pour :onfirmer ce bruit, il fut dix jours ans paroître. Le Maréchal de Bi- ·on, qui avoit ordre d'avancer en liligence, & de prendre la route de Chartres, y arriva le neuf Fevrier, & l'inveſtit, après avoir défait ſoi- :ante cuiraſſiers & deux cents ar- quebuſiers conduits par le Capitaine a Croix, qui ſe ſauva lui cinquieme, & le Capitaine l'Archenau, qui ve- oit auſſi avec deux cents hommes our ſe jetter dans la Ville. Le Roi 'y rendit deux jours après ; mais e ſieur de la Bourdaiſiere, qui y ommandoit, fit une ſi vigoureuſe éſiſtance, qu'on ſe repentit d'avoir ntrepris ce ſiége. On en fut mau- ais gré au Chancelier de Chiverny, ui avoit donné ce conſeil au Roi.)n prétendit qu'une intrigue amou- euſe, peu ſéante à ce Magiſtrat 'ailleurs homme de mérite, en toit la cauſe (1). Mais qui ſont ceux



[1] Voyez le P. Daniel.

qui n'ont pas quelque foibleſſe. Il
1591. étoit amoureux de la Marquiſe de Sourdis, Tante de Gabrielle d'Eſtrées; celle-ci avoit auſſi ſollicité le Roi d'entreprendre ce ſiége pour en rendre le Gouvernement à Sourdis, qui l'avoit déja eu. L'avis de tout le Conſeil étoit de lever le ſiege; le Chancelier étoit le ſeul qui s'y oppoſoit. Deux aſſauts donnés avec perte avoient rebuté le Roi, qui, ſe voyant preſſé par le Chancelier d'en faire donner encore un troiſieme, lui répondit en colere : *Allez-y donc vous-même : je n'ai pas accoutumé de faire ſi bon marché du ſang de ma Nobleſſe.* Il étoit ſur le point d'avoir l'affront de lever le ſiege, lorſque le Comte de Châtillon, fils de l'Amiral de Coligny, arriva au camp avec un corps de cavalerie. Ayant viſité la Place & les travaux, il promit au Roi de l'en rendre maître dans ſix jours.

Ce Seigneur étoit l'homme du Royaume le mieux inſtruit des Mathématiques ſur la partie qui regarde l'Art Militaire. Il inventa un pont pour deſcendre à couvert dans le

ossé, & monter à l'assaut. Aussi-tôt que cette machine fut posée, les Assiégés, qui ne purent résister à son effet, capitulerent. 1591.

Le Roi, en entrant dans la Ville, fut arrêté par une députation des habitans. Le Magistrat qui portoit la parole, lui fit une longue & ennuyeuse harangue, & ayant dit que la Ville étoit assujettie au Roi par le droit divin & par le droit humain, le Prince s'impatienta, & dit, en poussant son cheval pour entrer, *ajoutez-y, & par le droit canon.*

De Chartres l'armée Royale marcha pour faire lever au Duc de Mayenne le siege de Château-Thierry; mais cette Ville se rendit avant de pouvoir être secourue.

Après ces deux sieges le Roi & le Duc de Mayenne mirent leurs troupes en quartiers, en apparence pour leur donner du repos à la suite d'une campagne qui avoit duré plus d'un an, mais en effet de la part du Duc de Mayenne, parcequ'il n'étoit pas en état de tenir la campagne devant l'armée du Roi, & le Roi dans le dessein de détourner la

vue de ses Ennemis d'un projet im-
1591. portant qu'il méditoit. Il étoit en traité secret avec le Marquis de Menelay, mécontent de la Ligue & des Espagnols. Ce Seigneur, à la sollicitation du Marquis de Pienne son Pere, qui étoit au service du Roi, devoit livrer la Ville de la Fere, une des plus fortes places de la Picardie. La chose étoit déja conclue, le Roi s'étoit rendu à Compiegne pour être plus à portée de la Fere, lorsque l'intrigue fut découverte par les Ligueurs. Ils firent assassiner Menelay par Colas, Sénéchal de Montelimart, auquel, pour récompense, le Duc de Mayenne donna le Gouvernement de cette Place.

Le Roi, qui aimoit beaucoup mieux retirer ses Places par la négociation que par la force, parcequ'il ménageoit le sang de sa Noblesse, fut très-fâché d'avoir manqué celle de la Fere; mais, comme il étoit toujours à cheval, & donnoit toutes ses attentions à profiter de la négligence ou de la foiblesse de la Ligue, il quitta Compiegne & vint à Vernon, afin d'appuyer une

autre entreprise formée pour surprendre la Ville de Louviers. Elle 1591.
étoit conduite par du Rollet, Gouverneur du Pont-de-l'Arche, de concert avec un Caporal, un Marchand, & un Prêtre qui faisoit sentinelle au clocher, & étoit chargé de sonner le tocsin à la premiere allarme. On avoit déja livré la porte à du Rollet qui avoit fait main-basse sur le corps-de-garde; il s'étoit avancé jusqu'à la Halle; mais, ayant trouvé de la résistance, il fut repoussé jusqu'à la porte, où il fut sur le point d'être accablé par Fontaine-Martel, Gouverneur de la Ville, qui y étoit entré avec sa compagnie de Gendarmes; mais le Baron de Biron, que le Roi avoit envoyé pour soutenir du Rollet, arrivant très à propos, ils se rendirent maîtres de la Ville, & firent prisonnier Fontaine Martel. Le Roi, qui s'étoit approché de la Ville sous prétexte d'une partie de chasse, y arriva à toute bride, en criant: *Bonne composition aux braves gens.* Il défendit le pillage; mais il ne put empêcher, l'Officier & le Soldat

1591. voulant se payer de plusieurs montres qui leur étoient dues, par le buttin de cette Ville qui étoit fort riche.

Quoique les opérations de la guerre fussent la principale occupation du Roi, il avoit de bien plus grandes inquiétudes, causées par les divisions qui regnoient entre les Seigneur de sa Cour & de son armée, & le peu d'attachement qu'il remarquoit pour sa personne dans la plus grande partie d'entr'eux ; mais ce Prince vint à bout de sortir heureusement de tous ces embarras par une politique aussi modérée que prudente, & de tirer les plus grands avantages de l'ambition, de la désunion, de la jalousie & des intérêts opposés qui regnoient, tant dans son Parti, que dans celui de ses Ennemis.

De son côté, quoique les Catholiques & les Huguenots fussent opposés entr'eux, à cause de la Religion, cependant ils étoient obligés d'unir leurs forces pour soutenir le parti du Roi ; parce que si l'un des deux Partis l'eût abandonné, la Ligue auroit triomphé ; & en laissant

ruiner la puissance Royale, ils tomboient avec elle. Cependant on remarquoit dans les conseils une variété d'avis qui empêchoit de prendre les meilleures résolutions : mais comme le Roi étoit toujours le Maître, tantôt il employoit son autorité, & tantôt il usoit de condescendance. Souvent il fermoit les yeux afin de ne pas aliéner absolument les esprits, & il trouvoit le moyen, du moins en apparence, de les contenter à force de promesses & de caresses. Ce qui aidoit encore à le soutenir, c'est que les Catholiques entr'eux n'étoient pas d'accord. Quoiqu'ils parussent également desirer la conversion du Roi, il y en avoit plusieurs qui, dans le fond, ne la souhaitoient pas ; parce qu'alors, devenant plus puissant, ils ne lui seroient plus si nécessaires, & ne pourroient pas extorquer de lui des Charges, des Gouvernemens, & des graces qu'il étoit contraint de leur accorder pour leur imposer silence ; la même diversité de sentimens regnoit parmi les Huguenots. 1591.

Du Plessis-Mornay, inviolable-

1591. ment attaché à sa Religion, dont il étoit le Chef pour la Doctrine, sollicitoit continuellement le Roi de ne la pas abandonner, de lui accorder un Edit favorable, & de révoquer ceux que le feu Roi avoit donnés contre elle. Le Vicomte de Turenne, moins scrupuleux, qui se flattoit de devenir le Chef des Huguenots si le Roi les quittoit, paroissoit moins vif que les autres sur ce changement; ensorte que de la variété de ces dispositions, il se formoit un tout qui devenoit favorable aux desseins & aux vues du Roi, auxquelles on n'osoit s'opposer trop ouvertement.

La division étoit encore plus grande dans le parti de la Ligue, qui travailloit elle-même à se détruire. Si le Roi avoit été le maître d'y introduire la discorde, il n'y auroit jamais mieux réussi.

Peu de Chefs obéissoient absolument au Duc de Mayenne. La Provence s'étoit détachée de lui en se soumettant au Duc de Savoye. En Bretagne, le Duc de Mercœur, soutenu par les Espagnols, y comman-

doit en Souverain. Le Duc de Nemours, frere utérin du Duc de Mayenne, fier de la belle défenſe qu'il avoit faite au ſiege de Paris, & croyant qu'il n'y avoit point de récompenſe à laquelle il ne pût aſpirer, avoit demandé, avec beaucoup de chaleur, le Gouvernement de Normandie, que ce Duc lui avoit refuſé pour le donner au Duc d'Eguillon ſon fils. Nemours, fruſtré de ſes eſpérances, devint ennemi irreconciliable de ſon frere. Leur haine fut encore fomentée par leur Mere, qui, ayant beaucoup plus d'amitié pour Nemours que pour Mayenne, en fit les plus grands reproches à celui-ci, pendant qu'elle ſoutint l'autre de tout ſon pouvoir, juſqu'à ce que Mayenne trouva le moyen de le perdre. 1591.

Les grandes Villes étoient preſque toutes en la puiſſance du Peuple qui ſe gardoit lui-même, & ne vouloit point de garniſons; les Seize de Paris, qui entretenoient avec elles une étroite correſpondance, travailloient à les réunir avec celle de Paris, & à former une eſpéce de

1591. République sous la protection du Roi d'Espagne, indépendante du Duc de Mayenne, qui n'avoit pas de plus grands ennemis que ceux de cette faction.

Telle étoit la situation dans laquelle se trouvoient Henri & le Duc de Mayenne, lorsqu'on apprit la mort du Pape Sixte V. Le Cardinal Jean Baptiste Castanea, élu le 15 Septembre 1590, n'ayant vécu que treize jours après son exaltation, on mit en sa place, le 5 Décembre, le Cardinal Nicolas Sfondrate, qui prit le nom de Grégoire XIV. Ce Pape, né Sujet du Roi d'Espagne, fit bientôt connoître les dispositions favorables où il étoit pour ce Prince. Le Légat Caetan, qui étoit retourné à Rome après la mort de Sixte, avoit eu soin de l'instruire de l'état des affaires de France, dont il lui avoit fait un portrait fort défiguré, mais avantageux à la Ligue, dans le dessein d'indisposer Grégoire contre Henri.

Le Pape, prévenu par Caetan, par les Espagnols & par les partisans de la Ligue, ne fut pas plutôt cou-

·onné qu'il donna des marques de
on animosité contre le Roi de Fran- 1591.
:e & contre ceux de son Parti. Il or-
lonna à l'Evêque de Plaisance d'as-
urer les Parisiens de sa protection,
& de la résolution qu'il avoit prise
le leur fournir de son trésor quinze
mille livres par mois, pour récom-
penser la constance avec laquelle ils
avoient soutenu un si pénible siege
contre les Hérétiques, & leur don-
ner moyen de résister aux nouveaux
efforts que ceux-ci se préparoient de
faire. Ces promesses furent accom-
pagnées d'effets; l'argent pour le
premier mois fut délivré, & le Pape
fit lever des troupes pour envoyer
au secours de la Ligue, sous la con-
duite d'Hercule Sfondrate son Ne-
veu fait Duc de Montemarciano,
pour lui donner du relief. Quoique
cette levée se fît avec assez d'em-
pressement, car Sa Sainteté prodi-
guoit les trésors qu'elle avoit trou-
vés dans les coffres de Sixte V, ce-
pendant ces troupes furent près de
neuf mois à se rendre en France,
& ne firent pas plus de mal au Roi
que les Monitoires que le Pape avoit

1591. lancés contre lui. Le Nonce Landriano en avoit apporté deux, qu'il fit imprimer & distribuer de tous côtés.

Le Parlement séant à Tours rendit un Arrêt, par lequel, faisant droit sur l'appel comme d'abus interjetté par le Procureur Général au futur Concile, tant des deux nouveaux Monitoires, que des excommunications lancées contre Henri III & son Successeur, il déclaroit tous ces actes nuls, abusifs, scandaleux, séditieux, faits contre les saintes Loix, Conciles approuvés, & libertés de l'Eglise Gallicane, ordonnoit qu'ils seroient brulés par la main du bourreau, decrétoit de prise de corps Landriano, soi disant Nonce du Pape, avec promesse à quiconque le livreroit à la Justice d'une récompense de mille livres. Cet Arrêt fut cassé par un autre rendu par le Parlement de la Ligue séant à Paris, & le Roi donna sur le tout une déclaration très modérée, par laquelle, répondant à ces deux Monitoires, il rendoit compte de la conduite qu'il avoit tenue jus-

qu'alors, & des mesures qu'il avoit résolu de prendre pour arrêter les mauvais effets de pareils actes. Il donna en même tems un Edit par lequel il révoquoit & annuloit ceux des années 1585 & 1588, qui avoient été extorqués du feu Roi par la Ligue, & avoient causé les troubles dont le Royaume étoit agité. Il rétablissoit ceux qui les avoient précédés, & sur-tout celui de l'année 1577, qui avoit accordé la liberté de conscience. Cet Edit fut approuvé par les Catholiques mêmes les plus zélés, qui les regarderent comme un moyen d'arrêter tous les désordres. 1591.

Pendant que ceci se passoit, le Roi faisoit son séjour dans la Ville de Mantes, où il délibéroit avec ses Généraux sur les projets de la campagne qu'il vouloit recommencer, & dans quelle Province il porteroit la guerre. Les différens avis de son Conseil le jettoient dans une irrésolution dont il ne pouvoit sortir, parceque chacun regardoit son intérêt particulier, sans s'embarrasser du général. Les Gouverneurs de

1591. chaque Province auroient voulu que le Roi y conduisît son armée, pour se rendre maître des Villes de la Ligue, & augmenter par ce moyen leurs Gouvernemens, où ils faisoient les petits Souverains, ne pensant qu'à s'enrichir & profiter des revenus du Roi, dont ils lui faisoient peu de part. Les Gouverneurs particuliers des Villes, qui craignoient d'être attaqués, & de perdre leurs places, faisoient des plaintes continuelles de ce qu'on les abandonnoit, & qu'on n'avoit point d'égard à leurs services; ils demandoient des secours, ou refusoient ceux qu'ils étoient en état de fournir au Roi, sans s'embarrasser du besoin qu'il pouvoit en avoir. Enfin le Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, l'emporta pour cette fois, & fit conclure le siege de Noyon. Le Roi partit de Mantes le 16 Juillet à la tête de ses troupes, comme s'il eût voulu prendre la route de Champagne, & revint à Noyon, qu'il avoit fait investir par le Baron de Biron. Comme l'armée du Roi, qui étoit à peine composée de huit

mille hommes, n'avoit pas investi fort exactement la Ville, le Vicomte de Tavannes, qui commandoit en ces quartiers pour la Ligue, faisoit tous ses efforts pour secourir la Place; mais ils furent rendus inutiles par le Maréchal de Biron, qui faisoit faire dans tous les quartiers la garde la plus exacte. Ayant taillé en piéces les Régimens de la Chanterie & de Treblencourt, que Tavannes y avoit envoyés, celui-ci, résolu de sauver cette Place à quelque prix que ce fût, entreprit d'y conduire lui-même quatre cents arquebusiers, & se mit à la tête de trois cents chevaux pour leur servir d'escorte; mais ayant été reconnu par les Chevaux-Légers du Roi, qui faisoient la ronde, ils furent attaqués si vigoureusement, qu'ils furent mis en déroute, & Tavannes, s'étant mis en défense, fut blessé dangereusement & fait prisonnier. Enfin le Duc d'Aumale, Connétable de la Ligue, croyant être plus brave & plus heureux, vint huit jours après avec grand nombre de Noblesse & six cents chevaux

1591.

attaquer le quartier des Chevaux-
1591. Légers du Roi ; mais il fut reçu si vertement par le Baron de Biron, que, craignant d'être enveloppé, il se sauva à la débandade jusqu'à la Ville de Ham, d'où il étoit parti. Le Duc de Mayenne, sur la nouvelle du siége de Noyon, étoit venu en diligence jusqu'à Ham avec son armée, où il recueillit les débris des trois défaites dont nous venons de parler. Il n'osa pas s'avancer pour faire lever le siege, de peur d'être forcé à une bataille ; & le Gouverneur, n'étant point secouru, fut obligé de capituler. Le lendemain le Roi, s'étant mis à la tête de sa cavalerie, & s'étant fait suivre par son armée, dit à ses Capitaines : *M. de Mayenne est si proche de nous, qu'il nous regarderoit comme des impolis, si nous n'allions pas lui rendre visite pour savoir des nouvelles de sa santé.* Il marcha droit à Ham ; mais le Duc s'y tint renfermé, & se contenta de faire tirer quelques volées de canon. Le Roi, n'ayant pas assez de troupes pour l'assiéger, se retira pour aller au-devant de celles que

s Princes Protestans d'Allemagne ıvoyoient à son secours. Le Duc 1591.
: Mayenne, voyant le Roi trop oigné pour l'attaquer, revint à aris avec le Duc d'Aumale. Ils ne ırent pas trop bien reçus par les :ize, & encore moins par les Poliques, qui donnerent carriere à leur ımeur médisante, & l'accablerent : brocards, lui, & ceux qui l'acmpagnoient, sur-tout le Duc Aumale. » Le Connétable de la Ligue, disoient ils, est bien digne de cette Charge; voici la troisiéme fois qu'il fait un admirable usage des éperons aîlés & zélés, qui lui ont été baillés à la bataille de Senlis (1) par M. de Longueville, Prince Politique, par la Noue bras de-fer, & Givry son suffragant » : & ce fut à cette derniere occasion qu'on fit cette petite iece de vers.

A chacun Nature nous donne
Des pieds pour le secourir ;
Les pieds sauvent la personne,
Il n'est que de bien courir.

(1) Il avoit été battu à plate couture comme nous l'avons dit ci-dessus.

1591. Ce vaillant Prince d'Aumale,
Pour avoir très bien couru,
Quoiqu'il ait perdu sa male,
N'a pas la mort encouru.

Quand ouverte est la barriere,
De peur de blâme encourir,
Ne demeurez point derriere,
Il n'est que de bien courir.

Courir vaut un diadême,
Les coureurs sont gens de bien;
Tremont (1) & Balagny (2) même,
Et Congy (3) le savent bien.

Bien courir n'est pas un vice;
On court pour gagner le prix :
C'est un honnête exercice,
Bon coureur n'est jamais pris.

Qui bien court, est homme habile;
Il a Dieu pour réconfort;
Mais Chamois & Menneville (4)
Ne coururent assez fort.

(1) Capitaine des Gardes du Duc de Mayenne.

(2) Il s'étoit emparé de la Ville de Cambray; il avoit fui à la bataille de Senlis.

(3) Chevalier du Guet, qui passoit pour un grand poltron.

(4) Ils furent tués tous deux.

Souvent celui qui demeure
Est la cause de son meschef ;
Celui qui fuit de bonne heure
Peut combattre derechef (1).

1591.

Il vaut mieux des pieds combattre,
Et fendre l'air & le vent,
Que se faire occire ou battre
Pour n'avoir pris le devant (2).

Quelque tems après la prise de Noyon, le Roi apprit une nouvelle qui d'abord lui donna de l'inquiétude ; ce fut l'évasion du Duc de Guise, fils de celui qui avoit été tué à Blois, lequel s'étoit sauvé du Château de Tours, où il étoit gardé fort étroitement. Le Roi redoutoit, outre le grand nom de Guise, l'amour des Peuples pour la mémoire du Pere, qui pourroit renaître en faveur du fils. Il regrettoit un gage qui lui auroit servi à faciliter la paix, ou à faire un échange, en cas que le malheur voulût

(1) On promettoit aux Parisiens de retourner aux Ennemis.

(2) Voyez la Satyre Menippée, tom. I.

que quelque Prince de son Sang, ou quelqu'un des Chefs de son armée fût fait prisonnier. Cependant, après avoir réfléchi sur cet événement, il reconnut qu'il ne pouvoit manquer de lui être très favorable, parceque les intérêts de Guise & de Mayenne se trouvant nécessairement opposés, ils alloient former deux différens Partis qui ruineroient la Ligue : c'est pourquoi il déclara qu'il n'appréhendoit aucunes suites fâcheuses de cette évasion ; & qu'après tout, plus il auroit d'Ennemis, plus il auroit de gloire à les combattre.

1591.

S'il y avoit des divisions dans le parti du Roi, il savoit en arrêter les effets par sa fermeté, sa douceur & sa modération. Mais il n'en étoit pas de même dans celui du Duc de Mayenne, qui étoit dans une si grande agitation, qu'on est obligé de convenir qu'il falloit qu'il fût un grand homme pour avoir pu se soutenir si long-tems à la tête d'un Parti qui lui donna toujours les plus grands embarras.

Ceux qui lui donnoient le plus

e peine étoient les Seize, qui, ans toutes les occaſions, cherhoient à diminuer ſon autorité pour en emparer, & la tranſporter au oi d'Eſpagne. 1591.

Depuis la ſuppreſſion du Conſeil e l'Union, le Duc de Mayenne les aitoit avec le dernier mépris. Ils oient furieux de la conduite qu'il noit avec eux; ils prenoient le ms qu'il étoit obligé de s'abſenter e Paris, pour ſe fortifier contre i dans cette Capitale par les bries qu'ils faiſoient avec l'Ambaſdeur d'Eſpagne & le Nonce du ape; mais à la fin ils firent une ſi échante action, & le Duc les châa ſi ſévérement, qu'il réduiſit leur ction à preſque rien.

Ces malheureux, pour ſatisfaire ur haine contre ceux qu'ils appelient Politiques, pour aſſouvir leur varice & perpétuer leurs briganges, avoient demandé au Duc de layenne qu'il établit un Conſeil our juger ceux qui ſeroient conaincus de tenir le parti du Roi. Fueux de n'avoir pu l'obtenir, & ſe oyant aſſez ſoutenus par l'autorité

1591. du Roi d'Espagne & du Pape, ils firent arrêter & mettre à la Conciergerie un nommé Brigard, Procureur du Roi & de la Ville, à l'occasion d'une Lettre qu'ils avoient surprise, qu'il écrivoit à son Oncle qui étoit dans le parti du Roi, & solliciterent vivement sa mort. Le Parlement, ayant examiné l'affaire, & n'ayant rien trouvé de criminel dans la lettre, Brigard fut absous, & mis hors de prison. Les Seize, enragés de ce jugement, résolurent de s'en venger sur Barnabé Brisson, qui faisoit alors les fonctions de Premier Président (1). Après plusieurs

(1) Il étoit fils de François Brisson, Lieutenant au Siege de Fontenay-le Comte en Poitou. Il vint à Paris, où il s'acquit une grande réputation dans le Barreau. Son érudition & son éloquence lui procurerent la Charge d'Avocat Général que Henri III lui donna, puis celle de Président à Mortier. Il fut le seul Président, qui, pendant les troubles de la Ligue, resta dans Paris. On trouve dans le Journal de Henri III, année 1589, une protestation qu'il avoit faite, sur ce qu'il étoit resté à Paris, & contre la violence dont on avoit usé pour lui faire accepter la Charge de Premier Président. M. de Thou l'a

ſſemblées ſecretes, Buſſy, Lou-
hard, le Normand & Anroux, les 1591.
lus méchans de cette cabale, ar-
êterent le matin ſur le Pont S. Mi-
hel le Préſident Briſſon, & le con-
uiſirent au Petit Châtelet. Chou-
er, Commis au Greffe de la Cour
es Aydes, qui ſe diſoit Grand-Pré-
ôt de l'Union, avec pluſieurs au-
es, arrêterent le ſieur Larcher,
Conſeiller au Parlement, dans la
Cour du Palais; & Hamilton, Curé
e S. Coſme, avec une eſcorte de
rêtres & de gens de l'Univerſité,
int arrêter dans ſon logis le ſieur
ardif, Conſeiller au Châtelet, ils
s conduiſirent dans la priſon où
oit le Préſident. Sans aucune for-
e de procès ils les firent pendre

âmé d'être reſté à Paris, pendant que ſes
nfreres avoient pris la fuite, ou s'étoient
iſſés généreuſement enfermer à la Baſtille
utôt que de manquer à la fidélité qu'ils de-
ient au Roi. On trouve dans le Grain une
itaphe dans laquelle on reproche beaucoup
défauts à cet infortuné Préſident; & c'eſt
ut-être d'après cette piece que Joſeph Sca-
ger l'accuſe de s'être enrichi dans ſa Char-
par des injuſtices.

1591. tous trois à une fenêtre, & le lendemain dès le grand matin leurs corps parurent à une potence dans la Place de Greve. Quelques autres Magiſtrats & Officiers, du nombre deſquels étoit le ſieur Picard, Maîtres des Comptes, ayant été auſſi arrêtés, n'éviterent la mort que parcequ'ils ſe racheterent avec de l'argent.

Le Duc de Mayenne étoit à Laon lorſqu'il apprit cette horrible exécution. Il partit ſur-le-champ avec le ſieur de Vitry, à la tête de quelques-troupes, & ſe rendit à grandes journées à Paris. S'il avoit donné aux Seize le tems de prendre leurs meſures, ils ſe ſeroient oppoſés à ſon entrée. On a dit même qu'ils avoient réſolu de le poignarder, s'il entreprenoit de les punir; mais il les prevint par ſa diligence. Si-tôt qu'il fut arrivé, il convoqua une aſſemblée à l'Hôtel-de-Ville, où ſe trouverent les principaux des Seize, avec pluſieurs Magiſtrats & notables Bourgeois. Les premiers, pour ſe juſtifier, alleguerent que le Préſident Briſſon & les deux Conſeillers

feillers avoient mérité d'être punis, parcequ'ils avoient des intelligences avec les Huguenots. Mais les autres demanderent avec instance la punition d'un si cruel attentat. Le Duc, usant de dissimulation, se contenta de blâmer l'emportement des auteurs de ce crime; il dit qu'il ne falloit pas se presser, qu'il donneroit ses ordres pour empêcher que, par la suite, pareille chose n'arrivât; & au sortir de l'assemblée il mena quelques-uns des Seize souper avec lui au Louvre; où, sans parler davantage de cette affaire, le repas se passa fort gaiement. Mais le lendemain dès quatre heures du matin, le sieur de Vitry alla enlever dans leurs maisons Anroux, Emonot & Hameline, trois des plus furieux des Seize, & les fit conduire au Louvre, où ils furent pendus à une solive. Le sieur Congis amena quelques momens après le Commissaire Louchard, qui fut aussi-tôt exécuté. Cochery & Cromé, les plus coupables de tous, s'évaderent. Bussy, qui craignoit le même sort, n'avoit pas voulu sortir de la Bastille; mais à la premiere 1591.

1591. ſommation, il la rendit, à condition qu'il auroit la vie ſauve, & la permiſſion de ſe retirer où il voudroit avec ſon argent & ſes meubles. On lui tint parole pour la vie & la retraite, mais quelques ſoldats ayant ſu que les richeſſes qu'il avoit acquiſes par ſes extorſions & par ſes brigandages, étoient dans une maiſon voiſine de la Baſtille, la pillerent quelques jours après (1). Il ſe retira à Bruxelles, où il paſſa le reſte de ſes jours à faire le métier de Prévôt de Salle pour gagner ſa vie.

Le Duc, après cet exemple de ſévérité, voulut bien faire grace aux autres, il fit publier une amniſtie, de laquelle les ſeuls Cromé & Cochery furent exceptés; & défenſes furent faites ſous peine de la vie, ſur-tout aux Seize, de tenir déſormais d'aſſemblées particulieres.

Cette punition faite par le Duc

(1) On a dit que c'avoit été de l'ordre du Duc de Mayenne, pour profiter de cette riche dépouille.

: Mayenne le 4 Décembre avec 1591.
.nt de fermeté fit un très bon ef-
:t ; elle affermit dans Paris son au-
›rité, qui y étoit fort chancelan-
e ; elle y rétablit la tranquillité,
.issipa les allarmes des Bourgeois,
& les délivra de la tyrannie des
Seize. Cependant il resta toujours
dans la Ville trois Partis ; savoir,
celui du Duc, celui des Royaux ou
Politiques, & celui du reste des
Seize, soutenu par les Espagnols.

Mais ce fut le Roi qui en retira le plus grand avantage ; car les Politiques, qui étoient en grand nombre dans le Parlement, dans les autres Cours, & parmi les Bourgeois, commencerent à prendre plus de liberté & d'autorité. Ils vengeoient souvent le Roi de ses plus mortels ennemis, sous prétexte d'exécuter ce que le Duc de Mayenne avoit recommandé à tous ces Corps en partant de Paris, d'agir vigoureusement contre les Prédicateurs séditieux, contre les Seize, & contre ceux qui paroîtroient favorables aux Espagnols. En même-tems ils disposoient doucement par leurs exhor-

1591. tations pacifiques, les esprits en faveur du Roi, & lui acquéroient tous les jours de nouveaux partisans.

Pendant que le Duc de Mayenne rétablissoit la tranquillité dans Paris, le Roi rassembloit ses troupes. On étoit à la fin d'Octobre ; ce Prince ne mettoit point de différence entre les saisons, lorsqu'il s'agissoit d'acquérir de la gloire & de combattre ses Ennemis. Il ne s'étoit point encore vu à la tête d'une armée si considérable depuis le commencement de son regne ; il venoit de recevoir de puissans secours de la Reine d'Angleterre & des Princes Protestans d'Allemagne. C'étoit le Vicomte de Turenne qui avoit traité avec eux, assisté de Jacques Bongars, natif d'Orléans, homme très savant, & l'un des plus habiles Négociateurs de ce tems-là, qui connoissoit parfaitement les Cours du Nord, où il avoit été employé par le Roi lorsqu'il n'étoit encore que Roi de Navarre. Bongars avoit préparé les esprits en sa faveur ; ensorte que le Vicomte obtint, malgré les traverses qu'il eut à essuyer

: la part des Ministres de l'Empe- 1591.
ur, un corps de seize mille hom-
es, partie Reîtres & partie Lans-
ienets, quatre pieces de gros ca-
›n & quelques pieces de campagne.
əs ayant conduits sur les frontieres,
Roi les avoit joints à Mezieres le
› Septembre, d'où il se rendit le
; à Sedan.

Ce fut en cette Ville que le Roi
conclure le mariage de Charlotte
: la Mark, Dame de Sedan & de
›uillon (1) avec le Vicomte de
ırenne, pour le récompenser des
rvices qu'il lui avoit rendus, &
ns la vue d'avoir à Sedan un hom-
e affidé qui tiendroit tête au Duc
: Lorraine, dont le fils avoit aussi
étendu à ce mariage, & qui d'ail-
ırs étoit un des partisans de la Li-
.e. De Sedan, le Roi se rendit à

(1) Elle étoit fille de Robert de la Mark,
ince souverain de Sedan, & de Françoise
Bourbon-Montpensier, devenue héritiere
cette Principauté par la mort de son frere,
illaume Robert de la Mark, Duc de Bouil-
ı, arrivée à Geneve en 1588. Il avoit dé-
ıdu, par son testament, que sa sœur épou-
un Catholique.

l'armée Allemande, dont il fit la
1591 revue le jour de S. Michel, & dès le lendemain, il s'avança avec quatre mille chevaux jusqu'à Verdun, pour tâter les troupes du Pape, celles de Lorraine, & les autres que le Duc de Mayenne avoit rassemblées aux environs ; mais elles se retirerent aussi-tôt sous le canon de cette Place. Voyant qu'il n'y avoit point d'espérance de les attirer à la campagne, il se rendit à Attigny, & de-là au camp devant Haumont, Château très fort par sa situation, que le Duc de Nevers assiégeoit, & auquel il se préparoit à donner l'assaut. Le Roi voulut lui-même pointer un canon ; il tira si juste & si heureusement, que du même coup le Capitaine qui commandoit dans la Place, son Lieutenant & un Enseigne, furent emportés. La mort de ces trois Officiers effraya tellement la garnison, qu'elle demanda à capituler. Ce Prince retourna le 11 Octobre à Sedan, pour assister au mariage du Vicomte de Turenne.

Le Roi, s'étant retiré après avoir vu coucher la mariée, & le Vicomte

'ayant conduit dans son appartement, lui dit : » Sire, Votre Majesté m'a fait aujourd'hui beaucoup d'honneur, je veux lui en » témoigner ma reconnoissance : je » la prie de m'excuser, & de n'être » pas inquiete si je ne couche pas » sous le même toît, pour veiller à » la sûreté de sa personne ; j'y ai » mis bon ordre ». Le Roi lui demanda de quoi il s'agissoit. » Sire, » lui répondit-il, vous le saurez demain matin, je n'ai pas le tems » de vous le dire ». Il part aussi-tôt avec un corps de troupes qu'il avoit préparé, se rend maître de la Ville de Stenay, & vient en apporter la nouvelle au Roi à son lever. » Ventre » S. Gris (1), lui dit ce Prince, je 1591.

(1) Nous trouvons dans notre Histoire, depuis le regne de Charles VII, que les Rois & à leur exemple les particuliers, avoient l'habitude de se servir, dans leurs discours, de certaines expressions bisarres, qu'ils regardoient comme des especes de juremens, qui n'étoient autre chose que des assertions de ce qu'ils disoient. C'est le sentiment de Brantome, qui rapporte à ce sujet, dans la Vie de François I, un mauvais quatrain de ce

» ferois souvent de semblables maria-
1591. » ges, & je ferois bientôt maître de » mon Royaume, si les nouveaux » mariés me faisoient de pareils pré-

---

tems-là, fait sur le serment de ce Prince & ceux de ses trois Prédécesseurs :

Quand la *Pâque Dieu* décéda,	Louis XI.
Par le *Jour Dieu* lui succéda,	Charles VIII.
Le *Diable m'emporte* s'en tint près,	Louis XII.
Foi de Gentilhomme vint après.	François I.

Le même Auteur, en parlant de Charles IX, rapporte » qu'Albert de Gondy, Maré- » chal de France, son Gouverneur, qui étoit » le plus grand renieur de Dieu de sang-froid » qu'on pût voir, avoit si bien appris ce vice » à ce Prince, & l'y avoit si fort accoutumé, » qu'il tenoit que blasphêmer & jurer étoit » une forme de parler & devis plus de bra- » veté & gentillesse que de péché ». Les Seigneurs de la Cour avoient chacun leurs sermens particuliers. Brantome en rapporte plusieurs, & entr'autres celui dont M. de la Roche du Maine se servoit à tous propos : *Tête de Dieu pleine de Reliques.* Le brave Crillon ne pouvoit proférer quatre mots sans dire *Arnibieu.* Le Maréchal de Matignon juroit par le *Col D....* Le Maréchal de Brissac *Ventre D....* D'Aubigné, dans la Confession de Sancy, Liv. 1. chap. 8. rapporte, » que » le vieux Maréchal de Biron, ayant proféré

» fens de nôces. Mais, en attendant, » allons à nos affaires ». Auffi-tôt 1591. il monte à cheval, fe met à la tête de fes troupes, & après diverfes marches & contre-marches pour tenir les Ennemis en inquiétude, il prend la route de Normandie pour un deffein qu'il méditoit depuis longtems. C'étoit le fiege de Rouen, qu'il

---

» un *Par le corps D....* devant le Duc de » Montpenfier, fut modeftement repris par » ce Prince, qui fe contenta d'affirmer *Par* » *S. Picaut* ce qu'il avoit à dire à fon tour ». Les Gouverneurs de Henri IV, qui étoient Huguenots, craignant que ce jeune Prince ne prît l'habitude de blafphémer, comme tant d'autres, lui permirent de jurer *Ventre S. Gris*, qui étoit un terme de dérifion qu'ils avoient donné aux Moines, & fur-tout aux Francifcains, nommant ordinairement Saint François *S. Gris*, apparemment de la couleur de leur habillement. Rabelais fait auffi jurer les Acteurs de fon Roman par des noms de Saints ridiculement fabriqués.

Notre langue, du tems de François I & de fes Succeffeurs, étoit fort groffiere, comme on peut le voir dans les Ecrits de ce temslà ; elle a commencé à s'épurer fous le regne de Louis XIII, mais elle a acquis fa perfection fous celui de Louis XIV, & l'on en a banni toutes fortes de juremens & tous les termes équivoques.

avoit fait investir dès le jour de Saint Martin, & où il arriva le 24 Novembre.

1591.

Siege de Rouen.

Ce siege est un des plus mémorables qui aient été faits pendant les guerres civiles qui ont agité les regnes des enfans de Henri II, & peut-être de ceux dont les Histoires anciennes font mention. Dans ce siege, l'attaque & la défense furent conduites avec tant de bravoure & d'habileté, qu'il n'est pas possible de décider, lesquels des assaillans ou des assiégés, y acquirent plus de gloire.

L'armée du Roi étoit composée de trente-cinq mille hommes, parmi lesquels il y avoit cinq à six mille volontaires, la plupart Gentilshommes, qui étoient accourus de diverses Provinces pour combattre sous les yeux d'un Roi si courageux.

André de Brancas, Seigneur de Villars, commandoit dans la Place; c'étoit un Gentilhomme fort distingué par les belles qualités qu'il possédoit. Après la mort de Henri III, le Duc de Mayenne, ayant pris pour son fils le Gouvernement de

la Normandie, en avoit confié la Lieutenance générale à Villars, & lui avoit donné la Charge d'Amiral. Il se comporta dans ce Gouvernement avec beaucoup de sagesse, sans fouler ni tyrannifer le Peuple. Il y avoit cependant acquis beaucoup de richesses; parcequ'en sa qualité d'Amiral, il tiroit de grands profits du commerce de mer, qu'il faisoit pour son compte, & il en employoit une partie à lever des troupes & à mettre les Villes en état de défense. Il n'y avoit peut être personne dans le parti de la Ligue, plus capable que lui de soutenir ce siege. Il étoit un des plus braves hommes de son tems, très expérimenté, vigilant, prévoyant, & capable de prendre toute l'autorité nécessaire sur les soldats. Se voyant menacé d'être assiégé, il avoit mis la Place dans le meilleur état de défense; il avoit fait un grand amas de munitions de guerre, & il avoit des vivres pour quatre mois.

1591.

Lorsque le Roi fut arrivé au camp, & pendant que les troupes se logeoient dans leurs quartiers, Villars

fit plusieurs sorties pour les troubler ;
1591. mais le Maréchal de Biron avoit donné si bon ordre à tout, qu'il ne pût être entamé : cependant il ne put empêcher Henri de Lorraine, fils du Duc de Mayenne, de se jetter dans Rouen avec cinq cents chevaux & douze cents fantassins.

La Place étoit défendue par un Fort appellé le Fort de Sainte-Catherine, situé sur une montagne fort proche de la Ville, & qui la commandoit. Ce fut contre ce Fort que la tranchée fut ouverte. Les sentimens avoient été fort partagés sur cette attaque. Outre les Historiens qui nous ont laissé leurs spéculations sur ce siege, & qui ne jugent souvent que sur les événemens, plusieurs personnes l'ont blâmée, & prétendu que si elle avoit été faite d'un autre côté, la Ville eût été prise ; les autres l'ont approuvée. Mais quoi qu'il en soit, cette attaque fut faite de l'avis du Roi & du Maréchal de Biron, qui s'y connoissoient mieux que personne.

Cependant Villars faisoit tous ses efforts pour retarder l'avancement

des travaux des assiégeans jusqu'à l'arrivée du secours qu'on lui avoit promis. Jessan, qui commandoit dans le Fort de Sainte-Catherine, avoit attaqué un quartier, enlevé quatre-vingts chevaux, & brulé dans une grange plusieurs soldats qui s'y étoient retirés pour se défendre; il n'y avoit point de jour qu'il ne vînt assaillir les assiégeans. Jessan, ayant été tué, le Capitaine Boisrozé, qui prit sa place, fit une sortie avec cinq cents hommes, nettoya les tranchées, & poursuivit les assiégeans jusqu'à leur canon. Le Baron de Biron y étant accouru, la tranchée fut regagnée, puis perdue, à la faveur d'un renfort de deux cents hommes descendus de la montagne. Biron fit un nouvel effort, en chassa les Ennemis, auxquels Boisrozé, qui avoit été blessé à la jambe d'un coup de mousquet, fit faire retraite. 1591.

Villars, pour incommoder les assiégeans dans les attaques qu'ils faisoient au Fort de Sainte-Catherine, fit faire une large & profonde tranchée qui communiquoit depuis ce Fort jusqu'à une colline qui étoit

vis à-vis, & pendant la nuit il y
1591. plaça six ou sept cents hommes. Le Roi résolut de s'en saisir & de la rendre inutile. La nuit qu'il devoit être de tranchée, il choisit trois cents Gentilshommes armés de toutes pieces ; outre leurs armes ordinaires, il leur fit prendre à chacun une hallebarde & des pistolets à la ceinture, & joignit à cette troupe quatre cents Mousquetaires. A minuit, par un froid excessif, il attaqua cette tranchée. On se battit de part & d'autre avec beaucoup de courage & d'opiniâtreté : enfin elle fut emportée. Le Roi y mit les Anglois, qui s'y retrancherent avec des gabions, des barriques & des pieces de bois qu'ils avoient eu la précaution de faire apporter.

Villars n'avoit pas compté que cet ouvrage fût emporté dans si peu de tems. Ayant appris que le Roi en personne avoit conduit l'attaque : » Ah ! le brave Prince, dit-il, par » sa valeur, il mérite mille Cou- » ronnes : je suis fâché que par une » meilleure croyance il ne nous don- » ne pas autant d'envie de lui en

» acquérir de nouvelles, & nous » donne sujet de lui disputer la sien- 1591. » ne. Par Dieu, il ne sera pas dit » que j'aie manqué à tenter de ma » personne ce que ce grand Roi a » exécuté de la sienne (1) ». En effet il se mit à la tête de quatre cents hommes, armés comme on lui dit qu'avoient été ceux du Roi, & prenant aussi huit cents hommes choisis, il attaqua les Anglois, & les chassa de la tranchée.

Il y alloit de la gloire du Roi de regagner son avantage. Les Anglois, de leur côté, voulurent effacer l'affront qu'ils avoient reçu. Ils prierent le Roi de joindre à sa troupe cent Gentilshommes Anglois; que tous les gens de pied dont il se serviroit fussent Anglois, & ils demanderent la pointe de l'attaque. Ils s'y comporterent si bravement, que, malgré la résistance des assiégés, qui avoient doublé leur monde, la tranchée fut regagnée, & les Anglois s'y maintinrent de fa-

(1) Il parlera bien autrement dans la suite; douze cents mille livres pour payer ses dettes, soixante mille livres de pension, & la Charge d'Amiral lui feront changer de langage.

çon, qu'ils ôterent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

1591.

Le Baron de Rosny, qui accompagnoit le Roi à cette attaque, ayant voulu lui faire quelque remontrance sur ce qu'il exposoit trop sa personne, dont dépendoit le destin de la France; il lui répondit: » » Mon ami, je ne puis faire autre- » ment; car puisque c'est pour ma » gloire & pour ma Couronne que » je combats, ma vie & toute au- » tre chose ne me doit sembler rien » au prix".

Il étoit aisé de juger, par ce qui venoit d'ariver pour un simple fossé, combien le siege, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche, seroit difficile & meurtrier, sur-tout au milieu de l'hiver; car on étoit à la fin de Décembre: c'est pourquoi le Roi cherchoit tous les moyens de venir à bout de son entreprise, & de ménager le sang de sa Noblesse. Il tenta la voie de la négociation, & fit les plus belles offres à Villars pour l'engager à quitter le parti de la Ligue; mais il ne peut y réussir.

Le deuxieme jour de Janvier 1592

la Flotte Hollandoiſe, commandée par le Comte Philippe de Naſſau, parut devant Rouen; elle amenoit un ſecours de trois mille hommes, qui fut reçu avec beaucoup de joie par le Roi, dont l'infanterie étoit extrêmement fatiguée, & parceque les Hollandois étoient, dans ce tems-là, en grande réputation, ſur-tout pour les ſieges. 1592.

Cependant les aſſiégés étoient continuellement aux mains avec les troupes du Roi. Malgré ſon activité, & l'exemple qu'il donnoit en montant la tranchée tous les quatre jours comme un Officier Général, le ſiege alloit fort lentement, tant à cauſe de la rigueur de la ſaiſon que par la conſtance des aſſiégés, la bravoure & la vigilance de Villars.

Quelques jours après l'arrivée de la Flotte, Villars, quoique bleſſé à la jambe, fit une ſortie avec trois cents chevaux du côté de Darnetal, & fit en même-tems filer quinze cents arquebuſiers, le long d'une petite riviere qui vient de ce Bourg. Ils attaquerent les gardes avancées, les renverſerent & les mirent en

1592. fuite. Le Maréchal de Biron, le Baron fon fils, & Crillon, Meftre de-Camp du Régiment des Gardes, accoururent avec quelques Anglois. Le Roi étoit alors dans la tranchée, d'où il fortit au bruit de l'allarme, accompagné feulement de Villems, Général Anglois, & de d'Aubigné; fa préfence raffura fes troupes, on fe battit avec beaucoup de courage; & Villars voyant encore arriver de nouvelles troupes fit fa retraite. Le Maréchal de Biron, fon fils, & Crillon donnerent dans cette efcarmouche des preuves de la plus grande valeur, & ce dernier eut le bras caffé d'un coup d'arquebufe.

Le 26 Janvier quelques compagnies de Lanfquenets de la Ville firent une fortie du côté des Chartreux, fitués au pied de la montagne de Sainte-Catherine : ayant été repouffés, ceux du Fort fortirent fur les affiégeans, les prirent en queue & en flanc; Villars accourut par un autre endroit avec de la cavalerie. Quatre efcadrons Royaux furent auffitôt envoyés contre lui : il fe donna dans cet en-

droit un sanglant combat, qui dura sans relâche depuis midi jusqu'à la nuit. Villars eut un cheval tué sous lui; & il eût été pris, sans le jeune Baron de Mailloc, qui, avec quelques Gentils-hommes, le tira du milieu d'une troupe qui l'avoit enveloppé. Il périt dans cette occasion beaucoup de monde, sans que les uns ni les autres pussent s'attribuer l'honneur de la victoire. 1592.

Pendant qu'on se battoit à Rouen avec tant de courage & d'animosité, le Prince de Parme se disposoit à secourir cette Ville; mais c'étoit avec tant de lenteur qu'il sembloit vouloir donner le tems au Roi de la prendre; ce qui seroit arrivé si on eût été dans une saison plus favorable.

Effectivement le Roi d'Espagne, dans la crainte de rendre le Duc de Mayenne trop puissant, lui donnoit si peu de secours, qu'il sembloit seulement l'empêcher de succomber entierement, afin de le réduire à tel point de foiblesse, qu'il fût obligé de se jetter entre ses bras, s'imaginant qu'il pourroit ensuite disposer à son gré du Royaume de Fran-

1592. ce. Mayenne n'avoit retiré d'autre utilité de l'armée que le Prince de Parme y avoit conduite l'année précédente, que la levée du siege de Paris, après laquelle on l'avoit abandonné à ses propres forces. Elles étoient tellement diminuées, qu'il étoit hors d'état de faire lever le siege de Rouen, dont la perte auroit entraîné la ruine de la Ligue.

Pour l'empêcher, le Prince de Parme eut ordre du Roi d'Espagne de rentrer en France; mais il se mit en route avec tant de lenteur, qu'il désespéroit le Duc de Mayenne. Il ne voulut pas s'engager trop avant sans avoir quelque place pour y mettre en sûreté sa grosse artillerie & ses munitions, à quoi le Duc ne vouloit pas consentir. Le Prince de Parme étoit arrivé aux environs de la Fere, où il laissoit à loisir reposer ses troupes.

D'un autre côté la division, comme le Roi l'avoit bien prévu, étoit augmentée entre le Duc de Mayenne & les principaux Seigneurs de son Parti. Il avoit été obligé de recevoir le jeune Duc de Guise au sortir de sa prison, & de le met-

tre en équipages. Celui ci se regardoit dejà comme le principal chef de la Ligue ; il réclamoit les droits qu'il croyoit lui appartenir, comme le fils d'un homme que Henri III avoit sacrifié à sa haine. Les Espagnols entretenoient son ambition par l'espérance de la Couronne, & de son mariage avec leur Infante, & lui rendoient en apparence des honneurs extraordinaires. Les Seize, ennemis déclarés du Duc de Mayenne, regardoient ce jeune Prince comme celui qui devoit rétablir leur faction ; & ils parloient de lui remettre toute l'autorité entre les mains. Ils avoient écrit au Roi d'Espagne, afin de l'engager à les soutenir, & leur envoyer une garnison pour les empêcher d'être opprimés par les Politiques. Ils avoient même noirci, dans leurs Lettres, la conduite du Duc de Mayenne, pour le rendre odieux à la Cour d'Espagne. Le Duc avoit été instruit de leurs menées par leurs propres Lettres, qui, ayant été interceptées, lui furent envoyées par le Roi. Il y apprit beaucoup de choses, qui augmenterent 1592.

ses défiances & son dépit. Ces divisions étoient cause que les affaires
1592. de la Ligue se détruisoient elles-mêmes.

Cependant le Duc de Mayenne, voyant que le Prince de Parme ne vouloit point marcher s'il ne lui remettoit la Ville de la Fere, fut obligé d'y consentir. Alors l'armée Espagnole décampa, & se mit en pleine marche. Le Roi, sur l'avis qu'il en reçut, voulant s'instruire par lui-même de l'état des troupes ennemies, partit de son camp avec quatre mille hommes de cavalerie Françoise, autant de Reîtres, & mille arquebusiers à cheval, laissant la conduite du siege au Maréchal de Biron. Il prit son chemin vers la Somme, & s'avança jusqu'à Folleville avec un simple détachement, laissant derriere lui le gros de sa cavalerie sous les ordres du Duc de Nevers. Il rencontra un parti considérable, conduit par de Rosne, Balagny, de Vitry, la Châtre, S. Paul & autres qui s'étoient avancés dans la même intention que le Roi. Ce Prince commanda pour les attaquer

le Baron de Biron, Lavardin, Givry, S. Geran, Marivault, d'Arambures, & quelques autres qui furent repoussés & fort maltraités. Une partie fut portée par terre, & de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec deux cents chevaux; & croyant que ce choc pourroit être suivi d'une action plus sérieuse, du moins entre la cavalerie des deux armées, il envoya ordre au Duc de Nevers de doubler le pas avec celle qu'il conduisoit; mais le Prince de Parme retint ses escadrons, & les fit retirer lorsqu'il apperçut ceux du Roi s'avancer. 1592.

L'ardeur avec laquelle le Roi se présentoit devant un Ennemi fort supérieur, réveilla la crainte de ceux qui l'accompagnoient sur les dangers auxquels il exposoit sa personne, & les porta à lui en représenter fortement les conséquences; il se contenta d'ordonner à trente d'entr'eux, qu'il désigna, de ne point abandonner ses côtés, en quelqu'occasion que ce pût être: mais avec cette précaution il ne fit que se livrer davantage à son ardeur

1592. martiale. Ayant appris que le Duc de Guise, qui commandoit l'avant-garde du Prince de Parme, s'étoit mis à la tête d'un corps de cavalerie, pour faciliter le logement de l'infanterie dans un gros Bourg nommé Bures, Henri résolut de l'attaquer; ce qu'il exécuta avec beaucoup de courage, à la tête de douze cents chevaux & de mille arquebusiers à cheval. Il demeura grand nombre d'Ennemis sur la place; tout le bagage fut pillé, & l'on prit la Cornette verte du Duc de Guise, qui fut fort heureux lui-même de se sauver par la vîtesse de son cheval; mais le Comte de Chaligny, Prince de la maison de Loraine, & frere utérin de la Reine de France, veuve de Henri III, fut fait prisonnier par un Gentilhomme Gascon, nommé Chicot, riche & brave, qu'on appelloit le Bouffon. » Le Chicot, dit » d'Aubigné, bouffon quand il vou» loit, avoit un continuel dessein » de mourir ou de tuer le Duc de » Mayenne, pour avoir été battu » par lui; &, en recherchant cette » occasion, il s'étoit fait tuer entre » les

» les jambes trois chevaux en deux » ans ». A l'action dont nous parlons, il prit le Comte de Chaligny, fans lui dire qui il étoit, il l'amena au Roi, & lui dit; *Tiens, je te donne ce Prisonnier, qui est à moi.* Le Comte de Chaligny, indigné de se voir pris par cet homme, & du mépris qu'il paroissoit faire de lui, lui donna un coup d'épée, dont il mourut quinze jours après, faute de régime. Le Roi donna Chaligny à la Duchesse de Longueville, pour la dédommager d'une rançon de trente mille écus que les Ligueurs lui avoient fait payer après l'avoir arrêtée avec ses filles en Picardie au commencement de la guerre. 1592.

L'action que le Roi venoit de faire avec tant de courage & de hardiesse fit connoître au Prince de Parme l'Ennemi qu'il avoit en tête: c'est pourquoi, redoublant de circonspection & de défiance, il ne tint plus dans la suite son avant-garde séparée de son armée; & ce fut par une suite de cette défiance qu'il n'osa pas pousser le Roi dans une seconde occasion encore plus

1592. hardie, où ce Prince devoit périr infailliblement, & dont il se sauva par la terreur qu'il avoit imprimée au Prince de Parme lors de la défaite de son avant garde.

Tournée d'Aumale. Le Roi, qui côtoyoit toujours ce Général à une certaine distance, s'étoit avancé avec six mille chevaux vers Aumale. Givry, qu'il avoit envoyé à la tête de quelques Maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit en bon ordre droit à lui dans la plaine. Il rassembla ses troupes : mais voyant qu'il avoit trop peu de monde pour en venir à une action générale, & qu'il en avoit trop pour une simple escarmouche, il renvoya toute sa cavalerie du côté de Neufchâtel, ne garda avec lui que quatre cents Gentilshommes & cinq cents arquebusiers à cheval, & s'avança avec cette troupe dans la plaine, pour reconnoître exactement l'armée ennemie ; il monta sur un côteau peu distant d'Aumale avec ses neuf cents chevaux, sans rien appercevoir ; jusqu'à ce que le brouillard s'étant dissipé, il vit venir

une seconde fois Givry, qui lui apprit que l'armée ennemie étoit si proche, qu'on entendoit les trompettes & les tambours. Mais Henri voulut la reconnoître par lui-même; & ayant vu qu'elle marchoit fort serrée, la cavalerie au milieu des bataillons, & environnée de chariots & de bagages qui en rendoit l'approche impossible, il trouva qu'il avoit encore trop de monde. Il retint seulement avec lui cent cavaliers de son escadron. Il ordonna aux trois cents autres de s'arrêter sur le penchant de la colline d'Aumale, pour être à portée de le secourir, s'il en avoit besoin. Il envoya Lavardin à la tête de cinq cents arquebusiers, dans un vallon prochain, pour se poster sur les fossés, les haies & les rideaux qui bordoient le chemin, afin d'arrêter ceux des Ennemis qui s'avanceroient trop; & pour lui, non-seulement il les attendit avec ses cent chevaux, mais encore il alla au-devant. Cependant ceux qui l'accompagnoient étoient dans les plus vives appréhensions: ils choisirent Rosny pour lui repré-

1592.

senter le danger auquel il s'exposoit,
1592. & tâcher de lui faire changer de résolution ; ce qu'il fit en ménageant les termes le plus qu'il lui fut possible. *Voilà*, dit ce Prince, *un discous de gens qui ont peur, je n'eusse jamais attendu cela de vous autres.* Rosny répondit qu'il prioit Sa Majesté de ne pas faire l'injustice à ceux qui l'accompagnoient d'avoir cette pensée d'aucun d'eux, & qu'ils lui demandoient seulement de leur donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvu qu'il se retirât ; qu'ils n'avoient point de peur pour eux, mais beaucoup de crainte qu'il ne lui arrivât quelque malheur. Le Roi répliqua » qu'il étoit persuadé de leur fidélité : mais, ajoûta-t-il froidement, avec un air qui fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage, » croyez aussi » que je ne suis pas si étourdi que » vous l'imaginez ; que je crains au» tant pour ma peau qu'un autre, » & que je me retirerai si à pro» pos, qu'il n'arrivera aucun in» convénient «.

Le Prince de Parme, qui ne pou-

voit regarder cette manœuvre si hardie que comme un piege qu'on 1592.
lui tendoit pour attirer sa cavalerie en rase-campagne, où il trouveroit celle du Roi supérieure à la sienne, & beaucoup meilleure (1), incertain d'ailleurs si toute l'armée Françoise n'étoit pas dans les environs, fit halte en cet endroit. Cependant lorsqu'il se fut assuré, par le rapport de sa cavalerie légere, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, & que le reste de la cavalerie Royale, s'il y en avoit, ne pouvoit être que dans un vallon assez éloigné, il fit attaquer le Roi si brusquement, & par tant d'endroits, qu'il fut poussé & rechassé, avec ceux qui l'accompagnoient, jusqu'au vallon. C'étoit en cet endroit qu'il auroit dû trouver les cinq cents arquebusiers que commandoit Lavardin, auxquels il avoit ordonné de garder ce poste; mais soit que la peur les eût saisis, ou que peut-être ils eussent voulu

(1) Elle étoit, pour la plus grande partie, composée de Gentilshommes.

1592. choiſir un terrein plus avantageux, ils s'étoient retirés plus bas; tant il eſt important qu'un Officier exécute avec la derniere ponctualité les ordres de ſon Général. Le Roi, croyant qu'ils étoient au poſte qu'il leur avoit marqué, cria de toute ſa force : *Charge*. A ce mot, les Ennemis, ſoupçonnant quelqu'embuſcade, s'arrêterent ; mais voyant que ce cri n'étoit ſuivi que de cinquante ou ſoixante coups d'arquebuſe, ils donnerent avec plus d'opiniâtreté. Encouragés par le peu de réſiſtance qu'ils trouverent, ils pouſſerent leur pointe, & ſe mêlerent avec la troupe du Roi, qui ſe trouva réduite à ſe battre contre des gens beaucoup plus forts qu'elle, à coups de piſtolets & d'épées. Henri, voyant que perſonne ne venoit à ſon ſecours, prit le parti de la retraite, preſqu'auſſi difficile que celui de la défenſe ; parcequ'il falloit gagner un pont, qui étoit aſſez éloigné. Ce Prince ſe mit avec un ſang-froid admirable, à la queue de ſa troupe, & la fit défiler vers le pont d'Aumale, qu'elle paſſa ſans confuſion,

par l'ordre qu'il y mit, & ne passa lui-même que le dernier. Il reçut 1592.
en cette occasion, dans les reins, au défaut de sa cuirasse, un coup de feu, dont la balle ne fit qu'effleurer la peau, & c'est un insigne bonheur qu'il ne reçut que celui-là. Cette blessure ne l'empêcha pas de combattre toujours au-delà du pont, en regagnant le côteau, où les trois cents chevaux qu'il y avoit envoyés avant l'action, firent si bonne contenance, que le Prince de Parme, persuadé plus que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit aux siens de s'avancer, & les fit tous revenir à Aumale. » Cependant » la rumeur de ce coup, dit M. le » Grain (1), fut si grande, & porta » telle épouvante parmi les troupes, » que Sa Majesté fut contrainte de » se montrer dans plusieurs quar- » tiers, jusques-là que l'Ennemi en » ayant eu le bruit, envoya aussi-tôt » un Trompette., sous prétexte de » demander l'échange de quelques » prisonniers. Le Roi se fit amener

(1) Decade de Henri IV, Liv. 5. p. 245.

1592. » le Trompette, auquel il dit : *Je » sais bien pourquoi vous êtes envoyé ; » dites au Duc de Parme, votre Maî- » tre, que vous m'avez vu sain & gail- » lard, & bien préparé à le recevoir » quand il voudra venir.*

Tel fut l'effet de la grande opinion que le Prince de Parme avoit conçue de la valeur & de l'habileté du Roi, & de la crainte que lui avoient inspirée les actions vigoureuses qu'il venoit de faire : sa trop grande prudence l'empêcha de finir la guerre ce jour-là, par la prise ou la mort du Roi, qui étoient inévitables s'il avoit poursuivi sa pointe. La blessure du Roi ne se trouvant pas dangereuse, il en remit la guérison à un autre tems. Il remonta à cheval, & ne cessa de harceler son Ennemi jusqu'à Pontdormy, où le Prince de Parme repassa la Somme, avec tant de précaution qu'il ne pût être entamé dans sa retraite. Il avoit pris ce parti, parceque le Duc de Mayenne, ne l'ayant pas encore joint avec ses troupes, il craignoit de s'engager dans un Pays ennemi qu'il ne connoissoit pas.

Cette derniere action ayant été divulguée dans l'Europe, mit le comble à l'estime & à l'admiration qu'on y avoit déja pour la personne du Roi. La Reine d'Angleterre le pria, par une Lettre fort obligeante, de se mieux conserver, & de se contenir au moins dans les fonctions d'un grand Capitaine, si la valeur & la nécessité de ses affaires le portoient au-delà de celles d'un Roi. Le Maréchal de Biron, ayant appris le péril où il s'étoit exposé, prit la liberté de lui dire qu'il étoit mal-séant à un grand Roi de faire le métier d'un Capitaine de Chevaux-Légers. Henri, ayant envoyé demander au Prince de Parme ce qu'il pensoit de sa retraite, il répondit qu'en effet elle étoit fort belle, mais que pour lui il ne se mettoit jamais en lieu d'où il fût contraint de se retirer. Nous le verrons pourtant avant la fin de l'année, faire une plus grande faute que celle qu'il reprochoit à Henri. 1592.

Ce fut en cette occasion que Duplessis-Mornay lui écrivit cette Lettre : » Sire, vous avez assez fait

1592. » l'Alexandre, il est tems que vous » soyez Auguste : c'est à nous de » mourir pour vous, & c'est-là notre » gloire : à vous, Sire, de vivre » pour la France, & j'ose dire que » ce vous est devoir ».

Cependant les suites du siége de Rouen étoient moins heureuses & moins favorables pour le Roi. Villars voulut avoir la gloire de le faire lever sans en avoir obligation au secours qu'on lui amenoit. Outre qu'il savoit que le Roi avoit retiré toute sa meilleure cavalerie pour les expéditions dont nous venons de parler, il s'étoit fait instruire exactement par ses espions de l'état du camp & de la force de tous les quartiers. Ayant fait ses dispositions nécessaires ; le 26 Février, à sept heures du matin, au signal d'un coup de canon, il fit sortir ses troupes par différens endroits, & fit attaquer les retranchemens du Roi. Les unes donnerent à la tête de la tranchée, & y taillerent en pieces tout ce qu'elles rencontrerent, enclouerent deux canons & en amenerent cinq autres à force de bras

sur le bord du fossé, d'où ils furent traînés dans la Place. Le Capitaine Boisrozé pénétra jusqu'au parc de l'artillerie, en chassa les Lansquenets, qui le gardoient, & en enleva toutes les poudres ; ensuite une partie des assiégés rentra par la queue de la tranchée, qui fut entierement nettoyée & comblée en plusieurs endroits. 1592.

Tout cela fut exécuté avec tant de promptitude, que le Maréchal de Biron, qui se trouvoit éloigné de ce quartier, ne put arriver assez-tôt pour s'opposer à ce désordre. Il parut à la tête d'un bataillon Suisse, & chargea les ennemis, qui, s'étant ralliés, soutinrent la charge pendant quelque tems. Larchant, Capitaine des Gardes du Roi, fut tué, & le Maréchal lui-même fut blessé. Villars fit sa retraite en bon ordre, soutenu par un corps de cavalerie qu'il avoit fait sortir de la Place.

Cet événement causa d'autant plus de chagrin au Roi, que les suites penserent en être très funestes. Les murmures se renouvellerent

1592. dans son camp ; ils furent causés par le chagrin des Officiers & des soldats, qui voyoient leurs peines, leurs travaux, leurs soins & leurs fatigues devenues inutiles. Les Seigneurs Catholiqnes se plaignoient hautement de la résistance que le Roi apportoit à sa conversion, qui le rendroit paisible possesseur de sa Couronne, au lieu de faire verser leur sang pour le soutien de la Religion Réformée. On fut sur le point de voir arriver un grand désordre par le refus des Catholiques de permettre qu'on enterrât les Calvinistes dans le même champ où les Catholiques qui avoient péri à la derniere action étoient inhumés. Le Roi eut besoin de toute sa prudence & de toute son affabilité pour appaiser les uns & les autres, & ranimer le courage de ses soldats. Il devoit paroître bien dur à ce Prince d'être obligé de renfermer dans son cœur des chagrins si sensibles, & de se voir forcé d'user de condescendance dans une occasion où il auroit dû se servir de son autorité. Mais personne ne connoissoit mieux que lui avec combien

de prudence & de ménagement l'autorité doit être employée, & combien il est difficile de réunir des hommes animés & désunis par la Religion. 1592.

Il comprit parfaitement, après le malheur qui venoit de lui arriver, qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que de lever le siege de Rouen. Il ne s'occupa donc qu'à prendre des mesures pour le faire sans perte, & d'en trouver un prétexte plausible. Cependant il ne se pressa pas; il fit achever de réparer les travaux qui avoient été endommagés, & il fit continuer le siege avec toutes les précautions nécessaires pour empêcher les Ennemis de lui faire quelque nouvelle insulte. Il laissa la conduite du siége au Maréchal de Biron, & quitta son camp pour aller à Dieppe, sur l'avis qu'il avoit eu de quelques intelligences que ses Ennemis y pratiquoient.

Pendant ce tems-là le Prince de Parme avoit proposé au Duc de Mayenne d'aller sans différer attaquer le camp du Roi pendant la consternation que Villars y avoit

jettée par l'avantage qu'il avoit eu :
1592. mais le Duc de Mayenne s'y opposa. Il fut seulement résolu de faire entrer dans la Ville un renfort de huit cents hommes (ce qui fut exécuté), & de ramener ensuite l'armée, qui étoit fort fatiguée, dans la Picardie, où elle se reposeroit en attendant le Printems : ainsi elle repassa la Somme, & prit des quartiers derriere cette riviere.

Mais le Prince de Parme crut qu'il y alloit de son honneur & de sa gloire de faire entierement lever le siege de Rouen. Ayant donné quelques jours de repos à ses troupes, il crut avoir endormi la vigilance du Roi, & pouvoir le surprendre. Il repassa la Somme, & ayant fait trente lieues en quatre jours de marche, il arriva le 20 Avril à une lieue de Rouen. Mais le Maréchal de Biron, qui avoit été averti assez à tems pour prendre ses mesures, leva le siege. Il se retira sans être inquiété par Villars, & il alla se poster aux Bans, Village au-dessus de Darnetal, où il se retrancha, & où le Roi se rendit la nuit suivante.

Le Prince de Parme n'osa pas l'attaquer ; il se contenta de mettre son camp hors d'insulte. Il entra dans Rouen avec les Chefs de son armée, & le Légat du Pape, pour y faire chanter le *Te Deum* ; & ensuite il fit encore la proposition au Duc de Mayenne d'aller attaquer dans son camp le Roi, dont l'armée étoit affoiblie par les détachemens qu'il avoit envoyés dans les Villes voisines. 1592.

Soit que la terreur s'emparât de l'esprit du Duc toutes les fois qu'on lui faisoit une pareille proposition, ou qu'il eût des raisons particulieres de ne pas rendre les Espagnols trop puissans, il exagéra la force des retranchemens du camp ennemi, & la difficulté qu'il y auroit de le forcer. Il fut d'avis de faire le siege de Caudebec, où le Roi avoit de gros magasins de bled, dont l'armée de la Ligue avoit grand besoin. Il représenta que par la prise de cette Place, qui étoit foible, on rétabliroit la communication du Havre avec Rouen ; ce qui procureroit à cette Ville & à l'armée de grandes

1592. commodités. Ce conseil pensa causer la ruine entiere de l'armée du Prince de Parme ; & il falloit être un aussi grand homme qu'il étoit, pour se débarrasser du piege que le Roi lui avoit tendu.

Henri ne desiroit rien plus ardemment que de voir le Prince de Parme s'engager dans le Pays de Caux, endeçà de la Seine, d'où il savoit bien qu'il ne sortiroit point aussi facilement qu'il y seroit entré. Il ne s'opiniâtra plus à faire tête & à harceler une armée conduite par un si habile Général ; il voulut le laisser jouir de son triomphe. Il mit une partie de son armée en quartiers dans Arques, Gournay, Andely, Gisors, Mantes, Meulan, Pont-de-l'Arche, Vernon & autres Places de Normandie, & vint lui-même se placer avec un petit corps à Louviers. Cette conduite paroissoit avoir pour fondement la difficulté de faire subsister en un même lieu une armée aussi considérable que la sienne ; mais il avoit distribué ses quartiers de façon que ses meilleures troupes étoient les plus proches de lui, étant

bien sûr de les rassembler au premier signal, lorsque les Ennemis seroient avancés dans le Pays de Caux. Il laissa prendre au Prince de Parme Ponteaudemer, qui fut rendu par le sieur de Haqueville assez légérement. Quoique le Roi pût aisément jetter du secours dans Caudebec, il ordonna au Gouverneur de le rendre sans faire beaucoup de résistance s'il étoit attaqué ; ce qu'il fit. Il voyoit avec beaucoup de satisfaction l'Ennemi attiré par la commodité des logemens & des vivres, se répandre le long de la Seine, & s'avancer dans le Pays de Caux. Ce n'est pas que le Général Espagnol ne soupçonnât quelque dessein secret dans une inaction qu'il savoit très éloignée du caractere de Henri ; & sans doute que s'il avoit été seul Chef de cette armée, il ne se seroit pas tant hasardé ; mais il s'en rapporta aux assurances que lui donnoit le Duc de Mayenne, le supposant mieux informé que lui de l'état & de l'intérieur du Pays.

1592.

Le Roi, voyant que l'Ennemi venoit lui-même au-devant de ses pro-

1592. jets, résolut d'en avancer l'exécution; il rassembla dans moins de huit jours, vingt mille hommes de pied, avec huit mille chevaux, & vint boucher tous les passages entre Rouen & Caudebec : ensuite il s'avança au-devant de l'armée ennemie avec dix mille fantassins & trois mille chevaux, & il attaqua sans délai son avant garde, commandée par le Duc de Guise. Etonnée d'une arrivée si brusque, cette avant garde ne put soutenir le premier choc, & fut forcée de regagner précipitamment le gros de l'armée, laissant au pouvoir du Vainqueur une grande quantité de prisonniers avec tout le bagage, qui étoit considérable.

Le Prince de Parme, frappé de cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à rassurer ses autres quartiers. Il logea le Duc de Guise à Yvetot, & rapprocha du camp retranché qu'il occupoit ses troupes dispersées. Après cela il posta trois mille hommes dans un Bois qui étoit auprès de son camp; il le fit fortifier & border de retran-

chemens, tirant une ligne de communication qui le joignoit avec le camp. Mais le lendemain le Roi donna ordre au Baron de Biron d'attaquer le Bois avec six mille hommes d'infanterie, Anglois, Hollandois & Allemands en nombre égal, afin de les animer par l'émulation, & les fit soutenir par six cents cavaliers armés de toutes pieces. L'attaque dura trois heures, à la fin desquelles le Bois fut emporté. La fuite des Espagnols mit à découvert la plus grande partie des logemens ennemis, & sur-tout celui d'Yvetot, où le Prince de Parme avoit cru renfermer le Duc de Guise comme dans un asyle, à couvert du Bois, & le mettre à l'abri de la valeur du Roi avec le reste de cette même avant-garde qui avoit déja été si mal menée. Il sembloit que le Roi en voulût personnellement au Duc de Guise; il se hâta, pendant que Biron attaquoit le Bois, d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot, & s'appercevant qu'on n'y étoit pas fort assuré, il fondit dessus avec quatre cents cavaliers & 1592.

mille fantassins, & le fit attaquer
1592. en même-tems par différens côtés avec d'autres troupes. Le Prince de Parme, qui ne s'étoit pas attendu à des exécutions si rapides, vit le moment que ce qui lui restoit de son avant-garde alloit être passée au fil de l'épée. Il y accourut lui-même, & soutint l'effort des François jusqu'à ce que toutes les troupes de ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cents hommes : mais dans le tems qu'il payoit ainsi de sa personne, il reçut un coup de mousquet dans le bras droit, entre le coude & la main, où la balle demeura; sa fermeté fut si grande en cette occasion, qu'il ne changea pas même de couleur, & qu'il continua de donner ses ordres jusqu'à ce que le sang qu'il perdoit l'obligeât de se retirer.

Les rudes & fréquentes allarmes que le Roi donnoit à l'armée de la Ligue n'étoient pas ce qui embarrassoit davantage le Prince de Parme; il se voyoit sur le point de manquer de vivres, le pain se vendoit dix sols la livre dans son camp, le

vin y étoit cher à proportion, l'eau même y manquoit; parceque dans le Pays de Caux, il n'y a gueres que quelques petits ruisseaux éloignés les uns des autres : les chevaux mouroient faute de fourage, & le peu d'argent qu'il avoit apporté des Pays-Bas étoit épuisé. Toutes ces incommodités l'obligerent de se rapprocher de Caudebec, pour la commodité de l'eau, & plus encore pour l'exécution du dessein qu'il avoit formé depuis plusieurs jours de se retirer de ce mauvais pas; il décampa la nuit du 18 Mai sans tambours & sans trompettes, & vint se loger à un quart de lieue de Caudebec, après avoir perdu quelques bagages qui ne suivirent point assez promptement. 1592.

Son plan avoit été formé dès l'instant qu'il s'étoit apperçu que, pour avoir suivi le conseil du Duc de Mayenne, il s'étoit trop engagé dans le Pays de Caux, que le Roi, ayant rassemblé toute son armée, s'étoit mis entre Rouen & Caudebec pour lui ôter la communication de ces deux Villes, & qu'il lui coupoit les vivres de tous côtés. Il étoit re- Belle retraite du Prince de Parme.

1592. venu à Caudebec, dans la vue de passer la Seine, & se mettre en sûreté au-delà de cette riviere. Elle est si large en cet endroit, qu'on regardoit la chose comme impossible. Le Roi même, & tous ses Généraux, en étoient si persuadés, qu'on ne prit aucunes mesures pour l'empêcher, en quoi l'on fit la plus grande faute. Le Prince de Parme écrivit en diligence à Rouen de lui envoyer la plus grande quantité de bateaux qu'on pourroit trouver, avec les bois, ancres, cables, poutres, planches, & tout l'attirail nécessaire pour construire un pont. Tous ces matériaux étant arrivés avec le retour de la marée, il fit passer dans des bateaux de l'autre côté de la riviere huit Enseignes de gens de pied; il y fit construire précipitamment un Fort, où il mit une partie de son canon, pendant qu'il en faisoit construire un autre avec la même diligence en-deçà de la riviere; le pont se trouva fait le vingt-deuxieme de Mai, sans que le Roi en eut reçu le moindre avis (il falloit qu'il fût bien mal servi en espions,

ou qu'il comptât trop sur la difficulté de ce passage); & il n'en fut instruit que lorsqu'arrivant avec un corps de troupes pour attaquer le camp des Ennemis, il apperçut que l'avant-garde, le corps de bataille, une partie de l'artillerie, & les bagages, étoient passés. Il courut aussi-tôt sur les hauteurs voisines, d'où il vit, avec le plus grand dépit, sa proie lui échapper. Aussi-tôt il envoya chercher du canon, pour tirer sur le pont; il s'avança avec sa cavalerie vers le camp des Ennemis, mais le canon du Fort l'obligea de se retirer; & avant que le sien fut arrivé, Ranuce Farnese, qui commandoit l'arriere-garde, la fit passer avec le reste de l'artillerie, sans que le Roi pût l'empêcher; ensuite il fit mettre le feu au pont, & ne quitta point le bord, malgré l'artillerie du Roi, qui commençoit à tirer, que la plus grande partie des bateaux ne fût brulée, ou emportée par le courant de la riviere. 1592.

On dit que le Prince de Parme envoya à son tour un Trompette au Roi; pour lui demander ce qu'il

1592. pensoit de cette retraite ; à quoi le Roi répondit brusquement, » qu'il » ne se connoissoit point en retrai- » te, & que la plus belle retraite » du monde, il l'appelloit une fui- » te ». Cette réponse étoit à-peu-près la même que le Prince de Parme avoit faite au Roi quelques jours auparavant au sujet de l'action que nous avons rapportée.

Il faut convenir que les grands Hommes trouvent beaucoup de ressources dans leur génie & leur habileté : ces deux Princes avoient chacun fait une grande faute en s'exposant aussi témérairement que nous venons de le dire ; mais ils les réparerent d'une façon qui leur fit beaucoup d'honneur, & confirma la réputation qu'ils avoient acquise, d'être les plus grands Capitaines de leur siecle.

Cependant le Roi, que rien n'étoit capable de décourager, pensoit très sérieusement à priver le Prince de Parme des avantages qu'il espéroit retirer d'une si belle retraite : il y auroit certainement réussi, s'il eût trouvé dans ceux qui composoient son

ſon Conſeil autant de bonne volonté qu'il en avoit lui même, & au 1592.
tant d'affection pour ſon ſervice qu'il en méritoit Son deſſein étoit de mener ſon armée paſſer la riviere au Pont-de-l'Arche, ou à Vernon, & de s'attacher, ſans perdre de tems, à la pourſuite des Ennemis. Lorſqu'il en fit la propoſition, elle ne fut approuvée que par un très petit nombre de perſonnes. Il ſe fit un cri général dans le Conſeil, & une eſpece de ſoulevement, comme ſi le Roi eût propoſé la choſe du monde la plus déraiſonable. Il ſembloit que les Catholiques & les Proteſtans cherchaſſent à l'envi des difficultés à oppoſer. On diſoit que l'armée ennemie, étant en Pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris dans quatre ou cinq jours, au lieu qu'il s'en paſſeroit du moins autant avant que celle du Roi pût gagner ſeulement le Pont-de-l'Arche; que la fatigue d'une courſe qui devoit être fort rapide ôteroit les moyens d'attaquer les Ennemis, ſi l'on pouvoit les joindre : enfin l'on oppoſa tant d'obſtacles à ce projet

1592. si raisonnable, qu'il s'en fallut peu qu'il ne fût regardé comme ridicule & chimérique. Le Roi, qui connoissoit à fond les intentions de ceux qui parloient de la sorte, en fut plus irrité que de leurs discours; il ne put s'empêcher de répliquer avec quelqu'aigreur, que les difficultés qu'on lui opposoit n'étoient insurmontables que pour ceux à qui le découragement & la crainte du travail les faisoit paroître telles. Il fit voir clairement qu'on pouvoit être dans deux jours au Pont-de-l'Arche & à Vernon dans quatre; qu'en attendant on pouvoit toujours détacher quelques compagnies de cavalerie pour inquiéter le Prince de Parme dans sa marche; que les Villes de Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-Roi & Chartres, l'obligeroient de prendre un long détour; qu'il n'avoit de ponts ouverts que ceux d'Aquigny, de Cocherel, & deux ou trois autres qui l'éloigneroient de sa route; qu'il n'étoit pas même difficile de les faire rompre ou bruler avant qu'il y fût arrivé. Ces raisons rendoient le

ſentiment du Roi non-ſeulement plauſible, mais très palpable ; & l'on a de la peine à concevoir l'invincible opiniâtreté avec laquelle le Conſeil du Roi s'oppoſoit à un avis ſi ſage. Il y avoit dans ſon armée beaucoup de perſonnes qui le ſervoient ſans affection, ſouvent à regret, & qui ſouhaitoient, peut-être plus qu'elles ne craignoient, de lui voir ſouffrir quelque perte conſidérable cependant, malgré cette mauvaiſe diſpoſition des inférieurs à l'égard de leur Chef, il y avoit des occaſions où ils ſe trouvoient obligés, par honneur, de le ſeconder & de faire leur devoir ; telles avoient été la déroute du Duc de Guiſe, l'eſcarmouche du Bois & le combat qui la ſuivit ; & telle auroit été l'attaque que le Roi ſe diſpoſoit à faire au camp du Prince de Parme, s'il ne l'avoit pas prévenue par ſa retraite. Dans ces momens, la rapidité des opérations que le Roi, par ſa vivacité, ſavoit enchaîner les unes aux autres, ne laiſſoit pas au courage, une fois échauffé, le tems de ſe réfroidir, ni à l'eſprit de re- 1592.

1592. venir à sa premiere façon de penser ; outre que l'exemple d'un certain nombre de braves gens est seul capable de porter par-tout l'émulation, & d'entrainer toute une armée lorsqu'elle a les armes à la main: mais aussi, cette chaleur une fois rallentie, les premieres idées se réveilloient plus fortement.

Les Catholiques qui avoient déclaré publiquement depuis peu de tems, que si le Roi, dans un certain terme, n'abjuroit point le Calvinisme, ils étoient résolus de retirer les secours qn'ils lui donnoient, n'avoient garde de goûter un avis qui, en rendant le Roi vainqueur de ses Ennemis, le mettoit en état de leur donner la loi, au lieu de la recevoir.

Les Huguenots, qui craignoient d'autant plus ce changement de Religion, que les Catholiques s'attachoient à en faire valoir la nécessité, prenoient ombrage de tout, & se regardoient comme étant sur le point d'être abandonnés s'il prenoit cette résolution. Il n'y avoit point de labyrinte pareil à cette com-

plication d'intérêts qui divisoit les différens Partis dont étoit composé l'armée du Roi. Ce Prince avoit de plus auprès de lui un homme bien dangereux. C'étoit le Marquis d'O, Surintendant des Finances. Dissipateur & voluptueux, non seulement il en faisoit mauvais usage, & les appliquoit à son profit; mais même il faisoit ensorte que le Roi manquoit toujours d'argent, afin de le forcer par la disette où il le mettoit, de condescendre aux volontés des Catholiques. Quand on demanda aux Suisses & anx Reîtres s'il n'étoient pas disposés à suivre le Prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paie, & protestant que si on ne la leur délivroit pas à l'heure même, ils ne passeroient la Seine que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la Ligue. 1592.

Le Roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir à sa suite des troupes si mal intentionées. Quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Mai, il résolut de finir la campagne; celle qu'il venoit de faire avoit duré plus de huit mois,

1592. pendant la saison la plus rude, & avec les plus grandes fatigues. Les Officiers & les soldats soupiroient après un repos qu'il ne voulut pas leur refuser. Il leur accorda de si bonne grace ce qu'il ne leur donnoit que malgré lui, qu'on lui en sut bon gré. Il donna aux Etrangers qui voulurent s'en retourner chez eux la permission d'y aller; il leur distribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât pour les besoins les plus essentiels, & & s'il ne les satisfit pas entierement, ils furent contens des promesses qu'il leur fit, & de la maniere noble & distinguée avec laquelle il loua leurs services & les remercia. Il donna à tous ceux de ses Officiers, soit Catholiques, soit Protestans, qui la lui demanderent, la permission de se retirer avec leurs troupes, ne se réservant qu'un corps de six mille hommes de pied & trois mille chevaux, principalement composé de Protestans, corps suffisant pour résister & donner encore beaucoup de peine au Duc de Mayenne, qui se trouvoit fort af-

foibli par la retraite du Prince de Parme. 1592.

Effectivement ce Général, appréhendant d'être coupé, usa d'une si grande diligence, qu'il ne fit que quatre campemens depuis Caudebec jusqu'à S. Cloud, & ne s'arrêta point pour faire reprendre haleine à ses troupes, qu'il ne fût arrivé à Château-Thierry, d'où il continua sa route vers les Pays-Bas, sans avoir fait d'autre expédition militaire que la prise d'Epernay.

Cependant, quoique l'armée de la Ligue eût abandonné la Normandie, la guerre y continuoit toujours, mais assez foiblement. Le Roi avoit repris Caudebec; & après avoir donné ses ordres pour fortifier Quillebeuf, il avoit conduit le reste de ses troupes en Picardie, pour mettre ordre aux affaires de cette Province. Le Duc de Mayenne voulut profiter de son absence pour faire quelques progrès en Normandie. Il donna à Villars un corps d'environ cinq mille hommes pour faire le siege de Quillebeuf. Les forfications que le Roi y avoit fait

1592. commencer n'étoient pas encore en état de défenſe ; leur étendue, qui étoit de près d'une lieu, en rendoit la priſe fort facile : cependant Bellegarde, Grand Ecuyer de France (1), qui ſe trouva dans la Place lorſqu'elle fut inveſtie, voulut faire voir que Villars ne ſavoit pas auſſi-bien prendre les Places que les défendre. Bellegarde n'avoit que quarante-cinq ſoldats, dix Gentilshommes, & les habitans du lieu en aſſez petit nombre. Il s'y trouva ſuffiſamment de canon & quelques poudres, mais très peu de munitions de bouche. Néanmoins il entreprit de défendre la Place. Le ſieur

(1) Roger de S. Lary de Bellegarde eut le bonheur d'avoir part à la bienveillance de trois grands Rois, qui le comblerent de biens & d'honneurs. Henri III le fit Maître de ſa Garderobe, Premier Gentilhomme de ſa Chambre, & Grand Ecuyer. Henri IV le fit Chevalier de ſes Ordres en 1595, & Louis XIII le fit Duc & Pair en 1620. La conſervation de Quillebeuf, qu'il défendit pendant trois ſemaines contre l'armée du Duc de Mayenne, n'ayant avec lui que cent ſoldats & trente cinq Gentilshommes volontaires, lui fit un grand honneur.

1592. de la Garde, Gouverneur de Gaudebec, lui envoya par la Seine Flassac, son Neveu, avec cinquante soldats, tout le pain & toute la farine qu'il avoit, de la poudre & des armes, & se dénua de presque tout pour sauver Quillebeuf. Le Comte de Thorigny s'y jetta avec six Gentilshommes, un Page & un valet de chambre; le Baron de Neufbourg y entra avec douze Gentilshommes, & enfin le brave Crillon y arriva lui troisieme, dans un bateau chargé de vivres, le septieme jour du siege. Villars avoit fait sommer Bellegarde le quinzieme jour de se rendre, ce qu'il avoit rejetté avec fierté. Le dix-septieme il soutint une assaut & repoussa les Ennemis. Cette résistance donna le tems à Fervaques, au Comte de Saint-Pol & à d'O de venir au secours de Bellegarde avec douze cents chevaux & quelqu'infanterie. Villars, averti de leur marche, & que le Gouverneur de Dieppe envoyoit encore du monde, leva le siege. Fervaques, S. Pol & d'O, furent étonnés de la hardiesse, ou

1592. plutôt de la témérité avec laquelle Bellegarde & le peu de Noblesse qu'il l'accompagnoit avoient osé tenir pendant dix-sept jours, non pas dans une Ville, mais dans un Village, dont le fossé, dans les endroits où l'on avoit commencé de le creuser, n'avoit pas plus de quatre pied de profondeur & de largeur. Le Grand Ecuyer partit quelques jours après pour aller trouver le Roi en Champagne, afin de se trouver au siege d'Epernay, que le Maréchal de Biron avoit investi.

De Rosne, Maréchal de la Ligue, y commandoit; il avoit fait sortir quatre cents hommes pour faire des courses. Le Roi, l'ayant appris en arrivant devant la Place, résolut de les couper. Il les rencontra comme ils venoient pour rentrer; il avoit pris les devants, & n'avoit avec lui que quatorze personnes. De ce nombre étoit le sieur de Parchappe avec cinq de ses fils. C'étoit un Magistrat d'Epernay qui avoit été chassé de la Ville pour son attachement au Roi. Ce Prince, avec sa petite troupe, fit ferme dans un

chemin creux & étroit, & donna le tems d'arriver à ses troupes, qui, ayant enveloppé les Ennemis, les taillerent en pieces. Parchappe y fut blessé ; il eut deux chevaux tués sous lui, & l'un de ses fils y perdit la vie. Le Roi, pour reconnoître la valeur & la fidélité de ce Magistrat & de ses enfans, les ennoblit (1). 1592.

La Ville fut prise ; mais elle coûta la vie au Maréchal de Biron, qui eut la tête emportée par un boulet de canon, en allant la reconnoître.

Eloge du Maréchal de Biron.

Le Roi fit en sa personne une perte irréparable, & du plus grand Capitaine de la France ; car c'est ainsi que le sieur de la Noue, bon connoisseur, s'est exprimé dans ses discours militaires. C'étoit peu dire, selon Brantome, qui le regardoit comme le plus grand Capitaine de la Chrétienté. Il avoit commandé en chef dans sept batailles ou combats, où il avoit reçu autant de blessures. J'ajoûterai encore à ce que

(1) Ce combat est représenté dans une ancienne tapisserie que l'on voit encore à Epernay dans la Salle de l'Arquebuse.

1592. j'ai déja dit de lui, qu'il ne savoit jamais flatter les Princes, leur parlant toujours avec fermeté, mais avec décence & respect. Il étoit infatigable dans les expéditions militaires; il dormoit peu : lorsqu'il étoit sans affaires, il se plaisoit volontier à table, moins pour manger que pour l'agrément de la société, & prendre quelque relâche. Il savoit parfaitement la Géographie & l'Histoire, & personne n'avoit plus d'intelligence à lever les plans des lieux où il commandoit, disant que c'étoit une des choses les plus nécessaires à un Général. Il détestoit les pillages & les brigandages; aussi ne chercha-t-il jamais à s'enrichir par cette voie, ni par aucune autre. Son mérite lui fit bien des jaloux, sur-tout de la part des Seigneurs Catholiques; mais il étoit adoré de l'Officier subalterne & des soldats, qui disoient : Nous pouvons dormir; car Biron veille pour nous.

Le Roi témoigna plus d'affliction de sa perte que d'aucune autre qu'il eût jamais faite, disant qu'il le connoissoit pour un des Seigneurs de

fon Royaume le plus fincerement attaché à fa Perfonne ; & effectivement il n'eut jamais aucune part aux tracafferies que les autres lui firent au fujet de la Religion. 1592.

La prife d'Epernay, arrivée au commencement d'Août 1592, fut la derniere expédition militaire de cette année, le Roi en paffa le refte à mettre ordre aux affaires civiles & politiques de fon Royaume.

Le Duc de Mayenne avoit paru, fur la fin de cette année, difpofé à penfer férieufement à fon accommodement avec le Roi ; il étoit rebuté du mauvais fuccès de fes armes, fatigué des hauteurs des Efpagnols, qui lui donnoient en toute occafion des preuves du peu de confidération qu'ils avoient pour lui, & du deffein qu'ils avoient de mettre à fa place le Duc de Guife, fon Neveu. Les divifions qui regnoient dans fon Parti, & enfin fa mauvaife fanté, qui l'empêchoit d'agir par lui-même en beaucoup d'occafions où fa préfence eût été néceffaire, tout cela l'avoit engagé à faire faire au Roi des propofitions. Après plufieurs conféren-

1592. ces, & malgré les bonnes dispositions où paroissoient être ses confidens le Président Jeannin & Villeroy, on reconnut encore qu'il ne cherchoit qu'à tromper le Roi, & profiter de cette apparente négociation pour rendre les Espagnols plus traitables à son égard.

Mais ce qui fait voir combien ceux qui soutenoient la Ligue étoient peu d'accord entr'eux, c'est qu'à-peu-près dans le même-tems les Ministres d'Espagne firent secretement proposer au Roi que, s'il vouloit céder à leur Maître les Duchés de Bourgogne & de Bretagne, non-seulement il abandonneroit la protection de la Ligue, mais encore il l'aideroit à se rendre maître de son Royaume. Le piege étoit trop visible pour s'y laisser prendre; aussi le Roi refusa-t-il ces off es avec mépris; &, pour augmenter la division entre ses Ennemis, il fit avertir par Villeroy le Duc de Mayenne de cette proposition lorsque la négociation fut rompue.

Cependant le Roi, informé des préparatifs que le Prince de Parme

faisoit pour revenir en France une troisieme fois, s'avança avec deux 1592.
mille chevaux jusqu'à Corbie, où il avoit donné rendez-vous aux troupes qu'il avoit mises en quartiers dans les Villes de Picardie de son obéissance ; mais la mort du Prince de Parme, arrivée sur ces entrefaites, fit changer la face des affaires.

Après avoir été prendre les eaux de Spa, dont il reçut peu de soulagement, il se rendit à Arras pour y tenir les Etats & assembler les troupes qui devoient l'accompagner en France ; il s'y trouva tellement affoibli, tant par la blessure qu'il avoit reçu à Yvetot, que par d'autres incommodités, qu'ayant été obligé de se mettre au lit, il mourut le 5 Décembre de cette année, âgé de quarante-six ans.

La mort de ce Prince fut une grande perte pour le Roi d'Espagne, & un avantage considérable pour la France & pour les Hollandois. Il étoit regardé comme un des plus grands, des plus sages & des plus expérimentés Capitaines de l'Eu-

1592. rope. *C'étoit*, dit M. de la Noue dans ses Commentaires, *le plus dextre assailleur de Villes qu'il eût jamais connu.* Moins vif & moins bouillant que notre Roi, il ne donnoit jamais rien au hasard. Jamais il ne marchoit qu'avec les plus grandes précautions, son camp étoit retranché tous les jours, comme s'il eût été en présence de l'Ennemi. Il voyoit tout par lui-même, & donnoit ses ordres avec une tranquillité & une présence d'esprit que rien ne pouvoit altérer. Sa trop grande circonspection, & l'opinion qu'il avoit conçue de la valeur & de la prudence du Roi, lui fit manquer l'occasion de défaire entierement ce Prince. Son passage de la Seine & sa retraite furent le chef-d'œuvre de son expérience en l'Art Militaire. La blessure qu'il reçut à l'attaque de son camp, & qui fut cause de sa mort, fait voir qu'il avoit autant de courage que de mérite ; car sans sa présence, dans une occasion si périlleuse, son armée couroit risque d'être mise dans une entiere déroute.

La mort du Prince de Parme, qui

déconcertoit les projets Espagnols, suspendit les affaires de la guerre, & mit le Roi dans une espece de tranquillité dont il avoit besoin pour les événemens qui se préparoient au commencement de l'année 1593. 1593.

Le premier fut l'assemblée des Etats Généraux, occasionnée par la mort du Cardinal de Bourbon ; elle étoit arrivée le 8 Mai 1591., au Château de Fontenay-le-Comte. Comme les Ligueurs l'avoient reconnu pour Roi de France, sous le nom de Charles X, sa mort avoit été un surcroît d'inquiétude pour le Duc de Mayenne ; parceque la Ligue, n'ayant plus de Roi apparent, il ne savoit sous quel nom faire désormais les actes publics, ni quel fantôme de Roi il pourroit substituer à la place du défunt, pour conserver l'autorité dont il s'étoit emparé. Cependant, malgré les brigues des Seize & des Espagnols, il avoit eu le secret de se faire continuer, par le Parlement & par une assemblée des principaux Bourgeois, la qualité de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France, sans que per-

sonne s'y fût opposé ; mais ce qui
1593. l'embarrassoit le plus, c'est que les Espagnols, & le reste de la faction des Seize, vouloient absolument qu'il fit procéder à l'élection d un Roi. Le Pape la sollicitoit en même-tems très vivement ; c'étoit Clément VIII, qui avoit succédé à Grégoire XIV, mort le 25 Octobre 1591, & à Innocent IX, qui n avoit tenu le Siege Pontifical que deux mois. Clément avoit fait publier une Bulle par laquelle il ordonnoit à tous les Catholiques de France de choisir au plutôt un Roi qui fût sincerement attaché à l'ancienne Religion.

Assemblée des Etats Généraux de la Ligue.

Pressé de toutes parts, ne pouvant plus reculer, le Duc de Mayenne avoit indiqué à Paris pour le 17 Janvier 1593 l'assemblée des Etats généraux du Royaume, à l'effet d'élire un Roi de France.

Quoique cet événement parût très contraire aux intérêts du Roi, & qu'il eût beaucoup d'inquiétude au sujet de cette assemblée, cependant cette année fut une des plus favorables pour ce Prince. Les efforts que firent ses Ennemis pour le pri-

ver de la Couronne, ne servirent qu'à l'affermir davantage sur sa tête. 1593.
Il est vrai qu'il y contribua beaucoup par sa fermeté, sa patience & sa modération; ses inquiétudes se dissiperent à mesure qu'il découvrit l'imprudence & la vanité des projets de ses Ennemis, la différence de leurs intérêts & le peu d'union qui regnoit entr'eux. Il conçut dès lors qu'il tireroit de grands avantages de cette assemblée; mais il comprit en même-tems qu'il falloit qu'il y travaillât efficament lui-même, c'est-à-dire, qu'il quittât la Religion Protestante.

Le 22 Décembre de l'année précédente le Duc de Mayenne avoit présenté au Parlement, & fait enregistrer le 5 Janvier suivant une Déclaration qui contenoit, disoit-il, les justes & nécessaires causes qui l'obligeoient de continuer la guerre contre le Roi de Navarre, Hérétique, relaps, & comme tel, déclaré indigne & incapable de porter la Couronne de France. Il exhortoit ensuite tous les Catholiques qui suivoient son Parti de se soustraire à son obéissance, & de se réunir avec

1593. lui pour la conservation de la Religion & de l'Etat, sans quoi il prévoyoit la ruine inévitable de la France. Il invitoit les Provinces & les Villes du parti de la Ligue d'envoyer leurs Députés à Paris au 17 du mois de Janvier, pour choisir, sans passion & sans respect de l'intérêt de qui que ce fût, le remede qu'ils jugeroient en leur conscience le plus utile & le plus avantageux pour le bien du Royaume.

Le 15 du même mois de Janvier parut un Ecrit du Cardinal de Plaisance (1), Légat du Pape Clément VIII, qui contenoit à-peu-près les mêmes raisons que la Déclaration du Duc de Mayenne, mais en termes moins mesurés & plus insultans pour le Roi. Il commençoit par ces mots; » A tous & chacuns les Ca- » tholiques de quelque prééminen- » ce, état & condition qu'ils puis- » sent être, qui suivent le parti de

(1) Philippe Sega, natif de Boulogne-la-Grasse, Evêque de Plaisance. Il avoit été fait Cardinal & envoyé Légat en France par le Pape Innocent IX.

» l'Hérétique ». Il les exhorte à se séparer de lui & se joindre avec les Princes Catholiques & autres Députés des Etats qui devoient s'assembler à Paris, afin de nommer tous unanimement un Roi qui fût véritablement Catholique, & doué des qualités convenables, & capables de le rendre digne de porter la Couronne de France. 1593.

Le Duc de Mayenne, avant que de faire paroître sa Déclaration, avoit envoyé dans les Villes de sa dépendance des Emissaires pour faire nommer Députés aux Etats des personnes qui fussent dans ses intérêts ; car il avoit de grandes inquiétudes sur les résolutions qui seroient prises dans cette Assemblée : mais ce qui le rassuroit, étoient les difficultés presqu'insurmontables qu'il prévoyoit dans un choix qui pût convenir à tout le monde. On ignore s'il a jamais eu le dessein de parvenir à la Couronne ; en tout cas, s'il avoit formé cette résolution, il fut bien-tôt obligé de l'abandonner, lorsqu'il fut instruit des brigues & des prétentions des Princes de sa

1593. famille & de celles du Roi d'Eſpagne, qui auroit bien ſouhaité mettre la Couronne de France ſur la tête de ſa chere fille l'Infante Iſabelle Claire Eugenie.

On prétend que le Duc de Mayenne n'avoit conſenti la tenue des Etats que pour ſatisfaire, en apparence, les Eſpagnols ſur l'idée chimérique de faire élire leur Infante, bien réſolu de l'empêcher, parceque cette élection, ou celle de toute autre perſonne, feroit la ruine de l'autorité qu'il avoit uſurpée.

Cependant, malgré le peu de sûreté qu'il y avoit ſur les chemins, parceque les troupes du Roi étoient en campagne, les Députés d'une partie des Villes ſe rendirent à Paris, & formerent une aſſemblée de gens plus recommandables par leur nombre que par leur dignité. Des trois Ordres qui la compoſoient, le Duc de Mayenne n'avoit pour lui que la Nobleſſe; il craignoit le Clergé & le Tiers-Etat, qui étant plus nombreux, pouvoient facilement l'emporter ſur elle. Il eſt vrai que le Tiers-Etat étoit, pour la plupart,

composé d'une troupe ramassée de toutes sortes de gens, dont le Duc payoit les uns & les Espagnols les autres. Il s'y étoit même glissé des Politiques, qui, contrefaisant les Ligueurs, avoient eu le secret de se faire nommer Députés, & avoient formé, tant dans Paris que dans les Etats, en se liant avec les bons serviteurs du Roi, une faction qui contribua beaucoup à rendre les décisions inutiles. 1593.

La plus grande partie des Députés étant arrivée, on indiqua l'ouverture des Etats au Dimanche 17 Janvier 1593, auquel jour fut faite une procession à Notre-Dame, où ils assisterent, reçurent la Communion de la main du Légat, & entendirent le sermon du Docteur Genebrard, Prédicateur aussi célebre pour sa science, que passionné pour la Ligue (1). Il employa toute son

(1) Ces deux qualités, jointes à sa profonde doctrine lui obtinrent du Pape Grégoire XIV l'Archevêché d'Aix ; il fut député en cette qualité par le Clergé pour assister aux prétendus Etats, & fut prié de faire le ser-

1593. éloquence pour disposer les esprits des Députés en faveur de l'Infante, & les persuader de lui donner leurs suffrages pour être élue Reine de France, en s'efforçant de prouver que l'assemblée pouvoit changer & abolir la loi Salique. A la fin de son sermon, il annonça que le Légat ordonnoit de faire, dans toutes les Eglises de Paris, des prieres de quarante heures pendant la tenue des Etats, & accordoit des Indulgences à tous ceux qui y assisteroient.

Cependant l'Assemblée ne fut pas tenue le 17 Janvier, parceque le Duc de Mayenne, étant indisposé, ou attendant encore des Députés qui étoient en chemin, remit l'ouverture des Etats au 26. On fit le 20 du même mois une autre procession aux Augustins, à laquelle le Légat, plusieurs Evêques, & d'autres personnes de considération assisterent. Enfin le jour indiqué, tous les Députés se rendirent à la Cham-

mon à l'ouverture de l'Assemblée. Il étoit entierement dévoué aux intérêts du Roi d'Espagne.

bre

bre Royale du Louvre, dans laquelle le Duc de Mayenne se plaça sous un dais de drap d'or, ayant à sa droite & à sa gauche le Cardinal de Pellevé, les Ducs de Guise, d'Aumale, d'Elbeuf, les Ambassadeurs des Ducs de Lorraine & de Mercœur, les sieurs de la Châtre, de Rosne, de Villars, de Belin, d'Urfé, & autres Seigneurs (1), les Evêques qui représentoient le Clergé & les Députés du Tiers-Etat. Il ne s'y trouva aucun Prince du Sang; il n'y eut d'Officiers de la Couronne, que ceux qui avoient été créés par le Duc de Mayenne. On remarqua que, dans cette Assemblée, les bancs étoient couverts de velours cramoisy avec des ornemens d'or, au lieu que, suivant l'ordre établi en France de toute ancienneté pour ces sortes de cérémonies, ils devoient être couverts de velours violet semé de fleurs de lys d'or. 1593.

Avant que l'on commençât les délibérations, le Duc de Mayenne proposa, pour rendre l'Assemblée

(1) Cayet, Chronol. Novennaire.

plus auguste, d'y recevoir plusieurs
1593. Membres du Parlement & de la Chambre des Comptes, ceux de de son Conseil, ceux qu'il appelloit les Officiers de la Couronne, avec les Gouverneurs des Provinces, & que chaque corps donneroit sa voix séparément; il les avoit déja fait venir au Louvre dans ce dessein Comme ils étoient tous dévoués au Duc de Mayenne, il se flattoit qu'ils balanceroient les voix d'un grand nombre de Députés qu'il savoit avoir été gagnés par les Espagnols, & sur tout ceux du Tiers-Etat : mais il reconnut la foiblesse de son pouvoir, que son autorité étoit bien diminuée, & qu'il n'obtiendroit pas tout ce qu'il desiroit; car sa proposition fut rejettée à la pluralité des voix, & il fut arrêté qu'on s'en tiendroit à l'ancien usage.

Lorsque cette contestation fut finie, le Duc de Mayenne fit un discours dans lequel il exposa le sujet qui l'avoit engagé de convoquer les Etats; il parla de la nécessité qu'il y avoit de faire l'élection d'un Roi Catholique, capable de faire ces-

ſer les déſordres qui affligeoient le Royaume, priant les Députés de ne ſe laiſſer préoccuper d'aucune vue d'intérêt particulier, mais de former unanimement une réſolution avantageuſe au bien général de l'Etat. Ce Diſcours fut reçu de toute l'Aſſemblée avec applaudiſſement. C'étoit, diſoit on, l'Archevêque de Lyon, qui paſſoit pour éloquent, qui l'avoit compoſé. 1593.

Il n'en fut pas de même de celui du Cardinal de Pellevé, qui parla pour le Clergé (1). Il fut fort dif-

(1) Ce Cardinal étoit d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Normandie. Comme il n'avoit pas beaucoup de bien, il ſe mit au ſervice du Cardinal de Lorraine, & fut toujours très attaché à cette Maiſon. Il fut Conſeiller aux Enquêtes, puis Maître des Requêtes. Le Roi Henri II le nomma à l'Evêché d'Amiens, à la ſollicitation du Cardinal de Lorraine, qu'il ſuivit au Concile de Trente, & ſe déclara contre les libertés de l'Egliſe Gallicane. Le Pape Pie V le fit Cardinal en 1560. Etant à Rome en 1585, il fut le huitieme des vingt-cinq Cardinaux qui ſouſcrivirent à la Bulle de Sixte V, qui déclaroit Henri, Roi de Navarre, & Henri, Prince de Condé, excommuniés & incapables de parvenir à la

1593. fus & fort ennuyeux ; il s'écarta dans des digressions fastidieuses & ridicules ; il s'étendit sur les louanges de la France, pour parler de la Normandie, parceque sa famille étoit de cette Province, & pour faire sa généalogie. Il parla des incommodités de la vie, auxquelles il dit que les Princes étoient sujets comme les autres hommes, ainsi qu'aux disgraces de la fortune. Comme il regardoit, en parlant, le Duc de Mayenne qui n'avoit eu que de mauvais succès, & relevoit d'une fâcheuse & désagréable maladie, son discours donna lieu à toute l'Assemblée de jetter les yeux sur lui.

Après le Cardinal, le Baron de

Couronne. Après la mort du Cardinal de Lorraine à Blois, il fut nommé à l'Archevêché de Rheims, par le crédit de la Maison de Lorraine ; dans la suite il fut Président du Clergé aux Assemblées que ceux de ce Parti tenoient à Paris. Les Politiques & Huguenots l'appelloient par dérision le Cardinal Pelé, tant parceque le Roi avoit fait arrêter le temporel de ses bénéfices, que parcequ'il étoit chauve. Il mourut à Paris en la soixante-dixieme année de son âge, plus de désespoir que de maladie, en apprenant que le Roi étoit rentré dans cette Ville.

Seneçay parla pour la Nobleſſe ; c'étoit un homme d'eſprit & de mérite, déja connu pour avoir fait la même fonction aux derniers Etats de Blois. Son diſcours, plein de bon ſens, de dignité & d'une noble hardieſſe, fut extrêmement goûté. Celui d'Honoré Dulaurent, pour le Tiers-Etat, fut trouvé très éloquent. Il ne manquoit à ces deux diſcours, diſoient les Politiques, que d'avoir été faits pour une meilleure cauſe. Le premier jour s'étant paſſé dans cet apparat de cérémonies, il y eut le lendemain une grande conférence entre les principaux Députés chez le Légat, dans laquelle il demanda qu'ils fiſſent ſerment, avec les autres Membres, dans la premiere aſſemblée, de ne faire jamais aucune Paix ni Traité avec le Roi de Navarre. Mais cette propoſition fut rejettée unanimement. 1593.

Le Jeudi 28 Janvier on vit arriver à la porte S. Honoré un des Trompettes du Roi, qui deſiroit d'entrer pour parler au Duc de Mayenne ; ceux qui gardoient la porte lui ayant demandé le ſujet de ſa ve-

nue, il répondit qu'il apportoit de
1593. bonnes propositions de la part des Princes & Seigneurs Catholiques; & comme on avoit choisi pour ce message un homme d'esprit, & qu'on l'avoit instruit de ce que portoient ses dépêches, il en disoit le contenu à ceux qui étoient présens & qui l'accompagnerent, afin qu'elles fussent divulguées dans la Ville. Il fut conduit au sieur de Belin, Gouverneur de Paris, qui le mena sur-le-champ chez le Duc de Mayenne. Il étoit malade au lit; & jugeant, sur le raport du Trompette, que le paquet qu'il portoit étoit de grande importance, il ne voulut l'ouvrir qu'en présence du Légat, de l'Archevêque de Lyon, des sieurs de Tavannes, de Rosne, de Belin, Jeannin, Villeroy, & autres de son Conseil; & lorsqu'ils furent tous entrés dans sa chambre, il remit le paquet au Président Jeannin pour en faire la lecture.

L'ayant ouvert, il trouva un Ecrit dont voici la substance: « Les Prin» ces, les Prélats, les Officiers de »la Couronne & principaux Sei-

» gneurs Catholiques qui sont auprès
» de Sa Majesté, mus des malheurs 1593.
» de la guerre, & sachant très bien
» la bonne & sainte intention du Roi,
» & après avoir reçu de Sa Majes-
» té promesse de se couvertir, of-
» frent d'entrer en conférence &
» communication par Députés par-
» ticuliers avec ceux des Etats, en
» tel lieu qu'ils aviseront plus com-
» mode, entre Paris & S. Denis,
» se promettant qu'avec l'aide de
» Dieu, toujours auteur de paix &
» conservateur de la Monarchie Fran-
» çoise, ils trouveront dans cette
» conférence le remede aux maux
» du Royaume, & le repos pour
» tous les gens de bien. Fait à Char-
» tres le 27 Janvier 1593, *Signé*,
REVOL (1) ».

Après la lecture de cet Ecrit, le Cardinal Légat se leva tout ému comme un furieux, & sans attendre qu'on lui demandât son avis, dit que cette proposition étoit hérétique; que ce seroit tomber dans l'hérésie & la soutenir, que de l'exami-

(1) Journal de l'Etoile, Tom. 1. pag. 287.

ner &, d'y faire réponſe, & que
1593. celui qui l'avoit apportée, méritoit d'être puni. Le Cardinal de Pellevé & Dom Diego d'Ibarra, louerent le zele du Légat, & furent de ſon avis. Mais les ſieurs Jeannin & Villeroy, ſans leur porter la parole, repréſenterent àl'Aſſemblée, que cet Ecrit n'étoit pas adreſſé au ſeul Duc de Mayenne, mais aux Etats, auxquels on ne pouvoit ſe diſpenſer de le communiquer, & de conſulter avec eux, s'il étoit à propos d'y répondre ou de le rejetter; que les Députés auroient un juſte ſujet de ſe plaindre ſi on le leur céloit, d'autant plus que toute la Ville étoit déja inſtruite de ce qu'il contenoit par le Trompette: ſur quoi la déciſion fut différée juſqu'au lendemain. Cependant les Etats ne furent point aſſemblés ce jour-là, on les remit à une autre jour, parceque le Duc de Mayenne étoit indiſpoſé. Il ſe tint une ſeconde conférence à ce ſujet chez le Légat, où le Cardinal de Pellevé & ceux de leur Parti inſiſterent par de nouvelles raiſons, & firent tous

ſeurs efforts pour faire refuſer ce que les Seigneurs Royaliſtes demandoient, ſans leur faire de réponſe; mais les autres aſſiſtans perſiſterent à ce que cet Ecrit fût porté aux Etats, & le Duc de Mayenne fut de leur avis. 1593.

Le Légat, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, envoya chercher les ſieurs Prevoſt, Curé de S. Severin, & Pigenat, Curé de S. Nicolas; & leur ayant remis une copie de la propoſition des Catholiques Royaux, leur ordonna de la faire examiner par la Sorbone. Dans le même-tems on afficha ſur toutes les portes du Louvre, & dans les carrefours de la Ville des placards, par leſquels les Seize & leurs adhérans proteſtoient contre la conférence demandée par les Catholiques du parti du Roi de Navare, la déclarant par avance nulle, au cas qu'elle fût accordée; & ſemblablement de nul effet tout ce qui y ſeroit dit & réſolu. Le jour de la Purification, Pelletier, Curé de S. Jacques, dans le ſermon qu'il fit à ſes Paroiſſiens, annonça la conférence deman-

dée, comme le plus grand malheur qui pût arriver à la Religion, d'autant que ceux qui la demandoient étoient des loups cachés sous la peau de brebis, qui ne cherchoient qu'à tromper, surprendre & égorger le bercail de Jesus-Christ.

1593. Quatre jours après les Docteurs Prevost & Pigenat apporterent au Légat un Decret de la Faculté de Théologie, qui déclaroit la proposition, hérétique, schismatique, pleine de blasphêmes & de rebellion à l'Eglise, soutenant un Hérétique; & sur le-champ plusieurs copies en furent répandues dans la Ville.

Les Etats, s'étant assemblés le 25 Février, la proposition des Seigneurs Catholiques du parti du Roi fut une véritable pomme de Discorde, qui jetta la division parmi les Députés. Lecture en ayant été faite, le Duc de Mayenne demanda que la matiere fût mise en délibération. La séance se passa dans de grandes contestations: les partisans des Espagnols s'opposoient de toutes leurs forces à la conférence: les autres, plus sensés, vouloient qu'elle

fût accordée par plusieurs raisons :

1°. Parceque l'état des affaires présentes, les miseres de la guerre dont les Peuples étoient accablés, & sur-tout la Ville de Paris, demandoient qu'on travaillât sérieusement à la paix; 1593.

2°. Parceque la Déclaration publiée avant la tenue des Etats avoit invité les Seigneurs Chatholiques du parti du Roi à s'unir avec les Etats, avec promesse de les écouter; & que ce seroit manquer à sa parole que de les refuser;

3°. Enfin, parceque les Etats devoient embrasser tous les moyens possibles pour assoupir les troubles de la Religion & du Royaume (1).

Après beaucoup d'altercations, très longues & très vives de part & d'autre, il fut résolu, par l'avis des trois Ordres, » que l'on ne conféreroit directement ni indirectement avec le Roi de Navarre, » ou autre Héretique, ni de chose » qui concernât son établissement & » obéissance, ni de la Doctrine de

(1) Journal de Henri IV, Tom. 1. p. 297.

» la Foi ; mais que l'on pouvoit
1593. » conférer avec les Catholiques de
» son Parti, pour les choses qui
» concernoient la conservation de
» la Religion & de l'Etat, le repos
» public & la réunion à l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, le tout après en avoir conféré
» avec M. le Légat ; qu'à cette fin
» seroit faite réponse à ladite proposition en termes les plus doux
» & gracieux que faire se pourroit,
» sans aucune aigreur ; & que, tant
» en la réponse qu'en la conférence,
» on pourroit démontrer & déduire
» les raisons pour lesquelles on ne
» devoit reconnoître un Héretique
» pour Roi, ni personne qui fît
» profession d'autre Religion que de
» la Religion Catholique, Apostolique & Romaine».

Après avoir dressé cette délibération, les Etats députerent au Légat pour la lui faire approuver. L'ayant lue, il ne put cacher son ressentiment contre l'assemblée qui avoit, s'écrioit-il, méprisé le Decret de la Sorbonne. Mais enfin, après plusieurs plaintes & exclamations, il

l'approuva, dans l'espérance, dit-il, que cette conférence pourroit servir à réunir les Catholiques Royalistes avec ceux de la sainte Union. 1593.

En conséquence le 4 Mars 1593 les Etats écrivirent aux Princes, Prélats, Officiers de la Couronne, & autres Seigneurs Royalistes, qu'on acceptoit la conférence qu'ils avoient demandée par leur Ecrit du 27 Janvier, pourvu qu'elle fût entre Catholiques seulement ; qu'on les prioit de choisir un lieu commode pour la tenir, & d'en donner avis aux Etats.

Cependant le Duc de Mayenne, qui prévoyoit que, de quelque façon que les affaires s'accomodassent, soit par l'élection d'un Roi, soit par la réunion des Catholiques Royaux avec les Ligueurs, son autorité couroit risque d'être anéantie, ne voulut pas se presser de faire tenir les conférences ; d'ailleurs il vouloit s'aboucher avec les Espagnols, & s'assurer par lui-même si le secours d'hommes & d'argent qu'ils promettoient de lui envoyer, répondroit aux promesses magnifiques qu'ils lui

1593. avoient faites. Dans ce deſſein, il chargea ſecretement Jeannin & Villeroy, ſes deux plus intimes confidens, qu'on pouvoit regarder avec raiſon comme les deux plus ſages têtes du Parti & les meilleurs François, d'arrêter, autant qu'ils pourroient, l'activité des conférences, & pria tous les Députés de ſurſeoir l'élection d'un Roi juſqu'à ſon retour, qui ſeroit dans peu de jours, parcequ'il étoit juſte d'attendre les Ambaſſadeurs du Roi Catholique, & les principaux Seigneurs de l'Union, qu'il ameneroit avec lui. Il ſortit donc de Paris le 5 Mars avec quatre cents chevaux, & ſe rendit à Soiſſons, où il trouva le Duc de Feria, Jean-Baptiſte Taſſis & le Docteur Inigo de Mendoza, Ambaſſadeurs du Roi d'Eſpagne.

Après s'être entretenus de différentes affaires, ils lui propoſerent l'élection de l'Infante d'Eſpagne pour Reine de France, & lui en parlerent comme d'une choſe, non-ſeulement juſte & honorable, mais encore facile & deſirée par les Etats; de ſorte qu'ils paroiſſoient, par leurs diſ-

cours, n'avoir pas tant deſſein d'engager le Duc de Mayenne à les ſervir en cette occaſion, que celui de lui faire connoître qu'ils pouvoient ſe paſſer de ſon crédit pour cette élection. 1593.

Mayenne, qui avoit le cœur haut, & peu propre à endurer des mépris, ayant ſu que leur armée n'étoit que de cinq mille hommes, & qu'ils apportoient peu d'argent, leur répondit plus fierement qu'ils ne s'y attendoient : il leur reprocha la foibleſſe de leurs armes, & leur dit nettement que ce ne ſeroit pas avec de ſi médiocres ſecours qu'ils viendroient à bout de leurs deſſeins. Ils lui dirent qu'auſſi-tôt que l'Infante ſeroit élue, le Roi Catholique ſoutiendroit la réſolution des Etats avec une armée de cinquante mille hommes, douze millions de livres tous les ans, & qu'il répandroit tant de tréſors & de biens dans la France, qu'il la rendroit le plus riche Royaume du monde. Le Duc de Mayenne leur répartit qu'il n'étoit plus tems de repaître les François de belles paroles, & que pour faire réuſſir

ce qu'ils desiroient, il falloit des
1593. réalités présentes, & non pas des
chimeres. Ces paroles piquantes en attirerent d'autres de la part des Espagnols ; on s'exhala en reproches des deux côtés, & le Duc de Mayenne fut sur le point de rompre entierement avec eux. Mais Taffis l'ayant entretenu en particulier, trouva le moyen d'adoucir son aigreur, en lui faisant de nouvelles promesses ; il y ajoûta une somme de vingt-cinq mille écus, que Mayenne accepta, toute modique qu'elle étoit, y étant forcé par le dérangement de ses affaires. Ensuite, s'étant mis à la tête de trois mille hommes de pied & de huit cents chevaux, il alla joindre l'armée Espagnole, commandée par le Comte Charles de Mansfeld. Les Parisiens sollicitoient vivement le Duc de Mayenne de faire avancer ses troupes pour rendre la Seine libre, ou pour assiéger S. Denis, dont la garnison les incommodoit beaucoup ; mais les Espagnols étoient trop foibles pour oser s'engager si avant dans le Pays, l'armée combinée

étant à peine de dix mille hommes. 1593.
Le Duc de Mayenne se contenta d'assiéger la Ville de Noyon, qu'il prit par composition après un siege de trois semaines Comme ce siege avoit été très meurtrier, Mansfeld, qui avoit perdu beaucoup de monde, voyant d'ailleurs que la plupart de ses soldats désertoient faute de paie, prit le parti de se retirer dans les Pays-Bas, sans avoir procuré aucun avantage à la Ligue ; en se retirant, il se saisit de S. Valery à l'embouchure de la Somme, & d'Etaples sur la riviere de Cauche.

Après de pareils exploits, le Duc de Mayenne, à la tête de ses troupes & de celles que les Espagnols lui avoient laissées, s'étoit rendu à Rheims, dans la vue de conférer avec les Princes de sa Maison, qui l'y attendoient à cet effet ; mais ils ne purent jamais s'accorder ensemble. Le Duc de Lorraine, ceux de Guise, d'Aumale & de Nemours avoient des prétentions si exorbitantes que le Royaume de France n'eut jamais été suffisant pour les satisfaire ; ensorte qu'ils se sépare-

1593. rent aussi mécontens & plus désunis qu'auparavant. Le Duc de Mayenne, étant revenu à Paris, où il arriva le 6 Mai, fit reprendre le lendemain les séances des Etats.

Cependant le Roi étoit dans des inquiétudes qu'il ne pouvoit calmer, & ne savoit quel parti prendre. D'une part les Huguenots faisoient tous leurs efforts pour retenir ce Prince dans leur Religion : ils cabaloient dans leurs assemblées, & faisoient tous leurs efforts pour faire élire un Protecteur du Parti, & établir dans les Provinces des Conseils fixes pour le bien de leurs affaires. D'autre côté une partie des Catholiques (1) peu affectionnés à la personne du Roi, vouloient absolument l'obliger de rentrer dans leur Religion, & menaçoient de le quitter s'il ne se rendoit à leurs sollicitations. Ils avoient poussé plus loin leurs com-

(1) Les principaux étoient René de Rieux, sieur de Sourdeac, d'O, Surintendant des Finances, Jean d'O, Seigneur de Manou son frere, Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry, François de Balzac d'Entragues, François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis.

plots : ils avoient formé un tiers-parti entre lui & la Ligue en faveur du Cardinal de Bourbon, qu'ils prétendoient mettre ſur le Trône. Leurs intentions étoient d'obtenir du Pape les diſpenſes néceſſaires pour faire épouſer l'Infante d'Eſpagne au Cardinal, & l'on devoit tenter toutes ſortes de moyens pour ſe défaire de Henri. 1593.

Touchard, Abbé de Bellozane, Duret, Médecin, avec ſon frere, & l'Abbé du Perron, confidens du Cardinal, de concert avec les Catholiques mécontens, conduiſoient cette trame ; ils avoient eu des conférences avec Jeannin & Villeroy pour engager le Duc de Mayenne & la Ligue à ſe joindre à ce Parti.

Le Baron de Roſny avoit fait la découverte de ce complot, par la ſurpriſe de paquets importans qui en contenoient tout le détail. Les ayant remis entre les mains du Roi, ce Prince ne ſavoit preſque plus à qui ſe confier. Après avoir mis ordre aux affaires de la Picardie, il choiſit pour ſa réſidence la Ville de Mantes, qu'il crut le ſéjour le plus pro-

1593. pre à découvrir & déconcerter les cabales de ses adversaires (1) ; il renforça sa garde, qu'il composa de personnes dont il étoit assuré, & se logea dans Limay, fauxbourg de Mantes, avec un corps de troupes Angloises fort affectionnées à son service ; ensuite il ordonna à Rosny de tâcher de découvrir le nœud de cette intrigue, en gagnant les confidens du Cardinal de Bourbon, qui, quoiqu'ils travaillassent pour la même cause, étoient cependant désunis entr'eux.

Rosny gagna Bellozane par la promesse qu'il lui fit de la part du Roi de lui procurer un Chapeau de Cardinal, ou l'un des plus riches Bénéfices. Bellozane découvrit à Rosny toute l'intrigue : mais après il se repentit de la facilité qu'il avoit eue ; il fit part à son Maître des offres qu'on lui avoit faites, dont il instruisit Mayenne, Jeannin & Villeroy.

(1) Mezeray dit que le Roi découvrit dans cette Ville le complot fait pour s'assurer de sa personne.

Rosny travailla plus efficacement avec les Durets & du Perron ; au moyen des promesses qu'il leur fit, il les engagea de faire renoncer le Cardinal de Bourbon à ce complot, & du Perron y réussit. Comme il étoit fort éloquent, il disposoit mieux de l'esprit du Cardinal lorsqu'il s'agissoit de lui faire prendre ou quitter une résolution, que Bellozane & les Durets par toutes leurs finesses. Rosny fit connoître à du Perron la ridiculité des prétentions de ce tiers Parti, après lui avoir montré l'original du Traité projetté avec Mayenne & l'Espagne ; Traité qui tomboit de lui-même, par la résolution que le Roi avoit prise d'embrasser la Religion Catholique, & qui ne laisseroit au Cardinal que la honte dont il se couvriroit, avec l'indignation du Roi contre lui, pour avoir pensé à se joindre à ses Ennemis. Du Perron promit à Rosny de faire tous ses efforts auprès du Cardinal de Bourbon (1), pour l'em- 1591.

(1) Ce Cardinal étoit un homme d'un esprit fort borné, qui se laissoit conduire par

1593. pêcher d'entrer plus avant dans cette affaire. Il y réussit si bien, que le Cardinal se réconcilia de bonne foi avec le Roi, qui prit d'ailleurs les mesures les plus efficaces pour empêcher les effets de la mauvaise volonté des Seigneurs Catholiques (1).

Il ne faut pas douter que ce Prince, après ce qui s'étoit passé depuis la mort de Henri III, & la promesse qu'il avoit faite aux Seigneurs Catholiques de son Parti de se faire instruire, n'eût fait les plus sérieuses réflexions sur ce qui concernoit sa conscience; il étoit trop instruit

---

ceux qui avoient sa confiance, M. de Villeroy, dans ses Mémoires d'Etat, dit que le Cardinal n'avoit aucune part à cette intrigue. M. de Thou dit au contraire, Tom. V. Liv. 107, que le Duc de Mayenne, ayant envoyé M. de Villeroy au Cardinal de Bourbon, pour le porter à se déclarer incessamment Chef du tiers-Parti, il avoit répondu que puisque le Roi de Navarre travailloit sérieusement à sa conversion, il penseroit à ce qu'il devoit faire.

(1) On peut voir le détail de cette affaire dans le cinquieme Livre des Mémoires de Sully. Il est le seul qu'on puisse consulter sur cette affaire.

pour n'avoir pas reconnu la différence qu'il y avoit entre les deux 1593. Religions. La Religion Catholique étoit si ancienne, & si authentiquement établie par une suite de miracles incontestables, & par une tradition non interrompue depuis tant de siecles (malgré quelques abus qui pouvoient s'y être glissés), qu'il n'étoit pas possible à un cœur droit, qui cherche la vérité, de ne la pas préférer à une Religion toute nouvelle, dont les Auteurs n'avoient donné aucune preuve de leur Mission, & étoient connus pour n'avoir agi que par des mouvemens purement humains & intéressés, & dans le dessein d'anéantir la Hierarchie Ecclésiastique. Henri avoit été témoin de tout le sang qu'elle avoit fait répandre dans le Royaume, & des désordres qu'elle y avoit causés. Il avoit reconnu que, sans l'ambition des Colignys & des autres Seigneurs jaloux d'une autorité dont la Reine Mere & les Guises s'étoient emparés, & dont ils ne leur faisoient pas assez de part, cette Religion seroit peut-être encore ré-

1593. duite à faire ses exercices dans les cavernes & dans les endroits les plus obscurs.

Mais la politique, dont Dieu permet quelquefois que les hommes se servent pour accomplir les desseins qu'il a sur eux, empêchoit Henri de se livrer à ce qu'il entrevoyoit lui être plus utile. Elle lui avoit servi pour retenir les Huguenots dans son Parti, & lui aider, par leur secours, à venir à bout de ses Ennemis : elle lui faisoit appréhender que s'il quittoit cette Religion, ils ne l'abandonnassent & ne l'empêchassent de terminer une guerre longue & cruelle, qui réduisoit à la derniere misere des Peuples qu'il chérissoit, & qu'il vouloit rendre heureux. Enfin la Providence, secondant la bonté de son cœur & la droiture de ses sentimens, lui inspira le desir de rentrer dans la Religion Catholique, en lui faisant connoître tous les avantages que ses Sujets en retireroient, & la gloire qu'il acquerroit lui-même. Il prit donc la ferme résolution de quitter la Religion Protestante ; & pour cet effet, il écrivit à plusieurs

sieurs Archevêques, Evêques & doctes personnages du Royaume des Lettres de Cachet, pour les prier de se rendre auprès de lui le quinzieme jour de Juillet, desirant d'être instruit par eux dans la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, à quoi il promettoit qu'ils le trouveroient tout disposé, ne cherchant que la voie la plus sûre pour faire son salut. Le sieur Revol, Secrétaire d'Etat, fut chargé d'en porter une copie à l'Assemblée, qui se tenoit alors à Suresne, entre les Seigneurs Catholiques de la suite du Roi & ceux de la Ligue. 1593.

Nous avons dit que les Etats, dans leur séance du 4 Mars précédent, avoient accepté, pour traiter de la paix, la conférence qui leur avoit été demandée par les Seigneurs Catholiques du parti du Roi; en conséquence on avoit nommé des Députés de part & d'autre pour y assister, & on avoit choisi le Village de Suresne.

Ceux du Roi étoient Renault de Beaune, Archevêque de Bourges, avec les sieurs de Chavigny, de

1593. Bellievre, de Rambouillet, de Schomberg, de Pontcarré, de Thou & de Revol; qui étoient tous du Conseil Royal.

Les Ligueurs avoient choisi l'Archevêque de Lyon, Villars, Gouverneur de Rouen, le sieur de Billy, Abbé de S. Vincent, le Comte de Belin, le Président Jeannin, le Président le Maître, l'Avocat Bernard, & du Laurent, Avocat Général au Parlement de Provence.

On avoit déja tenu six séances, dans lesquelles on n'avoit rien décidé. La premiere, qui avoit été tenue le 19 Avril, avoit été employée à reconnoître les pouvoirs réciproques. La seconde s'étoit passée en contestations sur ce que les Ligueurs n'y vouloient point admettre le sieur de Rambouillet, soupçonné d'avoir conseillé la mort du Duc de Guise, dont il fut obligé de se justifier. Dans la troisieme on étoit convenu d'une treve de dix jours, & dans quels lieux elle devoit être observée. La quatrieme s'étoit passée en discours entre l'Archevêque de Lyon & celui de Bourges, dans lesquels le pre-

mier étoit convenu qu'il falloit obéir à un Roi qui fût très Chrétien de nom & d'effet ; mais que Henri de Bourbon, étant Hérétique, ennemi de l'Eglise, les droits divins & humains, les Canons Ecclésiastiques, les Conciles & les loix fondamentales de l'Etat ne permettoient pas de le reconnoître. 1593.

L'Archevêque de Bourges lui avoit démontré par l'Ecriture, les Conciles, les Loix de l'Etat, & par plusieurs exemples, qu'on ne pouvoit pas en conscience refuser de reconnoître pour Roi Henri de Bourbon, à qui la Couronne appartenoit de droit, qui avoit promis de se faire instruire, & qui en avoit donné sa parole au Pape par les Lettres qu'il lui avoit écrites. La cinquieme s'étoit passée en contestations sans rien conclure, chacun soutenant son sentiment avec beaucoup de vivacité. Dans la sixieme, l'Archevêque de Bourges, ayant dit à celui de Lyon : Monsieur, que répondez-vous sur la conversion du Roi, ne voulez-vous pas l'aider à se faire Catholique ? Plût à Dieu, avoit répondu

1593. l'Archevêque de Lyon, qu'il fût bon Catholique, & que notre Saint Pere le Pape en fût bien satisfait ! nous sommes enfans d'obéissance. A quoi l'Archevêque de Bourges répliqua que ce recours à Rome demandant un tems trop long, il ne pouvoit répondre qu'après en avoir communiqué à ceux qui l'avoient envoyé, & se retira.

Le Lundi 17 Mai, les Députés s'étant assemblés pour la septieme fois, l'Archevêque de Bourges dit qu'il assuroit ceux qui l'écoutoient, que le Roi étoit résolu d'abjurer l'hérésie & de se convertir ; que son dessein étoit de convoquer incessamment les Prélats & les Docteurs qui devoient l'instruire, les assurant de plus, que rien ne s'exécuteroit de leur côté, que le Roi ne se fût effectivement déclaré Catholique ; & qu'il offroit, pour faciliter son instruction, d'accorder une treve de deux ou trois mois, quoiqu'elle fût très contraire à ses intérêts. Sur quoi l'Archevêque de Lyon ayant pris l'avis de ses Collegues, répondit qu'ils étoient bien aises de la con-

version du Roi de Navarre, qu'ils en louoient Dieu, & desiroient qu'elle fût véritable ; qu'ils en feroient leur rapport à Paris, & en confereroient avec le Légat, les Princes, les Ambassadeurs & les Etats. Mais avant de se séparer, le sieur de Revol, Secrétaire d'Etat, remit à l'un des Députés de la Ligue une copie de la Lettre de Cachet que le Roi avoit résolu d'écrire aux Archevêques, Evêques & doctes personnages de son Royaume, comme effectivement elle fut envoyée le lendemain, & l'on en distribua dans Paris plusieurs copies. 1593.

Cette proposition du Roi fit différentes impressions sur l'esprit du peuple. Les bons Citoyens, ceux qui desiroient sincerement sa conversion & le bien du Royaume en temoignerent la plus grande joie, qui avoit été deja préparée par les différentes treves que le Roi avoit accordées, par la liberté que les Parisiens avoient eue d'aller se promener à leurs maisons de campagne, après avoir été si long tems renfermés, ce qui leur avoit fait goûter les prémices

1593. d'une paix qu'ils desiroient avec beaucoup d'ardeur. Mais les Ligueurs n'en devinrent que plus obstinés & plus furieux; ils ne suivoient que les impressions des Espagnols, qui ne vouloient entendre à aucunes propositions. Ils se flattoient toujours de faire élire l'Infante d'Espagne Reine de France, ou quelque Prince Lorrain auquel ils promettoient de la donner en mariage. On affichoit tous les jours des protestations qui désavouoient tout ce qui s'étoit passé, ou se passeroit dans les conférences. Elles portoient que, sans avoir égard à l'ordre & au droit de succession du Sang, il falloit élire un Roi Catholique, qui n'eût jamais été Hérétique, ni fauteur d'iceux. Tout fourmilloit d'Ecrits pour & contre. Les Prédicateurs de la Ligue ne cessoient de demander un Roi Catholique, dont l'élection dépendoit, disoient-ils, uniquement de l'agrément du Souverain Pontife. Les Catholiques Politiques trouverent aussi des Prédicateurs qui, ne craignant plus les Seize, ni les Espagnols, prêchoient tout le con-

traire ; & un nommé Chauvau soutint avec beaucoup de force, dans un de ses sermons, que le Pape n'avoit *rien à voir* à l'élection du Roi de France. Les esprits commençoient à s'échauffer si fort, que le Duc de Mayenne fit entrer des troupes étrangeres à Paris, dans la crainte que le Peuple n'ouvrît les portes à son Roi légitime. 1593.

Cependant l'Archevêque de Lyon ayant fait rapport aux Etats de ce qui s'étoit passé à la derniere conférence de Suresne, & ayant fait lecture de la Lettre du Roi aux Prélats, les Députés se trouverent fort embarassés. On ne résolut autre chose, sinon qu'il falloit penser *à faire une bonne réponse* ; elle ne fut donnée que le 5 de Juin, & portée à une nouvelle Assemblée qui se tint à la Roquette, Fauxbourg S. Antoine, où les Députés étoient convenus de se rendre.

L'Archevêque de Lyon, après avoir fait excuse du retardement qu'on avoit apporté à donner cette réponse, dit 1° que pour la con-

1593. version du Roi de Navare, les Catholiques de son Parti devoient s'adresser à Sa Sainteté, à laquelle il appartenoit seule de l'absoudre, & de le mettre au giron de l'Eglise.

2°. Quant à la paix & aux sûretés qu'il falloit prendre pour la Religion, on ne pouvoit traiter avec un Prince qui étoit hors de l'Eglise, & qu'il falloit auparavant attendre le consentement du S. Siege.

3°. Que pour la treve, on en parleroit après qu'on auroit été satisfait sur les deux premiers points.

L'Archevêque de Bourges répondit 1°. qu'il donnoit assurance que le Roi vouloit rentrer sincérement dans le sein de l'Eglise; ce qu'il feroit bientôt, & si solemnellement, que toute la Chrétienté connoîtroit la sincérité de son zele.

2°. Que rien n'empêchoit de traiter la paix pour assurer par cette voie le repos & la tranquillité de la France, & que cependant le Roi étant instruit, se feroit absoudre, iroit à la Messe, & députeroit un

Ambaſſadeur au Pape pour demander ſa bénédiction, & lui rendre l'obéiſſance accoutumée. 1593.

3° Enfin, que, quoique la treve fût fort préjudiciable au Roi, il l'avoit néanmoins offerte pour faciliter la paix & pour le ſoulagement du Peuple.

Après beaucoup de conteſtations de part & d'autre, ſur leſquelles on fut ſur le point de rompre, on conclut qu'il en ſeroit encore conféré avec les chefs des deux Partis.

Il ſe tint une nouvelle Aſſemblée le 11 du même mois au Village de la Villette, où grand nombre des habitans de Paris s'étoient auſſi rendus, curieux d'en ſavoir le réſultat, & demandant à haute voix la continuation de la treve. Mais il ne fut encore rien réſolu, ſous prétexte qu'il falloit en communiquer aux Etats; & les Députés du Roi ayant attendu quelque tems à Suresne ſans recevoir de réponſe, ils ſe retirerent & rompirent les conférences.

Pendant qu'on perdoit ainſi le tems en conférences avec les Dé-

putés du parti du Roi, il se tenoit
1593. des assemblées entre les Espagnols,
le Duc de Mayenne & les principaux Députés des Etats. Ils en avoient fait une le 20 Mai chez le Légat, dans laquelle on avoit demandé aux Ambassadeurs du Roi d'Espagne, s'ils avoient des propositions particulieres à faire de la part de leur Maître.

Le Duc de Feria fit un long discours, où il s'étendit sur les louanges du Roi Catholique, sur sa libéralité envers la France, sur les secours qu'il lui avoit fournis dans la guerre, & sur les vertus Royales de l'Infante, qui, étant née de la fille aînée de Henri II, avoit droit à la Couronne de France. Il proposa de la choisir pour Reine, & ajoûta que cette élection seroit très agréable au Pape, avantageuse pour la Maison de Lorraine & la Noblesse de France, par les immenses secours en argent & en troupes, qu'on recevroit de son Maître. Il n'avoit pas encore fini son discours lorsque le Docteur Rose, Evêque de Senlis, l'un des plus furieux

& déterminés Ligueurs, mais qui avoit de tems en tems des accès 1593.
de folie (1), en eut un qui lui fit oublier le Parti qu'il tenoit, ou plûtôt lui rendit sa raison pour un moment. Il interrompit l'Ambassadeur, & dit d'un ton de voix aigre & élevé, « qu'il reconnoissoit maintenant » que les Politiques avoient dit vrai » dans le commencement de la guer- » re, en publiant que l'intérêt & » l'ambition y avoient plus de part » que le zele de la Religion; que » depuis le commencement de la » Monarchie la Loi Salique avoit été » observée, & que si l'on nommoit » une femme, on couroit risque de » voir la Couronne transportée à » des Etrangers ». M. de Villeroy, qui y étoit présent, dit dans ses Mémoires (2) que *l'Evêque de Senlis reprocha aux Espagnols qu'ils avoient, par cet acte, découvert leur turpitude & leur ambition.* Le Duc de Mayenne, qui dans le fond n'étoit pas fâché de cette incartade, ayant remar-

(1) M. de Thou, Tom. 4. p. 408.
(1) Tom. 2. p. 50.

1593. qué que ce discours déplaisoit beaucoup au Duc de Feria, lui dit que ce bon Evêque avoit de tems en tems des mouvemens de folie, mais qu'ils n'étoient pas de longue durée, & qu'il lui en répondoit Le Duc de Feria, revenant de sa surprise, continua son discours, & demanda qu'on fit rapport aux États de sa proposition.

Il fut effectivement fait dans l'Assemblée du 28 Mai : le Duc de Feria ne s'y trouva pas. L'Ambassadeur Tassis y tint sa place ; mais son discours ne fut pas mieux reçu que celui de Feria l'avoit été, non plus que celui du Théologien Mendozza, qui se rendit ridicule par une longue & ennuyeuse citation de Loix, de Canons, de Gloses & d'autorités de Théologiens & Casuistes ; ensorte que cette Assemblée fut aussi inutile que les autres.

Cependant le Roi, voyant que le Duc de Mayenne, les Espagnols & les Ligueurs, refusoient la treve qu'il leur avoit offerte, résolut de leur donner un coup d'éperon. Ayant appris que le sieur de Vieux-

pont, Gouverneur de Dreux pour la Ligue, étoit à l'assemblée des Etats, il donna ordre à l'Amiral de Biron d'investir cette Ville; ce qu'il fit si diligemment le 14 Juin, que le Roi, en moins de quinze jours, s'en rendit le maître par la force. Elle fut pillée & presqu'entierement détruite; malheur que le Duc de Mayenne & ses adhérens eussent évité s'ils avoient accepté la trêve. Mais ce qui acheva de deconcerter toutes leurs mesures, c'est que le Parlement, qui ne se montroit Ligueur que par contrainte, & dont presque tous les membres cherchoient & attendoient l'occasion de rendre au Roi un service signalé, voulant profiter du peu d'accord & d'union qui regnoit parmi les Ligueurs, fit un acte de fermeté qui fut très utile au Roi & à la France; il rendit le 28 Juin un Arrêt, les Chambres assemblées, conçu dans ces termes : » Sur la remontrance » ci-devant faite par Edouard Molé, Procureur Général, & la ma» tiere mise en délibération, la Cour » n'ayant, comme elle n'a jamais

1593.

» eu, d'autre intention que de main-
1593. » tenir la Religion Catholique,
» Apoſtolique & Romaine en l'Etat
» & Couronne de France ſous la
» protection d'un Roi très-Chrétien,
» Catholique & François, a ordonné
» & ordonne que remontrances ſe-
» ront faites par M. le Préſident le
» Maître, aſſiſté d'un bon nombre de
» ladite Cour, à M. le Lieutenant
» Général de l'Etat & Couronne de
» France, en préſence des Princes
» & Officiers de la Couronne étant
» de préſent en cette Ville, à ce
» qu'aucun Traité ne ſe faſſe pour
» transférer la Couronne en la main
» de Princes ou Princeſſes étran-
» gers; que les Loix fondamentales
» de ce Royaume ſeront gardées,
» & qu'il ait à employer l'autorité
» qui lui eſt commiſe, pour empê-
» cher que, ſous prétexte de la
» Religion, la Couronne ne ſoit
» transférée en main étrangere, au
» préjudice des Loix du Royaume;
» & pour venir le plus promptement
» que faire ſe pourra, au repos du
» Peuple, pour l'extrêmité duquel
» il eſt rendu, ladite Cour a néan-

» moins dès à présent déclaré & déclare tous actes faits, & qui se feront ci-après pour l'établissement d'un Prince ou Princesse étrangere nul, & de nul effet & valeur, comme fait au préjudice de la Loi Salique & autres Loix fondamentales du Royaume». 1593.

Cet Arrêt causa beaucoup de surprise à toutes les parties. Le Duc de Mayenne, informé de ce qu'il contenoit, envoya le sieur de Belin au Palais prier le Premier Président le Maître de se rendre l'après-midi au logis de l'Archevêque de Lyon, où il devoit dîner. Le Président s'y trouva avec les sieurs de Fleury & d'Amours. Le Duc lui dit, en présence de l'Archevêque, du sieur de Rosne & de plusieurs autres personnes, que la Cour lui avoit fait un grand tort & affront d'avoir rendu cet Arrêt sans l'avoir averti, ni les autres Pairs & Princes de France assemblés aux Etats. M. le Premier Président lui répondit que la Cour, dès le vendredi précédent, l'avoit fait avertir. Que ni lui, ni les autres Princes n'étant pas venus au Palais,

elle avoit différé sa Délibération
1593. jusqu'au Lundi, auquel jour ne s'y étant pas trouvés, elle avoit jugé à propos de passer outre ; en quoi elle ne croyoit pas avoir manqué de respect, & mécontenté personne. L'Archevêque de Lyon, pour seconder la plainte du Duc, ajoûta avec colere, que cet Arrêt étoit un affront qu'on lui avoit fait, un sujet de division entre les Députés des Etats, & un avantage pour l'Ennemi. Sur quoi le Président le Maître (1) lui répliqua : » Monsieur, si

(1) Jean le Maître s'appliqua dès sa jeunesse à la Jurisprudence, & y fit de grands progrès. Le Duc de Mayenne, voyant que le Conseil des Quarante étoit composé de gens qui, pour la plupart, étoient ignorans dans les affaires d'Etat, l'augmenta de quatorze personnes, dont Jean le Maître fut du nombre, l'appellant souvent en son Conseil secret. Après la mort du Président Brisson, il le nomma Premier Président du Parlement de Paris; & en cette qualité il fut député aux Etats de la Ligue. Il fut le principal auteur de cet Arrêt. Le Roi lui en témoigna sa reconnoissance, en lui conservant la Charge de Président que le Duc de Mayenne lui avoit donnée, & en créant en sa faveur une septieme Charge de Président.

» le respect que la Cour a pour M. 1593.
» le Duc de Mayenne ne m'a pas
» permis de répondre sur ce mot
» d'affront, elle ne doit pas l'endu-
» rer de vous, à qui la Cour ne
» doit aucun respect : c'est vous au
» contraire qui le devez à la Cour ;
» & parlez d'elle une autre fois avec
» plus de considération ». Le Duc de Mayenne lui ayant dit qu'il étoit surpris qu'aucuns particuliers de la Cour, lesquels il avoit avancés dans les premieres Charges, avoient eu part à cette Délibération à son insu ; le Président reconnoissant que ce reproche s'adressoit à lui, lui répliqua « que la Charge qu'il avoit
» reçue de lui dans la Cour, en
» l'élevant à un plus haut honneur,
» ne devoit point lui ôter la liberté
» de parler franchement, même-
» ment dans les choses qui concer-
» nent l'honneur de Dieu, la Justice
» & le repos public, n'ayant retiré
» aucun autre fruit de cette Charge
» que beaucoup de peine & de tra-
» vail, & la ruine de sa Maison».
Après plusieurs propos piquans entre le Président, le sieur de Rosne

1593. & l'Archevêque, le Préſident ſe retira.

M. de Thou (1) rapporte que quelques jours après, le Parlement ayant appris que le Duc de Mayenne, conſeillé par les Ligueurs, avoit réſolu de faire caſſer cet Arrêt, tous les Conſeillers de la Cour s'engagerent par ſerment de mourir plutôt que de ſouffrir qu'il y fût changé la moindre choſe : ce qu'ils firent ſignifier au Duc de Mayenne par trois de leurs Collegues, Meſſire Etienne l'Huillier, Jacques Beranger & Denis de Here.

Sur ces entrefaites, la nouvelle de la priſe de Dreux s'étant répandue dans Paris, y cauſa la plus grande conſternation. Les Ducs de Mayenne & de Feria ſe chargerent réciproquement des plus vifs reproches de n'avoir pas ſecouru cette Place, qui étoit d'une grande importance pour le Parti. Ce dernier diſoit que l'autre l'avoit exprès laiſſé prendre, afin d'intimider les Etats & les forcer de conſentir à la treve :

(1) Tom. V. Liv. 106.

le Duc de Mayenne au contraire se plaignoit que le Ministre d'Espagne n'avoit pas voulu faire avancer leurs troupes, qui étoient en Bretagne & sur la frontiere, comme il l'avoit demandé. 1593.

L'Arrêt du Parlement, la prise de Dreux & la réponse que les Députés du parti Royal firent sur la proposition qu'ils avoient faite d'accorder une treve, jetterent une si grande confusion dans le parti de la Ligue, que le Légat, les Espagnols & les Etats, ne savoient à quoi se déterminer. L'ordre de la Noblesse & le Tiers-Etat, malgré les intrigues des Espagnols, étoient d'avis de la treve, & prierent le Duc de Mayenne de la faire aux conditions qu'il jugeroit à propos ; mais le Clergé s'y opposa. Les Espagnols vouloient, qu'avant toutes choses, on procédât à l'élection d'un Roi. Ayant reconnu que leurs premieres propositions avoient choqué le Parlement, ils prirent le parti de s'expliquer plus nettement ; & dans une assemblées tenue en la maison du Légat, le Duc de Feria, après avoir

1593. exalté le zele que le Roi Philippe avoit de conserver la Religion Catholique en France, & d'en extirper l'héréfie, remit entre les mains du Légat un pouvoir par lequel le Roi d'Espagne nommoit le Duc de Guise pour être l'époux de sa fille, & prioit le Duc de Mayenne de travailler auprès des Etats pour leur faire agréer son choix. Le Duc de Mayenne affecta de paroître satisfait de cette nomination, & de l'honneur que lui faisoit le Roi d'Espagne, en choisissant un Prince de la Maison de Lorraine : mais le lendemain, 15 Juillet, il fit part à l'assemblée des Etats de la proposition que les Espagnols avoient faite, & il remontra qu'il étoit nécessaire de convenir des conditions du mariage, & de l'assûrer avant de procéder à l'élection d'un Roi ; en même-tems il représenta, qu'avant toutes choses, il falloit avoir en main les forces & l'argent nécessaires pour soutenir l'élection lorsqu'elle seroit faite ; que de plus il étoit juste qu'il fût dédommagé des frais immenses qu'il avoit faits, & de savoir la ré-

compense qu'on devoit donner à ses travaux. Comme le plus grand nombre des Députés étoit dans les intérêts du Duc de Mayenne, il fut arrêté que l'élection d'un Roi ne seroit faite que lorsque le Duc seroit assuré de ses dédommagemens & de sa récompense. 1593.

Cette surséance causa bien des murmures de la part des Espagnols, de la part des Députés qui soutenoient leur Parti, de la part des Seize & de leurs adhérens. Les Prédicateurs, gagnés par l'argent d'Espagne, déclamerent hautement contre le Duc de Mayenne. Le Frere Anastase Cochelet (1), prêchant l'Evangile du Navire des Apôtres, dans lequel Notre Seigneur dormoit, dit: » qu'à leur exemple il falloit exciter » Dieu pour aider à la Religion Catholique, & élire un Roi pour gouverner en France l'Eglise, qui se » perdoit faute de Roi. Que la France étoit un Royaume affecté à la » Monarchie, & non à la Régence, » comme M. de Mayenne vouloit

[1] Chronol. Nov.

« faire, ce qu'il ne falloit point souf-
1593. « frir, mais passer outre à la nomi-
« nation d'un bon Roi Catholique
« à l'exclusion du Roi de Navarre ». Le Frere Guarinus, Cordelier, prêcha sur le même ton. Mais l'un & l'autre eurent ordre du Duc de Mayenne de prêcher plus modestement, sinon qu'il les enverroit, cousus dans leur froc, prêcher dans la riviere. Les Seize firent imprimer un Libelle, dans lequel ils faisoient le parallele de ce Duc avec Henri III : mais il leur fit dire d'être plus sages, & que si, de seize qu'ils avoient été, il avoit su les réduire à douze (2), il pourroit bien encore les réduire à rien.

Si les Ligueurs distribuoient dans le Public des Satyres contre le Duc de Mayenne, les Politiques, de leur part, ne les épargnoient pas contre lui & contre les Seigneurs de son Parti.

On ne sauroit croire combien le ridicule, bien peint & bien dessiné,

---

[1] Il en avoit déja fait pendre quatre, comme nous l'avons dit.

a de force, je ne dirai pas pour rendre les hommes meilleurs, mais du moins pour les obliger de cacher leurs vices, & même corriger souvent les défauts qui ne partent pas d'un cœur absolument corrompu ; lorsque la satyre est assaisonnée de traits saillans & spirituels, elle empêche les hommes de se livrer entierement à leurs vices, parceque personne ne veut être l'objet de la raillerie & du mépris des autres. 1593.

De tous les Peuples de l'Europe le François est celui qui sait mieux caractériser le ridicule ; on peut lui appliquer ce que Boileau disoit des Grecs :

Le François, né moqueur, par mille jeux plaisans,
Distille le venin de ses traits médisans.

A la faveur d'un Vaudeville ou d'une Epigramme, il répand un sel d'autant plus agréable qu'il est plus mordicant.

Les François, du tems dont nous parlons, répandirent sur ceux qui soutenoient la Ligue un ridicule si bien peint, & les rendirent si méprisables, en soutenant les raisons

1593. & la vérité de leurs discours par l'enjouement & la gaieté, que leurs Satyres produisirent un très bon effet.

De tous les traits qui furent lancés contre les Ligueurs, la Satyre Menippée fut un de ceux qui en fit peut-être le plus. » Cette Piece, dit » le Pere Rapin, Jesuite (1), surpasse » se tout ce qu'on a écrit dans ce » genre dans le dernier siecle. Les » Auteurs de cette Satyre, car ils » sont plusieurs, instruisent fort plai» samment le Public des intentions » de la Maison de Guise pour la Re» ligion. Il regne dans tout cet Ou» vrage une délicatesse d'esprit & » de bon sens qui ne laisse pas d'é» clater parmi les manieres rudes » & grossieres de ce tems-là ».

Le dessein de cet Ouvrage étoit principalement de tourner en ridicule les Etats que le Duc de Mayenne avoit fait convoquer ; de faire connoître en même-tems au Public les desseins des Ligueurs & des Ennemis de l'Etat, les intérêts des

[1] Dans sa Préface sur la Poëtique.

différens

différens Princes qui desiroient mettre la Couronne sur leurs têtes, & révéler leurs brigues, leurs manœuvres, leurs vols & leurs brigandages. On peut dire que les Auteurs de cet Ouvrage y ont parfaitement réussi. Ils les mirent dans un si grand jour, ils en firent des railleries si sanglantes, qu'ils augmenterent beaucoup la haine & le mépris que les honnêtes gens avoient déja conçus pour ceux qui causoient ces désordres. 1593.

Comme il n'est pas possible de faire un long extrait de cet Ouvrage, qui nous meneroit trop loin, je rapporterai seulement quelques-uns des traits qui y sont répandus, pour égayer mes Lecteurs.

Premierement les Auteurs ont imaginé une description ironique de la Salle où se tenoient les Etats, qu'ils ont décorée de plusieurs pieces de tapisseries, représentant différens sujets. Dans l'une, proche du Dais, étoit l'Histoire du Veau d'or, dont la figure représentoit le Duc de Guise, haut élevé, & adoré par le Peuple; dans une autre étoit

l'Histoire d'Absalon qui se révolta
1593. contre son pere & le chassa de Jérusalem ; tous ceux qui accompagnoient ce Prince avoient des visages ressemblans aux confidens du Duc de Guise & aux principaux Seigneurs ligués.

D'un autre côté étoit dépeint le miracle d'Arques (1), » où, dit l'Auteur, cinq ou six cents déconfortés, prêts à passer la mer à la nage, mettoient en déroute par les charmes du Béarnois, douze ou quinze mille rodomonts, fendeurs de nazeaux & mangeurs de Charrettes ferrées ».

Une autre représentoit la bataille d'Ivry, où se voyoient les Espagnols, Lorrains & autres Catholiques Romains, pour se moquer ou autrement, tourner le dos aux Maheutres (2), & le Béarnois tout échauffé, accompagné de ses braves soldats, faire rouler leurs sabres sur les épaules de Messieurs de la Sainte Union. » Il faisoit beau voir, dit

[1] La journée d'Arques.
[2] On appelloit ainsi ceux du parti du Roi;

» l'Auteur, le Duc de Mayenne, » laiſſant le Comte d'Egmont pour » les gages (1), courir de toutes ſes » forces ſur un cheval Turc, & ſe » ſauver à Mantes par le Guichet, » en diſant : Mes amis, ſauvez moi, » & mes gens ; tout eſt perdu, mais » le Béarnois eſt mort ». Il y avoit encore d'autres pieces de tapiſſeries dont les ſujets étoient auſſi comiquement inventés que ceux-là. 1593.

On décrit enſuite l'ordre dans lequel ſont appellés ceux qui doivent avoir ſéance aux Etats. Un Héraut les appelle chacun par leurs noms, en y joignant un ſobriquet qui déſignoit quelque vice ou quelque défaut particulier de chacun de ceux qu'il nommoit. Il diſoit à M. de Mayenne : „ Montez là-haut en ce „ Trône Royal, à la place de votre » Maître. M. le Révérendiſſime Car- » dinal de Pellevé, mettez-vous » vis à-vis, & n'oubliez pas votre » Calepin (2). M. d'Aumale, Con- » nétable de la Ligue, mettez-vous

[1] Il y avoit été tué.

[2] Parcequ'il étoit fort ignorant.

» à côté du Révérendissime, & pre-
1593. » nez garde de déchirer sa chappe
» avec vos grands éperons (3) »,
& ainsi des autres.

Après cet appel on fait prononcer à ceux qui avoient parlé, des harangues ridicules, accomodées à leur caractere, à leurs mœurs & aux actions qu'ils avoient faites.

La premiere harangue est celle du Duc de Mayenne : on lui fait faire un détail de la conduite qu'il a tenue depuis la mort du Duc de Guise son frere. » Messieurs, lui fait-» on dire, vous serez tous témoins » que depuis que j'ai pris les armes » pour la sainte Ligue, j'ai toujours » eu ma conservation en telle re-» commandation, que j'ai préféré » de très-bon cœur mon intérêt par-» ticulier à la cause de Dieu, qui » saura bien se garder sans moi. Vous » savez que lorsque je vins ici, » après avoir envoyé guérir la Ville » d'Orléans de trop d'aises (1), j'en

[1] Parcequ'il avoit fui aux batailles de Senlis & d'Ivry.

[2] Parceque les Ligueurs, s'étant empa-

» voulus faire autant à cette Ville, 1593.
» en quoi Madame ma sœur, ma
» femme & ma cousine d'Aumale
» (2), qui sont ici pour m'en démen-
» tir, m'assisterent fort catholique-
» ment; car elles & moi n'eûmes
» autre plus grand soin qu'à soula-
» ger & décharger tous les dévots
» habitans bons Catholiques, de la
» pesanteur de leurs bourses, & va-
» quer curieusement des pieds &
» des mains à nous saisir des riches
» joyaux de la Couronne, à nous
» appartenants en ligne collatérale;
» je ne veux oublier les somptueux
» meubles d'or & d'argent, les ta-
» pisseries, que nous fimes vendre,
» appartenants à ces méchans Poli-
» tiques Royaux . . . Vous savez
» comment je les allai chercher à
» Dreux, & s'en fussent fuis s'ils
» m'eussent voulu croire; mais ces
» méchans n'en vouloient qu'à moi,

rés de cette Ville, le sieur de Rieux, qui en étoit Gouverneur pour le Duc de Mayenne, y commit les plus horribles exactions.

(2) Il ne vivoit pas en bonne intelligence avec ces Dames.

1593. » & m'eussent vilené s'ils m'eussent » pu joindre, dont je me sçus bien » garder, par le bon exemple de » mon frere de Nemours, & aussi » de mes cousins le Duc & le Che» vallier d'Aumale, qui n'avoient » pas oublié le chemin de Paris, ni » leurs grands éperons....». Après avoir parlé de la conversion du Roi & de la paix que les Peuples demandoient: » Vous ne me conseilleriez » pas, dit-il, que pour une Messe » que le Roi de Navarre pourroit » faire chanter, ce qu'à Dieu ne » plaise! je me démisse du pouvoir » que j'ai, & que de demi-Roi je » devinsse valet. Bien est vrai que » si ladite conversion venoit à bon » escient, je serois en grande peine, » & tiendrois le loup par les oreilles. » Toutefois l'Archevêque de Lyon, » & nos bons Prédicateurs, m'ont » apris qu'il n'est pas en la puissance » de Dieu de pardonner à un Héré» tique relaps, & que le Pape ne » sauroit lui donner l'absolution, » fût-ce à l'article de la mort... » Il faut retrancher des prieres de » l'Eglise ces fâcheux mots: *Da pa-*

» *cem*, *Domine*, comme M. le Légat
» vous pourra tantôt faire entendre 1593.
» qu'ils ne sont pas de l'essence de
» la Messe. Au surplus il faut bien
» regarder à nos affaires ; car nous
» avons un Ennemi qui ne dort pas,
» qui use plus de bottes que de sou-
» liers. Vous y donnerez ordre, &
» vous vous garderez des écrouelles
» & du haut mal (1) si vous pou-
» vez, &c, &c ».

La seconde harangue est celle du Légat, prononcée en Latin, en Italien & en François, dans laquelle on lui fait dire : » Je me rapporte » sur tout ceci à l'éloquence du Ré- » vérendissime Cardinal de Pellevé, » qui connoît vos affaires mieux que » moi. Je vous exhorte à choisir un » Roi des Maisons de Lorraine ou » de Guise, en quoi vous feriez » selon son cœur, & il le sacreroit » volontiers (2) : & si vous faites en » ceci quelque chose contre les Loix » & les Usages de ce Royaume, ou

(1) C'est la potence que méritoient bien tous ces gens-là.

(2) Il étoit Archevêque de Rheims.

1593. » contre les Conciles, même contre » l'Evangile & le Décalogue, pour- » vu que ce soit contre le Béarnois, » je vous promets une pleine abso- » lution & des Indulgences; le tout » *gratis*, *&c* ».

La troisieme harangue est celle du Cardinal de Pellevé. On la lui fait commencer ainsi. » Monsieur » le Lieutenant, vous m'excuserez » si, pour contenter cette docte Af- » semblée, & garder le *decorum* & » la dignité du rang que je tiens en » l'Eglise, par la providence de vous » & des vôtres (2), je fais quelques » discours en Langue Latine, auquel » vous savez qu'il y a long-tems que » j'étudie, & en sais presqu'autant » que mon grand pere, qui fut un » bon Gendarme, & bon Fermier » quant & quant; mais quand j'en » aurai dit trois mots, je reviendrai » à vous & à vos affaires ». Ensuite on lui fait faire un discours en mauvais Latin, dans lequel il exhorte les Auditeurs à choisir un Roi de la

(2) C'étoit la Maison de Lorraine qui l'avoit fait nommer Cardinal.

Maiſon de Guiſe ou de Lorraine, de ne jamais parler de paix avec le Béarnois, & de ſouffrir plutôt toutes ſortes de maux, même la ſubverſion totale du Royaume. Enſuite il dit: 1593.

» J'avois préparé quelque choſe de » bon à vous dire ſur la converſion » de S. Paul, dont la fête ſe célé-» broit hier; mais j'ai été arrêté » par le long diſcours de M. le Lieu-» tenant, qui m'oblige de mettre » dans le fourreau le glaive de mon » éloquence, que j'avois tiré contre » la converſion du Roi de Navarre, » que les Politiques répandent dans » le Public, que je ne crois ni ne ſou-» haite, & qu'ils comparent mal-à-» propos à cet Apôtre. C'eſt un mi-» racle qui a converti S. Paul, & » non pas le Béarnois; à moins que » vous ne regardiez comme un mi-» racle d'avoir avec ſix mille hom-» mes pendant ſix mois, aſſiégé & » réduit à l'extrêmité cette Ville, » dans laquelle il y avoit cent mille » combattans; de s'être emparé de » nos Places fortifiées & de nos Châ-» teaux, plutôt par douceur & par » clémence que par la deſtruction

» de nos remparts. Paul a été ter-
1593. » rassé par la crainte du tonnerre &
» des éclairs ; mais ce Béarnois im-
» perturbable, ne craint rien, ni les
» éclairs, ni la foudre, ni les orages,
» ni les glaces de l'hiver, ni les cha-
» leurs de l'été, ni même nos armées
» & nos troupes, si courageuses &
» si bien aguerries. Au contraire il
» a l'audace & la témérité de les
» attendre avec des forces très iné-
» gales, de les harceler, même de
» les attaquer, de les battre & de
» les mettre en fuite. Périsse pour
» jamais ce démon prompt & léger,
» toujours veillant, qui nous tour-
» mente avec tant de violence, &
» nous prive de notre sommeil. . . .
» Si, vous dirai-je en passant, M.
» le Lieutenant, qu'il fait bon vous
» voir assis au Trône où vous êtes,
» & avez fort bonne mine, & ne
» vous avient pas mal à faire le Roi.
» Vous n'avez faute que d'une bonne
» cheville pour vous y bien tenir :
» vous avez toute pareille façon,
» sauf l'honneur que je dois à l'E-
» glise, qu'un Saint Nicolas de Vil-
» lage, &c, &c ».

Après cette belle harangue du Cardinal de Pellevé, on fait paroître sur la scene l'Archevêque de Lyon (1). Son discours roule prin- 1593.

(1) Pierre d'Espinac, de la Maison de Maréchal en Bourgogne. Il avoit deux sœurs, de chacune desquelles il avoit un neveu; l'un qu'on nommoit Edme de Malain, Baron de Lux, qui fut depuis confident du second Maréchal de Biron, & déposa contre lui; & l'autre se nommoit Chaseuil. Marguerite d'Espinac, sœur de l'Archevêque, femme du Baron de Lux, découvroit aux Chefs de la Ligue les secrets du Conseil de Henri III, qui étoient révélés par le Baron son fils, l'un des favoris du Roi; & ce ne fut qu'à sa priere que l'Archevêque de Lyon, son Oncle, ne fut pas traité comme le Duc & le Cardinal de Guise. Ses mœurs étoient fort décriées. En l'année 1588 s'étant mis à déclamer en présence de Henri III contre le Roi de Navarre, & à dire qu'il étoit indigne de succéder à la Couronne; le Duc d'Epernon, justement choqué de ce discours, lui demanda s'il croyoit donc lui, qui vouloit qu'on eût de si grands égards pour le mérite, qu'un homme comme lui, qui faisoit un commerce simoniaque de toutes choses sacrées, qui avoit consumé tout son bien & celui de sa famille dans les plus sales débauches, fût digne d'une des premieres Prélatures de l'Eglise. Espinac demanda au Roi satisfaction

L 6

1593. cipalement sur les portraits qu'il fait des principaux Chefs de la Ligue, & sur le récit des crimes, des pillages, des extorsions & des malversations qu'ils avoient faites, dont ils ont trouvé le pardon & la rémission, en prenant le parti de la Sainte Union, & en se couvrant de son manteau. » Malgré, lui fait-on dire, » cette sentence de Caton, *Nec te* » *laudaris, nec te culpaveris ipse*, si, » vous confesserai-je librement, que » je n'étois pas grand mangeur de » Crucifix, & que je sentois un peu » le fagot; qu'étant jeune j'avois » pris plaisir à lire les livres de Calvin; mais depuis que j'eus signé » la Ligue, & reçu les doublons » d'Espagne, avec l'espérance d'un » Chapeau rouge, personne n'a plus » douté de ma créance, & ne s'est » enquis plus avant de ma conscien» ce. Véritablement je confesse que » je dois ma conversion au Duc d'E-

de cette insulte sans l'obtenir, & il se déclara ensuite ouvertement en faveur des Guises & de la Ligue. De Thou, Tom. 4. L. 90. p. 277. Cet Auteur dit de plus que l'Archevêque *incestum cum sorore committebat*.

» pernon, qui, pour m'avoir repro-
» ché en plein Conseil l'irrégularité 1593.
» de ma conduite, fut cause que,
» de grand Politique & un peu Cal-
» viniste que j'étois, je devins
» grand & conjuré Ligueur . . . .
» Courage donc, courage mes amis,
» ne craignez pas d'exposer vos vies
» & les biens que vous avez rapinés
» à la faveur de la Ligue, pour
» soutenir M. le Lieutenant ».

La harangue du Docteur Rose, Evêque de Senlis, qu'on fait parler après l'Archevêque de Lyon, commence par une satyre fort plaisante contre l'Université, contre les désordres qui y regnoient & la licence dans laquelle vivoient ses Docteurs, ses Ecoliers & ses suppôts, dont il attribue le dérangement, à l'argent des Espagnols, au Légat & au Duc de Mayenne . . . « Mais, dit-il à
» ses Auditeurs, avisez si nous fe-
» rons un Roi ou non. Je sais que
» M. le Lieutenant voudroit bien
» l'être, aussi feroit son Neveu, &
» encore son frere le Duc de Ne-
» mours, & je ne doute pas que les
» Ducs de Savoye & de Lorraine

1593. » n'en aient autant d'envie; car, à » la vérité, ils y ont autant de droit » les uns que les autres : quant au » Duc de Mercœur, ses Agens y » feront autant que lui (1).

» Premierement, je vous conseille » de ne vous arrêter pas au Duc de » Savoye. Si vous voulez lui laisser » le Dauphiné & la Provence avec » une partie du Lyonnois & du Lan- » guedoc, je gagerois ma vie qu'il » ne demandera plus rien, que la con- » fiscation de Lesdiguieres. Quant » au Duc de Lorraine, baillez-lui » Sedan, Metz, toute la Cham- » pagne, & une partie de la Bour- » gogne qui est à sa bienséance, » vous l'appaiserez par après pour » un morceau de pain. Je viens à » vous, M. de Guise, fils de bon » pere & de bonne mere, regardez » à ne vous pas laisser tromper; car » Messieurs d'Espagne, encore qu'ils » soient nos bons amis, & bons Ca- » tholiques, ne sont pas Marchands » à un mot. Ils vous promettent

(1) Il avoit envoyé des Agens aux Etats qui avoient pris le titre de ses Ambassadeurs.

» cette divine Infante en mariage
» pour la faire Reine avec vous ; 1593.
» mais n'en faites rien, si vous avez
» tant soit peu de nez (1) ... Et vous,
» M. le Lieutenant, que pensez-
» vous faire ? Vous êtes gros & re-
» plet, vous êtes pesant & maléfi-
» cié, vous avez la tête assez grosse
» pour porter une Couronne : Mais
» quoi, vous dites que vous n'en
» voulez point ; les Politiques disent
» qu'ainsi faisoit le renard des mûres.
» Mais il nous faut un Roi. Vous fai-
» tes croire au Roi d'Espagne que
» vous gardez le Royaume de Fran-
» ce pour lui & pour sa fille, &, sous
» cette espérance, vous tirez du
» bonhomme les trésors que les Indes
» & le Pérou lui peuvent envoyer ..
» Mais vos finesses sont cousues de
» fil blanc. Tout le monde les voit ;
» car les Politiques ont des dragons
» sur les champs qui prennent vos
» paquets, & devinent, par art
» diabolique, tous vos chiffres, aus-
» si-bien que ceux d'Espagne (2).

(1) Il étoit fort camus.

(2) Ils étoient déchiffrés par François

1593. » Quant à être Roi de votre chef, » ne vous y attendez pas, votre part » en eſt gelée . . . Si nous vous » avions élu Roi, vous auriez à faire » à ce Béarnois, qui ſait mille tours » de Baſque, qui ne dort qu'autant » qu'il veut, & à l'heure qu'il veut, » lequel, ſe rendant Catholique, » comme il vous en menace, tirera, » malgré vos dents, de ſon côté le » cœur des tous les Gentilshommes » François, &c, &c, &c ».

Après ce Diſcours, le ſieur de

Viette, Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, perſonnage, dit M. de Thou, le plus ſavant de ſon tems, doué d'un grand eſprit & d'un jugement ſolide, capable des méditations les plus profondes. Il s'appliqua aux Mathématiques, & y excella de maniere qu'il perfectionna cette ſcience. Il eſt le premier qui a inventé l'Algebre. On ſurprit pendant la Ligue pluſieurs Lettres en chiffres qu'on ne put venir à bout de déchiffrer, parcequ'ils étoient compoſés de plus de cinq cents caracteres différens. Ces Lettres furent envoyées par ordre du Roi à Viette, qui les expliqua. Son habileté déconcerta les Eſpagnols, qui publierent à Rome & en d'autres lieux, que le Roi n'avoit découvert leurs chiffres que par le ſecours de la Magie. De Thou, Tom. V. Liv. 130.

Rieux le jeune (1), Comte & gardien de Pierre Fond, Député pour 1593.
la Noblesse de France, se leva pour parler, & ayant mis deux ou trois fois la main à sa gorge, qui lui demangeoit, il dit : » Messieurs, je ne » sais pourquoi on m'a député pour » porter la parole pour toute la » Noblesse de notre Parti. Il faut » convenir que c'est une exellente » chose que la Ligue, puisque, par » son moyen, de Commissaire d'Ar» tillerie assez malôtru, je suis deve» nu Gentilhomme & Gouverneur » d'une belle Forteresse, voire que » je me puis égaler aux plus grands, » & suis un jour pour monter bien » haut à reculons, ou autrement (2).. » Je me donne au plus vîte des dia» bles, que si aucun de mon Gou-

(1) On l'appelle ici de Rieux le jeune, pour avertir qu'il n'étoit pas de l'ancienne & bonne Maison de Rieux, dont étoient MM. de Sourdeac & de Beaumont.

(2) Ayant fait une entreprise sur la Ville de Noyon, il fut fait prisonnier & mené à Compiegne, où il fut pendu, pour les exactions & les violences qu'il avoit faites aux environs de Paris.

1593. » vernement s'ingere de parler de » paix, je le courrai comme un loup » gris . . . Il ne me chaud que de- » viendra le Pape, ni sa femme; » il n'y aura paysan, laboureur ni » Marchand qui ne me paie taille » ou rançon. J'ai mille moyens, » à force de tourmens, pour tirer la » quintescence de leurs bourses M. » le Lieutenant, ne nous avez-vous » pas donné la liberté de tout faire? » M. le Légat ne nous a-t-il pas mis » la bride sur le cou, & permis de » prendre tout le bien des Politiques, » sans jamais parler de treve ni de » paix. Je le ferai, & vous prie d'en » faire de même . . . Au demeurant, » s'il vous faut élire un Roi, je vous » prie de vous souvenir de moi & de » mes mérites . . . Je vous en dirois » davantage, sinon que je suis pressé » d'aller exécuter mon entreprise sur » Noyon, & guérir ma gorge, » qui me demange; & sur ce je vous » baise les mains ».

La derniere harangue est celle du sieur d'Aubray (1), pour le Tiers-

(1) Claude d'Aubray étoit celui que les

État. Ce discours est une des meilleures pieces, & des plus judicieuses qui aient été faites du tems de la Ligue. Comme elle est extrêmement longue, il seroit difficile d'en donner un extrait assez circonstancié pour en faire connoître toutes les beautés. 1593.

Elle contient un détail de l'état misérable dans lequel se trouvoient alors réduites Paris & les Villes du parti de la Ligue, des désordres qui y regnoient, des pillages, des vexations qui s'y commettoient, & de ce que souffroient les Peuples. » Où » sont, dit-il, les Princes du Sang, » qui ont toujours été personnes sa» crées, les appuis de la Couronne » & de la Monarchie Françoise? Où » sont les Pairs de France, qui de» vroient être ici les premiers pour » ouvrir & honorer les Etats? Où » est la gravité & majesté du Parle» ment, jadis médiateur entre le » Prince & le Peuple? Vous l'avez

Ligueurs regardoient comme le Chef des Politiques de Paris. Il étoit Secrétaire du Roi, & avoit été Prévôt des Marchands.

1593. » mené en triomphe à la Bastille, » & traîné la Justice captive, plus » insolemment & plus honteusement » que n'eussent fait les Turcs; & » néanmoins vous voulez qu'on croie » que ce que vous en faites n'est que » pour la conservation de la Reli- » gion & de l'Etat. C'est bien dit; » examinons un peu vos actions & » votre conduite ". Il donne ensuite un abrégé de ce qui s'étoit passé depuis la mort de Henri II. La narration en est assaisonée de traits satyriques & mordans, accompagnés de plaisanteries & d'ironies qui tournent enridicules les principaux Chefs de la Ligue, avec leurs passions, leurs brigues, leurs démêlés, leurs contestations, & sut-tout leur ambition & leur avarice. Il y joint la S. Barthelemy, la journée des Barricades, la mort du Duc de Guise & celle de Henri III. L'Orateur, en parlant de l'assassinat de ce Prince, de la joie qu'en eurent les Ligueurs, & des réjouissances qu'ils en firent, adresse la parole au Duc de Mayenne :

» Je ne veux point, dit-il, exa- » miner plus avant votre conscien-

» ce, ni pronostiquer ce qui peut 1593.
» vous avenir sur ce fait-là, mais
» il faudroit que la parole de Dieu
» fût menteuse, ce qui n'est point,
» si vous ne receviez bientôt le sa-
» laire dont Dieu menace les meur-
» triers, comme votre frere l'a re-
» çu, pour avoir fait tuer le feu Ami-
» ral, & l'Amiral, pour avoir fait
» assassiner votre pere... Souve-
» nez-vous du Béarnois, lorsqu'a-
» près le siege de Dreux, où il vous
» fit un tour de vieux guerrier, en
» vous attirant dans la plaine d'Ivry,
» où vous futes battu, plus par
» faute de courage & de condui-
» te, que par faute d'hommes, le
» nombre des vôtres surpassant de
» beaucoup les siens».

Ensuite, faisant une exclamation : « Ah ! M. le Lieutenant ! per-
» mettez-moi de déplorer ici le pi-
» toyable état de la Reine de nos
» Villes. Ah ! Messieurs les Dépu-
» tés de Lyon, Toulouse, Rouen,
» Amiens, Troyes & Orléans ! re-
» gardez-nous, & y prenez exem-
» ple ; que nos miseres vous fassent
» sages à nos dépens. Vous savez

1593. » tous ce que nous avons été, & » voyez maintenant quels nous sommes ». Et ensuite il fait la comparaison du siege de Jérusalem avec celui que Paris avoit soutenu, &c.... » Si je voyois ici des Princes du » Sang, & des Pairs de la Cou» ronne; si j'y voyois un Conné» table, un Chancelier, des Maré» chaux de France; si j'y voyois » les Présidens des Cours Souve» raines, les Procureurs Généraux, » & nombre d'hommes de qualité » & de réputation, connus depuis » long-tems pour aimer le bien du » Peuple & leur honneur, j'espé» rerois que cette Congrégation nous » apporteroit beaucoup de fruits : » mais je ne vois ici, que des Etran» gers passionés, abbayeurs après » nous, & altérés de notre sang & » de notre substance; je n'y vois » que des femmes ambitieuses & » vindicatives, que des Prêtres cor» rompus & débauchés; je n'y vois » Noblesse qui vaille, que trois ou » quatre qui nous échappent, & qui » vont nous abandonner; le reste » n'est que racaille nécessiteuse,

» qui aime la guere & le trouble, » parcequils vivent des biens du 1593.
» bonhomme . . . Sont-ce ici-ces » Etats Généraux, où vous nous » promettiez de donner si bon or- » dre à nos affaires, & nous rendre » tous heureux. Je ne m'ébahis pas » si vous avez tant reculé à vous y » trouver; car vous vous doutiez » bien qu'il y auroit quelque étour- » di qui vous diroit vos vérités, & » qui vous grateroit où il ne vous » démange pas... Ce que j'ai dif- » féré à dire, qui me semble man- » quer à notre bon Roi, & ce de » quoi vous & moi lui sommes plus » tenus, c'est qu'il nous traite trop » doucement, & nous choie trop. » La clémence, en laquelle il est » superlatif & excessif, est une ver- » tu fort louable, & qui porte enfin » de grands fruits & de longue du- » rée; il n'appartient qu'aux victo- » rieux d'en user, & à ceux qui » n'ont plus personne qui leur résis- » te. Mais puisqu'il a plu à Dieu de » lui former ainsi le naturel doux, » gracieux & benin, esperons en- » core mieux de lui quand il nous

1593. » verra prosternés à ses pieds, lui » offrir nos vies & nos biens, & lui » demander pardon de nos fautes » passées; allons donc, mes amis, » tous d'une voix lui demander la » paix, &c, &c. ".

Cette ingénieuse Satyre fit un merveilleux effet dans le Public: elle fit ouvrir les yeux à beaucoup de personnes qui s'étoient laissées séduire par les fausses promesses des Ligueurs, par les exhortations des Prédicateurs, & contribua beaucoup à faire rentrer dans leur devoir une partie de ceux qui s'en étoient écartés.

Comme tout ce qui s'étoit passé jusqu'alors avoit mis les esprits des Peuples dans un grand mouvement, le Roi, pour les fixer, prit enfin la résolution d'abjurer la Religion Protestante. Depuis plusieurs jours il pensoit sérieusement à la promesse qu'il en avoit faite. Il avoit eu des conférences publiques avec l'Archevêque de Bourges, qui fut un de ceux qui contribuerent le plus à sa conversion, avec d'autres Prélats, qui avoient levé les doutes & dissipé

dissipé les scrupules qu'il avoit sur la confession auriculaire, l'invocation des Saints, le Purgatoire, & la puissance du Pape. Il avoit encore eu des conférences avec les Ministres Huguenots, dont plusieurs, & entr'autres Morlas, Rotan & Saletes, lui avoient avoué qu'il pouvoit faire son salut dans l'Eglise Romaine. Le Baron de Rosny, tout Calviniste qu'il étoit, lui donnoit le même conseil. Les Ministres Huguenots, fâchés de voir que le Roi se disposoit à quitter leur Religion, n'avoient pas été plus sages que les Ligueurs; ils avoient eu la hardiesse de parler avec emportement contre lui dans leurs Prêches, & de publier des Ecrits peu respectueux contre sa conversion. Il fit appeller ceux qui étoient à la Cour (1). Après avoir écouté fort tranquillement leurs remontrances, il leur dit : « Si je suivois votre avis, il n'y auroit dans peu de tems, ni Roi, » ni Royaume en France. Je desire » donner la paix à tous mes sujets,

1593.

(1) Cayet, Tom. 11.

1593. » & le repos à mon ame. Avisez » entre vous ce qui est besoin pour » votre sûreté, je ferai toujours prêt » de vous faire contenter ".

Le Roi, ayant ordonné de faire les préparatifs nécessaires pour célébrer son abjuration, fit écrire à plusieurs Curés de Paris, connus pour détester la Ligue, afin de les engager à s'y trouver, pour en être témoins, & lui donner leurs conseils; il fit en même-tems répandre dans Paris, & dans tous les lieux circonvoisins, des Ecrits, par lesquels il promettoit toute sûreté à ceux qui voudroient venir le Dimanche, 25 Juillet 1593, à S. Denis, pour être présens à son abjuration.

Le sieur Benoist, Curé de S. Eustache, accompagné de six ou sept autres de ses Confreres, ayant reçu les Lettres du Roi, ils se rendirent le 21 Juillet chez le Duc de Mayenne, pour les lui faire voir, & lui demander la permission de se rendre à S. Denis; mais il les renvoya au Légat. Celui-ci leur défendit de s'y trouver, & les mena-

ça des censures Ecclésiastiques s'ils y alloient. Le Curé de S. Eustache, prenant la parole pour ses Confreres, lui remontra qu'il ne pouvoit leur défendre, encore moins les excommunier, pour se trouver à une cérémonie tant desirée par tous les gens de bien, même ordonnée & commandée par les Decrets & saints Canons; &, adressant la parole au Légat, il lui dit: » Monsieur, vo- » tre caractere & votre dignité de- » vroient vous obliger de nous en » donner l'exemple, & de vous » mettre à notre tête; ainsi je vous » prie de nous excuser si nous n'a- » vons pas d'égard à vos défenses". Là-dessus le Curé se retira, & partit à l'instant avec ses confreres pour se rendre à S. Denis, disant à haute voix dans les rues & dans les chemins à ceux qu'ils rencontroient, qu'ils alloient assister à la conversion du Roi. 1593.

Le Légat, piqué du peu de cas qu'on faisoit de ses remontrances, fit publier une longue lettre adressée aux Catholiques de France, portant défenses à tous Prélats & Ec-

cléſiaſtiques de s'attribuer l'autorité
1593. d'abſoudre Henri de Bourbon des excomunications prononcées contre lui par les Papes, ſous les peines portées par les Canons, & à tous Catholiques de ſe trouver & aſſiſter à ſon abjuration, ſous peine d'excommunication. Ce fut, dit M. de Thou, le dernier coup que le Cardinal de Plaiſance porta contre les Prélats, Docteurs & les bons François qui ſoupiroient ardemment après la converſion du Roi.

Pendant ce tems-là ce Prince s'étoit rendu le 22 Juillet à S. Denis, où il avoit trouvé l'Archevêque de Bourges, les Evêques de Nantes, de Chartres & du Mans, le ſieur du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux, Seguier, Doyen de Notre-Dame de Paris, avec les Curés de S. Euſtache, de S. Sulpice, de S. Merry, & pluſieurs autres.

Le lendemain ils furent appellés dans la chambre du Roi, où, depuis ſix heures du matin juſqu'à une heure après midi, il eut une conférence avec eux, dans laquelle il leur rendit compte des inſtructions

qu'il avoit reçues, leur demanda des éclairciſſemens ſur quelques doutes qui lui reſtoient ; &, après les avoir reçus, il les aſſura qu'il étoit ſincerement convaincu des vérités de la Religion qu'il alloit embraſſer. 1593.

Toute l'Aſſemblée, ſatisfaite des ſentimens du Roi, l'exhorta d'y perſévérer ; & ce Prince, au ſortir de cet entretien, défendit à ſon premier Maître d'Hôtel de faire ſervir des viandes prohibées par l'Egliſe Catholique les jours d'abſtinences (1).

---

(1) Je crois qu'il eſt néceſſaire de juſtifier Henri IV d'une mauvaiſe & indécente plaiſanterie, que je n'ai trouvée dans aucun Auteur digne de foi, mais qu'on lui a attribuée, en répandant dans le Public qu'il avoit dit, avant ſon abjuration : *Ventre S. Gris, Paris vaut bien une Meſſe.* C'eſt un de ces quolibets que les Huguenots, fâchés de ce qu'il abandonnoit leur Religion, & même les Ligueurs, débitoient pour le rendre odieux.

Quoique Henri eût long-tems fait profeſſion du Calviniſme, cependant on ne l'a jamais entendu faire aucunes railleries de la Religion Catholique. Il ne parloit jamais qu'avec beaucoup de décence du Pape, des Evêques & des Prêtres : pendant la guerre,

1593. Le Dimanche, 25 Juillet, jour pris pour la cérémonie de l'abjuration du Roi, il sortit de Paris une si grande quantité de personnes, qu'il sembloit que tous les habitans voulussent l'abandonner, & que leur curiosité fut irritée par les menaces du Légat, & les défenses que le Duc de Mayenne avoit fait publier de sortir de la Ville. Il avoit même fait fermer les portes; mais il s'y présenta tant de monde, qu'on fut obligé de les ouvrir, de crainte qu'il ne se fît quelque sédition.

& dans les occasions de prises de Villes ou de Châteaux, il donnoit toutes ses attentions pour empêcher la profanation des choses sacrées & des Eglises, & après sa conversion, il fut encore plus exact à réprimer les insolences des Huguenots.

Comme il avoit une vivacité d'esprit qui lui faisoit souvent dire de bons mots, les Historiens se sont fait un plaisir de les recueillir; parmi tous ceux qu'ils ont rapportés, il n'y en a pas un seul qui soit en dérision de la Religion Catholique; au contraire ils nous ont conservé de lui plusieurs actions mémorables & de belles sentences qui prouvent qu'il étoit invinciblement persuadé des vérités de la Religion dans laquelle il étoit rentré.

On voyoit accourir à S. Denis de tous les Villages voisins de nombreuses troupes d'habitans qui portoient empreintes sur leurs visages l'allegresse & la joie qu'elles alloient goûter de voir leur Souverain. 1593.

Ce jour donc, sur les huit heures du matin, le Roi vêtu d'un pourpoint de satin blanc, & couvert d'un manteau & d'un chapeau noir, sortit de son logis; il étoit accompagné de plusieurs Princes & grands Seigneurs, des Officiers de la Couronne, & d'un grand nombre de Gentilshommes, précédé des Suisses de sa garde, tambours battans, de ses Gardes-du-Corps François & Ecossois, & de douze Trompettes. Il se rendit avec ce cortege à l'Abbaye de S. Denis. Les rues étoient tapissées, jonchées de fleurs, & pleines d'une prodigieuse quantité de Peuple qui faisoit retentir l'air de ses acclamations & de cris redoublés de *vive le Roi*, levant les mains au Ciel, sur-tout les femmes, qui jettoient des larmes de joie, & crioient sans cesse : *Dieu le bénisse, & le veuille bientôt amener dans no-*

tre Eglise de Notre-Dame, lui donnant mille louanges, & priant Dieu pour sa prospérité & bonne & longue vie (1).

1593. A l'entrée de l'Eglise, mais en dedans, il trouva l'Archevêque de Bourges en habits pontificaux, assis dans un fauteuil de damas blanc aux armes de France, & aux côtés de ce Prélat, qui dans cette cérémonie, faisoit l'office de Grand Aumonier, le Cardinal de Bourbon, plusieurs Evêques & les Religieux de l'Abbaye, qui l'attendoient avec la Croix, le Livre des Evangiles & l'eau-bénite. Le Roi, s'étant approché, l'Archevêque lui demanda qui êtes vous ? Je suis le Roi, répondit Henri. Que demandez-vous ? Je demande, reprit-il, d'être reçu au giron de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. Le voulez-vous sincerement, dit l'Archevêque ? Oui, répliqua le Roi, je le veux & le desire : & à l'instant s'étant mis à genoux, il fit sa profession de foi en ces termes : » Je

(1) Mémoires de Sully, Tom. I. p. 349; il y étoit présent.

» protefte & jure à la face du Tout-
» Puiffant, de vivre & mourir en 1593.
» la Religion Catholique, Apoftoli-
» que & Romaine, de la protéger
» & défendre envers tous, au péril
» de mon-fang & de ma vie, re-
» nonçant à toutes héréfies contrai-
» res à icelle ». Enfuite il remit à
l'Archevêque un papier fur lequel
cette profeffion étoit écrite & fignée
de fa main. Le Prélat, en le rele-
vant, lui fit baifer fon anneau, pro-
nonça fon abfolution, lui donna la
bénédiction, & l'embraffa. Après
cela le Roi fut conduit au chœur de
l'Eglife par les Evêques de Nantes,
de Séez, de Digne, de Maillefais,
de Chartres, du Mans, d'Angers,
de René d'Aillon, nommé à l'Evê-
ché de Bayeux, & de du Perron,
nommé à celui d'Evreux, des Do-
yens des Eglifes de Paris & de Beau-
vais, des Curés de S. Euftache, de S.
Sulpice, de S. Gervais & de S. Mer-
ry, & de Frere Olivier Beranger, Pré-
dicateur ordinaire du Roi. Ce Prince,
s'étant mis à genoux devant l'Autel,
réitéra fur les Evangiles fa profeffion
de Foi & fon ferment; puis, ayant

1593. été relevé par le Cardinal & l'Archevêque, il fut oui en confession par celui-ci sous un pavillon derriere le grand Autel, pendant que la musique chantoit le *Te Deum*. Après sa confession, il vint se placer sur un prie-Dieu couvert de velours bleu, semé de fleurs de lys d'or, où il entendit la Messe. A l'Evangile le Cardinal de Bourbon lui en apporta le Livre à baiser, & ensuite il fut à l'offrande. Après la Messe, il fut reconduit par tout le Peuple à son logis, dans le même ordre qu'il étoit venu, parmi les cris redoublés de *vive le Roi*, au son des cloches & des trompettes, & au bruit de plusieurs salves de canon; & il fit jetter une grande quantité de pieces d'argent qui avoient été fabriquées à l'occasion de cette cérémonie. L'après-midi le Roi se rendit à la même Eglise, où il entendit le sermon, prononcé par l'Archevêque de Bourges, ensuite les Vêpres; le service étant fini, il monta à cheval, & se rendit à Montmatre, pour y visiter les tombeaux des Saints Martyrs, Apôtres de France. A l'entrée de

la nuit le jour fut renouvellé par une quantité prodigieuse de feux, dont toutes les campagnes des environs furent illuminées. Ce ne fut que réjouissance de tous côtés, par lesquelles les Peuples témoignoient le plaisir qu'ils ressentoient de cet événement, qu'ils regardoient comme un augure favorable qui leur promettoit, avec la paix, la fin de leurs miseres. 1593.

Cette cérémonie fit un merveilleux effet dans Paris, où elle ranima les espérances des bons serviteurs du Roi, qui en devinrent plus hardis à faire paroître leur zele & leurs sentimens pour lui. Elle inspira le plus grand respect pour sa personne; on ne le nomma plus le Béarnois, ou le Roi de Navarre, mais le Roi; & ceux qui osoient se servir de termes méprisans en parlant de lui, étoient aussi-tôt insultés par les Politiques.

L'absolution du Roi ne modéra pas l'animosité des Ligueurs, au contraire elle ne fit que l'irriter davantage. Le Légat enjoignit aux Prédicateurs de prêcher contre l'abjuration de ce Prince. Ceux qui lui

étoient dévoués, loin d'obéir au
1593. Légat, s'empressoient de donner à cette action les loüanges qu'elle méritoit, & d'exhorter les Auditeurs à le reconnoître pour leur Souverain : mais les autres s'exhalerent en déclamations les plus violentes contre lui, mêlées de suppositions, de faussetés & d'injures grossieres, dont les plus furieuses furent celles que débita le Docteur Boucher (1) dans plusieurs sermons qu'il fit exprès à S. Merry, & qu'il fit imprimer depuis à Bruxelles, lorsqu'il eut été chassé de Paris.

(1) Il étoit Docteur de Sorbonne, Curé de S. Benoît, & du Conseil des Quarante. N'ayant pu obtenir un Evêché, il obtint une pension sur celui de Beauvais, & une autre sur celui de Frejus. Il est l'Auteur des sermons de *la simulée conversion, & nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon, Prince de Béarn.* Ces sermons, au nombre de neuf, furent prononcés par lui même dans l'Eglise de S. Merry. Après la réduction de Paris ils furent brulés par le bourreau. M. de Thou appelle le Docteur Boucher *Homo Regiæ familiæ infestus*, l'ennemi de la famille Royale. Il fut chassé de Paris, & finit ses misérables jours en Flandres, où il se retira sous la protection des Espagnols.

Cependant, malgré les efforts des Ligueurs, on s'apperçut bientôt dans Paris que les esprits se réunissoient en faveur du Roi, sur-tout lorsque, cinq jours après son abjuration, il accorda à ses Ennemis, malgré les conseils qu'on lui donnoit de continuer la guerre, une treve de trois mois, qui, dans le mauvais état où se trouvoient les affaires de la Ligue, ne pouvoit que lui être très avantageuse. Il sentoit parfaitement qu'il donnoit, par ce moyen, le tems au Duc de Mayenne de réparer ses pertes & de se fortifier; mais il avoit en même-tems conçu, qu'en faisant goûter à ses Peuples, par cette treve, les prémices des douceurs de la paix, il les disposoit plus facilement à la rechercher & à la recevoir. 1593.

Henri, aussi-tôt après son abjuration, avoit dépêché des couriers dans les Provinces, aux Parlemens & aux Gouverneurs des Places, pour leur en faire part; & la publication de la treve, ayant suivi de près, les Peuples en témoignerent

1593. leur satisfaction par les plus grandes réjouissances.

Mais le Roi ne recueillit pas si promptement qu'il auroit souhaité, les fruits qu'il en espéroit : tant la séduction avoit été forte. Plus le Duc de Mayenne, les Chefs de la Ligue & les Espagnols voyoient de décadence dans leurs affaires, plus ils redoubloient leurs efforts pour soutenir leur Parti.

Ils firent deux démarches, qu'ils crurent nécessaires pour y parvenir, mais qui firent en même tems connoître que la Religion n'étoit qu'un voile dont ils se couvroient pour cacher leur ambition. La premiere fut, que le Duc de Mayenne, ceux de Guise, d'Aumale & d'Elbeuf, les sieurs de la Châtre, de Rosne & de S. Paul, Maréchaux de la Ligue, & Tornabon, Agent du Duc de Mercœur, firent un serment, entre les mains du Légat, de soutenir la Ligue, & de ne point faire la paix avec le Roi de Navarre, quelqu'acte de catholicité qu'il pût faire. Ce serment fut fort secret, mais on en eut

connoissance par la surprise qu'on fit d'une Lettre du Légat, qui mandoit cette nouvelle à Rome. 1593.

La seconde démarche fut de faire recevoir en France, par les Etats assemblés, le Concile de Trente, pour se rendre le Pape plus favorable. Le Duc de Mayenne & les principaux de son Parti, ayant gagné la plus grande partie des Députés, firent lire, par l'un des Secrétaires, dans l'Assemblée, une Déclaration qui ordonnoit que ce Concile seroit reçu, publié & observé purement & simplement dans tout le Royaume, exhortoit les Prélats, enjoignoit à tous autres Ecclésiastiques de le faire observer; prioit les Cours souveraines, & mandoit à tous autres Juges de le faire publier & garder sans modifications ni restrictions. La brigue des factieux fut si forte, qu'elle étouffa la voix de ceux qui voulurent s'y opposer, & la réception fut publiée.

Mais la suite fit voir qu'on n'avoit point, pour la réception de ce Concile, tout le respect & les égards que les Auteurs en attendoient. Les

Seize, qui veilloient ſur la conduite
1593. de Joſeph Foulon, Abbé de Sainte Genevieve, qu'ils ſoupçonnoient d'être Politique, comme il étoit vrai, & d'avoir des intelligences avec le Roi, ſurprirent, par l'infidelité d'un Moine du Couvent, des Lettres ambiguës que l'Abbé écrivoit en Cour. Le Duc de Mayenne, ayant permis qu'il fut arrêté, le renvoya au Légat, qui lui donna des Juges Eccléſiaſtiques pour lui faire ſon procès. L'Abbé ayant appellé comme d'abus, le Légat fit tous ſes efforts pour ôter la connoiſſance de cette affaire au Parlement; mais le Duc de Mayenne, voyant les eſprits s'échauffer ſur cet article, trouva l'expédient d'empêcher l'Abbé de pourſuivre ſon appel, & les Juges de continuer le procès. L'Abbé demeura priſonnier; mais au bout de quelque tems ſes amis agirent ſi bien en ſa faveur que, ſous prétexte de maladie atteſtée par les Médecins, on lui rendit ſa liberté ſous caution de ſe repréſenter, & auſſitôt il ſe retira auprès du Roi.

Cependant ce Prince prenoit des

mesures pour obtenir du Pape la confirmation de l'absolution que les Prélats François lui avoient donnée le jour de son abjuration. Cette nouvelle cérémonie étoit d'autant plus nécessaire ; qu'un grand nombre de Catholiques, & sur-tout les Ligueurs, disoient publiquement qu'ils ne reconnoîtroient jamais Henri pour Roi de France sans l'approbation du Pape ; ensorte que depuis sa réunion à l'Eglise très peu de personnes étoient rentrées dans la soumission. 1593.

Cette affaire étoit extrêmement délicate à traiter. Le Roi d'Espagne s'y opposoit ouvertement, & le Duc de Mayenne faisoit tous ses efforts pour l'empêcher, malgré les promesses qu'il avoit fait faire au Roi par Villeroy & Jeannin d'y contribuer de tout son pouvoir. D'ailleurs le Pape, outre les raisons qu'il avoit de ménager le Roi d'Espagne, étoit encore irrité de ce que, sans sa participation ni son consentement, les Prélats François avoient reçu l'abjuration du Roi, & lui avoient donné l'absolution, & il regardoit cet

1593. acte comme un attentat contre l'autorité du Chef de l'Eglise. Néanmoins cette négociation fut traitée avec tant de patience de la part du Roi, & de dextérité par ses Agens, qu'elle fut terminée à sa satisfaction. Mais il fallut essuyer, pendant deux années, tant de longueurs & de désagrémens, qu'un Prince moins prudent & moins modéré que Henri se seroit rebuté, & auroit pris le parti de ne s'en pas embarrasser, sur-tout ayant, par la force de ses armes, affoibli le parti de la Ligue, au point qu'elle étoit hors d'état de se relever; mais il aima mieux faire connoître à ses Peuples la sincérité de sa conversion, & son attachement pour le S. Siege, en demandant au Pape une nouvelle absolution.

Pour cet effet il envoya, comme il l'avoit promis aux Evêques, une Ambassade, dont le Duc de Nevers étoit le Chef, assisté de Claude d'Angennes, Evêque du Mans, de l'Abbé Seguier, Doyen de l'Eglise de Paris, & du Pere Gobelin, Religieux de S. Denis.

La réussite de cette Ambassade

devoit paroître fort incertaine, si l'on en jugeoit par la mauvaise réception que le Pape avoit faite l'année précédente au Marquis de Pisani, qui lui avoit été député par les Seigneurs Catholiques du parti du Roi, & au Cadinal de Gondy, Evêque de Paris (1). Clément VIII, irrité de la façon méprisante avec laquelle le Parlement de Tours avoit traité les Bulles de ses Prédécesseurs, prévenu d'ailleurs par les Espagnols & par Desportes, Secrétaire du Duc de Mayenne, avoit résisté constamment aux sollicitations que la République de Venise & le Grand Duc de Toscane avoient faites auprès de lui 1593.

(1) Pierre, Cardinal de Gondy, Evêque de Langres, & ensuite de Paris, étoit fils d'Antoine de Gondy, Seigneur du Perron, Gouverneur du Roi Charles IX. Comme il desiroit sincérement la paix, & y travailloit avec affection, il fut piqué de la fourberie de l'Archevêque de Lyon, qui ne cherchoit qu'à l'empêcher : il quitta Paris, sous prétexte de se retirer à sa Maison de campagne, & se rendit à Rome pour travailler à l'absolution du Roi. C'étoit un bon Prélat, mais peu éclairé : il mourut en 1616, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

1593. en faveur du Roi. Dès que le Pape avoit su l'arrivée du Cardinal de Gondy à Florence, il lui avoit envoyé le Pere Franceschi, Dominiquain, son Théologien, pour lui faire défense de mettre le pied sur les Terres de l'Eglise; & la même défense avoit été faite à Venise au Marquis de Pisani par le Nonce du Pape, avec menaces, s'ils entroient dans l'Etat Ecclésiastique, de faire procéder contre eux, comme suspects d'Hérésie. Le Cardinal obéit; mais ayant envoyé à Rome son Secrétaire, qui obtint audience du Pape, par l'entremise de l'Ambassadeur du Grand Duc; il justifia si bien la conduite de son Maître, & ses remontrances firent tant d'effet sur l'esprit du Pape, qu'après cette audience, Sa Sainteté dépêcha le Protonotaire Acuchy à son Légat en France, pour lui commander de ne rien précipiter. Le Cardinal de Gondy eut la permission de venir à Rome; & après quelques entretiens, le Pape lui fit assez connoître qu'il n'étoit pas si contraire au Roi qu'il l'avoit paru & qu'il affecta de le

paroître encore long-tems. Le Cardinal de Gondy ayant informé le Roi des dispositions dans lesquelles le Pape lui paroissoit être, ce Prince avoit résolu de s'armer de patience & de faire tous ses efforts pour se réconcilier avec lui. C'est pourquoi il avoit envoyé le Duc de Nevers à Rome pour obtenir son absolution. 1593.

Clément VIII étoit un homme de beaucoup de mérite, sage & prudent. Il se trouvoit dans une occurrence très difficile & très critique. Il avoit sa réputation, l'honneur du S. Siege & la sûreté de la Religion à ménager; & quoiqu'il connût que les desseins ambitieux du Roi d'Espagne ne tendoient qu'à la ruine de la France, pour en profiter, cependant Sa Sainteté craignoit de l'indisposer & de faire des démarches qui parussent contraires aux intérêts de ce Prince: c'est pourquoi Clément prit le parti de temporiser, de suivre toujours à l'extérieur la conduite que ses Prédécesseurs avoient tenue; mais d'attendre & de saisir les occasions favorables qui pourroient se présenter de faire connoître ses bon-

1593. nes intentions pour le Roi, & néanmoins de lui faire entrevoir les dispositions où il étoit de le satisfaire, s'il pouvoit s'assurer que sa conversion fût véritable.

Le Pape se servit pour cet effet d'un particulier, qu'il connoissoit pour un homme de très bon sens, discret & intelligent, à qui l on pouvoit d'autant plus sûrement confier une négociation qu'on vouloit tenir secrete, qu'il étoit inconnu, & paroissoit ne se mêler d'aucune affaire (1): c'étoit un nommé Jacques Sannesio, domestique, & homme de confiance de Pierre Aldobrandin, Cardinal Neveu. Ce Sannesio, qui gouvernoit paisiblement son Maître, étoit lié d'amitié avec un François natif d'un petit Village dans le Comté de Foix, près d'Auch, homme de beaucoup de mérite, très savant, qui avoit autrefois suivi, en qualité de Secrétaire, Paul de Foix, Archevêque de Toulouse, Ambassadeur à Rome. On l'appel-

(1) Davila, Liv. 24. & Daniel, Vie de Henri IV.

loit Arnaud d'Offat (1). L'Archevêque de Toulouſe, après ſon départ, l'avoit laiſſé à Rome, où il avoit été chargé de quelques affaires particulieres de France, qui lui donnoient occaſion d'aller de tems en tems au Palais, ou Sanneſio avoit éprouvé ſa capacité, & l'avoit fait connoître au Pape. Le Pontiſe fit part à Sanneſio du deſſein qu'il avoit, & lui ordonna de parler comme de lui-mê- 1593.

(1) Il étoit de Caſſagnabere, petit Village du Comté de d'Armagnac. Il ſe trouva à l'âge de neuf ans, ſans pere, ſans mere & ſans biens. On le mit au ſervice d'un jeune Gentilhomme de la Maiſon de Marca, avec lequel il étudia avec tant de ſuccès, qu'il devint ſon Précepteur. On l'envoya avec lui à Paris, où il acheva de s'inſtruire, & où il enſeigna la Rhéthorique & la Philoſophie; il étudia auſſi le Droit à Bourges ſous le fameux Cujas. L'Archevêque de Toulouſe l'ayant mené à Rome, il s'inſtruiſit à fond de la pratique de cette Cour, & s'engagea dans l'Etat Eccléſiaſtique. Dans la ſuite il fut pourvu de l'Evêché de Rennes, puis créé Cardinal en 1598, & quelque tems après nommé à l'Evêché de Bayeux. Les Lettres que nous avons de ce Cardinal ſont une preuve qu'il étoit en même-tems parfait Politique & véritablement honnête homme.

me à d'Offat des affaires de France ; sans paroître avoir ensemble plus de commerce qu'auparavant. Ces deux hommes, ravis de se voir chargés d'une si importante négociation, se conduisirent avec tant de prudence, de secret & de circonspection, que les Agens des Espagnols & des Ligueurs n'en eurent pas la moindre connoissance. Ils avoient eu déja plusieurs conférences sur cette affaire, lorsque Isaac Brochard de la Cliéle, Gentilhomme François, chargé d'une Lettre du Roi de France pour le Pape, arriva à Rome (1). Il avoit ordre, pour la faire présenter, de s'adresser à Seraphino Olivieri, Auditeur de Rote, que le Roi savoit être dans ses intérêts. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit ; d'une conversation très agréable & très amusante, & avec lequel le Pape prenoit plaisir à s'entretenir familierement. La Cliele lui remit la Lettre du Roi, & le pria de lui obtenir une audience. Olivieri, qui

1593.

(1) Il étoit parti de France le 18 Août 1593.

n'étoit pas dans le secret de Sannesio & d'Ossat, & qui croyoit le Pape, comme il affectoit toujours de le paroître, très contraire aux intentions du Roi, ne promit rien à la Ciele, mais seulement de mettre tout en œuvre pour y réussir. Il alla un jour à l'audience pour quelques affaires particulieres ; &, ayant mis le Pape de bonne humeur, il lui dit qu'il avoit encore à l'entretenir d'une autre affaire, dont cependant il n'osoit lui parler, mais dont il avoit cru pouvoir se charger pour de bonnes raisons ; c'est, lui dit-il, qu'on m'a remis entre les mains une Lettre du Roi de Navarre pour Votre Sainteté. A ces mots le Pape se mit en colere contre Olivieri, & lui ordonna de sortir de sa présence : mais celui-ci, sans se démonter, se mit à plaisanter sur la Lettre, & sur ce que le Pape se fâchoit ; puis, voyant qu'il se calmoit un peu, il lui dit : » Saint Pere, quand ce seroit le » Diable qui vous demanderoit au» dience, s'il y avoit espérance de » le convertir, vous ne pourriez pas » en conscience la lui refuser ». Cette

1593.

1593. plaisanterie ayant fait rire le Pape ; & Olivieri le trouvant radouci, le pria de lire la Lettre & d'accorder une audience à la Cliele, dont il apprendroit des choses qu'il seroit bien aise de savoir ; il ajoûta que personne ne savoit le sujet du voyage de ce Gentilhomme ; qu'il se présenteroit à Sa Sainteté comme un Etranger qui desiroit lui baiser les pieds, & non comme un Envoyé du Roi de Navarre. Le Pape refusa de recevoir la Lettre, mais pour l'audience, il dit qu'il y penseroit : dès le soir il fit dire par Sannesio à d'Ossat de s'aboucher avec le Gentilhomme venu de France, & de lui donner bonne espérance de sa négociation ; mais en l'avertissant, comme de lui-même, de ne point se rebuter des difficultés qui se présenteroient. Le lendemain, sur le soir, Silvio Antoniani, Maître de la Chambre du Pape, se rendit chez Olivieri, fit monter la Cliele dans son carrosse, le conduisit au Palais, & le mena par un escalier dérobé au Cabinet du Pape. Ce Gentilhomme se jetta aux pieds de Sa Sainteté,

lui dit qu'il venoit de la part du Roi son Maître pour les lui baiser, & lui présenter une Lettre dont il l'avoit chargé. A ces mots, le Pape l'interrompit, & lui dit, d'un ton irrité, qu'on l'avoit trompé; qu'on lui avoit demandé audience pour un Gentilhomme particulier, & non pas pour l'Agent d'un Hérétique, relaps & excommunié, & lui ordonna de sortir de sa présence. 1593.

La Cliele, qui étoit préparé à cette réception, le supplia de ne pas trouver mauvais qu'il eût exécuté les ordres du Roi son Maître, qui auroit ardemment desiré lui rendre en personne les soumissions du profond respect dont il étoit pénétré pour Sa Sainteté & pour sa dignité; mais que puisqu'Elle ne vouloit pas l'entendre, il la supplioit de lui permettre qu'il lui laissât du moins la Lettre du Roi, & le mémoire de ses instructions. Il mit l'une & l'autre sur la table du Pape, & lui ayant encore baisé les pieds, il se retira.

Le lendemain il eut ordre de voir le Cardinal François Tolet. Ce Cardinal, Espagnol de Nation, que le

1593. Pape, depuis quelque tems, avoit fait ſortir de la Compagnie des Jéſuites pour le faire entrer dans le ſacré College, étoit un homme qui avoit mérité la confiance du Pape, par la droiture & la ſageſſe de ſes vues, par ſa ſcience & ſes lumieres, ne ſe laiſſant conduire par aucunes préventions, & ne connoiſſant que la juſtice & la vérité. Il étoit preſque le ſeul qui sut les véritables ſentimens du Pape ſur cette affaire, & il fut celui qui contribua le plus, par la ſuite, à donner au Roi toute ſorte de ſatisfaction. La Cliele eut trois entretiens avec ce Cardinal ſur l'état du Royaume de France, & ſur les diſpoſitions du Roi au ſujet de la Religion; mais il n'eut point d'autre réponſe, ſinon que le Pape ne pouvoit point écouter ce Prince, parceque ſa premiere abjuration n'ayant pas été ſincere, on n'avoit aucunes preuves que celle-ci le fût davantage. La Cliele, n'ayant pu obtenir d'autre réponſe, attendit encore quelques jours; &, voyant qu'il n'avançoit rien, fixa le jour de ſon départ, dont il inſtruiſit d'Oſſat & San-

nesio; mais la veille du jour qu'il devoit partir d'Ossat le vint trouver la nuit, & lui recommandant le secret, lui dit, que le Roi continuât de montrer, par sa conduite, la sincérité de sa conversion; que, quoique le Pape fût résolu de ne pas recevoir l'Ambassade du Duc de Nevers avant d'avoir éprouvé la fermeté du Roi dans la Religion, cependant ce Prince ne s'impatientât pas, & qu'en tems & lieu on lui donneroit satisfaction. La Cliele, content de ces espérances, qui lui paroissoient assurer le succès de sa négociation, partit de Rome, & joignit en chemin le Duc de Nevers, qu'il instruisit de tout ce qui s'étoit passé. 1593.

Ce Seigneur continuoit sa route pour se rendre à Rome, lorsqu'il rencontra à Peschiano, dans la Valteline, le Jésuite Possevin, qui lui remit une Lettre du Pape. Le Duc l'ayant lue, lui demanda quels étoient ses ordres? « Je n'en ai point » d'autres, répondit Possevin, sinon » de vous dire que le Pape vous verra volontiers à Rome, comme » Louis de Gonzague, Duc de Ne-

1593. » vers ; mais qu'il ne peut vous re-
» cevoir comme Ambassadeur d'un
» Prince qu'il ne reconnoit pas pour
» Roi ». Le Duc pria le Jésuite d'informer le Pape de l'importance de l'affaire dont il étoit chargé, & lui remit des Lettres pour Sa Sainteté, & pour le Cardinal de S. Georges, son Neveu, contenant les motifs qui la devoient engager à le recevoir comme Ambassadeur du Roi. Le Duc, après cette entrevue, résolu de continuer son voyage, se rendit à Mantoue, pour y conférer avec le Cardinal de Gondy, le Marquis de Pisany & le sieur de Maisse, Ambassadeur du Roi auprès de la Seigneurie de Venise, tandis que l'Ambassadeur de cette République à Rome, & celui du Grand Duc, agissoient en faveur du Roi auprès du Pape & du Cardinal Tolet. Mais le Pape, persistant toujours dans sa premiere résolution, le Pere Possevin revint trouver le Duc avec une Lettre du Cardinal de S. Georges, qui lui marquoit que, malgré l'amitié particuliere que Sa Sainteté avoit pour lui, Elle ne pouvoit le

recevoir comme Ambaſſadeur. Le Duc, après quelque délibération, pourſuivit ſon chemin ; & il n'étoit plus qu'à cinq journées de Rome, lorſque le même Jéſuite lui apporta une nouvelle Lettre du Cardinal de S. Georges, qui lui mandoit, qu'il feroit plaiſir à Sa Sainteté d'entrer à Rome ſans aucun appareil, & de n'y ſéjourner que dix jours. Le Duc continua ſa route, & arriva le 21 Novembre ; il n'entra dans la Ville que ſur le ſoir, & auſſi-tôt il fut conduit à l'appartement du Pape. Il le ſupplia de ne pas limiter à dix jours ſon ſéjour à Rome, & de lui permettre de voir les Cardinaux, tant pour remettre à quelques-uns d'entr'eux des Lettres du Roi, que pour leur communiquer les affaires qu'il devoit traiter avec Sa Sainteté. Le Pape répondit qu'il y penſeroit ; & enſuite, s'étant entretenu avec lui des affaires de France & de la converſion du Roi, il dit qu'il ne pouvoit, ſans pécher, lui accorder l'abſolution qu'il demandoit. Le Duc, qui s'attendoit à une pareille réponſe, ne voulut pas la relever ; mais 1593.

1593. il insista sur la demande d'une plus longue audience, dans laquelle il lui promettoit de confondre les ennemis du Roi, & les convaincre de fausseté sur la plus grande partie des faits qu'ils avoient publiés à Rome. Le Pape remit l'audience au Mardi suivant.

Le Duc s'y trouva, suivi de soixante-dix Gentilshommes François. Il fit au Pape une exposition fort détaillée des forces du Roi & de l'état de son Royaume. Il lui dit qu'il avoit dans son parti tous les Princes de son Sang, les Officiers de la Couronne, les trois quarts de la Noblesse de France, les Parlements, les deux tiers des Villes ; il lui fit connoître la foiblesse de la Ligue, prête à succomber, & qui n'avoit plus de ressource que dans les secours du Roi d'Espagne, de l'aveu même du Duc de Mayenne, dont il fit voir à Sa Sainteté les Lettres originales qui avoient été interceptées ; mais que l'impuissance de ce Prince, épuisé par la guerre qu'il soutenoit depuis si long-tems contre les Flamans, & par les secours qu'il avoit fournis aux

Ligueurs, étoit si connue du Roi de France, qu'il n'appréhendoit rien de sa part. 1593.

Que la proposition d'élire un nouveau Roi avoit révolté tous les François ; que le Parlement de Paris, quoique du parti de la Ligue, s'étoit opposé à cette élection avec la plus grande fermeté. Il s'étendit encore sur la partialité du Légat & sur son dévouement au parti des Espagnols, & le prouva par des Lettres de ce Cardinal au Nonce d'Espagne qu'on avoit surprises : » Enfin, » Saint Pere, ajoûta-t-il, les Catho-» liques du parti du Roi se sont » engagés par serment à soutenir sa » Couronne, comme ils ont fait » jusqu'à présent ; ils sont résolus » de verser pour lui jusqu'à la der-» niere goutte de leur sang, plutôt » que de souffrir l'injustice que les » Rébelles & les Espagnols veulent » faire à ce Prince, & ils se conten-» teront, pour le repos de leurs con-» sciences, de l'absolution qui lui a » été donnée par les Prélats Fran-çois ».

Le Pape, après avoir écouté le

1593. Duc de Nevers, sans faire paroître aucune émotion, lui répondit, qu'il ne croiroit jamais que le Roi fût converti, à moins qu'un Ange du Ciel ne vînt l'en assurer. Dans toute autre occasion ce Seigneur auroit relevé ces paroles. Il avoit beaucoup d'esprit, il étoit fort instruit, & il n'auroit pas manqué de bonnes raisons pour répondre à un pareil discours, & même le confondre; mais comme son principal dessein étoit de ne pas irriter le Pape, & de le gagner par ses soumissions, il lui représenta que la plus forte & la seule objection qu'on pouvoit faire à ce Prince, que l'on traitoit à Rome d'Hérétique relaps, étoit d'avoir fait profession du Calvinisme, après en avoir fait abjuration; mais qu'elle tomboit d'elle-même, parceque toute l'Europe étoit instruite que cette abjuration avoit été violemment extorquée du Roi, sous peine de la mort par Charles IX à la journée de S. Barthelemy; que s'il demandoit aujourd'hui l'approbation de celle qu'il venoit de réitérer, c'étoit moins pour assurer une

Couronne qui lui appartenoit par le droit de la naissance, qu'il avoit 1593.
affermie sur sa tête par la force de ses armes, par son courage & celui de sa brave Noblesse, que parcequ'il avoit reconnu la vérité de la Religion Catholique, dont il étoit intimement persuadé, & dont il s'étoit fait instruire de sa pure volonté & liberté, sans contrainte, par les Prélats & les Docteurs les plus éclairés de son Royaumes; que d'ailleurs il seroit très fâché de laisser perdre un desplus beaux fleurons de sa Couronne, qui étoit la qualité de fils aîné de l'Eglise, que ses Prédécesseurs avoient méritée par leurs services & leur attachement inviolable, & sans interruption, au S. Siege, auquel il rendoit obéissance en la personne de Sa Sainteté. Ensuite il demanda la prolongation du tems de son séjour à Rome; à quoi le Pape répondit, comme la premiere fois, qu'il y penseroit, mais qu'il pourroit encore lui parler le Jeudi suivant.

Le Duc retourna donc à l'Audience ce jour-là, sans autre cortege que celui de deux Prelats Italiens, par-

ceque le Pape lui avoit fait dire que
1593. celui de la Nobleſſe Françoiſe ne lui plaiſoit pas. Le Duc commença par demander qu'il lui fût permis de demeurer à Rome, & il ne put tirer d'autre réponſe du Pape, ſinon qu'il y penſeroit; & ſur toutes les demandes qu'il faiſoit, le Pape répondoit toujours, par le même refrain des Italiens qui ne veulent rien accorder, *vederemo*.

Le Lundi ſuivant le Maître de la Chambre du Pape vint trouver le Duc, pour lui dire que s'il vouloit encore parler à Sa Sainteté, il le pourroit faire, mais qu'il ſe diſpoſât à partir au premier jour; parcequ'un plus long ſéjour à Rome donneroit de l'ombrage à ceux que le S. Pere croyoit avec juſtice devoir ménager (il entendoit les Eſpagnols & les Ligueurs), & que n'étant venu à Rome que comme particulier, il n'étoit pas néceſſaire qu'il rendît viſite aux Cardinaux.

Le ſoir du même jour le Cardinal Tolet rendit une viſite au Duc de Nevers, lui réitéra ce que le Maître de la Chambre lui avoit dit; & ſur

ce qu'il pressa le Duc de consentir que l'Evêque du Mans, le Doyen de Notre-Dame de Paris [1], & Dom Gobelin, Religieux de S. Denis, qui l'avoient accompagné, comparussent devant le Cardinal de Sainte-Severine, Chef de l'Inquisition, afin qu'ils pussent voir ensuite le Pape, il répondit qu'il ne le souffriroit pas; qu'il avoit essuyé plusieurs affronts qu'on avoit faits à sa personne, à son caractere, & au Roi son Maître; qu'il les avoit soufferts avec patience, pour convaincre le Pape de la soumission avec laquelle ce Prince recherchoit son amitié; mais qu'il ne permettroit 1593.

(1) Il s'appelloit Louis Seguier. Il étoit fils du fameux Pierre Seguier, premier du nom, Président à Mortier au Parlement de Paris, si connu, dit Sainte-Marthe, par les belles harangues qu'il prononça pendant le tems qu'il exerça la Charge d'Avocat Général de la Cour des Aydes. Louis fut Conseiller au Parlement & Doyen de l'Eglise de Paris. Les Ligueurs l'accusoient de donner avis à ses freres, qui étoient dans le parti du Roi, de ce qui se passoit à Paris pendant la tenue des Etats.

jamais qu'on en fît à l'Evêque du
1593. Mans & à ses Collegues ; & que, lui en dût-il coûter la vie, il l'empêcheroit par toutes sortes de voies.

Deux audiences successives que le Duc de Nevers eut encore depuis, n'ayant pas été plus favorables que les précédentes ; il sortit de Rome pour se rendre à Venise, après avoir laissé des instructions secrettes à d'Ossat & à Sannesio, pour ménager cette affaire. Il s'en acquitterent avec tant de prudence qu'ils la terminerent à la satisfaction du Roi ; mais elle ne fut conclue que dix-huit mois après.

Pendant que ces choses se passoient à Rome, la conversion du Roi, les efforts qu'il faisoit auprès du Pape pour obtenir son absolution, la treve qu'il avoit accordée à ses Ennemis, n'avoit pas rallenti leur fureur contre lui. L'on répandoit tous les jours des Ecrits injurieux, satyriques & séditieux. Il en parut un dans le mois d'Août de cette année, qui avoit pour titre *le Banquet du Comte d'Arete*, com-

posé par Louis d'Orléans (1), un des plus déterminés Ligueurs; Libelle deteſtable, dit Cayet, qui fut blâmé, même par les gens de ſon Parti. Ces ſortes de Livres, joints 1593.

(1) Il étoit Avocat; il fut un des premiers Ligueurs aſſocié au Parti. Il fut nommé en 1589 Avocat Général de l'Union. Son zele outré pour la Ligue lui fit écrire pluſieurs Libelles contre ſon Roi. Il eſt Auteur du *Catholique Anglois, de L'Anti-Franco-Gallia*, du *Comte d'Arete*, &c. Cet homme déteſtable, & chargé de crimes, qui avoit été chaſſé de Paris, fut rappellé, à la ſollicitation de ſes amis, après un exil de neuf ans. A peine fut-il de retour à Paris, que quelques diſcours ſéditieux, qu'il ne put s'empêcher de tenir, le firent jetter dans un cachot de la Conciergerie, où il reſta pendant trois mois. Ses Lettres de rappel n'auroient pas empêché qu'on ne lui fît ſon procès ſur ſes crimes paſſés, dont il venoit de renouveller trop malicieuſement la mémoire, ſi le Roi, uſant de ſa clémence ordinaire, ne lui avoit encore pardonné, & ordonné qu'il fût mis en liberté, en diſant: *O le méchant homme! mais il eſt revenu en France ſous la foi de mon paſſeport, je ne veux point qu'il ait de mal.* Gui Patin, dans ſa 517e Lettre, dit que d'Orléans mourut à l'âge de quatre-vingt-ſept ans. Il eut deux enfans, dont l'aîné étoit aveugle, & le cadet fut envoyé aux galeres.

aux sermons que l'on débitoit tous
1593. les jours contre la conversion du Roi, & les pernicieuses maximes de plusieurs Docteurs & Théologiens de la Ligue, inspirerent à un scélérat le dessein d'attenter sur la vie du Roi. Ce furieux s'appelloit Pierre Bariere, natif d'Orléans, batelier de son métier, puis soldat. Il s'étoit ouvert à Paris & à Lyon sur le crime qu'il méditoit, à plusieurs Ecclesiastiques, tant séculiers que réguliers, qui l'avoient confirmé dans sa résolution. Le dernier qu'il consulta à Lyon fut un Dominiquain Florentin, nommé Séraphin Bianchi, homme sage & prudent, qui le remit au lendemain pour lui donner réponse. Le Dominiquain pria, dans cet intervalle le sieur Brancaleon, Gentilhomme attaché à la Reine Dôuairiere de France, de se trouver chez lui à l'heure qu'il lui marqua, de bien envisager l'homme qu'il y trouveroit, ensorte qu'il pût le reconnoître dans une autre occasion. Ce Gentilhomme l'observa bien attentivement; &, lorsque Bariere se fut retiré, Bianchi dit à

Brancaleon de quoi il s'agissoit, & le conjura d'aller promptement trouver le Roi avant que Bariere pût approcher de Sa Majesté, afin qu'on pût arrêter cet assassin. Le peu de sûreté qu'il y avoit sur les chemins empêcha Brancaleon de se rendre à la Cour aussi-tôt qu'il auroit souhaité; mais il y avoit envoyé le portrait de Bariere, qui, ayant été plus diligent que Brancaleon, s'étoit déja rendu à Melun, où celui-ci, l'ayant reconnu, le fit arrêter. Il dit, à la question, qu'étant à Lyon, il avoit communiqué son dessein à un Prêtre de l'Archevêque, à un Capucin & à un Carme, qui l'avoient exhorté de l'exécuter; qu'il en avoit aussi parlé au Pere Séraphin Bianchi, qui, par deux fois, avoit tâché de l'en détourner; qu'il s'étoit adressé ensuite à Aubry, Curé de S. André-des-Arcs, qui conjointement avec son Vicaire, l'avoit confirmé dans sa résolution; que, sur l'indication d'Aubry, il avoit été trouver le Pere Varade, Jésuite (1), 1593.

(1) Il étoit Recteur du College des Jésui-

1593. qui lui avoit dit la même chose. Bariere fut rompu vif à Melun à la fin d'Août, son corps brulé & les cendres jettées au vent.

De pareils attentats augmentoient tous les jours la haine que les bons François avoient pour la Ligue: mais ce monstre, dont les fureurs ne tendoient qu'au renver-

---

tes de Paris: après avoir levé le scrupule que Bariere avoit de tuer le Roi qui s'étoit converti, il l'encouragea d'exécuter son détestable dessein, & lui donna un de ses confreres pour le confesser & lui donner la sainte Communion. Après la réduction de Paris, le Légat, retournant à Rome, emmena avec lui le Pere Varade, avec la permission du Roi, qui ne voulut pas le faire punir, mais le laissa aller comme plusieurs autres, en disant: *Je veux tout oublier; je veux tout pardonner; & ne leur en doit-on savoir plus mauvais gré de ce qu'ils ont fait, qu'à un furieux quand il frappe, & qu'à un insensé quand il se promene tout nud.* Mais le Parlement de Tours, après sa réunion avec celui de Paris, donna un Arrêt par contumace contre ce Pere Varade, qui fut tiré à quatre chevaux en effigie, dans la Place de Greve. De Thou, Tom. V. Liv. 107. pag. 84. Le Grain, Decade de Henri le Grand, Tom. V. pag. 265. & Mém. d'Etat, Tom. II. pag. 105.

ſement de l'Etat, travailloit à ſe détruire lui même, parcequ'il n'étoit gouverné que par des conſeils ambitieux, imprudents & dépourvus de ſageſſe & de juſtice. La déſunion augmentoit tous les jours parmi les Chefs, qui ne cherchoient que les occaſions de ſe rendre indépendants les uns des autres, en s'emparant des Provinces qu'ils gouvernoient, ou de s'accomoder avec le Roi à des conditions avantageuſes pour eux. 1593.

Sur la fin de cette année le Duc de Mayenne avoit fait une choſe qui avoit fort irrité contre lui toute ſa famille & les principaux de ſon Parti, & qui, contre ſon intention, contribua à rendre le Roi Maître de la Ville de Lyon & de la Province du Lyonnois, ſans répandre de ſang.

Quelles que fuſſent les intentions de Mayenne, il avoit pris le deſſein de s'emparer de cette Province, dont Jacques de Savoye, Duc de Nemours, ſon frere utérin, avoit le Gouvernement, & dont celui-ci traitoit les Peuples avec la dernie-

re dureté. On entrevoyoit dans la
1593. conduite de Nemours une résolution préméditée de se faire une Souveraineté de son Gouvernement & des Provinces voisines. Il avoit changé, de sa propre autorité, les Magistrats de Lyon; il avoit pris des mesures pour bâtir deux Citadelles, afin de se rendre maître absolu de la Ville. Il s'étoit assuré de différents postes; il y avoit fait faire des retranchements, & y tenoit des troupes: mais il n'en étoit pas entierement le maître, parceque les Bourgois armés se gardoient eux-mêmes, & qu'il n'avoit pas assez de troupes pour leur resister, ou pour les assujettir.

Le Duc de Mayenne avoit de grands sujets de se plaindre de lui; il avoit refusé de se trouver ou d'envoyer des Députés aux Etats; il s'emparoit de tous les revenus de la Province, sans en aider le Duc de Mayenne; il violoit tous les jours la treve que le Roi avoit accordée, par des actes d'hostilités qui attiroient la désolation de la guerre dans le Lyonnois; il chargoit le Peu-

ple d'impôts : enfin, la licence effrénée qu'il laiſſoit prendre aux troupes étrangeres, & les brigandages qu'elles exerçoient, diſpoſoient inſenſiblement les eſprits à ſecouer le joug de ſa domination. Le Roi auroit bien ſouhaité d'en profiter, mais le Duc de Mayenne le prévint, & cependant l'utilité qu'il en retira ne fit qu'accélérer le retour de cette Province à l'obéiſſance du Roi. 1593.

Mayenne chargea de ſes ordres l'Archevêque de Lyon ſon confident, Chancelier de la Ligue, homme altier & vindicatif, qui vouloit ſe venger de Nemours, dont il avoit ſujet de ſe plaindre. Il ſe rendit à Lyon, ſous prétexte d'un voyage qu'il méditoit de faire à Rome : il trouva la Ville pleine de mécontents, de plaintes & de murmures contre la conduite & les exactions de Nemours. L'Archevêque excita ſous main les Bourgois à ſe ſoulever, il leur promit d'être ſoutenu par le Duc de Mayenne; enfin il ſe conduiſit avec un grand ſecret & beaucoup de prudence, en

attendant quelqu'occaſion favora-
1593. ble pour éclatter.

Elle ſe préſenta bien-tôt : comme il éclairoit de près la conduite de Nemours, il apprit qu'il avoit mandé Diximieux, Gouverneur de Vienne, avec un corps de troupes dont il devoit ſe ſervir, ſecondé de quantité de Nobleſſe à ſes ordres, pour ſe rendre maître de la Ville. L'archevêque avertit auſſi-tôt les Bourgeois oppoſés à Nemours ; il leur fait ſentir, qu'avec les troupes qu'on lui amene, il les tiendra dans la plus dure dépendance ; il les exhorte à prendre les armes, à ſe tenir ſur la défenſive, & à garder ſurtout la porte du Rhône. Ayant appris que Diximieux devoit entrer dans Lyon par cette porte, le 19 Août, il en informa les Bourgeois, qui ſe diſpoſerent à l'en empêcher. Lorſqu'ils ſurent qu'il approchoit, ils fermerent la barriere. Diximieux voulut la forcer ; il y eut pluſieurs coups tirés : un Bourgeois y fut tué ; mais Diximieux, s'étant trop avancé, fut pris lui-même, & ſes troupes repouſſées. Au bruit qui ſe fai-

soit, les autres Bourgeois avoient pris les armes. Le Duc de Nemours, à la tête de quelques Gentilshommes, accourut à cheval vers la porte ; il fut aussi-tôt enveloppé, arrêté & conduit à son Hôtel, où l'on mit une forte garde, après avoir chassé la sienne ; & le lendemain l'Archevêque, s'étant saisi du Château de Pierre-Encise, il y fit renfermer le Duc de Nemours. Cette nouvelle s'étant répandue dans Paris, Anne d'Est, mere du Duc de Mayenne (1), qui l'étoit aussi du Duc de Nemours, fit les plus vifs reproches au premier du traitement qu'il avoit fait faire à son frere ; mais il s'en excusa sur ce qu'il n'étoit pas responsable d'une émeute populaire que le Duc de Nemours avoit occasionnée lui-même, par les entrepri- 1593.

(1) Elle avoit épousé en premieres noces François Duc de Guise, assassiné par Poltrot au siege d'Orléans, dont elle avoit eu le Duc de Guise, tué à Blois par l'ordre de Henri III, & le Duc de Mayenne : après la mort de son mari, elle épousa Jacques de Savoye, Duc de Nemours, dont elle eut le Duc de Nemours dont nous parlons.

1593. ses qu'il avoit faites sur la liberté des Bourgeois. La mere demanda avec instance la liberté de son fils. On fit quelques propositions d'accommodement : Mayenne, qui craignoit le ressentiment de Nemours s'il lui rendoit la liberté, les éluda, sous prétexte que les Bourgeois, s'étant rendus maîtres de leur Ville, n'y vouloient pas consentir ; mais, dans le fond, il étoit bien aise de retenir dans les fers un homme qui, quoique son frere, ne lui avoit donné que trop de marques de ses mauvaises intentions à son égard.

Cet événement, arrivé à la fin de Septembre 1593, avoit fait connoître aux Bourgeois de Lyon quelles étoient leurs forces. Les Politiques, dont il y avoit grand nombre dans cette Ville, penserent sérieusement à la remettre sous l'obéissance du Roi. Ils passerent les trois derniers mois de l'année à gagner la plus grande partie des habitans. Ils députerent secretement au Roi pour le prier de les aider à mettre cette entreprise à une heureuse fin. Il y envoya des personnes affidées pour

prendre

prendre avec eux les mesures nécessaires, & il ordonna au Colonel 1593.
Alphonse Ornano, qui commandoit un corps de troupes en Dauphiné, de se tenir prêt pour soutenir les Bourgeois de Lyon, aussi-tôt qu'ils auroient besoin de lui. D'un autre côté l'Archevêque de Lyon, mécontent, sans doute, du Duc de Mayenne, ou se souciant peu de lui demeurer fidele, traitoit de son accomodement avec le Roi, auquel il avoit demandé, pour recompense, le Gouvernement du Lyonnois, s'il remettoit la Ville sous son obéissance; mais comme il n'étoit pas aimé, il ne put effectuer ses promesses. L'affaire demeura suspendue jusqu'au 5 Février de l'année suivante. Les sieurs de Liergues, Jacques, & de Seves, Echevins, qui étoient à la tête des Politiques, ayant appris que le Duc de Terra Nova, Gouverneur de Milan, devoit faire passer des troupes en France, appellé par les Ligueurs de Lyon, qui avoient promis de lui livrer la Ville, résolurent de se hâter de l'assurer au Roi. Ils en donnerent avis au Colonel Or-

1593. nano, & le prierent de s'avancer avec ses troupes ; & cependant ils avertirent les Bourgeois du parti Royal de se tenir prêts à les seconder. Ornano ne manqua pas au jour marqué, qui étoit un Lundi, 7 Février 1594, de se rendre pendant la nuit proche du fauxbourg de la Guillotiere. Le sieur Jacques, accompagné de ses deux amis, de Liergues & de Seves, & d'une troupe de Bourgeois d'élite bien armés, attaqua entre trois & quatre heures du matin, un corps-de-garde au bout du pont, où commandoit Thierry, autre Echevin, mais Ligueur opiniâtre, & le forcerent après beaucoup de résistance, pendant que les Bourgeois du parti Royal, étant sortis de leurs maisons, en criant partout : *Vive la liberté Françoise*, la Ville se trouva barricadée de toutes parts. L'Archevêque, réveillé par le bruit, sort de son Palais, accompagné des Barons de Lux & de Chaseul, ses Neveux pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville. Il ne put y arriver qu'au bout de deux heures, qu'il employa à franchir les barri-

cades, après avoir essuyé les brocards des Bourgeois sur l'irrégularité de ses mœurs, & sa désobéissance à son Roi. Il voulut témoigner sa surprise de cette sédition, & remontrer qu'il falloit au moins attendre que le Pape eût décidé sur l'absolution du Roi, mais un murmure qui s'éleva, accompagné de quelques menaces, lui fit cesser sa harangue, & l'obligea de gagner l'Arvêché beaucoup plus vîte qu'il n'en étoit venu. L'Echevin Jacques se saisit de l'Arsenal, fit arrêter les sept autres Echevins Ligueurs & quelques Capitaines des Quartiers. Le Mardi matin on vit paroître de tous côtés les habitans avec des panaches & des écharpes blanches. Tous les quartiers retentissoient des cris de *vive le Roi*. On alluma des feux dans toutes les rues : on foula aux pieds les armes d'Espagne, de Nemours & de Savoye, qu'on arracha des lieux où elles se trouvoient. La populace ayant fait une effigie de la Ligue sous la figure d'une vieille sorciere, la jetta au feu, avec mille injures & mille imprécations, & les 1593.

1593. Bourgeois firent dreſſer des tables devant leurs maiſons, où le Peuple venoit boire à la ſanté du Roi. Sur les deux heures après midi le Colonel Ornano entra dans la Ville, accompagné des Officiers de ſes troupes, & d'un grand nombre de Gentilshommes, tous en bottes & avec l'écharpe blanche. Il aſſembla les principaux Bourgeois ; il convint avec eux de ce qu'il falloit faire pour aſſurer entierement la Ville au Roi, & modérer l'animoſité du Peuple contre les Ligueurs. On dépoſa les ſept Echevins qui avoient été arrêtés, & Rubis, Procureur de la Maiſon de Ville, qui s'étoit toujours ſignalé par ſes emportemens dans ſes Écrits & ſes diſcours contre le feu Roi & le Roi regnant. Après avoir mis des perſonnes bien intentionnées à leurs places, on les fit ſortir de la Ville avec ceux dont on avoit ſujet de ſe défier ; mais on ne toucha, ni à leurs maiſons, ni à leurs biens.

L'Archevêque, très mécontent de ce qui s'étoit paſſé, parcequ'il n'en avoit pas eu l'honneur, & perdoit le profit qu'il en avoit eſpéré, vou-

lut aussi se retirer ; mais ayant été prié de rester, il y consentit, dans la crainte d'être mal reçu du Duc de Mayenne, qui n'auroit pas manqué de lui vouloir du mal de sa négligence ou de sa collusion avec ses Ennemis ; mais on le força de rendre le Château de Pierre-Encise, avec la personne du Duc de Nemours (1), que le Roi fut charmé d'avoir entre ses mains. 1593.

Il ne manquoit à l'éclat de la réduction de cette grande Ville que d'avoir été la premiere depuis l'abjuration du Roi à donner l'exemple aux autres Villes du Royaume. Elle avoit été prévenue par celle de Meaux, dont la soumission avoit quelque chose de plus satisfaisant pour le Roi.

Depuis cinq mois qu'il avoit fait son abjuration, aucune Ville considérable du parti de la Ligue n'étoit rentrée dans son devoir. Elles attendoient apparemment que le Pape eût prononcé sur l'absolution du

(1) C'étoit celui qui avoit défendu la Ville de Paris lorsqu'elle étoit assiégée par le Roi.

1593. Roi. Les Politiques répandoient dans le Public que les longueurs que Sa Sainteté affectoit étoient pour favoriser le Duc de Mayenne & les Espagnols, qui s'applaudissoient de leurs brigues auprès d'Elle, & du peu d'avantage que le Roi avoit retiré de sa conversion; mais les Peuples, lassés d'attendre, déciderent eux mêmes la question. Il ne falloit qu'un exemple pour les déterminer; le sieur de Vitry, & la Ville de Meaux dont il étoit Gouverneur, le donnerent, & il fut suivi de presque toutes les autres, & sur-tout de la Ville de Paris.

Comme le sieur de Vitry avoit été le premier des Seigneurs Catholiques après la mort du feu Roi, qui n'avoit pas voulu reconnoître un Souverain Protestant; voyant son Roi Catholique, il voulut être le premier à lui faire connoître, qu'aucune vue d'intérêt particulier n'avoit été la regle de sa conduite. Quelque tems après l'abjuration du Roi, il avoit représenté au Duc de Mayenne que rien ne devoit plus empêcher les bons Catholiques

François de se soumettre à leur Prince légitime, & lui avoit déclaré qu'il étoit résolu de prendre ce parti. Le Duc l'avoit prié de ne rien précipiter, en lui disant qu'on négocioit la prolongation de la treve, qui, probablement seroit suivie de la paix, & Vitri avoit eu cette complaisance pour le Duc. Cela ne l'avoit pas empêché, ainsi que quelques autres de ce Parti, d'aller de tems en tems, pendant la treve, saluer le Roi; mais, voyant qu'elle alloit expirer, & que la guerre alloit recommencer par l'opiniâtreté du Duc, il ne differa pas plus long tems l'exécution de son dessein, & il le fit avec un désintéressement qui lui fit beaucoup d'honneur, n'ayant point marchandé avec son Roi, & sans exiger de lui, comme firent beauconp d'autres, des récompenses exorbitantes de leur rebellion. 1593.

Le 24 Décembre il fit sortir toute la garnison de la Ville de Meaux, & ayant assemblé les principaux Officiers & Bourgeois; il leur dit, » que le » Roi, s'étant fait Catholique, avoit

» levé l'obstacle qui empêchoit ses
1593. » Sujets de le reconnoître pour leur » légitime Souverain ; que pour lui, » il étoit résolu de se ranger à son de- » voir ; qu'il en avoit averti le Duc » de Mayenne, & lui avoit même é- » crit qu'il étoit sur le point de partir » pour se rendre auprès du Roi : il » ajoûta qu'il avoit été le maître » de lui livrer la Ville, mais que » son honneur & sa fidélité envers » ceux qui lui en avoient confié le » Gouvernement, l'avoient empê- » ché de le faire ; que pour eux il » leur laissoit la liberté de prendre » telle résolution qu'ils jugeroient » à propos ». Ensuite il remit les clefs entre les mains des Magistrats, & sortit pour aller joindre ses troupes, qui l'attendoient à un quart de lieue de la Ville. Cette déclaration surprit beaucoup les habitans, qui, ayant délibéré pendant quelques moments entr-eux, résolurent de suivre l'exemple de leur Gouverneur ; &, au sortir de l'assemblée, ils crierent tous : *Vive le Roi.* Le Peuple y répondit par une sembla-ble acclamation, & ils prirent tous

l'écharpe blanche. Le lendemain, comme Madame de Vitry, accompagnée de ses enfants & de ses domestiques, sortoit de son logis pour aller joindre son mari, les Magistrats vinrent au-devant d'elle, & la prierent, non-seulement de rester, mais encore d'engager son mari de revenir, l'assurant que la Ville vouloit suivre son exemple, & se soumettre au Roi. Elle rentra chez elle à leur priere, & les habitants députerent aussi-tôt deux d'entr-eux à M. de Vitry, qui revint dans la Ville, accompagné seulement de quatre cavaliers. Cette heureuse nouvelle fut aussi-tôt portée au Roi, qui se rendit à Meaux au commencement de Janvier. Il y fut reçu avec les plus grands témoignages de joie. Il promit qu'il n'y auroit point dans la Ville d'autre exercice de Religion que celui de la Catholique. Il confirma dans les bénéfices & dans les Charges ceux que le Duc de Mayenne en avoit pourvus. Il exempta le Peuple de tout tribut pour neuf ans; & afin de lui marquer sa confiance, il ne laissa d'autre garnison

1593.

1593. dans la Ville, que la Compagnie d'Hommes d'armes de leur Gouverneur, qu'il confirma dans sa place, & en donna la survivance à son fils (1).

Dans le mois d'Octobre de cette année, à la fin duquel la treve accordée par le Roi devoit expirer, le Duc de Mayenne avoit fait de grandes instances pour en obtenir la prolongation, dans le dessein d'attendre, tant ce qui seroit décidé par le Pape au sujet de l'absolution, que l'effet d'une négociation entamée avec le Roi d'Espagne. Le Roi au contraire, qui avoit pénétré la

(1) L'Auteur des Mémoires pour l'Histoire de France rapporte que le Duc de Mayenne, ayant fait faire des reproches à Vitry de ce qu'il l'avoit trahi en livrant la Ville de Meaux au Roi, Vitry répondit à son Envoyé : « Vous » me pressez trop, vous me forcerez à la fin » de parler en soldat. Je vous demande si un » larron, ayant volé une bourse, me l'avoit » donnée en garde, & si après, reconnois» sant le vrai Propriétaire, je lui rendois la » bourse, & refusois de la donner au vo» leur qui me l'auroit confiée, aurois-je, à » votre avis, fait acte mauvais & de trahi» son ? Ainsi est-il de la Ville de Meaux ».

politique du Duc de Mayenne, & qui voyoit que la prolongation de 1593. la treve lui procureroit les moyens de remplir les magasins de Paris, & de donner le tems aux Espagnols d'augmenter leurs troupes, vouloit la guerre ou la paix. Il se tint pour cet effet des conférences, où le Duc de Mayenne envoyoit alternativement le sieur de Villeroy, le Président Jeannin & le Comte de Belin. Un jour Villeroy, s'étant rendu à Fontainebleau, fut fort surpris lorsque le Roi lui fit voir une Lettre qu'on avoit interceptée avec d'autres papiers, parmi lesquels étoit la copie du serment fait entre les mains du Légat par le Duc de Mayenne & les principaux Seigneurs de la Ligue, de ne jamais reconnoître le Roi, quand même il se feroit Catholique; & le Roi lui demanda s'il lui conseilloit après cela d'accorder la prolongation de la treve. Villeroy, qui n'avoit aucune connoissance de ce serment, en fut extrêmement irrité; & peu s'en fallut qu'il ne quittât sur-le-champ le parti du Duc. Mais, étant retour-

né à Paris, il lui montra ces pa-
1593. piers. Il en fut très surpris, & il répondit qu'il n'avoit fait ce serment que pour empêcher que l'on ne procedât à l'élection d'un Roi que le Roi d'Espagne auroit soutenu de toutes ses forces, ce qui auroit empêché le Pape d'accorder l'absolution ; que pour marquer qu'il agissoit de bonne foi, il alloit donner, comme il fit sur-le-champ, ordre aux Députés des Etats de se retirer chez eux, &, par cette retraite, rendre l'élection d'un Roi désespérée pour les Espagnols. Villeroy, ayant porté cette réponse au Roi, & l'ayant assuré de la sincérité du Duc de Mayenne, obtint la prolongation de la treve, pendant les mois de Novembre & de Décembre.

Cependant le Roi n'étoit pas la dupe de la politique du Duc de Mayenne, il avoit de bonnes raisons pour prolonger la treve. Outre qu'elle accoutumoit le Peuple à goûter par avance les douceurs de la paix, il la croyoit nécessaire pour favoriser les brigues que ses bons serviteurs faisoient pour achever de ga-

gner ceux que sa conversion avoit ébranlés. 1593.

Ce Prince, depuis la prolongation, avoit encore découvert que le Duc de Mayenne tenoit un procédé bien contraire à la sincérité dont il l'avoit fait assurer. On intercepta des paquets, dans lesquels on trouva des instructions que le Duc de Mayenne envoyoit en Espagne au sieur de Montpesat, parlesquelles il proposoit de marier son fils aîné à l'Infante, en mettant l'un & l'autre sur le Trône de France; & on saisit le porteur de ces instructions avec d'autres dépêches, par le moyen desquelles on découvrit tout ce qui se tramoit, & qui marquoient au Roi d'Espagne qu'il pouvoit avoir confiance & ajoûter foi à tout ce que le porteur lui diroit.

La pensée vint au Roi de faire porter, par un homme affidé, cette Lettre de créance au Roi d'Espagne (1). Il falloit un homme adroit, intelligent, intrépide & spi-

(1) Cayet, Chr. Nov. sur cette année.

1593. rituel pour s'acquiter d'une commiſſion ſi délicate. Il choiſit la Varenne, ſon Porte-Manteau, dont il s'étoit utilement ſervi dans différentes occaſions, & qui ne trouvoit rien de difficile pour avancer ſa fortune; outre la Lettre de créance, on lui donna un Mémoire tout différent de celui qui avoit été déchiffré, mais fait ſur le même chiffre: on l'inſtruiſit de tout ce qu'il avoit à dire & répondre, & on le fit partir, après avoir mis en lieu de sûreté le porteur des Lettres qu'on avoit ſurpriſes. Arrivé en Eſpagne, il rendit ſes dépêches; il eut audience du Roi, qui l'inſtruiſit de tous ſes deſſeins, des meſures qu'on prenoit pour empêcher l'abſolution du Roi de France, & pour ſoutenir la Ligue. Il vit l'Infante; il lui parla de la propoſition qui avoit été faite de la marier avec le Roi. Il lui montra ſon portrait, qu'elle examina avec quelqu'émotion, & qu'elle retint. La Varenne, après avoir reçu les ordres du Roi d'Eſpagne, alla prendre congé de l'Infante: mais en ſortant de chez elle, il apprit

par un espion secret, que le duplicata du paquet, qu'on avoit intercepté en France venoit d'arriver avec l'avis de la surprise. Comme il avoit senti toute la délicatesse de sa commission, où il n'alloit pas moins que de la vie s'il étoit reconnu, il avoit pris la précaution d'avoir des chevaux de relais disposés à l'écart de la poste, & il fit si grande diligence qu'il se sauva. Deux heures plus tard il étoit arrêté. Le danger qu'il avoit couru & ses autres services furent récompensés de la Charge de Contrôleur Général des Postes avec le Gouvernement de la Ville & Chateau d'Angers (1).

1593.

(1) Son nom étoit Guillaume Fouquet; il prit le nom de la Varenne, du Marquisat de ce nom, qu'il avoit acheté. Il avoit été garçon de cuisine de Madame Catherine, sœur du Roi. Cette Princesse disoit que la Varenne avoit plus gagné à porter les poulets de son frere qu'à piquer les siens. Un jour Henri IV, ayant apperçu un homme qu'il ne connoissoit pas avec le fils de la Varenne, lui demanda ce qu'il étoit; Sire, répondit la Varenne, c'est un Gentilhomme que j'ai donné à mon fils. Comment, lui dit ce Prince, donner son fils à un Gentilhomme, je com-

1593. Ces différentes brigues ayant fait connoître au Roi le peu de fond qu'il y avoit à faire sur les promesses & les paroles du Duc de Mayenne, ce Prince résolut de prendre des mesures plus efficaces pour le mettre à la raison. Comme la treve expiroit à la fin de l'année, il rendit le 27 Décembre 1593 une Déclaration, par laquelle il exhortoit tous les partisans de la Ligue à rentrer sous son obéissance dans un mois, leur promettoit amnistie pour tout le passé, & de les conserver dans leurs Charges, Dignités & Bénéfices. Il ordonnoit en même-tems à ses Parlements, & à tous autres Juges, de procéder, après ce terme expiré, contre tous ceux qui demeureroient opiniâtres, comme contre des criminels de leze-Majesté au premier chef. Cette déclaration fit grand bruit dans le Royaume, & sur-tout à Paris; & l'on vit bien-tôt les bons effets qu'elle avoit produits.

prends bien cela; mais donner un Gentilhomme à son fils, c'est ce que je ne puis comprendre.

L'année 1594, où nous allons entrer, fut une des plus avantageuſes pour ce Prince & des plus brillantes. Elle fut d'autant plus ſatisfaiſante pour lui, que Paris & les principales Villes de ſon Royaume ſe remirent ſous ſon obéiſſance, ſans aucune effuſion de ſang, & que la plupart des Seigneurs ligués rentrerent dans leur devoir. Il eſt vrai qu'il leur fit des partis très avantageux; mais il aima mieux ſacrifier ſes propres intérêts pour procurer la paix à ſes Sujets, & faire ceſſer les malheurs qui déſoloient la France. 1594.

La Déclaration du 27 Décembre & le bon traitement fait au ſieur de Vitry avoient fait ouvrir les yeux à ceux qui ſoutenoient encore la Ligue, & les avoient remplis de l'eſpérance d'être auſſi favorablement reçus. Chacun s'empreſſoit de s'accommoder avec le Roi; tandis que la défiance, les ſoupçons & la crainte d'être abandonnés, agitoient le Duc de Mayenne, les Seize, & les autres Chefs de la Ligue.

L'appréhenſion qu'ils eurent que Paris n'ouvrît ſes portes à ſon Sou-

1594. verain, les détermina à ôter le Gouvernement de cette Ville au Comte de Belin (1), Seigneur prudent & modéré, qui détestoit la violence, desiroit la paix, qui, par cette raison, étoit mal voulu des Seize, & suspect aux Espagnols ; ils firent donner cette Place au Comte de Brissac, malgré les vives remontrances du Parlement, qui vouloit retenir Belin. Après cet affront, il se retira auprès du Roi, qui le reçut à bras ouverts, & auquel il fut fort utile pour la réduction de Paris, par les liaisons qu'il avoit dans cette Ville. Ils firent aussi sortir de Paris un grand nombre de personnes qu'ils traitoient de Politiques, & entr'autres d'Aubray, Secrétaire du Roi (2).

(1) Jean François de Faudoas, dit d'Aververton, Seigneur de Serillac, Comte de Belin, Gouverneur de Ham, de Paris & de Calais, & depuis de la personne de Henri de Bourbon, Prince de Condé, Chevalier des Ordres du Roi. Il avoit été fait prisonnier à la journée d'Arques. Le Roi l'avoit traité si favorablement, qu'il cherchoit l'occasion de lui rendre quelque signalé service.

(2) Claude d'Aubray, ancien Prévôt des

Cette conduite ne fit que rendre plus odieux les Auteurs de cette tyrannie, & accélérer la soumission de Paris. Elle fut cependant précédée de celle d'Orléans & de Bourges, de concert avec la Châtre, leur Gouverneur, aux mêmes conditions que celles accordées à la Ville de Meaux : la Châtre fut conservé dans le Gouvernement de ces Villes ; mais comme il étoit plus intéressé que M. de Vitry, il se fit donner la promesse d'un Bâton de Maréchal de France avec vingt mille écus d'argent comptant pour payer ses dettes. 1594.

Il ne manquoit plus à la satisfaction du Roi que de se voir maître de Paris, dans l'espérance que toutes les autres Villes suivroient bientôt l'exemple de la Capitale de son Royaume ; il y avoit un si grand nombre de partisans qui travailloient Sacre de Henri IV.

Marchands, s'étoit, en plusieurs occasions déclaré ennemi des Seize, & étoit soupçonné d'entretenir un commerce de Lettres avec MM. Seguier, bons serviteurs du Roi : ce qui obligea le Duc de Mayenne de lui envoyer un ordre de sortir de Paris.

en sa faveur, qu'il se voyoit sur le
1594 point d'y être introduit. La nouvelle qui s'y répandit des préparatifs qu'on faisoit pour son Sacre, augmenta l'ardeur que les Parisiens avoient de se soumettre à lui, & leur fit faire tous leurs efforts pour y réussir, comme il arriva peu de jours après.

Quoique l'obéissance, le respect & la vénération que les Peuples doivent à leurs Souverains, ne dépendent en aucune façon de la cérémonie de leur Sacre, cependant nous la regardons comme un hommage que les Princes font à la Divinité, de la Couronne qu'elle leur a donnée, auquel nous joignons nos remercimens, nos applaudissemens & nos vœux pour leur prospérité. Cette cérémonie, aussi ancienne chez nous que la Monarchie, s'est introduite dès le regne de Clovis, lorsqu'avec tous les François, il embrassa le Christianisme. Elle fut instituée à l'exemple de l'onction que Saül, David & Salomon, choisis de Dieu pour gouverner son Peuple, avoient reçue des Prophetes Samuel & Nathan; car, quant

aux autres Rois des Juifs, nous ne voyons point dans l'Ecriture que ce fût une cérémonie nécessaire pour ceux qui parvinrent ensuite à la Couronne par droit de succession : il ne paroît pas même qu'elle ait été en usage lors de l'avénement des Empereurs Chrétiens de Rome & de Constantinople au Trône des Césars. En France cette cérémonie n'avoit point été interrompue depuis Clovis : on la regardoit comme une chose absolument nécessaire, surtout dans le tems dont nous parlons, où, s'il eût été fait le moindre changement dans les actes de la Religion, l'on eût encore douté de la sincérité de la conversion du Roi : c'est pourquoi ce Prince prit la résolution de se faire sacrer. 1594.

Quoiqu'il ne fût pas en possession de la Ville de Rheims, ni de la sainte Ampoule, dont les Ennemis étoient les Maîtres, ayant consulté les Prélats qui s'étoient réunis à lui, il fut convenu que cette cérémonie pouvoit se faire dans une autre Eglise que celle de Rheims : on choisit celle de Chartres, dans la-

quelle Louis le Gros avoit autrefois
1594. été sacré. Au lieu de la sainte Ampoule de Rheims, on se servit de celle qu'on garde à Marmoutier. Elle fut apportée avec beaucoup de vénération par les Religieux de cette Abbaye, conduits par Gilles de Souvré, Gouverneur de Tours. Faute de tems pour les préparatifs, le couronnement ne fut pas fait avec toute la magnificence qu'on auroit desirée ; mais on n'y omit aucune des cérémonies qu'on a coutume d'y pratiquer.

Le Maréchal de Matignon exerça les fonctions de Connétable ; le Comte de S. Pol celles de Grand-Maître ; les Ducs de Longueville & de Bellegarde, celles de Chambellan & de Grand Ecuyer.

Les Pairs Laïcs étoient représentés par le Prince de Conty pour celui de Bourgogne, le Comte de Soissons pour celui de Normandie, le Duc de Montpensier pour celui de Guyenne, le Duc de Piney pour le Comté de Toulouse, le Duc de Rets pour le Comté de Flandres, & le Duc de Ventadour pour le Comté

de Champagne : & à l'égard des Pairs Ecléſiaſtiques, parceque ces Dignités étoient vacantes, ou que ceux qui les poſſédoient étoient encore dans le parti de la Ligue, l'Evêque de Nantes repréſenta l'Evêque Duc de Langres, celui de Mailleſais le Comte de Beauvais, l'Evêque d'Orléans le Comte de Noyon, & l'Evêque de Châlons y fut en perſonne. Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, prétendoit repréſenter l'Archevêque de Rheims, à cauſe de ſa dignité Archiépiſcopale, & parcequ'il étoit nommé à l'Archevêché de Sens, Métropole de Chartres : mais Nicolas de Thou, qui en étoit Evêque, ſoutint que cet honneur lui appartenoit ; parceque les Canons défendent aux Archevêques de faire aucunes fonctions dans les Diocèſes de leurs Suffragants. L'Archevêque, s'étant déſiſté de ſa prétention, celui de Chartres fit la cérémonie dans ſon Egliſe le 27 Février. Le lendemain après les Vêpres, le Roi reçut l'Ordre du S. Eſprit dans la même Egliſe par les mains de l'Evêque qui l'avoit ſacré. 1594.

1594. La nouvelle du Sacre du Roi répandit une nouvelle allégresse dans tout le Royaume, & sur-tout à Paris, & y fit redoubler les efforts de ses partisans pour l'en rendre Maître. Ce n'étoit plus en secret & à la dérobée, qu'ils faisoient leurs brigues. Il y avoit long-tems qu'ils ne redoutoient plus les méprisables restes des Seize & de leurs adhérants; ils ne craignoient que la garnison Espagnole, & d'introduire les troupes du Roi dans la Ville avant d'avoir pris les mesures nécessaires pour empêcher l'effusion du sang; c'étoit ce qui les rendoit plus lents & plus circonspects.

Cependant le Duc de Mayenne ne pouvoit manquer d'être instruit des mouvemens qui se faisoient dans la Ville en faveur du Roi. Soit qu'il eût des avis de ce qui se négocioit avec lui, soit qu'il crût n'en pouvoir empêcher la réussite, ou qu'il appréhendât d'être livré lui-même au Roi (1), il prit le parti de sortir

(1) M. de Thou a écrit que le Duc de Mayenne étoit déja d'accord avec le Roi, qui de

de Paris avec sa femme & ses enfans ; ce qu'il fit le 6 Mars, afin de n'être pas témoin d'un événement qu'il croyoit trop avancé pour pouvoir y mettre des obstacles. 1594.

Lorsqu'on réfléchit sur la conduite du Duc de Mayenne, on ne peut s'empêcher d'en admirer l'inconséquence. Le Roi lui offroit la paix à des conditions les plus honorables & les plus utiles pour lui & pour sa famille. Il voyoit les Gouverneurs des Villes & des Provinces, ses Officiers, ses amis, ses créatures, l'abandonner successivement, & traiter avec le Roi, qui les recevoit favorablement. Les Espagnols avoient fait tous leurs efforts pour lui ôter la Lieutenance Générale de l'Etat, pour faire élire un Roi à leur disposition ; ils avoient cherché ce Roi jusques dans sa famille, & à son préjudice ; ils avoient traité Mayen-

lui permettoit de demeurer encore dans le parti pour réduire doucement les plus opiniâtres ; mais il se trompe : il suffit de voir ce qui se passa depuis la réduction de Paris jusqu'à l'accommodement du Duc avec le Roi.

1594. ne avec mépris ; ils ne lui avoient tenu aucunes des paroles qu'ils lui avoient données ; ils ne lui avoient fourni que de médiocres secours, de peur de le rendre trop puissant. Il ne voyoit pas que les accommodemens avantageux que ceux de son Parti faisoient avec le Roi étoient à la diminution de celui qu'il pouvoit espérer lui-même. Les conseils salutaires de Villeroy & de Jeannin, qui étoient les seuls qui lui fussent véritablement attachés, ne purent jamais le retirer de l'irrésolution dans laquelle il languissoit. Il se seroit couvert de gloire & d'honneur, si, lors de la conversion du Roi, il s'étoit soumis à lui. Il auroit persuadé à toute l'Europe, que ce n'étoit, ni l'intérêt, ni l'ambition, ni la vengeance, qui conduisoient ses actions, mais la seule vue de conserver la Religion Catholique ; il auroit arrêté les désordres qui affligeoient la France ; nous aurions aujourd'hui sa mémoire en vénération, & il n'auroit pas abandonné au Comte de Brissac l'honneur & le profit de faire rentrer le Roi dans sa Capitale.

Ce Seigneur avoit été mis en possession du Gouvernement de Paris 1594.
le 17 Janvier par le Duc de Mayenne, qui croyoit lui devoir cette récompense pour les services qu'il avoit rendus à la Ligue, ayant été un des plus ardens à former des barricades, lorsque Henri III avoit été chassé de Paris, & pour l'indemniser du Gouvernement du Poitou, qu'il lui avoit ôté pour le donner au Duc d'Elbeuf. Mais Brissac, qui ne se croyoit pas assez récompensé, mécontent d'ailleurs du Duc de Mayenne, & ayant reconnu que les principaux habitans, & le plus grand nombre, étoient favorablement disposés pour le Roi, ne fut pas difficile à se laisser gagner.

Le Roi chargea S. Luc (1), beau-

(1) François d'Espinay, Seigneur de S. Luc, avoit épousé Jeanne de Cossé. Henri, pour le récompenser de sa fidélité à son service, le fit Gouverneur de Xaintonge, Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne, Chevalier de ses Ordres en 1595, puis Grand Maître de l'Artillerie. Il fut tué au siege d'Amiens en 1597. On ne l'appelloit que le brave S. Luc. Il étoit outre cela très bien fait de

1594. frere de Brissac, de le pressentir. Ils étoient en procès pour des intérêts de famille. S. Luc proposa à Brissac de s'accommoder : ils convinrent de gens de Justice pour arbitres ; & sous ce prétexte, ayant eu une conférence à l'Abbaye S. Antoine, S. Luc prit Brissac en particulier, pendant que les Avocats travailloient, & lui fit, de la part du Roi, des propositions très avantageuses. Brissac les accepta, & promit de faire ses efforts pour donner au Roi la satisfaction qu'il desiroit. Ensuite, ayant parlé d'affaires, ils affecterent tous deux de ne se point relâcher de leurs prétentions, & se séparerent, en apparence, mécontens l'un & l'autre.

Brissac, de retour à Paris (1), s'aboucha avec ceux du parti du Roi, & principalement avec le Procureur Général Molé, les Conseil-

sa personne, & d'un esprit brillant & aisé qui le faisoit aimer de toute la Cour.

(1) On dit qu'il alla trouver le Légat, & se jettant à ses genoux, il lui demanda l'absolution pour avoir été en conférence avec un fauteur d'Hérétiques.

liers d'Amours & du Vair, Lullier, Prévôt des Marchands, Neret & Langlois, Echevins, & prit les mesures les plus efficaces pour réussir dans leur projet. Il fallut quelque tems pour régler les conventions générales & particulieres, sous lesquelles on devoit livrer la Ville au Roi; car Brissac, ni la plus grande partie de ceux qui traiterent cette affaire n'oublierent pas leurs intérêts. 1594.

Tout étant d'accord, le Roi, pour écarter les soupçons, partit de S. Denis, où il étoit, sous prétexte de se rendre à Senlis. Il donna au sieur de Vitry un petit corps de troupes pour veiller aux environs de Paris sur ce qui se passeroit, après l'avoir averti, ainsi que plusieurs de ses Capitaines, de la convention faite avec les principaux habitans de Paris de l'y introduire le vingt-deuxieme jour de Mars.

Quelques jours auparavant il étoit entré dans la Ville beaucoup de gens de guerre que le Prévôt des Marchands & les Echevins avoient logés

1594. en différens quartiers, pour s'en servir au besoin.

Il s'en fallut peu que l'entreprise ne fût découverte la veille du jour qu'elle devoit s'exécuter ; car tant de personnes en étoient instruites, que les Seize, ayant eu quelque soupçon de ce qui se passoit, en avertirent le Duc de Feria & Dom Diego d'Ibarra. Ceux-ci, ayant fait mettre leurs Espagnols sous les armes aux avenues de leurs quartiers, envoyerent chercher le Comte de Brissac, auquel ils firent part de ce qu'ils avoient appris. Il leur dit qu'il ne croyoit pas qu'il y eût rien à craindre; que cependant, comme il ne falloit rien négliger, il alloit faire la ronde sur les remparts, & il demanda, pour l'accompagner, quelques Capitaines Espagnols au Duc de Feria, qui leur ordonna de poignarder Brissac, s'ils appercevoient quelques mouvemens extraordinaires. Comme il n'étoit que minuit, & que le signal devoit se donner à quatre heures du matin, il ne se fit aucun bruit ; & Brissac, ayant ramené les Capi-

taines Espagnols fort fatigués sur les deux heures, il dit au Duc de Feria, avec assez d'émotion, qu'on prenoit trop aisément l'allarme sur des bruits populaires : mais, en se retirant, il donna ordre aux Corps-de-gardes bourgeois, qui étoient aux environs, de tirer sur les Espagnols s'ils sortoient de leurs logis. Dans la même journée le Comte de Brissac avoit encore pris une précaution fort utile pour son dessein ; il avoit fait courir le bruit que le Roi avoit passé à Ruel pour se rendre à S. Denis, où il devoit recevoir un convoi d'argent, qui étoit déja arrivé à Palaiseau. Il en avoit averti le Capitaine Jacques Ferrarois, & lui avoit ordonné de prendre avec lui deux compagnies de la garnison Espagnole, pour aller à la découverte ; & l'ayant fait sortir le soir par la porte S. Jacques, il l'avoit fait fermer, & défendu à ceux qui étoient de l'intelligence de le laisser rentrer. Les Seize & ceux de leur parti avoient été alertes une partie de la nuit ; mais, n'ayant apperçu aucuns mouve-

1594.

mens, ils s'étoient retirés sur les
1594. trois heures.

Le Mardi 22 Mars, sur les quatre heures du matin, l'Echevin Langlois sortit par la porte S. Denis pour aller au-devant des troupes du Roi : il rencontra le sieur de Vitry avec son petit corps de troupes, acccompagné de plusieurs Seigneurs & Gentilshommes, auxquels il livra la porte. Les troupes du Roi, arrivant successivement, se répandirent sur les boulevards, pendant que les garnisons de Corbeil & de Melun, étant descendues par la riviere, furent reçues à l'Arsenal par le sieur Grossier, qui y commandoit. Le Roi, qui étoit venu jusqu'aux Tuileries, où il s'étoit arrêté, fit avancer le sieur d'O jusqu'à la porte S. Honoré, par laquelle il entra dans la Ville. Louis de Montmorency Boutteville, qui commandoit un autre corps, se rendit sur le Quai de l'Ecole, où ayant trouvé un corps-de-garde de soixante Lansquenets, qui refuserent de crier *vive le Roi*, & se mirent en défense, il les fit

tailler en pieces & jetter dans la riviere. Toutes les troupes du Roi étant arrivées, on se saisit des principaux postes; on mit des corps de-gardes au Palais, au grand & au petit Châtelet, sur les avenues des ponts & dans les principales Places publiques. Les Bourgeois armés se mêloient avec les soldats, en criant: *Vive le Roi & la Paix.* Aucuns des Seize, ni de leurs partisans, n'oserent paroître; en moins de trois heures, tout fut aussi tranquille, que si l'on eût été dans la plus profonde paix. Le Roi en étant averti, entra à cheval tout armé dans Paris par la porte Neuve avec le reste de ses troupes, commandées par le Duc de Retz. En passant dans la rue S. Honoré, ayant apperçu un soldat qui prenoit un pain de force chez un Boulanger, il courut à lui, & le voulut tuer (1). 1594.

Le Comte de Brissac vint au-devant de Sa Majesté, & en l'abordant, il lui présenta une belle écharpe blanche brodée d'or, que le Roi

(1) Journal de l'Etoile, année 1594.

reçut en l'embrassant, & lui donna
1594. la sienne, avec le Bâton de Maréchal de France.

Le Prévôt des Marchands parut aussi-tôt à la tête des Echevins, accompagnés d'un grand nombre des plus notables Bourgeois, qui lui présenterent les clefs de la Ville. Il les reçut avec ces graces & cette affabilité qui accompagnoient toutes ses actions, & leur témoigna, dans les termes les plus affectueux, la satisfaction qu'il avoit du service qu'ils venoient de lui rendre.

Ayant appris que le Duc de Feria avoit rassemblé les troupes de sa garnison, au Temple & dans les environs, résolu de se défendre si on l'attaquoit, il lui envoya le Comte de S. Pol pour l'assurer qu'il n'avoit rien à craindre de son ressentiment, pourvu que lui & ses troupes ne se rendissent pas indignes de ses bontés; mais qu'il vouloit, qu'avant la capitulation qu'il étoit disposé à lui accorder, il lui remît le Capitaine S. Quentin, Vallon, qu'il avoit fait arrêter sur quelques soupçons d'intelligence avec ceux du parti du Roi.

Ce Capitaine fut rendu sur-le-champ au Comte de S. Pol ; & ensuite la capitulation fut dressée; par laquelle le Roi permettoit au Duc de Feria de sortir avec ses troupes le même jour tambours battans, enseignes déployées, mais mêches éteintes. 1594.

Ensuite le Roi se mit en marche pour se rendre à l'Eglise de Notre-Dame : il sembloit que le Peuple embarrassoit exprès le chemin par son affluence, afin de jouir plus long-tems du plaisir de voir son Prince, & de lui témoigner sa joie par ses cris continuels d'allégresse & de *vive le Roi.*

Etant arrivé sur le pont Notre-Dame, charmé des acclamations redoublées qu'il entendoit, il disoit à ceux qui l'accompagnoient : Je vois bien que ce pauvre Peuple a été tyrannisé : puis ayant mis pied à terre à la porte de l'Eglise, la foule étoit si grande qu'elle le portoit, pour ainsi dire ; ensorte que les Capitaines de ses Gardes, voulant faire retirer la foule pour lui faciliter le passage, » non, leur dit-il, j'aime » mieux avoir plus de peine, & qu'ils

» me voient à leur aiſe ; car ils ſont
1594. » affamés de voir un Roi ». Après avoir entendu la Meſſe & le *Te Deum*, qui furent chantés en actions de grace d'un ſi heureux événement, il ſe rendit au Louvre, ſurpris, comme il le diſoit lui-même, de voir l'effet que ſa préſence avoit opéré en ſi peu de tems dans cette grande Ville.

Si-tôt qu'il fut arrivé il voulut voir le Capitaine Saint-Quentin. Lorſqu'il fut en préſence du Roi, il ſe jetta à ſes pieds. Il le remercia de la vie dont il lui étoit redevable (car il devoit être pendu l'après-dînée dans la Cour de l'Hôtel de Longueville), & lui offrit ſes ſervices.

La ſatisfaction que le Roi goûtoit avoit encore augmenté ſa gaieté naturelle. » Capitaine, dit-il à S. Quentin, vous avez eu belle peur ; ſi » vous n'en êtes pas encore guéri, » j'aurai ſoin de vous la faire paſſer. » Puiſque vous n'êtes pas Eſpagnol, » mais François, je vous retiens à » mon ſervice, & je récompenſerai » votre zele ».

Il fit venir à ſon dîné le Secrétaire

Nicolas ; c'étoit un homme assez connu à la Cour. Il avoit eu un Office de Secrétaire du Roi sous Charles IX, & fut ensuite Secrétaire du Duc de Mayenne : il étoit homme d'esprit, & se piquoit de faire des vers. » C'étoit, dit Brantome, un » gros réjoui, bon compagnon, d'un » esprit assez divertissant, que son » tempérament rendoit enclin à la » bonne chere (1) ». C'est ce qui avoit engagé Henri IV de le mander à son diné. » M. Nicolas, lui dit-il, » quel parti suiviez-vous pendant les 1594.

(1) Il vint dîner chez M. de Rosny un jour que ce Seigneur, pressé de sortir, avoit ordonné à son Maître-d'Hôtel de retrancher un service, afin que le diné fût plutôt prêt ; Nicolas fut bien surpris de voir que M. de Rosny, après avoir mangé un morceau à la hâte, & bu deux coups, demanda le fruit, & en même-tems le cheval qu'il devoit monter pour retourner au Louvre. » Pardieu, » Monsieur, lui dit Nicolas, je ne m'étonne » pas que vous passiez pour un des plus ha» biles Seigneurs de France ; je ne connois » personne qui puisse boire trois coups avec » vous pendant votre diné. La, la, lui ré» pondit M. de Rosny, ne laissez pas d'ache» ver de dîner, pour moi j'ai une affaire qui » m'appelle ailleurs. Mém. de Rosny, Liv. 13.

1594. » troubles ? A la vérité, Sire, j'a-
» vois quitté le Soleil pour suivre la
» Lune. Mais que veux tu dire, de
» me voir à Paris comme j'y suis ?
» Je dis, Sire, répartit Nicolas, qu'on
» a rendu à César ce qui appartenoit
» à César, comme il faut rendre à
» Dieu ce qui appartient à Dieu.
» *Ventre S. Gris*, répliqua le Roi, *on
» ne me l'a pas rendu à moi, on me l'a
» bien vendu* ». Cela fut dit en présence du Comte de Brissac (1) & de quelques autres, qui avoient bien stipulé leurs intérêts avant de rendre à César ce qui lui appartenoit. Sur ces paroles, un joyeux de ce tems-là dit : *Paris a été rendu comme un Village, sans coup férir. Les écus de France, en telles affaires, opérent aussi-bien que les doublons d'Espagne.*

Le même jour le Roi, ayant reçu deux avis d'importance, dit à ceux qui lui en parloient : » Il faut que je
» vous confesse que je suis si fort
» enivré d'aise de me voir où je suis,
» que je ne sais ce que vous me di-

(1) Outre le Bâton de Maréchal de France, il avoit eu cent mille écus.

» tes, ni ce que je dois vous répon- » dre ». Messieurs de Ville lui ayant présenté le lendemain de l'hipocras, des dragées & des flambeaux, & suppliant Sa Majesté d'excuser la pauvreté de sa Ville de Paris, il leur dit, « qu'il les remercioit de ce que » le jour de devant ils lui avoient » fait présent de leur cœur, & main- » tenant de leurs biens; qu'il les ac- » ceptoit avec le plus grand plaisir: » & pour leur en donner la preuve, » qu'il demeureroit avec eux & en » leur garde, & qu'il n'en vouloit » point d'autre ». 1594.

Le Président de Neuilly ayant eu la hardiesse de faire demander au Roi la permission de le venir saluer. Il lui fit répondre par M. de Sancy, « qu'il ne tenoit point pour ses Su- » jets ni pour ses serviteurs, ceux » qui l'étoient de l'Espagnol, & qu'il » lui conseilloit de s'en aller avec » eux » (1).

(1) Etienne de Neuilly étoit Président en la Cour des Aydes, ayant succédé dans cette Charge au Président de la Place, qu'il avoit fait massacrer à la Saint Barthelemy. M. de

1594. Le Préſident de Haqueville s'étant préſenté devant lui ; » M. le Pré» ſident, lui dit-il, je ſuis bien-aiſe » de vous voir ; je ſais les bons of» fices que vous m'avez faits ici, je » vous en remercie : toutefois quand » il étoit queſtion de quelqu'affaire » qui importoit à mon ſervice, vous » étiez ordinairement malade, je » ſuis d'avis que vous reſtiez à votre » Grand Conſeil ».

Le Roi, en entrant dans Paris, avoit envoyé, un peu malicieuſement, faire des complimens à Meſdames de Nemours & de Montpenſier [1], qui n'étoient pas contentes de cet événement, ſur-tout la Ducheſſe de Montpenſier, qui ſe montra tellement éperdue & déſeſpérée, lorſqu'elle apprit que le Roi étoit dans Paris, qu'elle demanda s'il n'y avoit pas quelqu'un aſſez ſon ami, pour lui donner un coup de poignard

Thou, & les remarques ſur la Satyre Menippée, en parlent comme d'un méchant homme ; auſſi fut-il obligé de quitter la Ville de Paris.

(1) Mem. de l'Etoile, Tom. 2. pag. 5.

dans le ſein : mais elle ſe raſſura lorſque le Meſſager du Roi lui dit de ſa part, qu'il ne feroit fait aucun tort à ſa perſonne, biens & maiſons, leſquelles il avoit pris en ſa protection & ſauvegarde (1) ; & deux jours après, le Roi ayant été rendre viſite à Madame de Nemours, chez laquelle il trouva Madame de Montpenſier, il leur demanda » ſi elles » n'étoient pas bien étonnées de le » voir à Paris, & encore plus de » ce qu'on n'y avoit volé ni pillé » perſonne, ni fait tort à homme du » monde, pas même de la valeur » d'un fétu ». Puis ſe tournant vers Madame de Montpenſier ; » que di» tes-vous de cela, ma Couſine ? 1594.

(1) La Ducheſſe de Montpenſier étoit ſœur du Duc & du Cardinal de Guiſe, maſſacrés à Blois. On a dit que la haine irréconciliable qu'elle avoit conçue contre Henri III étoit moins cauſée par le deſir de venger la mort de ſes deux freres, que par les diſcours inſultans que ce Prince avoit tenus d'elle, & pour avoir publié un affront qu'il lui avoit fait, dont elle avoit été tellement outrée, qu'Elle s'étoit abandonnée aux dernieres extrêmités pour ſe venger des mépris de ce Prince.

1594. » Sire, lui répondit-elle, nous ne » pouvons dire autre chose, sinon » que vous êtes un très grand Roi, » très benin, très clément & très géné» reux. Une chose, eussai-je seulement desiré en la réduction de votre » Ville de Paris, c'est que M. de » Mayenne, mon frere, vous eût » abbaissé le pont pour y entrer. » Ventre S. Gris, répondit le Roi, » il m'eût fait possible attendre trop » long tems, & je n'y serois pas » entré si matin».

Le même jour, sur les trois heures après-midi, le Duc de Feria, Dom Diego d'Ibarra, & Jean-Baptiste Taxis, Ambassadeurs du Roi d'Espagne, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu, sortirent de Paris par la porte S. Denis, avec leurs troupes, au nombre d'environ trois mille hommes. Le Roi étoit à une fenêtre pour les voir partir, & dit aux Ambassadeurs: » Messieurs, re» commandez-moi à votre Maître; » mais n'y revenez plus ». Tous les Espagnols, le chapeau à la main, le saluerent en passant avec beaucoup de respect & de profondes in-

clinations. Le Duc de Feria, conservant sa morgue Espagnole, lui fit un salut très cavalier. Le Roi, qui s'en apperçut, le fit remarquer à ceux qui étoient avec lui, & ne lui ôta son chapeau qu'à moitié, en le contrefaisant. Ils furent reconduits jusqu'au Bourget par le sieur de S. Luc & le Baron de Salignac, & ils emmenerent avec eux le Docteur Boucher & une trentaine des plus désespérés Ligueurs. 1594.

Cinq jours après la réduction de Paris le sieur de Bourg, Gouverneur de la Bastille, la remit au Roi. Il en sortit avec l'écharpe noire. Il eut la générosité de ne vouloir point prendre d'argent, ni recevoir aucune grace pour la reddition de cette Place. Etant sollicité de reconnoître un Prince si généreux & si grand, il répondit : » qu'il connoissoit toutes ses belles qualités & ses » vertus ; mais qu'il étoit serviteur » de M. de Mayenne, auquel il avoit » donné sa foi ». Voyant qu'il n'étoit pas en état de soutenir un siege, il avoit fait prier Sa Majesté de lui accorder la liberté de se retirer,

1594. après qu'il auroit installé dans sa place celui qu'Elle y voudroit envoyer.

Le même jour le Château de Vincennes fut aussi rendu par le sieur de Beaulieu, qui en étoit Capitaine (1).

Lorsque le Roi entra dans Paris, le Cardinal de Pellevé étoit dangereusement malade dans l'Hôtel de Sens; ayant appris que ce Prince avoit été à Notre-Dame, & que tout étoit paisible, il se retourna de l'autre côté, & mourut sur-le-champ de chagrin & de desespoir, comme on disoit alors avec grande apparence; car le Roi n'avoit peut-être pas dans son Royaume un plus grand ennemi & un sujet plus dénaturé.

Quant au Cardinal de Plaisance, Légat du Pape, le Roi l'ayant envoyé prier de le venir voir, il le refusa obstinément. Il sortit de Pa-

(1) Dans ce tems-là ceux qui commandoient dans les Châteaux fortifiés étoient nommés Capitaines du Château, & non Gouverneur.

ris; accompagné ſeulement du ſieur du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux, mais il n'alla pas juſqu'à Rome. Il mourut en chemin d'une maladie cauſée tant par la fatigue du voyage, que par le chagrin de voir qu'il ne remportoit d'autre récompenſe de ſes brigues & de ſes complots, que les imprécations dont le Peuple de Paris le chargea lorſqu'il partit, & la haine de toute la France. 1594

Le Roi fit dans le même tems une choſe qui marque bien la bonté de ſon cœur. La Noue, l'un de ſes plus braves Capitaines vint ſe plaindre à lui, que ſes créanciers avoient fait ſaiſir ſes équipages, & le pria d'ordonner qu'on arrêtât les pourſuites. » La Noue, lui répondit-il publique» ment, il faut payer ſes dettes; je » paie bien les miennes »: mais après cela il le tira à part, & lui donna de ſes pierreries pour les engager à ſes créanciers, juſqu'à ce qu'il pût lui donner l'argent dont il avoit beſoin.

Pendant que la Ville de Paris concouroit de ſi bonne grace à témoi-

gner au Roi son zele & sa fidélité, celle de Rouen se disposoit aussi à
1594. luî donner la même satisfaction, & suivit de près l'exemple de Paris.

Le sieur de Villars, Gouverneur de Rouen, voyant que la puissance du Roi augmentoit tous les jours, pendant que les affaires de la Ligue dépérissoient de plus en plus; que, tôt ou tard, de gré ou de force, il seroit obligé de suivre l'exemple des bons serviteurs du Roi: voyant d'ailleurs que le Duc de Mayenne refusoit obstinément les conditions avantageuses de paix que le Roi lui offroit, résolut de faire la sienne en particulier. Il envoya le sieur Desportes (1), Abbé de Tiron, au Baron de Rosny, afin de l'engager à

(1) Philippes Desportes étoit natif d'Angers, il fut Chanoine de la Sainte-Chapelle, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de Henri; il s'attacha à ce Prince dès le tems qu'il étoit Duc d'Anjou; il le suivit en Pologne. Lorsque Henri fut sur le Trône, il donna à Desportes les Abbayes de Tiron, de Josaphat, des Vauxcernay & de Bonport. Il faisoit assez bien des vers, qui cependant se trouvent aujourd'hui confondus avec les médiocres productions de son tems. Henri III

pressentir le Roi sur les conditions qu'il désiroit obtenir de lui. Le Baron en parla au Roi, qui le fit partir sur-le-champ pour Rouen, avec les instructions & les pouvoirs nécessaires. Villars, ne voulant pas traiter d'abord par lui-même, ou peut-être honteux des demandes exorbitantes qu'il vouloit faire, chargea l'Abbé Desportes de faire en particulier la premiere entrevue avec Rosny. L'Abbé lui fit d'abord entendre, qu'ayant trop tardé à venir à Rouen, les Espagnols, qui avoient découvert que M. de Villars 1594.

lui donna une très grosse somme d'argent pour mettre ses Ouvrages sous la presse. L'Amiral de Joyeuse lui donna une Abbaye de dix mille livres de rente pour un Sonnet. Après la mort de Henri III il se jetta dans le parti de la Ligue, ce qui fut cause qu'il fut privé du revenu de ses Bénéfices, & se retira auprès de l'Amiral de Villars, qui lui donna sa table & sa confiance; fâché de ne pas jouir de ses Bénéfices, il détermina Villars à s'accommoder avec Henri IV; il eut beaucoup de part à ce Traité, dans lequel il ménagea très bien ses intérêts: outre la main-levée de ses Bénéfices, il se fit encore donner le Fort de Fescamp. C'est ainsi que la plupart des Ligueurs se faisoient payer du prix de leur rébellion.

vouloit faire son traité avec le Roi, faisoient tous leurs efforts pour l'en détourner, par les offres les plus avantageuses que leur envoyé, Dom Simon Antoine, & la Chapelle-Marteau, l'un des plus déterminés Ligueurs, étoient chargés de lui proposer; cependant, lui dit l'Abbé, ne vous rebuttez pas, je vous seconderai : il faut seulement vous armer de patience, contre les fougues de M. de Villars. M. de Rosny, qui reconnut l'artifice qu'on employoit pour l'engager d'accorder plus facilement les conditions qu'on demandoit, ne s'épouvanta pas, parcequ'il avoit des ordres précis du Roi de traiter à quelque prix que ce fût avec Villars. Dès la premiere entrevue, celui-ci fit demander entr'autres choses, que M. de Montpensier, Gouverneur de Normandie, n'en exerçât pas les fonctions pendant trois années sur les Villes & Baillages de Rouen & de Caux, & qu'il n'eût aucune autorité sur lui; que sa Dignité d'Amiral, qui lui avoit été conférée par la Ligue, lui fût confirmée & cédée par le Baron

ron de Biron, auquel le Roi l'avoit donnée. Que Fescamp, qui lui avoit été enlevé par Boisrozé, fût uni à son Gouvernement de Rouen. Que plusieurs Abbayes dont le Roi avoit disposé en faveur de ses serviteurs fussent donnés à ceux qu'il lui nommeroit ; que tous les Officiers pourvûs par la Ligue fussent conservés dans leurs Charges ; que le Roi lui entretînt quinze cens hommes de pied & trois cens chevaux, lui donnât douze cens mille livres pour payer ses dettes, & soixante mille livres de pension. Le Baron de Rosny contesta pendant trois jours sur plusieurs articles, & sur-tout sur ceux qui regardoient MM. de Montpensier, de Biron & Boisrozé ; & enfin il accorda tout, avec cette restriction néanmoins qu'il en écriroit au Roi, parce que ces trois articles passoient ses pouvoirs. Villars, s'étant mis en colere, dit en jurant, qu'il vouloit tout ou rien, & qu'il alloit conclure avec les Espagnols. Mais Rosny lui remontra que la réserve qu'il faisoit ne devoit point l'offenser ; que ce n'étoit pas un re- 1594.

fus, mais que la chose étoit trop im-
1594. portante pour la passer sans avoir consulté le Roi; qu'il offroit de signer le traité aux conditions qu'il demandoit, mais seulement sous le bon plaisir de Sa Majesté. Villars se fit beaucoup prier par ses confidens, & enfin il signa. Rosny lui donna un Ecrit particulier, par lequel il déclaroit le traité nul, s'il n'étoit pas ratifié par le Roi. Mais ce Prince, instruit de ces conventions & des difficultés, écrivit à Rosny une Lettre datée de Senlis, du 8 Mars, par laquelle il lui ordonnoit de passer tous les articles sans restriction.

Cependant les choses avoient changé de face pendant le voyage du courier. Du Rollet, Gouverneur de Louviers & du Pont-de-l'Arche, avoit formé le dessein de se rendre Maître de Rouen. Etant instruit que le Baron de Rosny devoit se rendre en cette Ville pour traiter avec Villars, il crut qu'il falloit se presser. Il fit partir un Capitaine nommé le Pré, qui, s'étant joint aux domestiques du Baron, entra dans Rouen

comme s'il eût été de sa suite. Dès qu'il y fut arrivé, il s'aboucha avec ceux qui étoient de l'intelligence de du Rollet, & prit des mesures pour se saisir du vieux Palais, & tuer Villars, en cas qu'on ne pût l'enlever. Le Pré fut découvert & arrêté ; & Villars, instruit du complot, ayant su que cet homme étoit entré à la suite du Baron de Rosny, ne douta point que cette conspiration n'eût été tramée de concert avec lui. 1594.

Aussi-tôt que le Baron de Rosny eut reçu la réponse du Roi, il se rendit chez l'Abbé Desportes, où Villars dînoit. Il fut fort surpris, en entrant dans la Salle, que Villars, lui jettant un regard farouche, vint à lui comme un furieux ; & sans lui donner le tems de parler, lui arracha le traité qu'il tenoit à la main, & le jetta au feu en jurant, & pouvant à peine parler, tant il étoit hors de lui. Tout ce que Rosny put concevoir, fut qu'il parloit d'une trahison, qu'on avoit voulu lui ôter la vie & son honneur, qu'il s'en vengeroit sur lui & contre son Prince de Béarn, & que dans une heure il

1594. alloit conclure avec l'Envoyé d'Espagne (1). Le Baron, après l'avoir écouté tranquillement, lui dit, qu'au travers de ses emportemens & des termes outrageans dans lesquels il s'étoit échappé contre le Roi, il n'appercevoit qu'un prétexte pour manquer à sa parole. A ces mots, Villars, qui se promenoit à grands pas dans la Salle, reprit, en jurant, » qu'il ne lui étoit jamais arrivé, & » qu'il ne lui arriveroit jamais de » manquer à sa parole. Ni moi non » plus, reprit Rosny, d'un ton ferme, & nous verrons aujourd'hui » lequel de nous deux soutiendra » mieux son caractere ». Après ces premieres saillies, Villars s'étant un peu calmé, il fallut en venir aux

(1) Il s'appelloit Dom Simon Antoine; il étoit accompagné de la Chapelle Marteau, Agent de la Ligue. Ils étoient à Rouen pour solliciter Villars de traiter avec l'Espagne. Leur séjour en cette Ville avoit rendu son accommodement plus difficile & plus avantageux pour lui. Lorsqu'il fut conclu, il leur en fit part, sans se mettre en peine des violents reproches qu'ils lui firent, & il les renvoya avec un sauf conduit pour se retirer auprès du Duc de Mayenne.

éclairciſſemens. On fit encore interroger le Capitaine, qui déclara que le Baron de Roſny n'avoit eu aucune part ni connoiſſance du complot formé par du Rollet. La vérité manifeſtée, le Capitaine fut pendu, & enſuite le traité fut conclu & ſigné; & il fut convenu qu'il ne ſeroit publié que lorſque Sa Majeſté l'auroit ratifié. La ratification étant venue quelques jours après, le Baron de Roſny ſe rendit le 27 Mars dans la place qui eſt devant l'Egliſe de S. Ouen, où le Peuple, inſtruit que le Baron apportoit la paix, s'étoit rendu en foule. Il trouva Villars qui s'entretenoit avec quelques-uns de ſes amis, & lui dit en l'abordant: » Il faut, Monſieur, que vous » vous faſſiez connoître aujourd'hui » pour ce que vous êtes, c'eſt-à- » dire, pour bon François », & lui préſenta une riche écharpe blanche. Villars la reçut, la mit en baudrier, & dit en jurant, ſelon ſa coutume: *Allons mord... la Ligue eſt... Que chacun crie vive le Roi.* Ces paroles furent ſuivies des cris & des acclamations de tout le Peuple, & le ſignal

1594.

ayant été donné, les canons de la
1594. Vi.le & des vaiſſeaux qui étoient au Port, la mouſqueterie & le ſon des cloches annoncerent à toute la campagne la nouvelle de la réduction de Rouen, qui fut bien-tôt ſuivie de celle de toutes les Villes de la Normandie [1].

Le Baron de Roſny fit encore en même-tems dans cette Province différens traités avec les Gouverneurs & les Magiſtrats des Villes particulieres, & entr'autres de celle de Verneuil, dont le Baron de Medavy étoit Gouverneur; mais il n'y étoit pas abſolument le maître. Comme dans ce tems-là les Villes ſe gardoient elles-mêmes, tous les Citoyens étoient guerriers, ſans diſtinction de

(1) M. de Thou, dans ſon Hiſtoire, fait de grands éloges de cette négociation, dans laquelle il dit que M. de Roſuy ſe conduiſit avec toute la ſageſſe & la prudence d'un Politique le plus conſommé. M. de Villars eſt repréſenté dans les Mémoires de ce tems comme un homme extrêmement fier & emporté: il y eſt remarqué que de tous ceux qui ſe mêlerent de ſon traité, perſonne ne pût y réuſſir que M. de Roſny.

gens de Robe & d'Epée. Guillaume Vente, alors Maire de la Ville de Verneuil, homme de courage & d'esprit, qui commandoit la Bourgeoisie, & favorisoit sous main le parti du Roi, avoit toujours entretenu les habitans dans l'esprit de fidélité qu'ils devoient à leur légitime Souverain. Comme il étoit fort accrédité dans la Ville, il obligea Medavy de rentrer sous l'obéissance de son Prince, & de consentir au traité qui fut fait pour la réduction de Verneuil, le 25 Mars 1594 (1). Par ce traité, le Roi, pour reconnoître les fideles & signalés services à lui faits en cette occasion & en plusieurs autres, par Guillaume Vente, lui fit don d'un état de Commissaire des guerres & de mille écus d'or sol [2]. 1594.

Le Baron de Rosny, après avoir pris congé de M. de Villars, partit de Rouen, pour se rendre auprès

(1) L'original de ce Traité est à la Chambre des Comptes de Rouen.

(2) Cette famille subsiste encore aujourd'hui en Normandie, où elle a toujours noblement vécu jusqu'à présent.

du Roi, & alla coucher à Louviers, 1594. où il lui arriva une aventure qui fit beaucoup rire ce Prince, lorsqu'il la lui raconta. C'étoit à l'occasion d'un article du traité, par lequel on ôtoit à Boisrozé le Gouvernement de Fescamp. Boisrozé étoit un homme courageux, intrépide & entreprenant, qui s'étoit beaucoup distingué à la défense de Rouen. Villars lui avoit donné le Gouvernement du Fort de Fescamp, & le lui avoit ôté depuis pour en gratifier un autre. Boisrozé, piqué de cet affront, résolut de le reprendre sur Villars. Fescamp est situé sur un rocher escarpé d'environ cinquante toises de haut sur le bord de la mer, dont les flots baignent le pied dans les hautes marées. Il instruisit de son dessein deux de ses soldats dont il étoit sûr, & les envoya se rendre, comme déserteurs, au Gouverneur du Fort. Quelques jours après il arrive à minuit avec la marée dans un bateau chargé de vingt-cinq soldats; il fait le signal convenu à ses deux hommes, qui font descendre une corde à laquelle on atta-

che un gros cable que Boiſrozé avoit apporté, tout garni de nœuds & d'échelons de bois. Les deux ſoldats le tirent à eux & l'attachent ſolidement au haut du rocher. Boiſrozé fait monter ſes ſoldats, & monte le dernier. A peine étoient-ils à moitié chemin qu'ils s'arrêtent : il en demande la raiſon ; & voyant qu'on ne lui en donnoit point de bonne, il met ſon poignard entre ſes dents, il paſſe par-deſſus le corps de ſes ſoldats juſqu'à ſon Lieutenant, qui montoit le premier, & qui lui dit que la peur l'a ſaiſi. Il le menace de le tuer, le force de monter, les autres le ſuivent; & s'étant rendu maître du Fort, il en donna ſur-le champ avis à M. de Montpenſier, Gouverneur de la Province, auquel il le remit pour le Roi, qui lui en conſerva le Gouvernement. Mais, comme nous l'avons dit, Villars avoit inſiſté ſur la réunion de ce Gouvernement au ſien, pour ſe venger de Boiſrozé. 1594.

Celui ci, outré de ſe voir privé d'une place qu'il avoit acquiſe avec tant de bravoure, partit pour en venir faire ſes plaintes au Roi ; il ar-

rriva à Louviers quelques momens
1594. après le Baron de Rosny, & s'étant logé dans la même Hôtellerie, on lui dit qu'il venoit d'y arriver un Seigneur de la Cour qu'on disoit fort accrédité auprès du Roi. Il monte aussi-tôt à sa chambre; & après lui avoir fait excuse de ce que sans le connoître il prenoit la liberté de s'adresser à lui, il lui dit qu'il venoit implorer sa protection au sujet d'une extrême injustice qu'on lui avoit faite, & qu'il le supplioit de le favoriser de son crédit auprès du Roi. Le Baron de Rosny lui dit qu'il se faisoit un plaisir d'obliger les honnêtes gens, & qu'il étoit à son service. „ Je vais me plaindre, répon» dit Boisrozé, de M. de Rosny, » qu'au Diable soit-il donné, tant il » m'a fait de tort, sans l'avoir ja» mais offensé. On me nomme Bois» rozé, Gouverneur de Fescamp; » il m'a fait perdre mon Gouverne» ment. Il a bien fait pis à MM. de Bi» ron & de Monpensier, tant il abu» se de son crédit aux dépens des » bons serviteurs du Roi; mais, » ajouta-t-il, en jurant, il en pour-

» roit tant faire, qu'il s'en repenti-
» roit, & que quelqu'un, aussi étour- 1594.
» di que lui, pourroit lui jouer quel-
» que mauvais tour ». Le Baron repartit en souriant, qu'apparemment M. de Rosny n'avoit rien fait que par ordre du Roi, qui avoit jugé que, pour l'intérêt de quelques particuliers, il ne devoit pas manquer une affaire aussi importante que la réduction de Rouen; qu'au surplus il pouvoit compter sur lui, & que dès qu'il seroit arrivé à la Cour, il n'avoit qu'à le venir trouver, qu'il auroit soin de ses intérêts.

Boisrozé, s'étant retiré fort satisfait, demanda à un Page qu'il rencontra le nom de son Maître. Le Page lui ayant dit que c'étoit le Baron de Rosny, il en fut tellement épouvanté, qu'il fut chercher aussi-tôt un autre logis, & partit le lendemain de grand matin pour prévenir le Roi. Mais il n'en eut pas besoin; le Baron de Rosny lui rendit toutes sortes de bons offices. Il le fit dédommager du Gouvernement de Fescamp plus avantageusement qu'il ne demandoit; & M. de Rosny, ayant été

pourvu de la Charge de Grand-Maî-
1594. tre de l'Artillerie, il fit Boisrozé son Lieutenant Général au département de Normandie [1].

(1) Ce fut à l'occasion du Traité fait par M. de Rosny avec M. de Villars, que Henri IV fit connoître à toute sa Cour combien il étoit maître de lui-même, & savoit réprimer sa colere. Quelque tems après ce Traité, Crillon vint dans le Cabinet du Roi pour s'excuser sur le reproche qu'on lui faisoit que ses fréquentes allées & venues pour négocier avec Villars, lui avoit donné l'occasion & les moyens de faire cette furieuse sortie dont il a été parlé ; il passa des excuses aux contestations, & des contestations aux emportemens. Le Roi, irrité de ce qu'il continuoit trop long-tems sur le même ton, lui ordonna de sortir ; mais comme Crillon revenoit à tous momens de la porte, on s'apperçut que le Roi pâlissoit de colere, & l'on eut peur que ce Prince ne se saisît de l'épée de quelqu'un & n'en frappât Crillon Mais après qu'il fut sorti, Henri s'étant remis, il se tourna vers les Seigneurs qui l'accompagnoient (1) & avoient admiré sa patience, il leur dit : » La » Nature m'a formé colere ; mais depuis que » je me connois, je me suis toujours tenu en » garde contre une passion qu'il est dange- » reux d'écouter. Je sais par expérience, que

(1) Ceci est tiré des Mémoires de la Vie de M. de Thou, qui le rapporte comme témoin oculaire.

La réduction de Rouen & de toutes les Villes de cette Province fut bien-tôt suivie de plusieurs autres dans différentes Provinces. Abbeville, Montreuil, Sens, Troyes, Agen, Marmande, Villeneuve, se remirent sous l'obéissance du Roi, avec beaucoup de rapidité, ce qui fit dire plaisamment, *que le Roi, en rentrant au Louvre, avoit trouvé dans un coffre les clefs des Villes de son Royaume, que les Ligueurs y avoient oubliées.* 1594.

» c'est une mauvaise conseillere, & je suis » bien-aise d'avoir de bons témoins de ma » modération ». Il est certain que ses fatigues continuelles, les différentes situations de sa vie, le peu d'attachement de la plupart de ceux, tant Catholiques que Huguenots, qui le servoient, l'obligation où il s'étoit vu continuellement de fermer les yeux sur une infinité de choses qu'il voyoit, lui avoient rendu l'ame si ferme, que rien n'étoit capable de la troubler. Et s'il s'étoit laissé dominer par cette passion, il n'auroit fait qu'aliéner davantage des esprits déja peu disposés en sa faveur; au lieu que, par sa prudence & sa modération, il les a forcés de se contenir dans leur devoir. Alexandre n'en auroit jamais tant fait : voyez, dans sa Vie donnée par l'Auteur, la mort de Clytus.

1594. Cependant le Roi donnoit ses ordres, & mettoit tous ses soins à rendre à la Ville de Paris son ancienne splendeur. Il commença par le rétablissement du Parlement.

La maniere dont il fut fait, dit M de Thou, n'étoit pas du goût de tout le monde; on disoit qu'il falloit attendre le retour de ceux de ses Membres, qui étoient à Tours, à qui cet honneur étoit dû, pour leur fidélité & leur constance au service du Roi. Mais il répondit que, si ceux qui étoient restés dans Paris avoient été forcés par les Ligueurs & les Espagnols à faire des démarches contre ses intérêts, ils les avoient réparées par la conduite qu'ils avoient tenue depuis. Qu'il savoit que la plupart d'entr'eux avoient exposé leurs vies & leurs biens, en demeurant dans la Ville, pour être plus à portée de lui rendre service: qu'en plusieurs occasions, ils s'étoient comportés avec tant de fermeté & de prudence, qu'ils avoient fait connoître qu'ils étoient unis de cœur avec ceux de Tours pour le bien de l'Etat; qu'ils avoient rendu des Ar-

rêts qui avoient fait évanouir les mauvais desseins de ses ennemis, & qu'ils avoient autant contribué que ses plus fidéles Sujets, à remettre la Ville de Paris sous son obéissance : que s'il y en avoit quelques uns dont il eut sujet de se plaindre, ils étoient en si petit nombre, qu'il ne vouloit pas les distinguer dans un jour si glorieux & si favorable pour lui. Il rendit donc deux Déclarations ; & parceque le Parlement étoit suspendu, elles furent adressées par une forme extraordinaire, aux Chancelier, Ducs & Pairs de France, Conseillers d'Etat, Maîtres des Requêtes & autres Officiers de la Couronne, pour être lues, publiées & enregistrées aux Greffes du Parlement & autres Cours Souveraines. La premiere rétablissoit les Présidents & Conseillers, qui étoient demeurés à Paris, en leur premier état & autorité ordinaire, comme si toute la Compagnie étoit rassemblée, à la charge néanmoins qu'ils feroient un nouveau serment de fidélité au Roi, entre les mains du Chancelier.

1594.

1594. La ſeconde, après un narré fort ſuccint des artifices que les Chefs de la Ligue & les Eſpagnols joints enſemble avoient employés pour séduire les Peuples & ruiner l'Etat, accordoit une abolition générale à toutes perſonnes de tout ce qui s'étoit paſſé depuis les barricades, excepté ce qui s'étoit fait par forme de voleries, les crimes commis entre perſonnes de même Parti, & ceux qui ſe trouveroient coupables de l'aſſaſſinat du feu Roi, ou de conſpiration contre la vie du Roi regnant.

Le Chancelier, accompagné de ceux auxquels ces Déclarations étoient adreſſées, alla les faire enregiſtrer aux Parlement, Chambre des Comptes & Cour des Aydes.

Après ces actes de clémence & de bonté, il en voulut faire un autre de Religion & de piété, en aſſiſtant avec ſa principale Nobleſſe & les Officiers des Cours Souveraines, à une proceſſion générale, où furent portées aux Auguſtins les reliques des Egliſes : proceſſion qui ſe renouvelle toutes les années le 22 Mars,

en mémoire de la réduction de Paris. 1594.

Le Roi, ayant ainsi satisfait à ce que le bon ordre & la tranquillité publique demandoient de lui, voulut satisfaire sa générosité, en récompensant ceux qui avoient le plus contribué à remettre Paris sous son obéissance. Il créa un septieme Office de Président au Parlement pour Jean le Maître (1), qui s'étoit distingué par sa fermeté dans les fonctions de Premier Président du Parlement de la Ligue. Le sieur l'Huillier eut une Charge de Président à la Chambre des Comptes, les sieurs Langlois & du Vair furent faits Maîtres des Requêtes, & il donna au Baron de Biron le Bâton de Maréchal de France, pour l'indemniser de la Charge d'Amiral que celui-ci avoit été obligé de céder au sieur de Villars.

Le premier acte de jurisdiction que fit le Parlement, après son rétablissement, fut un Arrêt solemnel, rendu le 31 Mars, qui cassoit

(1) Le Roi l'appelloit son bon Président.

1594. & annulloit tous Arrêts, Decrets & serments faits depuis le 9 Novembre 1588, préjudiciables à l'autorité des Rois, & contraires aux Loix du Royaume, comme ayant été extorqués par force; déclaroit nul ce qui avoit été fait contre l'honneur du feu Roi Henri III, ordonnoit qu'il seroit procédé extraordinairement contre les coupables du détestable parricide commis en sa Personne; révoquoit le pouvoir donné au Duc de Mayenne, défendoit de lui obéir, sous peine d'être déclaré criminel de leze Majesté au premier chef, & lui enjoignoit à lui & à ses adhérants, sous les mêmes peines, de reconnoitre Henri de Bourbon pour seul & unique Roi de France & de Navarre.

Le 2 Avril le Recteur de l'Université, accompagné de ses suppôts & de plusieurs Docteurs de Sorbonne, vinrent trouver le Roi dans la Chapelle de Bourbon; &, s'étant prosternés à ses pieds, ils le supplierent humblement de leur faire sentir les effets de sa clémence & de sa miséricorde, comme à ses obéissants ser-

viteurs & fideles Sujets, & de vouloir leur pardonner les decrets & les résolutions que la crainte & la violence avoient extorqués contre son auguste Personne, par les intrigues & les menaces de quelques furieux. Le Roi les appella *Messieurs nos Maîtres*, & leur protesta qu'il vouloit vivre dans la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, sans jamais se départir de la foi de l'Eglise qu'il avoit embrassée. Il leur dit qu'il savoit ce qu'on avoit prêché contre lui dans Paris, & combien indignement on l'avoit traité; mais qu'il vouloit tout oublier; qu'il leur pardonnoit, tant il avoit envie de réunir par la douceur tous ses Sujets, principalement ceux de l'Eglise, & singulierement leur Corps de Faculté, qu'il honoreroit & aimeroit toujours. 1594.

Henri IV, après avoir fait de pareils actes de clémence & de générosité, auroit bien pu satisfaire sa justice en faisant punir un grand nombre de furieux & de scélérats qui s'étoient enrichis par leurs vols & leurs brigandages, & qui avoient com-

1594 mis les plus horribles excès ; mais il ne voulut pas que son triomphe fût souillé par un sang si vil & si méprisable. Dès le lendemain de la réduction, on avoit remis aux Quarteniers de la Ville des listes de ceux qui devoient sortir de Paris. Elles portoient, qu'ils s'absenteroient pour un tems, & qu'il seroit fourni des passeports à ceux qui voudroient se retirer auprès du Duc de Mayenne ; mais que ceux qui voudroient faire soumission & serment au Roi, pourroient rester, & seroient conservés dans leurs biens. Il sortit un assez grand nombre de ces malheureux ; mais il y en eut plusieurs par la suite qui obtinrent de la bonté du Roi de revenir : & comme plusieurs personnes lui remontroient que la trop grande clémence dont il usoit envers ses ennemis & ce peuple ligueur offensoit ses bons Sujets & serviteurs, & lui portoit préjudice ; il fit la réponse suivante, digne d'un Roi & Prince vraiment Chrétien : (1) » Si » vous & tous ceux qui tenez ce lan-

(1) Journal de Henri IV.

» gage, disiez tous les jours votre » Patenote de bon cœur, vous ne » diriez pas ce que vous me dites. » De moi, je reconnois que toutes » mes victoires viennent de Dieu, » qui étend sur moi en beaucoup de » sortes sa miséricorde, encore que » j'en sois du tout indigne; & com» me il me pardonne, aussi veux-je » pardonner; & en oubliant les fau» tes de mon Peuple, être encore » plus clément & miséricordieux en» vers lui que je n'ai été. S'il y en a » qui se sont oubliés, il me suffit » qu'ils se reconnoissent: & qu'on ne » m'en parle plus ».

1594.

Pendant que le Roi s'occupoit à remettre l'ordre dans Paris, il apprit que le Comte de Mansfeld, accompagné du Duc de Mayenne, assiégeoit la Capelle en Thierarche, & que le Maréchal de Biron n'avoit pu rassembler ses troupes assez à tems pour l'en empêcher. Il partit de Paris le 11 Mai, dans l'espérance que cette Ville, qui étoit assez bien fortifiée, se défendroit assez pour lui donner le tems de la secourir. Mais en arrivant à Crepy, il apprit que

1594. les assiégés avoient capitulé dès le 9 Mai, après quatorze jours de siege. Il en eut un extrême regret, & il crut pouvoir réparer cette perte, en faisant le siege de Laon. Il fit investir cette Ville par le Maréchal de Biron, & s'y rendit ensuite avec ses troupes. Elle étoit dans une situation à rendre le siege extrêmement difficile, étant assise, comme elle est encore aujourd'hui, sur une montagne assez droite, qui commande à tous les environs. Après la prise de la Capelle, le Duc de Mayenne s'étoit retiré à Laon ; mais voyant que le Maréchal de Biron faisoit ses dispositions afin de l'investir, il en étoit sorti, & y avoit laissé son second fils, qu'on nommoit le Comte de Sommerive, Jeannin & de Bourg, ci-devant Gouverneur de la Bastille, avec cinq cents hommes de garnison ; & de-là il s'étoit rendu en diligence à Bruxelles, pour prier instamment l'Archiduc Ernest de ne pas laisser prendre une Place de cette importance. La garnison étoit assez forte pour donner beaucoup d'occupation aux Assiégeants ; aussi le

ſiege fut-il fort long : joint à ce que Mansfeld, par le commandement exprès de l'Archiduc, parut avec ſept mille hommes de pied, mille chevaux & huit pieces de canon, & vint camper ſur une colline à une lieue de Laon. Le Roi fit auſſi-tôt tourner tête à ſon arriere-garde, & alla ſe poſter ſur une autre petite montagne oppoſée ; & de-là les deux armées, par de fréquentes eſcarmouches, cherchoient l'occaſion, l'une de faire entrer du ſecours dans la Place, & l'autre de l'empêcher. Cependant le Roi, craignant que l'Archiduc n'envoyât un nouveau renfort, & d'être obligé de lever le ſiege, chargea quelqu'un de faire adroitement au Préſident Jeannin des propoſitions de paix, & deſira même de conférer avec lui. Mais Jeannin, inſtruit des intentions du Duc de Mayenne, qui ne vouloit pas augmenter les ſoupçons des Eſpagnols, ni retarder ou empêcher leur ſecours, ne pût être ébranlé par les offres & les remontrances du Roi. Ce Prince, le menaçant que ſon opiniâtreté pourroit 1594.

bien lui causer du repentir; Jeannin
1594. répartit avec fermeté qu'il entendoit bien ce que Sa Majesté vouloit dire; mais qu'il l'empêcheroit d'en venir à cette extrêmité, parcequ'il sauroit mourir sur la bréche en homme de courage. Cependant les Ennemis, ayant demeuré neuf jours dans leur poste, sans avoir pu jetter du secours dans la Ville, & manquant de vivres, en voulurent faire venir de la Fere; mais un convoi de deux cents charrettes, conduites par sept cents hommes, fut défait & pris, excepté cinquante hommes, qui entrerent dans Laon : un autre de quatre cents charrettes, escorté par douze cents fantassins & trois cents chevaux, n'eut pas meilleure fortune. Le Maréchal de Biron alla l'attendre dans une forêt voisine avec seize cents hommes, moitié François & moitié Suisses, & quatre cents chevaux; il chargea si rudement l'escorte, qu'il tailla l'infanterie en piéces, s'empara du convoi, & poursuivit la cavalerie jusqu'aux portes de la Fere. Les gens du métier mirent cette action au

rang

rang des plus belles, & en attribuerent toute la gloire au Maréchal de Biron, qui, par son autorité & son affabilité, avoit retenu avec lui les Suisses & les François pendant vingt-quatre heures dans le bois sans manger; mais il eut la générosité de dire qu'il devoit partager cette gloire avec Sancy, qui, disoit-il, la pique à la main, & montrant l'exemple, avoit ramené à la charge les Suisses rebutés par la furieuse mousqueterie & la bravoure des Espagnols. Mansfeld, qui avoit perdu dans ces deux actions l'élite de ses troupes, délogea pendant la nuit, & fit telle diligence, qu'ayant gagné deux heures de marche sur le Roi, il se retira à la Fere, & de-là dans l'Artois, où les maladies acheverent de ruiner son armée. 1594.

Cette retraite n'empêcha pas les assiégés de se défendre encore avec beaucoup de courage. Le Roi ayant reçu un renfort considérable, les fit attaquer vivement; ils soutinrent trois assauts: mais enfin voyant qu'on se disposoit d'en donner un général, ils capitulerent le 22 Juil-

1594. let, promettant de se rendre dans douze jours, si le Duc de Mayenne ne jettoit pas pour le moins mille hommes dans la place.

Pendant le Siége, & dans le mois suivant, plusieurs Villes abandonnerent le Parti du Duc de Mayenne. Les principales furent, Château-Thiery, Peronne, Amiens, Dourlens, Beauvais & Noyon; ensorte qu'il ne resta plus à la Ligue en Picardie, que trois Villes, savoir, Soissons, Ham & la Fere, où les Garnisons étoient plus fortes que la Bourgeoisie. Mais l'accommodement du Duc de Guise, qui se fit quelque tems après le retour du Roi à Paris, fut le dernier coup qui mit la Ligue aux abois. Cet accomodement soumit au Roi, la Champagne, dont ce Seigneur n'auroit pas pu dispose sans une action de vigueur qu'il fit, & qui le vengea en même tems d'un de ses plus grands ennemis.

Claude de Lorraine Duc de Guise, dont nous parlons, étoit Fils de Henri de Lorraine I du nom, Duc de Guise, qui fut tué à Blois par les ordres de Henri III. Lors de

la mort de ſon Pere, il avoit été arrêté & enfermé dans le Château de Tours, où il étoit retenu par les ordres du Roi, qui craignoit avec raiſon que s'il lui accordoit la liberté, ce ſeroit un nouveau chef qu'il donneroit à la Ligue. 1594.

Il avoit trouvé le moyen de ſe ſauver du Château de Tours le 15 Août 1591 : il auroit bien voulu ſe mettre à la tête de la Ligue, & occuper la place de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France; mais le Duc de Mayenne ſon oncle, n'étoit pas d'humeur à la lui céder ſi facilement. Son évaſion n'avoit fait qu'augmenter la déſunion parmi les Ligueurs & dans la maiſon de Lorraine. Les Eſpagnols & les Seize avoient fait tous leurs efforts comme nous l'avons dit, pour le faire élire Roi de France à la derniere aſſemblée des Etats, dans le deſſein de lui faire épouſer l'Infante d'Eſpagne; mais le Duc de Mayenne avoit fait évanouir tous leurs projets : on a dit même que le Duc de Guiſe en ayant reconnu la ridiculité & l'inſuffiſance, y avoit

1594. volontairement renoncé, ſans ſe laiſſer éblouir par l'éclat imaginaire d'une Couronne à laquelle il étoit trop chimérique de prétendre. Il y a lieu de croire que cela étoit vrai, puiſqu'il ne ſe donna pas de grands mouvements pour ſe la procurer, & qu'il parut vouloir ſe contenter du Gouvernement de Champagne que le Duc de Mayenne lui avoit donné : mais comme celui ci ne ſe ſoucioit pas que ſon neveu prît trop d'autorité dans cette Province, il y avoit mis pour Lieutenant un homme qui le traverſoit continuellement: c'étoit le ſieur de S. Pol, Soldat de fortune, Gentil-homme brave & courageux. Le défunt Duc de Guiſe, l'avoit mis au rang de ſes braves : il étoit Gouverneur de Rheims, & avoit plus de pouvoir dans cette Ville & dans la Province que le Duc de Guiſe : comme il avoit acquis de grands biens par ſes brigandages, il étoit d'une inſolence & d'un orgueuil inſuportables ; il s'étoit fait déclarer par cri public à Mezieres, Duc de Rethelois, en vertu du don qu'il di-

ſoit lui en avoir été fait par le Pape (1). Il avoit fait bâtir pendant la priſon du Duc de Guiſe une Citadelle à Rheims, pour contenir les Habitans qu'il traitoit avec beaucoup de dureté. Ils s'en étoient plaints depuis au Duc de Guiſe, qui avoit pluſieurs fois prié S. Pol de la faire raſer; ce qu'il avoit toujours refuſé, & avoit même menacé les Bourgeois d'en faire conſtruire une ſeconde, & d'introduire les Eſpagnols dans la Ville. Enfin un autre jour lui en ayant encore parlé, & S. Pol lui ayant répondu inſolemment, le Duc de Guiſe mit l'épée à la main, & d'un ſeul coup l'étendit mort à ſes pieds; enſorte que ſe voyant Maître de la Ville & de toute la Province, il n'eut pas de peine à ſe réſoudre à rentrer dans ſon devoir, ſur-tout étant très mécontent de la conduite du Duc de Mayenne à ſon égard. Il en étoit d'ailleurs vivement ſollicité par la Ducheſſe de Guiſe ſa Mere, qui ne ceſſoit de lui repréſenter que le Roi, 1594.

(1) Mémoires de Nevers.

par ſa converſion ayant levé tous
1594. les obſtacles qui s'oppoſoient à ce qu'il fût reconnu pour légitime Souverain de ſon Royaume, il devoit ſuivre l'exemple des autres Seigneurs Catholiques.

Cette Dame étoit Catherine de Cleves, Ducheſſe de Guiſe, Femme des plus accomplies de ſon tems : elle avoit une droiture de cœur, une égalité de caractere & un fonds de douceur que rien ne pouvoit altérer. Elle ne connoiſſoit ni l'envie, ni la malignité, ni la jalouſie : le chagrin qu'elle avoit eu de la mort de ſon Mari tué à Blois, & la haine qu'elle avoit conçue contre Henri III, n'avoient point rejailli ſur ſon ſucceſſeur, auquel elle rendoit toute la juſtice qu'il méritoit. Après la réduction de Paris, elle s'étoit rendue en cette Ville, avec la permiſſion du Roi : ſa premiere viſite avoit été chez Madame Catherine ſa Sœur, pour lui baiſer les mains, & enſuite elle avoit vu ce Prince qui l'avoit reçue ainſi que Mademoiſelle de Guiſe ſa fille, avec les plus grandes marques de diſtinction & d'affabilité.

Elle avoit un esprit fin & délié, qui rendoit sa conversation très agréable, avec des reparties legeres & pleines de sel : on la trouvoit en même-tems, dit M. de Rosny, douce & vive, tranquille & gaie. Lorsque le Roi eut reconnu son caractere, il agit avec elle avec toute la familiarité & la franchise d'un ami sincere : n'ayant pu résister aux instances de cette Dame, & de Mademoiselle de Guise, qui le sollicitoient de rendre ses bonnes graces au Duc de Guise, il avoit nommé trois Agens pour travailler à son accommodement. Ils s'étoient assemblés avec ceux du Duc pendant dix jours, sans être demeurés d'accord du moindre préliminaire : Madame de Guise vint trouver le Roi, & ayant mis la conversation sur le Traité de son Fils, elle se plaignit avec son enjouement ordinaire, mêlé d'un mouvement d'impatience, que Sa Majesté lui avoit mis en tête trois hommes qui alloient par trois chemins différens à ne rien conclure : ensuite ayant pris les mains du Roi & les lui baisant malgré lui, elle le 1594.

conjura de tendre les bras au Duc
1594. de Guise, & de lui donner à elle-même la satisfaction de voir rentrer toute sa famille dans les bonnes graces de son Roi. Elle parloit avec une effusion de cœur si vive & si touchante, que ce Prince, attendri lui-même jusqu'aux larmes, lui dit : » Eh bien ma Cousine, que desirez-» vous de moi, je ne veux rien vous » refuser ? Rien autre chose reprit-» elle, Sire, sinon de nommer, pour » traiter avec mon Fils, M. de Rosny, que votre Majesté tient par » la main. Quoi, repartit le Roi, ce » méchant Huguenot ? vraiement je » vous l'accorde volontiers, quoique » je sache qu'il est votre Parent, & » qu'il a beaucoup d'amitié pour » vous ». Le Traité fut conclu en trois jours, à la satisfaction de Madame de Guise, & du Roi, qui donna au Duc de Guise le Gouvernement de Provence, au lieu de celui de Champagne qu'il demandoit, & lui fit encore d'autres graces. Quelque tems après il vint remercier Sa Majesté; il se jetta à ses genoux avec des marques d'une joie si sincere,

que le Roi, qui lisoit dans le fond de son cœur, voyant l'embarras où il étoit, ne chercha qu'à le rassurer: il l'embrassa par trois fois, & lui dit en riant: » Mon Cousin, vous n'êtes » pas grand harangueur, non plus » que moi, je sais ce que vous me » voulez dire; il n'y a qu'un mot » en tout cela: nous sommes sujets » tous à faire des fautes & des jeu- » nesses; j'oublie tout, mais n'y re- » tournons plus: me reconnoissant » pour ce que je suis, je vous ser- » virai de Pere, & n'y a personne » en cette Cour que je voie de meil- » leur œil que vous.

1594.

Dans cette occasion, le Roi fit une action, qui fit bien connoître sa générosité & la droiture de son cœur. Pendant que M. de Rosny par son ordre traitoit avec le Duc de Guise, les Députés de la Ville de Rheims vinrent lui dire qu'il n'étoit pas nécessaire que Sa Majesté se constituât en grands frais & dépenses, ni qu'elle accordât des conditions si favorables au Duc de Guise, sous prétexte de le ramener à son service; qu'ils se rangeroient bien

eux-mêmes à leur devoir, & que
1594. si Sa Majesté vouloit l'agréer, ils trouveroient moyen de se saisir de la personne du Duc. Cette proposition ayant été rapportée au Roi, il voulut voir les Députés de Rheims; il les remercia de leur bonne volonté, & les assura de sa protection; mais il voulut que le Traité du Duc de Guise qui étoit fort avancé par M. de Rosny fut exécuté.

Le Roi, qui commençoit à goûter les fruits d'une tranquillité dont il n'avoit pu jouir depuis qu'il étoit sur le Trône, passa le reste de l'année dans sa Ville de Paris à régler les affaires Civiles & Politiques, les plus pressantes: il se voyoit dans la situation la plus favorable; il étoit rentré dans la possession de presque toutes les Provinces de son Royaume, dont les revenus dissipés pendant la Guerre par les Ligueurs, & souvent par ceux de son parti, alloient rentrer dans ses coffres, & le mettre en situation, non-seulement de payer les dettes qu'il avoit contractées, mais encore de satisfaire aux besoins les plus pressans & de s'opposer au Duc

de Mayenne, aux Espagnols, & à ses autres Ennemis, avec plus de vigueur que jamais, & avec de plus grandes forces; parcequ'il réuniroit sous ses étendarts toutes ses troupes auparavant dispersées dans les Provinces où la guerre avoit cessé. 1594.

Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'y étoit passé les deux années précédentes, pendant lesquelles la Noblesse du parti du Roi avoit été continuellement aux mains avec les Ligueurs. La guerre y avoit produit des événemens plus ordinairement favorables pour le Roi que contraires à ses intérêts. Il s'y étoit fait une infinité de belles actions qui avoient fait connoître à quel degré la Noblesse Françoise peut porter son courage & son amour pour son Prince : mais comme elles sont décrites par nos Historiens, que notre Héros n'y avoit d'autre part que d'avoir été faites sous ses auspices & sous ses ordres, & que la description qu'on en feroit nous éloigneroit trop de notre sujet; je dirai seulement que Lesdiguieres, qui gouvernoit le Dauphiné, & que l'on

appelloit le Roi de cette Province ;
1594. l'avoit maintenue, par son courage & par sa prudence, dans l'obéissance du Roi. Il l'avoit défendue contre le Duc de Savoie ; il avoit souvent fait repentir ce Prince des incursions qu'il y avoit faites, & des entreprises qu'il y avoit formées ; mais il en consommoit les revenus, sous prétexte de la guerre.

La Provence étoit sous la domination du Duc d'Epernon, qui la gouvernoit avec une hauteur, une avarice, & souvent une cruauté, qui n'avoient point d'exemple. Il étoit détesté par les Provençaux, qui avoient formé contre sa vie plusieurs complots, qu'il n'avoit évités que par des especes de miracles. Ils ne pouvoient secouer le joug de sa tyrannie, parcequ'il avoit des forces trop considérables. Le Roi, qui le haïssoit pour la conduite qu'il avoit tenue à son égard lors de la mort de Henri III, auroit bien desiré le dépouiller de ce Gouvernement ; mais il n'osoit irriter ouvertement cet esprit altier, de peur qu'il ne se jettât entre les bras des

Espagnols. Sur les plaintes que le Roi recevoit tous les jours de la part des principales Villes, il avoit ordonné à Lesdiguieres de leur donner sous main les secours dont elles auroient besoin. Il en avoit enlevé quelques-unes à d'Epernon, & entr'autres la Ville d'Aix; mais il n'avoit pu le réduire lui-même : ensorte que le Roi fut obligé d'attendre que son autorité fût plus absolument établie pour le mettre à la raison. 1594.

La Ligue, détruite presque dans tout le Royaume, se soutenoit encore en Bretagne sous les ordres du Duc de Mercœur, qui desiroit ardemment d'en faire une Principauté indépendante de la Couronne. Il y avoit introduit les Espagnols, & s'y défendoit courageusement, malgré les instances de Louise de Lorraine, sa sœur, Reine Douairiere de France, qui le sollicitoit vivement de s'accommoder avec le Roi. Cependant le Maréchal d'Aumont, qui commandoit les Royalistes de cette Province, avec une petite armée, avoit reçu la soumission de S. Malo, de Morlaix, de

1594. Quimper, & de Laval dans le Maine, & il avoit pris d'assaut le Fort de Crodon, défendu avec beaucoup de valeur par le Capitaine Praxeda, Espagnol, qui se fit tuer sur la bréche; mais le Duc de Mercœur demeuroit maître du reste de la Bretagne.

Générosité d'un soldat Anglois.

Lorsque le Fort de Crodon fut pris, un soldat Anglois fit une action de générosité qui méritoit bien que son nom fût marqué dans l'Histoire. Il y avoit ordre, sous peine de la vie, de ne faire quartier à aucun Espagnol. Cet Anglois en sauva un, & fut déféré, pour ce sujet au Maréchal d'Aumont. Il avoua le fait, & ajoûta qu'il étoit prêt à souffrir la mort, pourvu qu'on accordât la vie à l'Espagnol. Le Maréchal, lui ayant demandé quel si grand intérêt il prenoit à la conservation de cet homme? C'est, dit-il, qu'en pareille rencontre il m'a sauvé la vie à moi-même, & la reconnoissance m'oblige de sauver la sienne au prix de la mienne. Le Maréchal, charmé de cette réponse, accorda la vie à l'un & à l'autre.

A l'égard de la Bourgogne, c'étoit la ſeule Province que le Duc de Mayenne eût conſervée, avec quelques autres Villes; car le Duc de Mercœur, en Bretagne, ne le reconnoiſſoit pas. Tout le monde, & ſur-tout le Roi, étoit ſurpris de l'obſtination avec laquelle il refuſoit de faire ſa paix, malgré le deſordre dans lequel étoient les affaires de la Ligue, l'abandon de tous ceux qui avoient ſuivi ſon parti, & ſur tout le prodigieux mécontentement qu'il avoit de la conduite des Eſpagnols à ſon égard, le Roi lui en ayant fourni dans le tems dont nous parlons une preuve bien convaincante. 1594.

On avoit intercepté, & ce Prince lui fit remettre, une Lettre (1) que le Duc de Feria écrivoit à la Cour d'Eſpagne contre le Duc de Mayenne, dans laquelle il décrioit toute ſa conduite, l'accuſoit d'avoir de ſecretes intelligences avec le Roi de Navarre, d'avoir laiſſé prendre Dreux pour intimider les États de

(1) Rapportée par Cayet.

1594. Paris, d'avoir livré les principales Villes de la Ligue, d'avoir été cause que les sieurs de Villars & de la Châtre avoient embrassé le parti du Roi, qu'il s'étoit assuré une retraite dans son Gouvernement de Bourgogne, où il devoit se retirer, & que, dès qu'il auroit amassé beaucoup d'argent, il y feroit publier la paix qu'il avoit conclue depuis long-tems; qu'il n'avoit jamais pensé qu'à ses intérêts particuliers, & qu'il étoit haï & méprisé de tout le monde. Le Roi fit remettre cette Lettre au Duc de Mayenne, qui en fut cruellement offensé.

Il écrivit une longue apologie, qu'il envoya au Roi d'Espagne, par laquelle il réfutoit les accusatons contenues dans cette Lettre, & lui demandoit la permission de prouver son innocence les armes à la main, & de se battre contre le Duc de Feria, malgré l'inégalité qui étoit entre eux, du rang & de la naissance.

Lorsque le Duc de Mayenne fut instruit de cette intrigue, il étoit à Bruxelles, auprès de l'Archiduc,

qui, s'il eut ſuivi les avis de Feria, qui l'en ſollicitoit vivement, eut fait arrêter le Duc de Mayenne ; mais ſoit générosité, ou qu'il ne voulût pas faire un coup d'un ſi grand éclat, qui ne pouvoit être que très favorable au Roi de France, il laiſſa partir le Duc de Mayenne. Celuici ſe rendit précipitamment en Bourgogne, ſur les inſtances du Préſident Jeannin, qui lui avoit mandé que ſa préſence y étoit abſolument néceſſaire, s'il ne vouloit pas riſquer de perdre le reſte des Villes de cette Province qui paroiſſoient diſpoſées à ſuivre l'exemple d'Avalon, de Mâcon & d'Auxerre, ayant penſé perdre celle de Dijon, par les intrigues de Jacques Verne, Maire de la Ville ; auquel il donna ordre de faire le Procès & qui eut la tête tranchée. 1594.

Pendant que le Roi voyoit avec ſatisfaction tous ſes Sujets accourir à l'envie pour ſe ranger à leur devoir, ſon eſprit étoit agité par de grandes inquiétudes : elles n'étoient plus cauſées par le Duc de Mayenne & par les Eſpagnols ;

1594. mais il avoit reconnu par la conduite irréguliere de plusieurs Seigneurs de son parti, qu'il y avoit bien des mécontens, & que les Huguenots sur-tout cherchoient à lui causer de nouveaux embarras. Ils s'étoient comportés pendant cette année d'une façon qui lui avoit extrêmement déplu (1) : car sans lui en demander la permission, ils avoient tenu dans la Ville de Sainte Foi sur la Dordogne, une assemblée, dans laquelle, après être convenus d'en tenir une générale toutes les années pour délibérer sur leurs affaires particulieres, ils avoient nommé des Députés pour faire au Roi des demandes pareilles à celles qu'ils lui avoient déja faites à Mantes (2). Lorsque ces Députés furent arrivés à la Cour, ce Prince leur fit de fortes réprimandes sur leur conduite peu respectueuse. Cependant il reçut leurs cahiers ; &, les ayant remis à son Conseil pour les examiner, ils obtinrent de lui, au mois de Novem-

(1) Cayet.
(2) Journal de Henri IV.

bre suivant, un Edit en confirmation de celui qui leur avoit été accordé par Henri III en l'année 1577. 1594.
Le Roi étoit en son Conseil lorsque cet Edit y fut arrêté; & il dit tout haut: » J'en sais qui ont dit que le » feu Roi étoit Hérétique pour l'a» mour de cet Edit; mais le pre» mier qui s'ingérera dorénavant de » tenir ce langage, je lui ferai fai» re son procès «. Avant de le rendre, il avoit parlé aux Huguenots avec beaucoup de fermeté; car, lui ayant demandé des Chambres mi-parties & un Protecteur, il leur répondit » qu'il ne vouloit rien in» nover; qu'ils n'auroient que l'E» dit de 1577, avec la Chambre de » l'Edit, & que c'étoit assez, mê» me trop pour eux; qu'à l'égard » d'un Protecteur, il vouloit qu'ils » entendissent qu'il n'y avoit d'au» tre Protecteur en France que lui, » des uns & des autres; que le pre» mier qui seroit si osé d'en pren» dre le titre, il lui feroit courir » fortune de sa vie, & qu'il s'en » assurât «.

Malgré l'humeur que de pareilles

An. 1594. demandes donnoient à ce Prince, il conservoit cependant assez de liberté d'esprit pour rire aux dépens des Ministres Protestants. Ceux d'Aunis & de Xaintonge lui ayant demandé quelques assignations sur les Terres qu'il avoit dans ces Pays là, pour être payés de leurs pensions; » pour-» voyez-vous, leur dit-il, pour cet » égard, vers Madame ma Sœur; » car votre Royaume est tombé en » quenouille (1) ».

Il y avoit parmi les Seigneurs Huguenots plusieurs d'entr'eux qui, connoissant la droiture & la sincérité des sentiments du Roi, lui étoient fidélement attachés, & l'avertissoient de ce qui se passoit dans leurs assemblées. Ce Prince étoit parfaitement instruit de leurs espérances & de leurs craintes. Ils appréhendoient principalement, qu'étant devenu Catholique, & desirant faire cesser les désordres de son Royaume, il ne fît la paix avec l'Espagne, & ne se joignît avec Elle pour détruire

(1) Elle étoit Calviniste très obstinée, & protégeoit beaucoup cette Religion.

leur Religion. D'un autre côté le Roi, qui reconnoissoit dans leur conduite les traces de cette ambition, qui, sous les regnes précédents, avoit causé tant de troubles, auroit bien voulu les mettre hors d'état de remuer sous le sien; mais pour en venir à bout, il ne vouloit employer que la douceur & la prudence. Les Huguenots, pour diminuer leurs craintes, demandoient qu'on fît la guerre aux Espagnols. En effet, quoiqu'elle ne fût pas absolument déclarée, ceux-ci la faisoient réellement en fournissant continuellement des secours à la Ligue. Le Roi étoit fort incertain sur le choix qu'il devoit faire de la guerre ou de la paix. S'il faisoit la paix, la Ligue, n'étant plus soutenue par l'Espagne, tomboit d'elle-même; & s'il faisoit la guerre, ou plutôt s'il la continuoit, outre l'espérance des avantages qu'il se flattoit d'en retirer, il donnoit de l'occupation à beaucoups d'esprits turbulents, mais braves & aguerris, qu'il empêchoit de remuer dans l'intérieur de son Royaume.

1594.

1594. S'étant trouvé au mois de Décembre sur les frontieres de Picardie, il avoit tenu plusieurs Conseils pour sortir de l'irrésolution où il étoit; & les sentiments se trouvant partagés, il avoit pris le parti qu'il croyoit le plus convenable au bien de ses Peuples, qui étoit celui de la paix. Pour cet effet il avoit fait faire des propositions à l'Archiduc Ernest; mais l'Archiduc y avoit répondu par des demandes si déraisonnables, que le Roi avoit été obligé d'abandonner ce dessein, & de se déterminer à la guerre.

Il écrivit d'Amiens aux Etats d'Artois & de Hainault, une Lettre datée du 17 Décembre, par laquelle il les avertissoit, que ne pouvant plus supporter les entreprises du Roi d'Espagne sur ses Sujets, il seroit obligé d'employer les armes pour se venger des injures qu'il en avoit reçues; que les Provinces d'Artois & de Hainault étant frontieres de la Domination d'Espagne, elles seroient les premieres exposées aux malheurs de la guerre; que pour les éviter, elles devoient engager

le Roi d'Espagne à retirer les troupes qu'il avoit en France, & cesser d'y soutenir les rébelles, parceque, s'il différoit de lui donner satisfaction dans le courant du mois de Janvier suivant, il lui déclareroit la guerre. Les Magistrats envoyerent ces Lettres, sans les ouvrir, à l'Archiduc, qui leur fit dire qu'ils étoient les maîtres de tenir telle conduite qu'ils jugeroient à propos, pourvû que ce fût sans altérer la fidélité qu'ils devoient à leur Souverain; & sur cette réponse, ils renvoyerent le Trompette qui avoit apporté les Lettres du Roi. 1594.

Ce Prince, piqué de ce procédé, ayant mis ses frontieres en état de défense, & donné les ordres nécessaires, revint à Paris, où il arriva le 27 Décembre, dans le dessein de faire les préparatifs pour la guerre qu'il alloit entreprendre.

Chastel blesse Henri IV.

Ce jour fut sur le point d'être marqué par l'évenement le plus funeste pour le Roi & pour toute la France. Un détestable assassin pensa lui ôter la vie, & replonger le Royaume dans les plus grands malheurs; mais

1594. la Providence, qui veilloit à ſa conſervation, l'en préſerva.

Il étoit deſcendu à l'Hôtel de Schomberg, où logeoit la Marquiſe de Monceaux, ſa Maîtreſſe, & où s'étoient rendus pluſieurs Seigneurs, pour lui rendre leurs devoirs. Ayant apperçu les ſieurs de Ragny & de Montigny, qui l'abordoient en le ſaluant très profondément, il s'avança au-devant d'eux; & dans le tems qu il ſe baiſſoit pour relever & embraſſer le ſieur de Montigny, il reçut un coup de couteau qui lui caſſa une dent & lui coupa la levre ſupérieure du côté droit. Se ſentant frappé, & cherchant des yeux d'où le coup pouvoit venir, il apperçut Mathurine, & dit : *Au diable ſoit la ſolle, elle m'a bleſſé* (1). Mais cette fille, niant le fait, fit une action qui prouva qu'elle n'étoit pas

(1) Mathurine étoit une fille qui faiſoit la folle, & à laquelle la Roi avoit donné la liberté de ſe jouer quelquefois avec lui : elle ſuivoit la Cour depuis long tems; mais ſur le ton de ces fols qui fréquentoient autrefois les Cours des Princes pour les amuſer. Rem. ſur la Confeſſion de Sancy.

pas si folle qu'elle affectoit de le paroître. Elle se jetta du côté de la porte, la ferma, & jura qu'on lui ôteroit plutot la vie que de laisser sortir personne. Ceux qui accompagnoient le Roi examinerent aussi-tôt les visages de ceux qui étoient présents, & qui n'étoient pas connus. On remarqua dans la foule un jeune homme fort embarrassé de sa contenance, & fort ému; il avoit cependant jetté à terre le couteau dont il avoit frappé le Roi. Le sieur de Montigny l'arrêta, en lui disant que c'étoit lui qui avoit commis ce crime; il s'en défendit en bégayant, & enfin il l'avoua. M. de Thou assure que ce fut M. le Comte de Soissons, qui, se trouvant près de ce jeune homme, l'arrêta, en lui disant: » C'est vous ou moi qui avons » blessé le Roi «. 1594.

L'Assassin s'appelloit Jean Chastel, il étoit fils d'un Marchand Drapier de Paris, qui demeuroit vis-à-vis la grande porte du Palais. Il fut mis entre les mains du Lieutenant du Prévôt de l'Hôtel, auquel il con-

fessa le fait, & delà il fut conduit en
1594. prison. Le bruit de cet assassinat s'étant répandu dans Paris, y causa une consternation universelle : mais lorsqu'on eut appris que la blessure n'étoit pas dangereuse, l'allarme cessa ; tout le Peuple se dispersa dans les Eglises pour remercier Dieu d'avoir préservé ce Prince, qui, lui-même, pour rassurer les Bourgeois, voulut se montrer dans les rues : sur le soir, il se rendit à Notre-Dame, où il fit chanter le *Te Deum* en action de graces. Pour prévenir les mauvais effets que cette nouvelle pourroit occasionner dans les Provinces, il y envoya sur le-champ des Lettres, & en écrivit même plusieurs de sa main aux Gouverneurs, pour apprendre à ses Peuples que cet accident n'avoit eu aucune suite dangereuse.

Le lendemain, Jean Chastel fut interrogé par le sieur Lugoly, Lieutenant du Prévôt de l'Hôtel, dans le Fort-Levêque & confessa : » qu'il » y avoit long-tems qu'il avoit pen» sé en soi-même à faire ce coup, &

» que s'il ne l'avoit pas fait, il le fe- 1594.
» roit encore s'il pouvoit ; ayant cru
» que cela étoit utile pour la Reli-
» gion. Qu'il y avoit huit jours
» qu'il avoit commencé à délibérer
» son entreprise ; & qu'environ sur
» les onze heures du matin, du jour
» qu'il avoit pris la résolution de con-
» sommer son crime, il se saisit d'un
» couteau qui étoit dans la Cuisine
» de son Pere. Interrogé où il avoit
» fait ses Etudes : dit que c'étoit aux
» Jésuites, principalement, où il
» avoit été trois ans ; & la derniere
» fois, sous Jean Gueret, l'un d'eux :
» qu'il avoit vu ledit Pere Gueret,
» le vendredi ou Samedi précédent,
» ayant été mené vers lui par Pierre
» Chastel son pere, pour un cas de
» conscience, qui étoit, qu'il déses-
» péroit de la miséricorde de Dieu,
» pour les grands péchés qu'il avoit
» commis, dont il se seroit confessé
» plusieurs fois ; que pour expier ses
» péchés, il croyoit qu'il falloit qu'il
» fît quelque acte signalé ; & auroit
» parlé à son pere de l'imagination
» & volonté qu'il auroit eue de ce
» faire : surquoi sondit pere lui au-

» roit dit que ce seroit mal fait (1) ».

1594. Le second Interrogatoire se fit à la Conciergerie, où Chastel avoit été transféré par l'ordre de MM. du Parlement, auxquels seuls il appartient de connoître des crimes de leze-Majesté : & ses réponses furent à peu-près les mêmes. On arrêta Pierre Chastel pere du Coupable, sa mere & ses deux sœurs, qui furent mises dans différentes prisons.

Les Interrogatoires divulgués dans Paris, exciterent une tempête contre les Jésuites, dont les suites furent terribles pour cette Société. Le bruit se répandit, qu'ils étoient les auteurs de cet attentat : la Populace assiégea leur Collége de Clermont, & les eut mis en piéces, si le Roi n'y eût envoyé des Gardes. Cependant le Parlement députa M. Louis Mazure & quelques autres Conseillers, pour aller faire la visite du College des Jésuites. Jean Guignard, l'un d'eux, natif de Chartres, Bibliothéquaire, fut trouvé

(1) Chron. Nov. Tom. II. M. de Thou, Tom. V.

saisi de plusieurs Ecrits, faits contre la dignité des Rois, de plusieurs autres Ecrits injurieux en particulier à la mémoire du feu Roi Henri III, & contre le Roi actuellement regnant. On l'arrêta sur-le-champ, & on le conduisit à la Conciergerie, avec le Pere Jean Gueret & quelques autres Jésuites, tant du College que de la Maison Professe. 1594.

Les Jésuites, ne furent pas les seuls accusés de cet attentat : les Ligueurs, dont il y avoit encore grand nombre dans Paris, eurent leur part de la frayeur : il n'y avoit que trop de gens indisposés contr'eux, & sur-tout ceux qui avoient tant souffert sous l'indigne domination des Seize & de leurs suppôts, ainsi que les Huguenots, & si l'on avoit lâché la bride à leurs ennemis, ils auroient fait à leur tour une seconde S. Barthelemy. Mais le Roi étoit trop sage; il en connoissoit si bien les conséquences, & il fit donner de si bons ordres, qu'il n'arriva aucun tumulte; laissant au surplus à la prudence de sa Cour de Parlement

1594. de faire punir ceux qui se trouveroient coupables.

Le Mercredi, 28 Décembre, Chastel fut interrogé; le Journal de Henri IV dit qu'il déchargea du tout les Jésuites, même le Pere Gueret, son Précepteur. Chastel soutint « qu'il » avoit fait le coup de son propre » mouvement, & que rien ne l'y a» voit poussé, que le zele qu'il a» voit pour sa Religion, de laquelle » Henri de Bourbon, car c'est ainsi » qu'il appelloit le Roi, étoit enne» mi, *& qu'il n'étoit en l'Eglise,* » *n'ayant pas l'absolution du Pape* ».

Enquis de nouveau (1) par qui il avoit été persuadé de tuer le Roi; il répondit qu'en plusieurs lieux il avoit entendu dire qu'il étoit permis de le tuer. Interrogé s'il n'avoit pas entendu dire la même chose chez les Jésuites; il répondit qu'oui, mais sans pouvoir nommer personne en particulier.

Sur les interrogatoires, confrontations & convictions de Chastel,

(1) Journal de Henri IV, Tom. II. p. 145. Cayet, Tom. III.

le Parlement rendit un Arrêt, le 1594.
29 Décembre, exécuté le même jour, par lequel ce malheureux fut condamné à faire amende honorable, avoir le poing coupé, tenant en main le couteau dont il avoit voulu tuer le Roi, puis tenaillé & tiré à quatre chevaux dans la Place de Greve, son corps brulé & ses cendres jettées au vent. » Par le » même Arrêt, les Prêtres du College de Clermont, & tous autres » soi disants de la Société des Jésuites, condamnés comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis » du Roi & de l'État, à vuider, » dans trois jours de la signification » de l'Arrêt, hors de Paris, & autres Villes & lieux où sont leurs » Colleges, & quinzaine après hors » du Royaume, sur peine, où ils seront trouvés ledit tems passé, d'être pris comme criminels & coupables du crime de leze Majesté. » Les biens, tant meubles qu'immeubles, à eux appartenants, employés en œuvres *pitoyables*, & » distribution faite d'iceux ainsi que

1594. » par la Cour sera ordonné. Et en » outre, fait défense à tous Sujets » du Roi d'envoyer des Ecoliers aux » Colleges de ladite Société qui se- » ront hors du Royaume, pour y » être instruits, sur la même peine » du crime de leze Majesté (1) ». Pierre Chastel, pere de ce malheureux, fut banni du Royaume à perpétuité. Sa mere & ses sœurs furent mises en liberté, à condition qu'elles sortiroient de Paris, & n'y pourroient rentrer de deux ans; & le Pere Gueret, son Professeur de Philosophie, fut banni pour neuf années. Ensuite le Parlement procéda contre les autres Jésuites arrêtés, & contre le Pere Guignard, sur les Ecrits dont celui-ci avoit été trouvé saisi, & il fut condamné le 7 Janvier 1595 à être pendu. On le conduisit le même jour devant l'Eglise de Notre-Dame pour y faire amende honorable. Lorsqu'on lui dicta la formule pour demander pardon à Dieu, au Roi & à la Justice, il répondit, qu'il demandoit

(1) Ce sont les propres termes de l'Arrêt.

pardon à Dieu ; mais que pour le Roi, il ne l'avoit point offensé. Le sieur Rapin, lui disant qu'il l'avoit offensé par ses Ecrits, il répartit que si l'on avoit trouvé dans ses papiers quelque chose contre Sa Majesté, il en avoit obtenu le pardon par l'amnistie générale, & que sa conscience ne lui reprochoit point d'avoir écrit ni dit quelque chose qui pût offenser le Roi. Vous avez au moins, reprit l'Officier, contrevenu à l'Arrêt, par lequel il étoit ordonné de bruler toutes ces sortes d'Ecritures. On passa par dessus cette formalité ; il fut conduit en place de Greve, où il souffrit la mort avec assez de constance (1) 1594.

En conséquence du premier Arrêt les Jésuites sortirent de Paris le 8 Janvier. Plusieurs se retirerent en

(2) Cayet, dans sa Chronologie Novennaire, Tom. II, avance que le Pere Guignard fut convaincu d'avoir écrit neuf Propositions, qu'il rapporte, & qui sont aussi dans M. de Thou, contenant des choses très outrageantes contre la mémoire de Henri III & contre le Roi regnant, pour quoi il fut condamné à mort.

1595. Lorraine, & les autres dans les ressorts des Parlements de Bordeaux & de Toulouse; car ceux de Rouen & de Dijon se conformerent à l'Arrêt du Parlement de Paris.

La maison du pere de Chastel fut rasée, & le prix des démolitions fut employé à la construction, sur le terrein où elle étoit située, d'une pyramide à quatre faces, sur lesquelles on grava le précis de l'Arrêt du Parlement, avec plusieurs inscriptions à la louange du Roi & sur le danger qu'il avoit couru.

Cette affaire des Jésuites pensa causer au Roi de grands embarras à Rome, au sujet de son absolution, qu'il faisoit demander avec beaucoup d'instance par ses Agens auprès du Pape, & qui lui étoit d'une grande conséquence, pour ramener grand nombre de ses Sujets, qui, mal instruits de leurs devoirs envers leur Souverain, s'imaginoient que leur obéissance dépendoit absolument du consentement de Sa Sainteté: Maximes dont les Espagnols & leurs Prédicateurs avoient prévenu les esprits des Peu-

ples avec tant de force, qu'il étoit difficile de les en dissuader ; & si le Pape n'avoit pas tant différé d'accorder cette absolution, le Roi n'auroit pas couru le risque de sa vie, puisque Chastel avoit dit dans ses interrogatoires, que ce Prince n'étoit en l'Eglise jusqu'à ce qu'il eût l'absolution du Pape. 1595.

Quelques jours après l'on reçut à Paris la copie d'une Bulle du Pape. L'Evêque de Paris avoit dit au Roi que c'étoit la Bulle de son absolution, & ce Prince l'avoit dit à tout le monde ; mais lorsqu'on la porta au Parlement, l'on vit que c'étoit simplement une Bulle pour le Jubilé. Sa Majesté rejetta plaisamment cette erreur sur l'Evêque de Paris, en disant, qu'il falloit bien croire que M. de Paris avoit rencontré en cette Bulle quelque mot de Latin de travers, sur lequel il n'avoit su mordre. La Bulle étant portée au Parlement, elle fut jugée par la Cour non recevable, ains busive, & séminaire de nouvelles divisions en France, & comme telle, ordonné qu'elle seroit ren-

S 6

1595. voyée, ne pouvant la Cour, ni ne devant rien recevoir, ou autoriser, venant de la part du Pape, que premierement il n'eut reçu & reconnu le Roi (1).

Cependant le Roi n'obtint son absolution qu'au mois de Septembre suivant; mais je crois devoir en rapporter de suite la conclusion, parcequ'elle fut retardée par le banissement des Jésuites, qui occasionna de nouvelles brigues à Rome au commencement de cette année.

Cette nouvelle y étant arrivée, causa bien de l'étonnement, & fit beaucoup de bruit. Le Pape temoigna hautement l'horreur qu'il avoit de ce crime, & la peine que lui faisoit le banissement des Jésuites. Il s'en expliqua avec le sieur d'Ossat (2), qui, comme nous l'avons dit, étoit l'Agent secret de la négociation de l'absolution du Roi. Il lui dit qu'il étoit surprenant, qu'étant constant, par l'Arrêt du Par-

(1) Journal de Henri IV, Tom. 2.
(2) Lettre de d'Ossat, de l'année 1595.

lement, que Chastel n'avoit point chargé les Jésuites, on eût chassé du Royaume toute cette Société; & que, quand même il y auroit eu quelque particulier coupable, il ne paroissoit pas juste de punir tout le Corps; qu'une telle conduite ne pouvoit manquer de causer un grand scandale dans l'Eglise; que d'ailleurs il étoit témoin que le Cardinal Tollet, Jésuite Espagnol, & le Pere Possevin, se donnoient de grands mouvements pour accélérer l'absolution du Roi, & que même le Pere Commolet (1), autrefois Ligueur, étoit actuellement à Rome, où il agissoit auprès des Cardinaux pour la procurer; qu'on lui avoit écrit de France que le banissement des Jésuites n'étoit que l'effet d'une résolution prise & jurée dans une as- 1595.

(1) Sur le déclin de la Ligue, le Jésuite Commolet se retira à Rome, d'où il revint en Lorraine travailler à la conversion de la Duchesse de Bar, sœur de Henri IV, mais sans effet. Il retourna à Rome, où il étoit au tems dont nous parlons, pour solliciter auprès du Pape l'absolution du Roi.

1595. semblée de Huguenots, tenue à Montauban; qu'on alloit aussi bannir les Minimes, les Capucins, les Chartreux, & d'autres Ordres Religieux; qu'on venoit de renouveller en faveur des Huguenots l'Edit de 1577; que le Maréchal de Bouillon étoit à la tête des troupes du Roi dans le Duché de Luxembourg, où il faisoit saccager les Eglises, pilloit & profanoit les vases sacrés; & que ce n'étoit pas là le moyen d'accomoder une affaire qu'il avoit résolu de terminer à la satisfaction du Roi.

Suite de l'absolution de Henri IV.

D'Ossat assura le Pape que le bannissement des Jésuites n'étoit nullement la suite de la résolution prise dans l'Assemblée de Montauban, tenue douze ans auparavant; que le Roi, assisté de son Conseil, loin d'agir par les impulsions des Huguenots, avoit réprimé les entreprises qu'ils avoient voulu faire sur son autorité, & avoit refusé avec fermeté les demandes audacieuses qu'ils avoient faites; que s'il avoit confirmé l'Edit de 1577, c'étoit pour éviter les troubles que sa révocation

auroit excités dans le Royaume ; qu'on avoit fermé les yeux ſur la déſobéiſſance de certains Ordres Religieux à reconnoître leur Prince légitime ; mais qu'ils avoient été avertis que s'ils y perſévéroient, on pourroit les obliger de ſortir du Royaume ; & qu'il étoit abſolument faux que le Maréchal de Bouillon fût dans le Luxembourg à la tête d'une armée. 1595.

Le Pape parut ſe radoucir par la fermeté des réponſes du ſieur d'Oſſat ; il témoigna qu'il étoit toujours diſpoſé à conſentir à l'abſolution du Roi, pourvû que de ſon côté le Roi fit des démarches convenables : &, dans la crainte que les autres Ordres Religieux ne s'attiraſſent, comme d'Oſſat le lui avoit inſinué, quelque déſagrément, il donna ordre aux Cardinaux, leurs protecteurs, de mander à leurs Supérieurs de France, qu'il leur permettoit de prier pour le Roi.

Les Eſpagnols & les Ligueurs étoient les Auteurs de tous ces faux bruits ; & comme ils avoient une faction très puiſſante parmi les Car-

1595. dinaux, ils les assuroient, que le Roi de France amusoit le Pape, qu'aussitôt qu'il se verroit affermi sur son Trône il se mocqueroit de lui, leveroit le masque & retourneroit aux Prêches : ils disoient même, afin qu'on en instruisît Sa Sainteté, que pour vouloir conserver l'union de la France avec le S. Siége, il couroit risque d'en faire séparer l'Espagne ; & pour preuve que le Roi se soucioit peu d'obtenir son absolution, ils disoient qu'il n'avoit pas même d'Ambassadeur à Rome, pour la solliciter.

Les Espagnols ne savoient pas que d'Ossat négocioit cette affaire seul avec le Pape. Cet homme habile & intelligent, qui connoissoit parfaitement le manége de la Cour de Rome, avoit conseillé au Roi, l'année précédente, de ne pas se presser d'y envoyer le sieur du Perron (1), qu'il avoit choisi pour cette

(1) Jacques Davy du Perron, au rapport de d'Aubigné, dans son Histoire Universelle, étoit fils d'un Ministre & Médecin, natif de Geneve ; mais Moréri, après plusieurs Hist.

Ambassade; parceque s'il témoignoit trop d'ardeur, on en prendroit avantage pour exiger des conditions moins favorables pour lui : mais s'étant à la fin aperçu que le Pape desiroit la venue de du Perron, il avoit écrit au Roi dès le commencement de cette année de le faire partir, sans néanmoins faire trop de diligence. 1595.

Cependant le Pape, qui avoit pris le parti de terminer cette affaire,

---

toriens, a écrit qu'il étoit fils de Julien Davy, Seigneur du Perron, Gentilhomme fort savant, qui lui apprit la langue Latine & les Mathématiques. Il sut bien-tôt les langues Grecque & Hébraïque, étant doué d'une mémoire prodigieuse. Il abjura le Calvinisme, dans lequel il avoit été élevé; il entra dans l'Etat Ecclésiastique, & s'y distingua par ses Ouvrages; il s'insinua, par son éloquence facile & agréable, dans les bonnes graces de Henri IV, qui, ayant égard au mérite de du Perron, lui donna l'Evêché d'Evreux, & l'envoya ensuite à Rome en qualité de son Ambassadeur, pour terminer l'affaire de son absolution, dont il vint à bout avec d'Ossat. Les Huguenots, fâchés de ce qu'il avoit quitté leur Religion, ont dit de lui beaucoup de mal; mais tout le monde convient qu'il étoit un des plus savans hommes de son tems.

1595. donna une Audience particuliere à d'Offat le douze Avril, dans laquelle celui-ci, lui ayant dit que le sieur du Perron devoit être actuellement en chemin pour Rome, ajoûta qu'il appréhendoit que lorsque les Espagnols en seroient informés, ils ne doublassent leurs efforts & leurs artifices pour traverser cette Négociation. Le Pape lui répondit, » qu'il » savoit combien cette réconcilia» tion du Roi étoit importante; » qu'il connoissoit aussi les intérêts » des uns & des autres : mais que ni » l'Espagne, ni aucune Puissance, » ne l'empêcheroient pas de faire ce » qui seroit expédient pour le bien » de la Religion & de la Chrétien» té (1) »

En effet le Pape, qui étoit un homme sage, se conduisit dans cette affaire avec la plus grande circonspection, & la politique la plus rafinée : elle n'eut pas duré si longtems entre deux Puissances séculieres; mais ceux qui connoissent la Cour de Rome, savent qu'il y faut

(1) Lettres de d'Offat, année 1595.

essuyer des longueurs désespérantes, lorsqu'on est obligé d'y solliciter des affaires : elle a tant de choses à ménager qu'on ne doit pas être surpris qu'elle prenne beaucoup de précautions avant de se déterminer. La premiere & la plus essentielle est la Religion, ensuite les prérogatives, l'honneur & la dignité du S. Siége, avec la crainte de choquer les différentes Puissances. 1595.

Tout cela se trouvoit réuni dans l'affaire dont nous parlons. Il s'agissoit de donner l'absolution à un Prince, qu'on regardoit à Rome, comme un Hérétique relaps ; on croyoit la dignité & les prérogatives du S. Siége offensées, par l'absolution préalable qui lui avoit été donnée par les Prélats François ; lesquels, disoit-on, avoient en cette occasion passé les bornes de leur Ministere. Le Pape avoit voulu forcer l'Evêque du Mans & l'Abbé Seguier, Doyen de Notre-Dame, de se présenter devant le Cardinal, Chef de l'Inquisition, afin d'être relevés des Censures qu'ils avoient, disoit-on, encourues pour avoir assisté à cette

1595. absolution. Sa Sainteté ne vouloit pas offenser les Espagnols, qui crioient hautement que leurs intérêts seroient lésés considérablement, si l'on réhabilitoit un Prince qui étoit déchu de son droit à la Couronne par son Hérésie.

Mais le Pape, en homme prudent, laissant de côté les brigues, les fausses imputations & les calomnies des Espagnols, avoit eu soin de se faire instruire avec la plus grande exactitude, par des personnes sages & désintéressées, de la vérité de tout ce qui s'étoit passé en France : il avoit reconnu la foiblesse de la Ligue, que le Roi, par sa prudence & son courage, avoit réduite aux abois : il voyoit le parti du Duc de Mayenne tellement affoibli, qu'il seroit forcé dans peu de tems, ou de recourir à la clémence du Roi, ou de se jetter entre les bras des Espagnols, qui n'avoient pas pu ou n'avoient pas voulu le soutenir, depuis la mort de Henri III, & avoient laissé le successeur de ce Prince se remettre en possession des plus belles Provinces de son Royaume.

Le Pape, après avoir examiné sérieusement la conduite de Philippe II, Roi d'Espagne, n'y avoit reconnu, qu'une politique fausse, dépourvue de bon sens, fondée sur les idées chimériques de faire abolir en France la Loi Salique, pour mettre la Couronne sur la tête de sa Fille : pourquoi il avoit fait des dépenses immenses, qui avoient ruiné ses Etats. 1595.

Enfin Clément VIII avoit devant les yeux les désordres horribles qu'avoit produits dans le Royaume une Ligue faite entre plusieurs Seigneurs conduits par leur seule ambition, couverte du manteau d'une Religion dont ils avoient abusé trop hardiment : il voyoit en même tems, que pour procurer au Royaume de France, la cessation d'une Guerre Civile qui l'avoit épuisé, il ne manquoit plus que la cérémonie d'une absolution que le Roi avoit méritée par la sincérité avec laquelle il étoit rentré dans le sein de l'Eglise.

Le Pape avoit envoyé Jean-François Aldobrandin son neveu, au Roi d'Espagne, pour l'engager à

consentir à l'absolution du Roi de
1595. France, & lui offrir la médiation du S. Siége, pour la Paix entre les deux Couronnes. Mais Aldobrandin avoit instruit son oncle, qu'il ne voyoit aucune apparence de réussir dans sa Négociation, & qu'on étoit déterminé plus que jamais dans cette Cour à continuer la guerre.

Sur tous ces avis, le Pape avoit pris sa résolution. Le sieur du Perron, étant arrivé à Rome le douze Juillet, fut admis le même jour à son Audience pour lui baiser les pieds, & il en fut reçu avec les plus grands témoignages d'estime & d'amitié. Ensuite ce Prélat rendit visite aux deux Neveux du Pape, & à tous les Cardinaux : il concerta avec le sieur d'Ossat les démarches nécessaires pour procurer au Roi la satisfaction qu'il desiroit ; il lui fit connoitre la résolution où il étoit, suivant ses instructions, de retourner en France après trente jours, si l'affaire traînoit plus long-tems en longueur ; & de ne dépêcher à Sa Majesté aucun courier avant la conclusion.

Le Pape, après avoir donné deux

Audiences au sieur du Perron, assembla les Cardinaux, le deuxieme jour d'Août; il leur exposa ce qui s'étoit passé en France depuis le commencement des troubles que la Religion réformée y avoit excités, & l'importance de l'affaire dont il s'agissoit, qui étoit telle, que depuis plusieurs siecles, le S. Siege n'en avoit eu aucune qui méritât d'être traitée avec plus d'attention & de désintéressement, & où la passion dût avoir moins de part, à cause des conséquences qui en pouvoient résulter pour l'Eglise, pour la Religion, & pour un des plus grands Royaumes de la Chrétienté. Il leur dit qu'il souhaitoit avoir leur avis, sur lequel il les entretiendroit tous en particulier : il les pria de méditer sur cette affaire, avec toute la réflexion qu'elle méritoit, & de n'avoir en vûe dans les conseils qu'ils lui donneroient, que l'honneur de Dieu, l'avantage de la Religion, & le bien commun de la Chrétienté. 1595.

Ce fut un grand trait de prudence, de la part de ce Pontife, de se conduire ainsi : car il avoit prévû que

1595. s'il demandoit les avis des Cardinaux en plein Consistoire, il y en auroit plusieurs, que la crainte de déplaire au Roi d'Espagne, empêcheroit de dire librement ce qu'ils penseroient; mais que s'il leur parloit en particulier, il pourroit lui-même avec plus de facilité, les faire entrer dans ses vues. Cette voie lui réussit parfaitement; les trois quarts des Cardinaux opinerent pour accorder l'absolution au Roi. Cependant, comme ceux de la Faction d'Espagne vouloient qu'on y apposât des conditions qui ne tendoient qu'à l'éloigner, dans l'espérance qu'il surviendroit des évenements qui en empêcheroient l'effet; on disputa longtems avec les sieurs d'Ossat & du Perron, qui tinrent ferme, sans vouloir s'écarter des instructions de la Cour de France. Enfin l'on convint des conditions, sous lesquelles l'absolution seroit donnée; elles furent envoyées au Roi, qui les trouvant conformes à ses intentions, ordonna aux sieurs d'Ossat & du Perron de les accepter.

Le Pape ayant choisi le 17 Septembre

tembre 1595 pour donner l'absolution au Roi, il en fit la cérémonie avec un très grand appareil ; & aussitôt qu'il en eut prononcé les derniers mots, on entendit de toutes parts le bruit des trompettes & des tambours, auquel répondit le canon du château Saint-Ange, malgré les instances de l'Ambassadeur d'Espagne, qui avoit fait tous ses efforts pour empêcher qu'on ne fît aucunes réjouissances publiques. Le Peuple donna, par ses acclamations, des témoignages de la plus grande joie: plusieurs mirent les armes de France sur les portes de leurs maisons, & l'on s'empressoit d'acheter les portraits du Roi, qu'on avoit eu soin de faire graver, pour les distribuer après la cérémonie. La Bulle d'absolution fut expédiée quelques jours après, & envoyée aussi-tôt en France. 1595.

Le Roi avoit été parfaitement bien servi dans cette importante négociation. Le sieur d'Ossat fut celui auquel il en eut la principale obligation. Sannesio & lui se conduisirent dans cette affaire avec la plus

grande circonspection, & le sieur
1595. du Perron y mit la derniere main. Ils furent secondés par le Grand Duc de Toscane, par la République de Venise, par les Neveux du Pape, & par le plus grand nombre des Cardinaux. Celui de Joyeuse, quoique son frere fût encore dans le partie de la Ligue, fit paroître un très grand désintéressement; & ses instances, comme le Pape l'avoua depuis, avoient achevé de le déterminer. Aussi fut-il un de ceux qui en firent paroître le plus de joie: il chanta le *Te Deum* dans l'Eglise de S. Louis, il fit mettre les armes de France & de Navarre sur la porte de son Palais, & se distingua par les marques de réjouissance qu'il donna dans son quartier. Les sieurs d'Elbene, Lomeline, & Seraphin Olivieri, qui avoient beaucoup d'accès auprès du Pape & des Cardinaux, y eurent aussi beaucoup de part, & sur-tout Olivieri, comme nous avons dit, étoit en possession de plaisanter avec le Pape, & de lui dire en riant les vérités les plus importantes. Un jour le Pa-

pe lui ayant demandé ce qu'on disoit dans Rome sur l'affaire présente ; » Saint Pere, répondit Séra- 1595
» phin, on dit que Clement VIII,
» s'il n'y prend garde, pourroit bien
» perdre aussi la France ». Paroles qui firent beaucoup d'impression sur le Pape : tant une vérité dite à propos fait un grand effet.

La forme dans laquelle cette absolution fut donnée ne plût pas à tout le monde ; elle essuya beaucoup de critiques, sur-tout de la part des Ecrivains Huguenots, fâchés de ce que le Roi avoit quitté leur Religion, dont ils craignoient les suites. Ils raportoient par dérision que Henri s'étoit soumis à recevoir des coups de fouet par Procureur, & d'autres semblables traits ironiques. Il est vrai qu'à chaque verset du *Miserere* que le Pape faisoit reciter, il donnoit, sur les épaules des sieurs du Perron & d'Ossat, Procureurs de Henri, un coup de la baguette du Pénitencier : mais les Historiens sensés ont méprisé ces petitesses, qui, dans le fond, n'étoient que de simples formalités dont

1595. le Pape auroit pu se dispenser. M. de Sully accuse les sieurs du Perron & d'Ossat de ne s'être pas conduits dans cette affaire avec assez de fermeté ; d'avoir témoigné trop de condescendance pour le Pape, dans la vue de se le rendre favorable, & par l'espérance d'obtenir la pourpre; & de n'avoir pas informé le Roi de la crainte que Sa Sainteté & les Cardinaux avoient, qu'on ne regardât comme inutile ou qu'on ne méprisât cette absolution, pendant qu'ils avoient, dans le fond, un ardent desir de la donner. M. de Sully a peut-être raison.

Mais celui auquel le Roi eut le plus d'obligation, fut le Cardinal Tolet. Sa rare prudence & sa grande doctrine, jointes à une vertu & une probité reconnues, lui avoient acquis toute la confiance du Pape. Quoiqu'Espagnol & Jésuite, dans le tems que sa Compagnie étoit bannie de France, & malgré les sollicitations de l'Ambassadeur d'Espagne, il n'envisagea jamais que la justice de la cause du Roi & le bien de la Religion. Etant mort l'année

ſuivante, le Roi, par reconnoiſſance, lui fit faire un magnifique ſervice dans l'Egliſe de Rouen. 1595

Ainſi fut terminée cette importante affaire, dont les ſuites procurerent au Roi les plus grands avantages, en lui reconciliant les cœurs de pluſieurs de ſes Sujets, qui n'attendoient que cette cérémonie pour ſe ſoumettre à lui.

Cependant ce Prince n'avoit pas ſi fort compté ſur les effets de cette abſolution, qu'il n'eût pris d'autres meſures pour leur procurer la plus grande efficacité.

Henri déclare la guerre aux Eſpagnols

Au commencement de cette année, pendant qu'on négocioit à Rome, voyant qu'il n'avoit point de réponſes des Villes d'Artois & de Hainaut, aux Lettres qu'il leur avoit écrites, il fit publier un Manifeſte qui contenoit une Déclaration de guerre contre les Eſpagnols, dans laquelle il expoſoit que le Roi d'Eſpagne avoit été la cauſe de tous les troubles qui avoient agité la France depuis le regne de François II; qu'il avoit été le principal auteur de la Ligue & de la guerre

civile ; qu'il avoit ſoutenu la rébel-
1595. lion par les ſecours d'hommes & d'argent fournis aux mécontents ; qu'il avoit fait commettre toutes ſortes d'hoſtilités contre les fidéles Sujets du Roi, ſur la perſonne duquel il avoit fait attenter par les plus déteſtables moyens ; pour quoi il dénonçoit la guerre au Roi d'Eſpagne & à ſes Sujets, & commandoit aux ſiens de la leur faire ſans relâche.

Pour réponſe à ce Manifeſte, Philippe II fit publier un Edit, par lequel il aſſuroit qu'il entendoit entretenir la paix avec la Couronne de France, & garder la Confédération par lui faite avec les Catholiques de ce Royaume, même avec ceux qui s'en étoient départis, moyennant qu'ils s'y remiſſent dans deux mois ; mais ſe déclaroit ennemi du Prince de Béarn, proteſtant qu'il n'avoit point d'autre intérêt que de conſerver la Religion Catholique & la France en bonne paix.

Le Roi, dont le deſſein étoit de pouſſer vivement la guerre contre les Eſpagnols & le Duc de Mayen-

ne, avoit disposé ses Troupes dans les différentes Provinces, pour en commencer les opérations, dont les succès devenoient de jour en jour plus favorables. Il avoit fort à cœur de chasser le Duc de Mayenne de la Bourgogne; il en avoit donné le Gouvernement au Maréchal de Biron, qui y étoit avec un corps de Troupes, jointes à celles des Seigneurs de la Province affectionnés au Roi, cherchant les occasions de se rendre maître des principales Villes. Celle de Beaune fut la premiere qui lui ouvrit ses portes, malgré la Garnison de cinq cents hommes, que le Duc y avoit mise, & & qui fut obligée de se retirer dans le Château, où le Maréchal l'ayant assiégée, elle se rendit après un Siége assez long & assez meurtrier. Blanchefort, à la tête de son Régiment & de quelques autres Troupes Royales qu'il commandoit (1), s'é- 1595.

(1) Adrien de Blanchefort, Baron d'Asnois en Nivernois, Mestre-de-Camp du premier Régiment d'infanterie de Bourgogne, par Commission du 8 Novembre 1589, fit con-

1595. toit emparé de celle d'Avalon ; & ensuite il accompagna Biron, aux Siéges d'Autun, de Nuits & d'Aussone qu'il soumit : celle de Dijon se révolta contre le Duc de Mayenne, & ayant appellé à son secours le Maréchal de Biron, elle lui ouvrit ses portes ; mais il ne put forcer le Château. Il fut obligé de l'assiéger, aussi-bien que celui de Talan, à demi-lieue de Dijon, dans lequel le

tinuellement la guerre contre la Ligue & les troupes du Duc de Mayenne *Gouverneur de Bourgogne*, & y soutint courageusement le parti du Roi jusqu'à l'entiere réduction de cette Province à son obéissance. Il fut un des premiers à reconnoître ce Monarque à son Avénement au Trône ; il fut aussi un des premiers à qui ce Prince donna le Brevet de Mestre-de-Camp. Il avoit ci-devant commandé en plusieurs occasions, & dans l'armée que le Duc d'Alençon avoit conduite aux Pays-Bas sous le regne précédent. Aussi tôt après le mal-entendu d'Anvers, il s'étoit rendu maître de Tenremonde sans effusion de sang. Cette Place devint l'asyle & le salut de la plus considérable partie de l'armée Françoise & du Duc d'Alençon lui-même, lorsqu'il fut obligé d'abandonner les Pays-Bas. Il étoit fils de Pierre de Blanchefort, Sire d'Asnois, qui s'étoit distingué par beau-

Vicomte de Tavannes s'étoit retiré. Le Maréchal n'étant pas assez fort pour s'emparer de ces deux Châteaux, il sollicitoit le Roi, de venir dans la Province, afin d'achever par sa présence de la soumettre. 1595.

Ce Prince résolut de s'y transporter; & s'y détermina principalement, par l'avis qu'il reçut que le Connétable de Castille, Général de l'Armée Espagnole, se disposoit à passer par la Franche Comté, avec dix mille hommes de pied & deux mille chevaux, dans le dessein de pénétrer dans le Lyonnois, ou dans

coup d'actions sous les regnes précédens, & avoit signalé son zele en l'assemblée des Etats Généraux tenus à en 1576, auxquels il assista en qualité de Député de la Noblesse de Nivernois. Il composa un Journal exact des choses les plus importantes, qui y furent traitées. Il a été le premier qui ait découvert le *mystere* de la Ligue naissante, qui lui a fait lever le masque, & qui nous a appris avec quelle dextérité, & par quelles pratiques on corrompoit les principaux Députés des Etats pour les faire entrer dans cette conjuration. Voyez les Mémoires de M le D c de Nevers, imprimés en 1665, pag. 436 & suivantes, Tom. I.

1595. la Bourgogne. Avant de partir il recommanda au Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, au Duc de Nevers, au Maréchal de Bouillon & à l'Amiral de Villars, d'être entr'eux en bonne intelligence, & de réunir en un seul corps toutes les Troupes qu'ils pourroient ramasser : il en donna le commandement général au Duc de Nevers; avec ordre à ses Officiers Généraux de défendre la Picardie, & de courir où les besoins les plus pressants les appelleroient. Il nomma le Prince de Conty Gouverneur de Paris, & partit ensuite de cette Ville pour aller se joindre au Maréchal de Biron.

En arrivant à Troyes, où il fit sa premiere entrée, il apprit que le Connétable de Castille, accompagné du Duc de Mayenne, étoit en Franche-Comté à la tête de l'armée d'Espagne, dans le dessein de secourir les Châteaux de Dijon & de Talan. Sur cette nouvelle, il hâta sa marche. Aussi-tôt qu'il fut à Dijon, il donna ses ordres pour assurer le succès de ces deux siéges.

Il fit faire de nouveaux retranchements pour couper la communication entr'eux ; & ensuite il marcha au-devant des Espagnols avec une partie de ses troupes, auxquelles il donna ordre de se rendre à Lux & à Fontaine Françoise, où il les devança. 1595.

Etant arrivé à Lux, il s'y arrêta deux heures, tant pour se reposer, que pour donner le tems au Baron d'Aussonville & au Marquis de Mirebeau, qu'il avoit chargés d'aller à la découverte avec chacun cent cinquante chevaux, de le venir joindre à Fontaine-Françoise, où il devoit les attendre. Etant parti de Lux à la tête de cent cinquante Cavaliers, & autant d'Arquebusiers à cheval, il avoit à peine fait une lieue de chemin, qu'il vit revenir Mirebeau en désordre, qui lui dit, qu'ayant été brusquement chargé par un gros de quatre cents chevaux, il n'avoit pu reconnoître les Ennemis aussi distinctement qu'il l'auroit souhaité. Le Maréchal de Biron, étant survenu dans le moment avec un corps de trois cents chevaux, offrit d'y aller lui-même.

Combat de Fontaine-Françoise.

1595. Il n'eut pas fait mille pas à la tête de sa troupe, qu'il apperçut sur une colline voisine environ soixante cavaliers. Il piqua vers eux & les dissipa, ce qui lui donna la facilité de découvrir l'armée Espagnole, dont quatre cents hommes s'étoient détachés & poursuivoient le Baron d'Aussonville, qui venoit rejoindre le Roi. Ils abandonnerent le Baron, & vinrent attaquer le Maréchal de Biron. Lorsqu'il fut à quelque distance, ce corps, au lieu de charger le Maréchal, se sépara en deux troupes, à dessein de reconnoître s'il étoit soutenu. Elles étoient suivies de six cents chevaux, qui firent la même manœuvre. Le Maréchal, qui pénétra leur dessein, partagea sa troupe en trois escadrons, donna celui de la droite à Mirebeau, celui de la gauche au Baron de Lux; & lui, avec le troisieme, fit ferme un peu derriere: mais deux escadrons ennemis, de cent cinquante chevaux chacun, ayant chargé Mirebeau & de Lux, & celui-ci se trouvant fort mal mené, le Maréchal courut à son secours, le dégagea

dans le tems qu'il alloit être pris, ayant eu ſon cheval tué ſous lui, 1595.
& repouſſa cette cavalerie. Il ſe diſpoſoit à la pourſuivre, lorſqu'ayant apperçu pluſieurs eſcadrons qui s'avançoient vers lui pour l'envelopper, il fit ſa retraite aſſez en déſordre, bleſſé d'un coup de ſabre ſur la tête & d'un coup de lance dans le bas ventre. Le Roi envoya cent chevaux, commandés par le Capitaine Choupes, au-devant du Maréchal, pour le ſoutenir ; mais ils furent mis en déroute & pouſſés juſqu'à l'eſcadron du Roi, qui n'eût jamais plus beſoin de ſa valeur & de ſa préſence d'eſprit que dans cette occaſion.

Il n'avoit avec lui que trois cents chevaux, & il en avoit ſur les bras près de huit cents, dont les premiers ſuccès animoient le courage. Il ſépara ſa troupe en deux corps, donna l'un au Duc de la Trimouille, & ſe mit à la tête de l'autre, ſans ſe donner le tems de prendre ſon caſque, en criant : à moi, Meſſieurs, ſuivez mon exemple, & appellant les principaux Officiers par leurs

1595. noms, il fond auſſi-tôt ſur les Ennemis. La Trimouille en fait autant; la charge ſe fait avec tant de courage & de vigueur, que les eſcadrons ennemis ſont rompus & mis en fuite. Le Maréchal de Biron, tout bleſſé qu'il étoit, accourt avec cent vingt chevaux qu'il avoit ralliés, & acheve la déroute. Ils alloient pouſſer juſqu'à un Corps de trois cents chevaux, où étoit le Duc de Mayenne, ſi le Roi n'eût fait faire halte, ſur ce qu'il apperçut des haies bordées de mouſquetaires, dont il auroit fallu eſſuyer le feu. Mais quelque tems après deux troupes de cavalerie ennemie, étant ſorties d'un bois voiſin pour revenir à la charge, le Roi les chargea auſſitôt, &, les ayant diſſipées, revint ſe poſter au lieu où il étoit d'abord. Il attendoit fermement le parti que prendroient les Ennemis, lorſqu'il vit arriver fort à propos huit cents chevaux de ſes troupes, parmi leſquelles il y avoit beaucoup de Nobleſſe.

Ce nouveau renfort, qui fut apperçu des Ennemis, fit croire au Con-

nétable de Castille, que toute l'Armée Royale arrivoit. L'expérience qu'il venoit de faire de la valeur du Roi & de sa Cavalerie, lui fit perdre l'envie de se mesurer avec lui. Il n'osa pas hasarder la Bataille, & fit décamper son Armée; il regagna la riviere de Saone, & la passa sur un Pont dont il s'étoit assuré au dessous du Bourg de Grey. Le Roi le poursuivit, & le harcela sans cesse, jusqu'à ce qu'il se fût mis à couvert derriere cette Riviere (1). 1595.

Le Roi écrivit dans le même-tems, à Madame Catherine sa sœur, au sujet de cette action, la Lettre suivante qui fut rendue publique. » Ma chere sœur, tant plus je vais » en avant, & plus j'admire la gra- » ce que Dieu me fit au combat de » lundi, où je pensois n'avoir que » douze cents chevaux à combat- » tre; mais il en faut compter deux

(1) Tous les Historiens, tant ceux du tems que ceux qui les ont suivis, parlent de cette journée de la même maniere, à quelques petites circonstances près, Mathieu, Cayet, d'Aubigné, Perefixe, le Grain, de Thou, &c.

1595. » mille. Le Connétable de Castille » y étoit en personne, avec le Duc » de Mayenne, qui m'y virent, & » m'y connurent toujours fort bien: » ce que je sais de leurs Trompet- » tes & Prisonniers. Ils m'ont en- » voyé demander tout plein de leurs » Capitaines, Italiens & Espagnols; » lesquels n'étant point Prisonniers, » faut qu'ils soient des morts qu'on a » enterrés. Beaucoup de mes jeu- » nes Gentilshommes, me voyant » par-tout avec eux, ont fait feu » en cette rencontre, & y ont mon- » tré de la valeur beaucoup & du » courage; entre lesquels j'ai remar- » qué Grammont, Termes, Boissy, » la Curée (1) & le Marquis de Mi- » rebeau (2), qui s'y trouverent

(1) Gilbert Filhet de la Curée; il combattit sans armure & mal monté. Une voix qu'il reconnut pour celle du Roi, lui cria: *Garde la Curée*, dans le tems qu'un des Ennemis étoit prêt à lui passer sa lance au travers du corps. Aussi-tôt la Curée se retourna & tua celui qui l'attaquoit. Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, Volume 8929.

(1) Il étoit fils de Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Con-

» ſans autres armes que leurs hauſ- 1595.
» ſe cols, & leurs gaillardets, & ſi
» firent merveilles : auſſi y en eut-il
» d'autres qui ne firent pas ſi bien,
» & beaucoup qui firent très mal.
» Ceux qui ne s'y ſont pas trouvés
» y doivent avoir du regret ; car j'ai
» eu affaire de tous mes bons amis ;
» & vous ai vue bien près d'être mon
» héritiere. Je me porte bien, Dieu
» merci, & vous aime comme moi-
» même ».

Les Lettres qu'il écrivit le même jour à pluſieurs perſonnes portoient une remarque ſinguliere, qui étoit que moins de neuf cents chevaux, avoient empêché, ſans aucun ruiſſeau entr'eux, une armée de dix mille hommes de pied & de deux mille chevaux, d'entrer dans le Royaume. Après cette action la Curée vint trouver le Roi, qui étoit encore à cheval, & lui accolant la cuiſſe, lui dit : „ Sire, il fait bon » avoir un Maître qui vous reſſem- » ble, car il ſauve la vie pour le » moins une fois le jour à ſes ſer-

ſeiller d'Etat & Lieutenant pour le Roi en Bourgogne.

1595. » viteurs : j'ai reçu aujourd'hui deux » fois cette grace, de Votre Majesté ; l'une en ce que j'ai participé au salut général, & la seconde, quand il vous a plû me crier : » *Garde la Curée*. Voilà, lui répondit le Roi, comme j'aime la » conservation de mes bons serviteurs (1) «.

Ce Prince se conduisit dans cette occasion, peut être avec trop de témérité : il fut même blâmé de plusieurs personnes d'avoir exposé sa personne & son Etat aux plus grands malheurs : mais il est des témérités heureuses, qui produisent souvent de plus grands avantages que la circonspection. Si le Roi se fût retiré, tout étoit perdu; ses Ennemis, beaucoup plus forts que lui, l'eussent

(1) Mathieu, Tom. 2. Liv 1. pag. 187. Cet Historien dit au même endroit que le Roi, dans ce combat, étoit accompagné d'un Gentilhomme nommé Mainville, qui gardoit son coup de pistolet chargé de deux carreaux d'acier, pour le premier des Ennemis qui s'approcheroit trop de Sa Majesté. Il en choisit un si à propos, qu'il lui cassa la tête. Le Roi ne parloit jamais de pistolet qu'il ne se souvint de ce coup, disant n'en avoit jamais vu ni entendu de plus grand.

accablé. *Je n'ai pas beſoin de conſeil, mais d'aſſiſtance*, répondit-il à ceux qui lui conſeilloient de s'enfuir ſur un cheval Turc extrêmement vîte, qu'on lui tenoit tout prêt, *il y a plus de péril à la fuite qu'à la chaſſe*. Après ce combat il dit une parole ſemblable à celle que Céſar avoit dite autrefois dans une action pareille : « Dans les autres oc» caſions où je me ſuis trouvé, j'ai » combattu pour la victoire ; mais » en celle-ci j'ai combattu pour la » vie ». On reconnut alors ce que vaut un Prince, & ſur-tout un Prince courageux & prudent à la tête de ſes troupes : il ſurvient ſouvent à la guerre des haſards imprévus dont il sait profiter s'ils ſont favorables, & qu'il sait éviter ou y remédier s'ils ſont dangereux. Ce qu'il y a de ſurprenant dans cette action, c'eſt que ce Prince ne perdit que ſix hommes, pendant que du côté des Eſpagnols il demeura cent vingt morts ſur la place & ſoixante priſonniers(1). 1595.

Cette témérité, ſi c'en fut une, eut les ſuites les plus favorables pour

(1) Chronologie Nov. 7. p. 497.

1595. le Roi ; car, outre qu'elle imprima tant de terreur au Général Espagnol, qu'il fit une retraite très semblable à une fuite, & n'osa soutenir la vue de l'armée du Roi, c'est que le Duc de Mayenne, désespéré du peu d'expérience & du peu de courage du Connétable de Castille (2), résolut alors de se réconcillier avec le Roi.

---

(1) Le Tassoni, dans son Poeme de *la Secchia Rapita*, demi héroïque & demi burlesque, se mocque ainsi de ce Connétable. Il dit que Zacharie Tosabecchi, qui commandoit les troupes de la Ville de Carpi, étoit un vieillard goutteux, auquel l'âge avoit ôté les forces, mais non pas le courage ; qu'il se faisoit porter dans une litiere toute couverte de lames de fer ; & que, depuis, le Connétable de Castille en fit faire une semblable, forte à merveille, & s'en servit en Bourgogne, pour se garantir des mousquets du belliqueux Roi des fiers Gaulois (Henri IV).

Zacharia Tozabecchi allor reggea
Di Carpi il freno, huom vecchio e podagroso,
Al cui l'età il vigor scemato havea,
Ma non lo spirto altero e bellicoso ;
E una lettiga fe senza soggiorno,
Laminata di ferro era d'intorno.
Una tal poscia forte à maraviglia
Ne fece il Contestabil di Castiglia,
E in Borgogna l'uso contra i moschetti
Del bellicoso Re dè fieri Galli

Tassoni, III Chant, Stance 40.

Il est vrai que ce Prince fut au-devant de lui de si bonne grace, qu'il ne put résister à ses insinuations. Henri lui fit parler par Lignerac, qu'il chargea de l'assurer qu'il étoit disposé à le recevoir dans ses bonnes graces, & à lui faire un meilleur traitement que les Espagnols; qu'en attendant qu'on conviendroit des conditions, il pourroit se retirer dans la Ville de Châlons, lui donnant sa foi qu'il trouveroit les chemins libres pour s'y rendre, & qu'il ne seroit point assiégé ni investi. 1595.

Le Duc de Mayenne, après avoir fait tous ses efforts auprès du Connétable de Castille, pour l'engager à secourir le Château de Dijon, & n'en ayant pu rien obtenir, prit congé de lui avec les troupes Françoises qu'il avoit amenées; & sous prétexte de tenter lui-même ce secours, il se retira à Châlons. Voulant témoigner au Roi la reconnoissance qu'il avoit de sa courtoisie, il envoya ordre à Tavannes & à Francesque de lui remettre les Châteaux de Dijon &

1595. de Talan. Quelque tems après ce Prince lui accorda, ainsi qu'à toute la Ligue, une treve de trois mois, malgré les avis de la plus grande partie de son Conseil, qui vouloit qu'on poussât ce Duc à bout. Lorsque celui-ci eut obtenu cette treve, il chargea le Président Jeannin de négocier son accommodement avec le Roi; &, pour lui faire voir comme il agissoit de bonne foi, il écrivit dans les Provinces à ceux qui soutenoient encore le parti de la Ligue, des Lettres, par lesquelles il leur marquoit que la réconciliation du Roi avec le Saint Siége, ayant fait cesser la cause qui lui avoit fait prendre les armes contre ce Prince, il étoit résolu de le reconnoître pour son légitime Souverain, & qu'il les exhortoit à suivre son exemple; que s'ils vouloient lui envoyer leurs prétentions, il les présenteroit à Sa Majesté; & que, comme Chef de l'Union qu'il avoit jurée avec eux, il ménageroit leurs intérêts.

Le Roi, satisfait d'une si brillante campagne, qui le rendoit maî-

tre de la Bourgogne, & faisoit rentrer le Duc de Mayenne dans son devoir, résolut de se venger des Espagnols. N'ayant plus besoin de troupes en Bourgogne, il forma une petite armée, avec laquelle il se jetta dans la Franche-Comté. Il y fit quelques ravages, qu'il auroit poussés plus loin, si les Suisses ne l'eussent fait prier de retirer ses troupes, & d'accorder à cette Province la neutralité dont elle avoit toujours joui. Le Roi, qui vouloit menager cette Nation, dont il avoit reçu de grands services, lui accorda sa demande, après avoir fait payer à la Ville de Besançon les frais de son voyage. De-là il vint à Lyon, pour être plus à portée de rendre la tranquillité au Languedoc & à la Provence.

1595.

Il y avoit long-tems que le Maréchal Duc de Joyeuse, qui avoit quitté les Capucins pour se mettre à la tête de l'armée de la Ligue dans le Languedoc, commandoit dans cette Province. Il avoit su conserver Toulouse, Narbonne, Rodez, Carcassonne, & quelques

autres Villes. Quoiqu'il n'eût pas
1595. une armée considérable, le Roi, qui avoit d'autres affaires plus importantes, n'avoit pas encore pu l'en déposséder. Cependant, sollicité par les instances du Cardinal son frere, qui étoit à Rome, de quitter le parti de la Ligue, & averti par lui que le Pape se disposoit à donner au Roi son absolution, Joyeuse, se tenant seulement sur la défensive, ne faisoit aucuns mouvements dans sa Province. Il n'étoit pas de ces Ligueurs furieux & emportés, guidés par un zele fanatique, ou plutôt par leur ambition démesurée & leur avarice sordide, qui, pour s'enrichir, tyrannisoient les Provinces & les Villes soumises à leur commandement. Depuis qu'il avoit quitté les Capucins pour se mettre à la tête des armées, il s'étoit conduit en Languedoc, dont il avoit le Gouvernement, avec tant de modération & de douceur, qu'il s'étoit fait généralement estimer. Lorsque le Roi fut à Lyon, il le fit pressentir sur les dispositions où il étoit de rentrer sous son obéissance,

ce ; il accepta la treve, & demeura tranquille en attendant son accommodement, qu'il fit effectivement au mois de Fevrier suivant. 1595.

A l'égard de la Provence, elle étoit toujours tourmentée par la tyrannie du Duc d'Epernon, qui s'y étoit maintenu malgré les ordres du Roi. Ce Prince y avoit envoyé dès le 15 Avril précédent, le sieur Dufresne, Conseiller d'Etat, pour s'instruire de la véritable situation des affaires, dont les deux Partis avoient informé la Cour très diversement. Dufresne avoit fait ses efforts pour engager d'Epernon à céder de bonne grace ce Gouvernement au Duc de Guise, que le Roi en avoit pourvu, en l'assurant qu'il feroit un sensible plaisir à S. M. qui l'en récompenseroit libéralement. Il avoit répondu qu'il avoit arraché cette Province au Duc de Savoie & à la Ligue, aux dépens de son sang, & de celui de ses parens & de ses amis; qu'on ne pouvoit le lui ôter sans ruiner sa réputation ; qu'il s'y maintiendroit contre quiconque entreprendroit de le lui enlever, & qu'il ne le quitteroit qu'avec la vie. Le

sieur Dufresne fit en vain tous ses
1595. efforts pour l'adoucir, & enfin lui déclara qu'il avoit ordre du Roi de lui dire, qu'il viendroit lui-même l'en chasser, pour lui faire sentir les effets de son indignation. » Eh bien! » répartit le Duc en furie, qu'il y » vienne : je lui servirai de Fourier, » non pas pour lui préparer les lo- » gis, mais pour bruler ceux qui » seront sur son passage? « Malgré ces rodomontades, il signa quelques jours après une treve que le Roi lui avoit ordonné de faire avec le Duc de Guise, mais elle fut très mal observée.

Le Duc de Mercœur étoit toujours cantonné dans la Bretagne, dont il possedoit une partie, soutenue par un corps de troupes Espagnoles ; mais le Roi lui avoit mis en tête un homme qui alloit de pair pour la bravoure, l'expérience & la prudence, avec les plus grands Généraux : c'étoit le Maréchal d'Aumont, dont j'ai déja rapporté les belles actions dans le cours de cette histoire. Depuis que le Roi lui avoit confié le gouvernement de cette Province, non-seulement il avoit empêché le

Duc de Mercœur d'y faire aucun progrès, mais même il lui avoit enlevé plusieurs Places, & entr'autres l'année précédente Morlaix & Quimper; mais il fut tué cette année au siege de Comper qu'il avoit formé à la sollicitation de Marie d'Allegre, Comtesse de Laval, & parceque cette Forteresse incommodoit beaucoup la Ville de Rennes. Il reçut à ce siege un coup d'arquebuse qui lui cassa les deux os du bras entre le coude & la main. Lorsqu'il fut frappé, il ne dit que ces mots, *j'en tiens*. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans, le seizieme jour de la blessure, le 19 Août 1595, regretté des Officiers, des Soldats, & de toute la France. Le Roi fut extremmement sensible à la perte de ce grand homme; il dit hautement qu'il avoit perdu le meilleur de ses Généraux, aussi recommandable par sa modestie & son désintéressement, que par sa grande bravoure & sa rare prudence. Malgré les divisions qui regnoient en France, il étoit estimé de deux partis. Turquand, Me des Requêtes, qu'il aimoit beaucoup pour sa probité

1595.

1595. & sa candeur, reçut ses derniers soupirs. Il le chargea en mourant de prier le Roi d'accorder sa protection à ses enfans qu'il laissoit en bas âge & avec beaucoup de dettes; de leur recommander sur tout de marcher sur ses traces, de se souvenir qu'il n'y avoit que l'honneur, la probité & l'attachement inviolable pour leur Souverain, qui les rendroient recommandables à la postérité. La conduite que ses descendans ont tenue jusqu'à présent, a fait voir qu'ils étoient dignes de porter le nom d'un si grand homme.

Le Roi étant arrivé à Lyon, envoya ordre au Duc d'Epernon de se rendre auprès de lui: il promit d'obéir, mais il le fit si lentement, qu'il n'étoit pas encore à Valence, lorsque le Roi fut obligé de partir de Lyon en poste, sur la nouvelle que les Espagnols pressoient vivement le siege de Cambray; ensorte que d'Epernon resta encore en Provence jusqu'à l'année suivante, que le Roi le força d'en sortir.

Pendant que ce Prince séjournoit à Lyon, Lesdiguieres vint lui faire sa Cour: il n'avoit pas vu le Roi

long-tems avant son avenement à la Couronne ; il étoit toujours demeuré dans le Dauphiné, dont il étoit le maître absolu, il y faisoit la guerre à son gré, sans demander les ordres de la Cour. Il est vrai qu'il s'y comporta toujours avec beaucoup de courage, de sagesse & de prudence ; qu'il sut entretenir une parfaite union entre les Catholiques & les Protestants, & qu'il préserva cette Province des invasions du Duc de Savoye (1), auquel il donna bien de la peine, sans se laisser jamais entamer. 1595.

Lorsqu'il arriva à Lyon, accompagné du jeune Crequi, son gendre, il trouva le Roi qui couroit la bague dans la place de Bellecour. Ce Prince, l'ayant apperçu de loin, piqua vers lui la lance en arrêt, & lui en présenta la pointe, il cria : *Ah ! vieux Huguenot ! tu en mourras* ; &, ayant mis pied à terre, il embrassa Lesdiguieres, & lui fit les plus grandes caresses, en l'assurant qu'il n'y avoit rien qui

(1) Ce Prince l'appelloit le Renard du Dauphiné.

dépendît de lui à quoi ses services ne
1595. pussent prétendre.

Cependant le Roi, qui, comme je viens de le dire, étoit parti de Lyon en poste pour se rendre en Picardie, y trouva les affaires dans un grand désordre occasioné par la perte de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, qui avoit été tué dans Dourlens en faisant la visite des Places de son Gouvernement. Il entroit à cheval dans cette Ville, s'entretenant avec le Capitaine Ramelle, lorsque la garnison, rangée en haie, ayant, pour lui faire honneur, fait une salve de mousqueterie, une balle égarée jetta Ramelle par terre, & blessa si dangereusement le Duc de Longueville, qu'il mourut deux jours après, laissant au Roi le regret de la perte d'un de ses plus braves & fideles serviteurs, dans le tems qu'il en avoit le plus de besoin.

La campagne avoit commencé de bonne heure en Picardie de la part des Espagnols. Le Comte de Fuentes, leur Général, avec une armée de douze mille hommes de pied, trois mille chevaux & vingt pieces

de canon, l'avoit ouverte par l'investissement du Catelet, Place assez mauvaise & mal pourvue de munitions. Cependant Liraumont, qui en étoit Gouverneur, l'avoit défendue avec beaucoup de courage, pendant cinq semaines, & en étoit sorti par une honnête capitulation. 1595.

Le Comte de Fuentes, après la prise du Catelet, avoit formé la résolution d'assiéger Cambray, sollicité par le sieur de Rosne, déterminé Ligueur, qui s'étoit retiré auprès de lui, & qui l'assuroit que la haine que la plupart des Bourgeois portoient à Balagny leur Gouverneur, qui les tyrannisoit horriblement, lui en faciliteroit la prise. Le Comte de Fuentes avoit été d'avis, avant de l'assiéger dans les formes, de l'investir, en sorte que les François ne pussent y mener du secours, & cependant d'attaquer Dourlens, petite Ville sur la frontiere, à huit lieues d'Amiens: il y conduisit son armée, se flattant que la Place ne tiendroit pas long-tems, parcequ'il y avoit peu de monde. Mais les François, le voyant tour-

1595. ner de ce côté-là, y jetterent quinze cents hommes. Le Comte de S. Pol, le Maréchal de Bouillon, & l'Amiral de Villars, joignirent leurs troupes ensemble, dans le dessein de faire lever ce siege, sans attendre le Duc de Nevers, qui n'étoit qu'à une journée d eux avec quatre cents chevaux & sept cents fantassins, parcequ'ils ne vouloient pas lui obéir, quoique le Roi lui eût ordonné de prendre le commandement des troupes de Picardie à la place du Duc de Longueville.

Défaite des François.

Les François étoient assez forts pour rompre les desseins des Espagnols, s'il n'y avoit pas eu de la jalousie entre les Chefs, & si la désunion ne se fût pas mise entr'eux, principalement entre Bouillon & Villars : ce qui fut cause d'une journée très fatale à la France.

Ils avoient préparé un secours de sept cents chevaux & de six cents fantassins, avec un convoi de vivres & de munitions. De Rosne, qui étoit averti de la mésintelligence des Chefs, s'opiniâtra si fort, dans le Conseil Espagnol, à soutenir qu'il falloit aller au-devant

des François & les combattre, que son avis l'emporta. Comme il étoit le Maréchal de Camp de toute l'armée, le plus intelligent, Fuentes, qui connoissoit son mérite, suivit son avis, & fit exécuter les ordres qu'il donna. De Rosne, après avoir pourvu à la défense des retranchements, mit ses troupes en ordre de bataille, & vint attaquer les François. Je ne ferai pas la description de cette action, parcequ'elle est diversement racontée par les partisans de Bouillon & ceux de Villars, suivant qu'ils sont affectionés pour l'un ou pour l'autre, je dirai seulement que leur armée fut mise dans une entiere déroute. Bouillon fut accusé d'avoir trop prudemment fait sa retraite, & conservé ses troupes; pendant que celles de Villars, trop foibles, furent taillées en pieces, après avoir très vaillamment combattu: lui même fut fait prisonnier avec un Gentilhomme nommé Sesseval, & ils furent massacrés tous deux de sang-froid par les Espagnols, qui leur reprocherent d'avoir abandonné lâchement un Parti 1595.

1595. dont ils avoient reçu tant de graces & de bienfaits (1).

Tel eſt le fruit ordinaire de la méſintelligence, compagne de la jalouſie, lorſque l'orgueil & la préſomption font oublier ce que l'on doit à ſon Roi, à ſa Patrie & à ſoi-même. Les Eſpagnols, dit Mezeray, ont écrit que le Maréchal de Bouillon, étant Proteſtant, avoit expoſé Villars & les Catholiques à la boucherie, tandis qu'il gagnoit les devants avec ſes Huguenots. Les François l'accuſerent d'avoir engagé le combat, & de s'en être enſuite habilement retiré, afin, qu'en donnant cet avantage aux Eſpagnols aux dépens de ſon rival, il brouillât davantage les affaires du Roi, & le retînt plus long-tems dans l'embarras & dans la néceſſité d'avoir beſoin de lui & des Huguenots. Si l'on examine la conduite ſubſéquente de Bouillon, ce ſoupçon pourroit avoir quelque vraiſemblance ; car

(1) Il fut tué par un Capitaine Eſpagnol nommé Contrera, qui entra exprès en diſpute avec ceux qui l'avoient pris, pour l'avoir, & ſe ſervir de leur refus pour le tuer. L'Etoile, année 1595.

il se conduisit par la suite si mal à l'égard du Roi, après les bienfaits qu'il en avoit reçus, que ce Prince fut obligé de lui faire sentir tout le poids de son autorité. 1595.

Cette victoire rendit les Espagnols maîtres de Dourlens, qu'ils prirent d'assaut, & où ils massacrerent près de deux mille personnes, sans distinction d'âge & de sexe, en criant que c'étoit la revanche de Ham (1); & de-là ils allerent mettre le siege devant Cambray. Balagny, qui en étoit Souverain, sous la protection du Roi, & qui ne s'attendoit pas d'être attaqué, avoit fort mal pourvu à la défense de cette Place, dans laquelle il n'avoit que sept cents hommes de garnison. Il écrivit aussi-tôt au Duc de Nevers, au Comte de S. Pol & au Duc de Bouillon, pour les prier de lui en-

Prise de Cambray par les Espagnols.

(1) Pendant que les Espagnols assiégeoient le Catelet, le sieur d'Orviliers, Gouverneur de Ham pour les Espagnols, avoit livré cette Place au sieur d'Humieres, qui y étant entré par le Château, fit main basse sur la garnison, dont huit cens hommes furent tués, & les autres faits prisonniers.

1595. voyer du secours. Le Duc de Nevers lui envoya le Duc de Rethelois, son fils aîné, jeune Seigneur, âgé seulement de seize ans, auquel il donna Vaubecourt & Buhy, deux braves Gentilshommes, & cinquante Carabiniers, pour le conduire. Ils prirent de si justes mesures qu'ils entrerent dans la Place, quoique le Pays fût tout couvert d'Ennemis, pendant que Dominique Devic, dont nous avons parlé plusieurs fois, l'un des plus actifs & des plus expérimentés Capitaines, sur-tout pour la défense des Places, y entroit d'un autre côté avec deux cents hommes.

Quoique les Espagnols eussent une armée de plus de vingt mille hommes, cependant le siege n'avançoit pas, par la vigoureuse défense de Devic, qui ruinoit les travaux par ses sorties, nettoyoit les tranchées, les faisoit combler, & demontoit les batteries. Le siege avoit déja duré sept mois, les pluies de l'Automne commençoient, & l'armée dépérissoit tous les jours; enfin les Espagnols n'auroient jamais pris la Ville, si les habitants, qui avoient en

horreur Balagny (1), ne se fussent révoltés contre lui. Ils se barricaderent contre la garnison, & envoyerent au Comte de Fuentes demander une capitulation, qui leur fut accordée aussi favorable qu'ils pouvoient la desirer, dans la crainte où ce Général étoit que la Ville ne fût secourue. Ensuite il fit sommer Devic de rendre la Citadelle, en l'avertissant, qu'il étoit instruit qu'il n'avoit que pour huit jours de pain. Celui-ci, qui s'étoit flatté que Balagny avoit fait les provisions nécessaires pour soutenir un siege, ayant vu le contraire, écrivit au Duc de Nevers pour l'informer de l'état de la Place, & lui demander son avis. Le Duc, qui ne pouvoit s'accorder avec le Maréchal de Bouillon, inquiet d'ailleurs du péril où se trouvoit son fils, manda à Devic d'obtenir la capitulation la plus favorable qu'il pourroit. Celui ci rendit la Citadelle le 4 Octobre, & 1595.

(1) Il avoit fait faire de la monnoie de cuivre pour payer ses soldats, & avoit forcé les habitans de la recevoir; mais il refusoit de la prendre dans les paiemens qu'on lui faisoit.

1595. en sortit tambours battants, méche allumée, enseignes déployées, avec tous ses effets & bagages[1].

Le Roi, qui, sur l'avis du danger où étoit la Place, marchoit en diligence pour la secourir, apprit à Beauvais qu'elle avoit capitulé. Il ne pût s'empêcher de témoigner au Duc de Nevers & au Maréchal de Bouillon le peu de satisfaction qu'il avoit de leur conduite & de leur mésintelligence, qui étoient cause des pertes qu'il venoit de faire. Ayant tenu Conseil, pour savoir quel parti l'on devoit prendre; &, témoignant qu'il avoit résolu de rassembler ses troupes & d'aller aux Ennemis, le Duc de Nevers lui dit qu'il ne croyoit pas que sa Majesté dût s'exposer à un si grand danger. » Ce-

(1) Balagny en sortit aussi comme un lâche, qui avoit mérité, par son avarice & ses extorsions, de perdre une si belle Souveraineté. Un Espagnol, témoignant sa surprise à Balagny, de lui voir emmener sa Maîtresse avec lui dans le même bateau, celui-ci dit que l'Amour adoucissoit les traits de la Fortune. » Vous avez raison, répartit l'Espagnol, & » sur-tout à présent; car vous aurez beau- » coup moins d'affaires que vous n'aviez ». Math. Tom. 2. Liv. 2. pag. 219.

» la est bon pour vous, répondit-
» il avec vivacité, qui n'en avez ap- 1595.
» proché que de sept lieues«. Ces paroles furent un coup de foudre pour le Duc de Nevers. La honte dont ce reproche le couvroit, & qui dégradoit la bonne opinion qu'il avoit de lui même, jointe au chagrin & aux fatigues de cette malheureuse campagne, fit une si profonde plaie dans son cœur, qu'il en tomba malade, & mourut quinze jours après. Le Roi, ayant appris son indisposition, & ce qui l'avoit occasionée, en eut un extrême regret; il l'envoya visiter pendant sa maladie, & lui fit dire qu'il vouloit l'aller voir; mais le Duc le fit prier de n'en pas prendre la peine, n'étant pas en état d'être vu de Sa Majesté, & lui recommanda seulement le Duc de Rethelois, son fils. Un pareil exemple doit apprendre aux Rois de quelle conséquence sont leurs paroles: ce n'est pas la seule fois que pareille chose est arrivée.

Le Duc de Nevers étoit un Seigneur fort méritant. Dès sa jeunesse il avoit marqué beaucoup de gravité, de prudence & de modération.

Auſſi ſage dans le Conſeil, que
1595. vaillant à la guerre, il étoit ſincerement homme de bien, & la droiture de ſon cœur étoit à l'épreuve de tout intérêt. Henriette de Cleves, ſa femme, l'avoit engagé dabord dans la Ligue; mais, ayant pénétré les deſſeins ambitieux du Duc de Guiſe, il s'en étoit retiré. L'attachement qu'il avoit pour la Religion Catholique l'empêcha, après la mort de Henri III, de reconnoître ſon Succeſſeur, quoiqu'il le regardât comme le legitime Héritier de la Couronne, ſans cependant prendre aucun parti contre lui, s'étant retiré, pendant les troubles, dans ſon Duché de Nevers: néanmoins ſa conduite déplut au Roi, parceque ſon exemple empêcha pluſieurs Seigneurs de reconnoître leur Souverain. Lorſqu'il vit ce Prince diſpoſé à rentrer dans la Religion Catholique, il revint auprès de lui, mais trop tard.

Fin du ſecond Volume.





